



LES AÉROGÉNÉRATEURS INDUSTRIELS CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE, SANITAIRE

Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp - 11330 Villerouge-Termenès



Mardi 31 décembre 2019 -- 18:39:00



Je suis Charlie	Plaidoyer	L'île de El Hierro	Les brasseurs de vent	À Madame la Ministre	Aux candidats 2015
Le grand massacre	Toutes vos questions	La peur du nucléaire	Notre porte-monnaie	Le grand délire	Paysages sacrifiés
40 milliards par les fenêtres	Les éoliennes et la santé	Scandale immobilier	Jugement de cour	Des chemins inattendus	
Un ridicule 0,6% d'électricité	La peste et le choléra	Alerte du Conseil Mondial pour la Nature		Coup de tonnerre en Australie	
Monsieur le Sénateur	Les paradis fiscaux	Le grand bluff	De sacrés menteurs	Monsieur le Député	Madame la Sénatrice
Grosse colère en France	Les retombées financières	Miracle ou Arnaque	Du vent et du pognon	Éoliennes sous perfusion	
Les éoliennes de Soissons		Scandale sanitaire : des éleveurs et des animaux malades		Témoignage de M. l'Abbé Roze	
Les nouvelles de Friends against wind		Présidentielles : des candidats s'attaquent aux éoliennes		Les barrages, l'or bleu de la France	



Vivre heureux et en bonne santé: un droit fondamental



À Mesdames et Messieurs les Maires et Élus



Dans les Corbières, paysages protégés à vendre

Le 1er janvier 2018, en Vendée, une éolienne de 260 tonnes chute lors de la tempête Carmen, sous des vents de 130 km/h



Il y a deux choses sans limite : l'Univers et la bêtise humaine. Mais pour l'Univers, je n'en ai aucune certitude. (Albert Einstein)

Quand le mensonge et la crédulité s'accouplent, ils engendrent l'opinion. (Paul Valéry)



NON AUX ÉOLIENNES GÉANTES DANS L'AUDE ET EN FRANCE

LES COMMUNES DE VILLEROUGE-TERMENÈS ET PALAIRAC MENACÉES

Collectif pour la Sauvegarde du Plateau de Lacamp

Contact: stopeole11@orange.fr

Le combat contre les éoliennes géantes du Plateau de Lacamp se poursuit.

Le promoteur Valeco a jeté son dévolu sur nos villages des Hautes-Corbières jusqu'alors épargnées.

6 machines Enercon, fabriquées en Allemagne, d'une puissance nominale de 3 mégawatts chacune et de 109 mètres de hauteur au moyeu, soit 6 fois la taille du château de Villerouge-Termenès, sont prévues sur une superficie de 41 hectares s'étendant de Pech Guillaumet jusqu'au Plateau de Lacamp.

Ce projet monstrueux suscite dans nos villages de vives émotions. Les éoliennes géantes dégraderont le paysage exceptionnel du plateau de Lacamp avec de graves conséquences sur la bio-diversité. L'élevage et les activités de plein air pâtiront de l'implantation de ces énormes machines sans commune mesure avec la beauté de nos Corbières. Comment est-il possible qu'au nom d'un soi disant progrès, nous puissions sacrifier notre terroir et l'Histoire des hommes qui l'ont marqué ?

Si ce projet voit le jour, hommes et animaux subiront les dangereux infrasons sur plusieurs kilomètres. Des espèces animales endémiques, déjà

fortement menacées, seront victimes des pales comme l'alouette Lulu. De nombreux rapaces dont le circaète Jean-Le-Blanc disparaîtront tout comme un grand nombre de chiroptères dont l'espèce est en danger d'extinction. Cette situation ne semble pourtant pas suffisante pour émouvoir des élus soucieux des intérêts financiers.

Le tourisme en souffrira car il ne se limite pas à la visite des châteaux, des églises et des ruelles de nos villages, il emprunte aussi d'autres sentiers : randonnées pédestres, promenades à cheval, ballades en VTT, chasse-tourisme... Chacune de ces activités apporte sa part de ressources aux communes, aux commerces locaux, aux habitants qui proposent leurs gîtes et tables d'hôtes plusieurs mois de l'année. La richesse de nos milieux ruraux, c'est la Nature vraie, le calme, la qualité de vie. L'industrialisation par ces machines géantes va à l'encontre de cette réalité. La nier, c'est ne rien comprendre au monde rural.

Si l'énergie éolienne apportait des bienfaits à la collectivité, elle serait acceptable par une répartition raisonnée et appropriée des machines. Mais ce n'est pas le cas. Le département de l'Aude dispose à lui seul de 58,94% de la puissance éolienne installée du Languedoc Roussillon (280/475 mégawatts : source RTE 2014) et il satisfait déjà aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Pourquoi vouloir encore multiplier par 3 le nombre d'éoliennes dans l'Aude ? Nous n'avons aucun besoin de cette énergie au niveau départemental, régional et national... Nous n'avons aucun besoin de cette énergie qui ne créera pas d'emplois locaux, qui contribuera à détériorer les paysages et augmenter la facture d'électricité.

Contrairement aux idées reçues les parcs éoliens ne remplaceront aucune centrale nucléaire; ils vont accroître les émissions de dioxyde de carbone, peser lourdement sur l'économie du pays, gréver sévèrement le budget des contribuables et déchirer le tissu social. Et pourtant, jusque dans les plus hautes sphères de l'État, on nous vante les mérites de cette énergie miraculeuse qui va sauver la Planète et réduire le chômage. Ce sont là de grossiers mensonges insidieusement distillés par la propagande éolienne, des mensonges qui exonèrent les plus crédules de bons sens et de réflexion.

Les « retombées financières » sur les communes sont une aumône octroyée par les promoteurs éoliens pour séduire les maires. Or, cet argent est en réalité ponctionné à tous les consommateurs sur les factures d'électricité par le biais de la CSPE, dans le cadre de « l'obligation d'achat à tarif garanti ». Ce système quasi mafieux porte préjudice aux autres communes de France qui ne disposent pas de subventions nécessaires à leur fonctionnement et instaure ainsi de profondes inégalités de type féodal.

La manne financière que représente l'obligation d'achat ainsi que les juteuses subventions de l'Europe, attire des sociétés françaises et des multinationales orientées vers le profit et non vers la véritable écologie.

Derrière cette immense forfaiture de « l'énergie propre et gratuite » ou de « l'indépendance énergétique » l'argent est le seul moteur des décisions des élus. Si cet argent peut sembler « légal dans le droit », il est profondément « immoral dans le principe » car malsain et corrompu.

Comment nos élus peuvent-ils alors être crédibles en cautionnant un tel système ? Comment ne pas se rendre compte à quel point notre pays a grand besoin de se moraliser ?

Si l'éolien est mal connu des Français c'est à cause de l'« intoxication écologique » qui le présente comme une énergie d'avenir, salvatrice pour la Planète alors que c'est tout le contraire.

La réunion d'information qui s'est tenue au Foyer Municipal de Villerouge-Termenès a permis au public de comprendre ce qu'est vraiment l'éolien et de lever le voile de fumée sur le plus gros mensonge de notre époque. Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp remercie les Associations de Montredon-des-Corbières et des Basses Plaines de l'Aude pour leur précieux concours. Merci également aux ingénieurs agronome, en acoustique, en radio-chimie nucléaire pour les explications fournies au public.

On regrettera toutefois que les absents à cette réunion, dont les élus de Villerouge-Termenès, n'aient pas pu profiter des éclairages sur les diverses questions et en particulier celles bien préoccupantes d'ordre sanitaire. On précisera enfin que cette réunion « strictement informative et objective » n'avait aucune étiquette ou revendication politique à quelque degré que ce soit.

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp agit pour la protection du patrimoine naturel et paysager et n'est rattaché à aucun parti ou mouvement politique.

DES VIDÉOS QUI LÈVENT LE VOILE SUR LE SCANDALE DES ÉOLIENNES

Réalisation Armel Joubert des Ouches, ancien journaliste de TF1

Vidéo 1 : « La grande escroquerie » Cliquez ici.

Vidéo 2 : « L'hystérie des brasseurs de vent » Cliquez ici.



Les éoliennes sont un moyen facile pour l'État de se désengager du financement des communes, privées de subventions. Ces méthodes de gangsters sont indignes d'une démocratie. Elles créent des injustices, des disparités et rivalités entre les communes, entretenant un mauvais climat social en France.

Si ce système féodal perdure, c'est qu'une grande majorité de Français est maintenue volontairement dans l'ignorance. Sans quoi, les citoyens un tant soit peu honnêtes s'en indigneraient. C'est une honte pour notre Pays !...

« On est en train de détruire la France, commune par commune. Actuellement notre pays est sous la coupe d'affairistes qui volent nos paysages, notre patrimoine commun. L'Etat appauvrit les communes dont les promoteurs prennent le contrôle sur tout le territoire français. L'Etat n'aura plus de pouvoir sur les communes. C'est hallucinant. »

Jean-Louis Butré , président de la FED

« Où allons-nous avec cette idéologie « verte » qui détruit la nature plus que jamais et ment aux citoyens sans ciller ? Quel abominable gâchis font les hommes politiques de notre planète, sous prétexte de la sauver... Le retour d'expérience de l'Allemagne est loin d'être probant. Dans quelques années, lorsque tous les coûteux rafistolages auront échoué (nouveau réseau de distribution de l'électricité, etc.), les Allemands eux-mêmes devront se rendre à l'évidence : l'intermittence éolienne n'a pas de solution qui soit économiquement viable. »

Mark Duchamp, président du Conseil mondial pour la Nature

DES PAYSAGES ASSASSINÉS



Déforestation et ouverture de pistes pour assurer le passage des convois.



Des mâts plus haut que des immeubles. Des convois de plusieurs tonnes.
Un trafic qui va générer des pistes d'accès démesurées et transformer les chemins en avenues.



Un chantier qui va défigurer irrémédiablement le paysage. Une cicatrice qui ne se refermera jamais.



La fondation de 25 m. de diamètre et 3 m. de profondeur recevra 740 m³ de béton soit 1700 tonnes.



Après démantèlement il n'est prévu qu'un décapage de surface (Article R 553-6 du Code de l'environnement) sur seulement 30 cm de profondeur. Ce qui signifie que les 40 tonnes de ferraille et les 1700 tonnes de béton vont rester à jamais enfouis, stériliser et polluer la terre. Un véritable gâchis savamment orchestré par les écologistes et les pouvoirs publics avec le consentement d'élus de communes alléchés par l'aumône des promoteurs éoliens.

NON AUX AÉROGÉNÉRATEURS INDUSTRIELS

Notre Terre n'est pas à vendre. Elle vaut infiniment plus que l'argent des promoteurs !...



LE GRAND MASSACRE

Très logiquement, les éoliennes sont installées dans des endroits où le vent les fera tourner, c'est à dire dans des courants. Or, ces courants correspondent aussi aux couloirs migratoires empruntés par les oiseaux qui s'appuient sur le vent dans leurs migrations pour économiser leurs forces.

En fonction du lieu d'implantation, la mortalité par an pour une éolienne varie de 0 à 895 oiseaux (étude de la California Energy Commission).

Nous avons extrait de la revue « L'homme et l'oiseau », organe de la « Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux », les chiffres suivants : 28% des oiseaux, observés de nuit ou au crépuscule, passant entre les pales en action sont victimes de collisions.

Sur la base d'un rapport de la Vogelbescherming Nederland quant aux conséquences de l'installation d'un mégaparc éolien prévu dans la Petite IJsselmeer, un calcul de probabilité réaliste a fixé le nombre de victimes : entre 25 000 et 100 000 oiseaux d'eau y laisseraient annuellement la vie, auxquels il faut rajouter les victimes de nombreuses autres espèces.



Des expériences, notamment en Espagne, montrent que pour les planeurs comme les rapaces et les cigognes, les éoliennes sont un danger aux endroits où se forment les vents ascendants.
Photo du gypaète barbu

En Allemagne, l'estimation est d'environ 500 000 oiseaux morts par an. En Navarre (Espagne), sur 10 des 22 parcs éoliens installés, on estime par an, (méthode de Winckelmann), la mort de 671 chauve-souris, 409 vautours, 432 rapaces, 6152 passereaux soit 7664 animaux tués. Trois de ces centrales ayant été agrandies, ce chiffre peut maintenant atteindre 8046.



Les oiseaux tués se comptent par milliers.



Il faut insister sur la mortalité des aigles (aigle royal, aigle de Bonelli) et circaètes en particulier, des vautours et de pratiquement tous les rapaces, et sur le danger pour les cigognes, les grues, les outardes. Les passereaux migrateurs, dont beaucoup voyagent de nuit, meurent aussi en grand nombre. En extrapolant ces mêmes chiffres aux 25.000 éoliennes espagnoles sur une période de 30 ans, on arrive à un chiffre de 15 million de victimes pour l'Espagne seulement.



Le Circaète Jean-le-Blanc est un magnifique rapace dont la majorité des couples est fixée dans les régions du sud de la France. Il est sérieusement menacé par les éoliennes, lors des passages migratoires dont 80% s'effectuent par les Pyrénées.



En France la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) travaille sur ce thème depuis 1995. On peut noter la disparition de l'aigle de Bonelli dans le Roussillon.

LES IMPACTS SUR LA FAUNE



ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 29 OCTOBRE 2009

L'Alouette Lulu bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. Il est donc interdit de la détruire, de la mutiler, de la capturer, de l'enlever, de la perturber intentionnellement ou de la naturaliser. Il est interdit de détruire ou d'enlever les oeufs et les nids, comme il est interdit de détruire, d'altérer ou dégrader son milieu.

Qu'elle soit vivante ou morte, il est interdit de la transporter, de la colporter, de l'utiliser, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter.

L'Alouette Lulu est présente sur le Plateau de Lacamp et figure sur la liste rouge des espèces en danger.

Les impacts sur les oiseaux et les chauve-souris par les éoliennes ont des causes très diverses :

- collision avec les pales en action ou le mât de la turbine.

Si les parcs éoliens sont érigés en obstacle à la direction principale du vol ou illuminés de nuit ou par brouillard, la menace est augmentée. Par vent contraire, les migrateurs volent très près du sol et de nuit, ils n'évitent pas les machines.

- projection au sol par les turbulences de l'air provoquées à l'arrière des pales.

Ce phénomène n'arrive que par vents favorables. Les oiseaux peuvent donc éviter les pales mais sont surpris par les effets de souffle provoqués à l'arrière des pales, un coup dont la force les projette violemment à terre, comme s'il s'agissait d'une véritable collision.

L'alouette lulu figure sur la liste rouge, dans la catégorie « en danger ». Des installations éoliennes sur les crêtes du Jura pourraient aggraver sa situation.

- Stérilisation et désertification du site par les oiseaux (zones de nidification, hivernage, repos, ...).

La station ornithologique suisse de Sempach précise que pour les espèces d'oiseaux qui sont exposées à des ennemis naturels venant des airs, il a été prouvé que l'ombre mobile des rotors (effets stroboscopiques) pouvait provoquer une réaction de stress. Ce phénomène peut affaiblir les hivernants ou les migrateurs en escale et diminuer leur chance de survie. **Dans le cas des oiseaux nicheurs, le succès des nichées peut être réduit, ce qui peut, à long terme, signifier la disparition totale de la population locale.** Des répercussions sur les oiseaux en train de nicher ou de chercher de la nourriture sont donc prévisibles, surtout si les installations occupent de grandes surfaces. Un parc de 18 turbines de 50 mètres de haut sur une surface de 55 hectares stérilise trois fois sa surface soit 150 ha. Que penser des éoliennes géantes de 120 ou 130 mètres ?

- Les animaux sauvages, gênés par le bruit, les infrasons et les ombres tournantes fuient les régions contaminées et vont ailleurs, tant qu'il y a encore un ailleurs. La chasse est interdite sur 1 km² autour de chaque éolienne ... mais y reste-t-il du gibier ?

Quant aux animaux d'élevage, on enregistre les mêmes troubles de santé que chez les humains, se traduisant en baisse qualitative et quantitative de la production animale, en particulier de fortes baisses de production laitière.

Et que penser des chevaux qui sont particulièrement sensibles aux infrasons ?

LES IMPACTS SUR LA FLORE

Le percement des chemins d'accès et les travaux du chantier d'installation des éoliennes obligent au déboisement et à l'arrachage de plantes parfois rares (exemple : la gentiane dans l'Aude) . Et, quand dans 15, 20 ou 25 ans l'exploitation prendra fin, que pourra-t-on replanter sur la multitude de socles en béton ? Comment tolérer de telles perturbations alors qu'en d'autres lieux on bloque la construction d'une autoroute pour épargner une race de hannetons, rares paraît-il ?

Fédération des chasseurs 59 - 62 « *Et bizarrement des organisations se réclamant de l'écologie sont muettes. Seraient-elles insensibles ou leur a-t-on bouché les oreilles ? Visiblement, dans ce dossier, certains « écologistes » sont prisonniers de leurs positions politiques qui commandent de faire de l'énergie dite « propre » à n'importe quel prix.* »

Sources - Fédération des chasseurs 59 - Fédération des chasseurs 62 - L'homme et l'oiseau 2/1999 - Site ibérica 2000 - Bulletin d'information de la station ornithologique suisse de Sempach

LES CHAUVES-SOURIS GRAVEMENT MENACÉES

Les chauves-souris entrent en collision avec les pales ou sont victimes de la surpression occasionnée par le passage des pales devant le mât.

Par leur position en bout de chaîne alimentaire, les chauves-souris (ordre des chiroptères), à l'image des populations d'oiseaux, sont directement impactées par l'altération des écosystèmes dans lesquels elles vivent.

Dans 40 départements, plus de 30% des espèces présentes sont menacées. Selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et le Muséum National d'Histoire Naturelle, les départements du pourtour méditerranéen (Hérault, Tarn, Lot-et-Garonne, Gard et Aude) sont les plus sensibles avec des espèces menacées d'extinction. Ainsi, le Rhinolophe de Méhely est considéré comme en danger critique d'extinction et n'est plus retrouvé que très rarement dans l'Hérault.

Les populations de chiroptères sont fragiles et fortement impactées par la multiplication des éoliennes. **La plupart des chauves-souris ne mettent au monde qu'un seul petit par an**, si bien qu'elles ne peuvent pas pulluler comme les rongeurs, ordre auquel elles n'appartiennent évidemment pas.

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT DE LES PROTÉGER ?

La chasse sans merci que les chauves-souris mènent contre les moustiques et autres insectes indésirables nous débarrasse d'une énorme partie d'entre eux. Un monde sans chauves souris deviendrait vite invivable, sauf à pulvériser en permanence des milliers de tonnes d'insecticides pour lutter contre ce fléau ! Une chauve-souris consomme chaque nuit de 30% à 50% de son poids en insectes, ce qui équivaut entre 20 kg et 35 kg de nourriture pour un homme de 70Kg. Une Pipistrelle peut dévorer plus de 600 moustiques en une seule nuit. Un seul de ces extraordinaires mammifères consomme en moyenne 60.000 à 100.000 insectes pendant un été !

Sur les 34 espèces recensées en Europe, 24 vivent dans la région Midi-Pyrénées. Elles ont fortement décliné au cours du 20e siècle, à tel point qu'un tiers des espèces de chiroptères est dans un état préoccupant. Notre responsabilité en termes de conservation est capitale. Il importe de protéger ces précieux alliés contre les comportements de notre société moderne car c'est bien l'homme qui est responsable de la première cause de leur raréfaction. Un monde sans chauves-souris, ce serait comme un monde sans abeilles dans lequel l'humanité ne s'en remettrait peut-être pas !...

Or, nous savons que les éoliennes déciment ces animaux par milliers dont les cadavres sont retrouvés au pied des machines quand les renards et autres prédateurs ne les ont pas emportés. Les études sur le terrain menées par des sociétés spécialisées payées par les promoteurs éoliens peuvent-elles être fiables ? Peuvent-elles être fiables, quand on sait que les risques pourtant réels et scientifiquement prouvés concernant la santé humaine sont niés par le lobby éolien ? On ne mord pas la main qui nourrit...

Alors que les oiseaux sont tués par une collision avec les pales d'une éolienne, les chauves-souris sont victimes de "barotraumatismes". La majorité des chauves-souris retrouvées mortes au pied des éoliennes n'ont pas de fractures. Si elles évitent l'éolienne, leurs poumons explosent à cause de la zone de dépression créée par les pales.

De récentes études sur la mortalité des chauves-souris ainsi que des oiseaux montre que nous sommes très loin du compte concernant les chiffres données par des organismes officiels dont l'ADEME (Agence pour le Développement et la Maitrise de l'Energie), organisme rattaché au Ministère de l'Écologie et regroupant tous les industriels, promoteurs et affairistes de l'éolien.

Vous trouverez, ci-dessous, un communiqué du Conseil Mondial pour la Nature

LE GRAND CARNAGE QUE L'ON CACHE AUX FRANÇAIS

« L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) estime que chaque éolienne ne tue en moyenne qu'entre 0,4 et 1,2 oiseaux par an. Il est de mon devoir, en tant que président du Conseil mondial pour la Nature, de dénoncer cette affirmation, basée comme elle est sur des statistiques de valeur scientifique douteuse établies par des consultants (bureaux d'études) soucieux de plaire à ceux qui les emploient, les promoteurs éoliens. Ce sont d'ailleurs les estimations les plus basses que j'aie jamais vues, depuis 12 ans que j'étudie les impacts de l'éolien en Europe, en Amérique et en Australie. »

Mark Duchamp, Président du Conseil Mondial pour la Nature

Cliquez ici ► <https://conseilmondialpourlanature.wordpress.com/2015/04/27/le-grand-carnage/>

ET VOICI LE POINT DE VUE DU CHASSEUR !

Protection des espèces animales et protection de l'environnement sont des préoccupations essentielles pour le chasseur. Elles se traduisent chaque année par des journées obligatoires de défrichage, d'entretien du milieu, d'ouverture de sentiers. Ces actions doivent profiter à tous, promeneurs, randonneurs, chasseurs... car la Nature est un bien commun et son respect une priorité.

Les implantations d'éoliennes partout dans nos campagnes sont un fléau pour notre environnement et nos paysages. Ce n'est pas être à rebours du progrès que de dénoncer cette hérésie quand on sait que, d'une part, les éoliennes industrielles ne représentent qu'un infime pourcentage (3,9% en 2015) de la production électrique totale du pays et que, d'autre part, la France est largement exportatrice d'énergie puisqu'elle produit plus qu'elle ne consomme.

Contrairement aux idées reçues, ces nuées de machines ne permettront jamais de réduire les émissions de CO2 et la facture des ménages. C'est tout le contraire. Quand le vent est absent, insuffisant ou trop violent, c'est à dire les trois quart du temps, les centrales thermiques, maintenues en activité constante, doivent prendre le relais d'une énergie éolienne volatile, épisodique et non fiable.

La « gratuité » et la « propreté » du vent sont des slogans infantilisants des industriels éoliens qui s'enrichissent en polluant nos campagnes et nos littoraux. Malheureusement les intérêts financiers - pour les promoteurs et les élus - passent avant les vraies considérations écologiques. Et paradoxalement, c'est au nom de l'écologie (1) que l'on massacre les paysages.

Réfléchir à ces notions permettrait à chacun d'y voir plus clair et de comprendre que l'environnement ne peut être réduit à une marchandise. Aurait-on l'idée de se demander combien vaut le mètre cube d'air que l'on respire ? Et pourtant, le vent se monnaie au mégawatt à plus du double du tarif de gros de l'électricité pour la poche du promoteur et à quelques milliers d'euros pour le budget des communes.

L'argent qui règne en maître et tue les rapports humains n'a vraiment rien de très vert : loin d'être du vent, il est sonnant et trébuchant.

Le Collectif pour la Sauvegarde du Plateau de Lacamp

Des ACCA pour lesquelles les Fédérations feraient des études d'impact sur la chasse seraient dédommagées par les sociétés éoliennes. Une misère comparée aux dommages irréversibles occasionnés sur la Nature et la Vie Sauvage. Aucune compensation ne peut acheter la Terre, les Arbres et les Bêtes sauvages. Comment pourrait-on vendre son âme ?

(1) L'écologie politique n'a rien à voir avec la véritable écologie.



LES AMÉRICAINS ONT FINALEMENT DÉCIDÉ DE TOUT ARRÊTER

14.000 ÉOLIENNES ABANDONNÉES AUX USA



Les États Américains ont été les premiers bernés par la "religion" du vent, et ses apôtres !

Dès 1981, sous la poussée des "Evangélistes verts", les gouvernements de différents états américains, dont entre autres la Californie et Hawaï ont lancé la construction de ce qu'ils appellent les "Wind Farms".

Les financements de ces méga-projets ont été évidemment payés par les taxes des contribuables. Comme en Europe, des taxes payées par les citoyens...

Il a fallu dix ans pour se rendre compte que les éoliennes n'étaient pas rentables pour des raisons évidentes : énergie intermittente donc rendements totalement insuffisants, coûts de maintenance et de fonctionnement faramineux... car pour que les mécanismes des éoliennes ne se dégradent pas, il faut qu'elles tournent. Le comble, c'est de devoir les faire tourner quand il n'y a pas de vent ! et comment me direz vous ? En consommant de l'électricité bien sûr !

Un autre dilemme s'est présenté quand il a fallu arrêter les éoliennes quatre mois par an, car elles décimaient les oiseaux migrateurs. Un des sites d'éoliennes a recensé plus de 10.000 oiseaux tués sur une année !

Les financiers et les contribuables US sont des gens pragmatiques. Ils ont fait leurs comptes : la bulle énergétique éolienne n'était valable qu'avec les subsides des états. Et au grand désespoir de tous les lobbies et associations d'illuminés verts, les gouvernements





ont décidé de tout arrêter.

Le résultat est apocalyptique en plus d'être une énorme perte financière. Donc, depuis des années, 14.000 éoliennes se déginguent, rouillent dans les immenses Wind farms, abandonnées à tout jamais. Des fortunes dépensées à la gloire du dogme vert.

Il reste une question importante : les écolos ont-ils fait des études de rentabilité sur leurs élucubrations... à moins qu'ils ne se disent que les citoyens paieront de toutes façons.

En France un même désastre est à prédire ! N'est-il pas répréhensible de lancer un projet sans comparer avec les réussites et les ratés d'autres pays dans ce domaine. Cela s'appelle pour les vrais professionnels : « un retour d'expérience ».

Mais peut-être que les écolos, enfermés dans leurs bulles ne sont pas à l'écoute des autres, imbibés de leurs dogmes et pénétrés de leur intégrisme. Ou peut-être, les ondes hertziennes ne traversent pas les parois des cavernes où ils vivent !

Note: Les Écolos nous ont amené des taxes innombrables (bouteilles d'eau recyclables, carburant, etc.) Ils veulent maintenant nous faire payer des sommes astronomiques pour ériger ces "moulins à vent" - horribles, destructeurs de paysages, néfastes pour la santé des hommes - qu'il faudra entretenir à prix d'or et finalement détruire (et recycler sans doute) pour des sommes incroyables !

LES ÉOLIENNES FONCTIONNENT AU CHARBON

Pour comprendre le phénomène voici un comparatif France-Allemagne, deux pays proches au niveau de leur production totale d'énergie.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE. BILAN 2014			
Sources d'énergie	France	Allemagne	Commentaire
Nucléaire	77 %	15,4 %	Le fossile représente 57,2 % de la production Outre-Rhin, contre 5% en France.
Hydraulique	12,6 %	3,2 %	
Charbon	1,5 %	45,4 %	
Gaz	2,7 %	10,7 %	
Fioul	0,8 %	1,1 %	
Éolien	3,1 %	8,4 %	La faible productivité de l'éolien (3,1 %) a nécessité en France 5000 éoliennes qu'il a fallu coupler avec les 5 % de thermique polluant pour assurer le back-up.
Photovoltaïque	1,1 %	4,7 %	
Autres sources dont biomasse	1,2 %	11,1 %	
Total	100 %	100 %	

Les Allemands ont cru dans les années 1990 que les énergies renouvelables, solaire et éolien en particulier, allaient remplacer le nucléaire et qu'on allait en finir avec la pollution de la planète.

L'« energiewende » (la transition énergétique allemande) devait assurer aussi l'indépendance énergétique du pays. L'Allemagne a donc entrepris le démantèlement progressif de ses centrales nucléaires et favorisé le développement massif de l'éolien et du solaire à coups de milliards d'euros généreusement octroyés à la filière et payés - comme en France également - par le contribuable sur les factures d'électricité.

Il en a résulté un tarif sans cesse galopant de l'électricité qui atteint aujourd'hui le double de celui de la France, qui grève sévèrement le budget des ménages et remplit les poches des industriels et des promoteurs.

Autre problème de taille : avec l'expansion démesurée de ces énergies et le coup de frein donné au nucléaire il fallait faire face, sous peine de mettre en danger l'économie du pays, au manque de productivité d'énergies aussi imprévisibles et aléatoires que le soleil et le vent. Comment donc contrebalancer ce manque de fiabilité et de productivité ?

La réponse est simple : avec les centrales thermiques. Les Allemands ont été contraints de remettre en service - très discrètement au début - les anciennes centrales au charbon et au gaz. Aujourd'hui, dans un contexte économique morose, pour répondre aux besoins croissants du pays, Peter Altmaier, ministre allemand de l'environnement, a obtenu l'accord de la Chancelière Angela Merkel, pour la construction de 23 nouvelles unités charbonnières. Rien que ça : 23 nouvelles centrales au charbon, matière première bon marché et très abondante Outre-Rhin.

L'objectif étant pour le gouvernement d'abaisser le coût insupportable de l'électricité engendré par l'« energiewende » et, parallèlement, de sortir l'Allemagne d'une possible dépendance énergétique au regard des importations d'électricité des pays frontaliers, notamment de la France qui lui fournit de l'électricité... nucléaire.

L'effet pervers de l'énergie propre est là : l'Allemagne qui n'a jamais rejeté autant de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, va désormais augmenter sa « capacité de pollution ». Ce qui n'est pas de très bon augure avant la Conférence sur le réchauffement climatique qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

Ses milliers d'aérogénérateurs qui souillent les paysages et ses centrales à charbon qui enfument le ciel font de notre voisin allemand le plus grand pollueur de l'Europe. On notera que le Danemark, "premier pays éolien", fait appel à 68% de thermique mais ramené à sa population, donc à ses rejets de CO2, il pollue moins que l'Allemagne qui lui ravit la première place.

On comprend dès lors que, en France et ailleurs, les slogans des pro-éoliens du genre « Énergie fiable et sûre » « Planète propre » ou « Qu'allons nous laisser à nos enfants » sont de grossiers mensonges pour manipuler l'opinion.

Aujourd'hui, il est inconcevable pour un pays industrialisé qui veut préserver son indépendance énergétique de compter sur le soleil ou le vent. Comment alors se passer du nucléaire, à moins de disposer de ressources hydrauliques considérables ou de faire comme l'Allemagne ou le Danemark, c'est à dire recourir massivement aux énergies fossiles grandes pollueuses et émettrices de CO2 ?

Tant que la science ne nous permettra pas de stocker massivement l'électricité, l'éolien -et le photovoltaïque - (fabriqués pour l'essentiel en Allemagne, Danemark et Chine – Bonjour pour l'emploi !) resteront des cache-misère qui ne contribueront jamais à la qualité de l'air, à la propreté de nos campagnes et de nos littoraux, bien au contraire.

Mais alors, direz-vous, le « modèle allemand » ne peut-il pas servir de leçon à nos gouvernants ?

Les intérêts politiques et financiers qui sont en jeu sont si importants que l'écologie est devenue un écran de fumée, une façade destinée à manipuler les citoyens mal informés en les gavant de contre vérités. Seuls les illuminés et les fanatiques peuvent encore croire à de telles fadaïes. Quant à nos gouvernants, ils savent combien les sondages d'opinion sont importants pour retrouver une popularité déchue. Et ils vont alors prêcher avec la foi du charbonnier ce à quoi ils n'ont vraiment jamais cru...



La centrale à charbon de Niederaussen en Allemagne. Le revers de la médaille.

En France, les centrales à charbon (1,5%) et à gaz (2,7%) n'existent que pour des raisons de « lissage » de la production électrique afin de répondre aux pics de consommation. Or, l'énergie éolienne est par nature imprédictible et donc inutilisable quand il s'agit de fournir un appoint au réseau à un moment précis. En fait, partout où l'éolien ou le solaire a pris une place importante dans le mix électrique, on a assisté à une dépendance accrue aux énergies fossiles de manière à contrebalancer l'incapacité de l'éolien de répondre aux besoins. Augmenter la part de l'éolien - ou du solaire - dans le mix énergétique, c'est augmenter obligatoirement la part du charbon et du gaz naturel et par conséquent les émissions de gaz à effet de serre, qu'on le veuille ou non.

À savoir : La société solaire allemande SMA de Kassel (Land de Hesse), rescapée de ce secteur, a reçu le 17 avril 2014, la visite de Sigmar Gabriel, Ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, responsable de la transition énergétique allemande.

La chaîne de télévision SAT1, dans son magazine régional pour la Rhénanie-Palatinat, a diffusé les propos du Ministre allemand :

« La vérité est que la transition énergétique est sur le point d'échouer, la vérité est que nous avons sous-estimé la complexité de la transition énergétique dans tous ses aspects. Pour la plupart des pays d'Europe, nous sommes des toqués. »

Le mot employé par le Ministre est « *bekloppte* » qui peut se traduire par « *toqué* » ou « *cinglé* ».

Suite du feuilleton : après des faillites retentissantes dans l'éolien et le solaire (Prokon et Q-cells), le leader de l'énergie solaire en Allemagne, SMA Solar qui avait reçu la visite de Sigmar Gabriel, a annoncé mi-janvier 2015 qu'il allait supprimer le tiers de son effectif, soit 1600 emplois.

On clôturera ce billet avec les propos de deux élus de l'Aude, interrogés pour un projet éolien sur leur commune.

- Les éoliennes sont une chance pour notre environnement. Il faudra à l'avenir limiter l'effet de serre et la toxicité de nos énergies. Il s'agit d'un enjeu vital pour nos enfants. C'est aussi un atout touristique pour notre commune et notre région. Des autobus pourront amener les touristes jusqu'au pied des éoliennes grâce à l'ouverture de pistes d'accès. Les enfants de nos écoles pourront visiter de la même façon les fermes éoliennes. Il y verront nos monuments du XXIème siècle érigés au nom de la science et du savoir faire de l'humanité.

- Il est clair que j'y suis favorable. Du reste l'actualité récente l'a encore démontré, chaque citoyen est sensible à la question du réchauffement climatique de la planète. Nous avons des enfants et des petits-enfants que cela concerne directement... (Interview du Vice-Président du Grand Narbonne, Bulletin d'information N° 3, EDF énergies nouvelles, octobre 2014, in Projet éolien du Pech de Labade)

Les élus de communes seraient-ils victimes eux aussi de « l'intoxication écologique » ? Peuvent-ils croire sérieusement que le vent va sauver la planète et qu'une machine à hélices de plus de 100 mètres de hauteur est aussi admirable que la Grande Pyramide d'Egypte ou la Cathédrale de Chartres ?..

- On pourra lire sur ce thème l'article de François De Closet paru dans *Le Point* : « L'éolien une énergie chère et polluante »

« Peut-on espérer que le vent va dissiper la menace du gaz carbonique ? Nos politiciens feignent de le croire mais ils savent pertinemment qu'il n'en est rien. » <http://www.ventilacteurs.org/images/stories/pdf/point280208.pdf>

« Même avec des centaines de milliers d'éoliennes la France serait dans l'impasse énergétique. Que ferait-on fait les jours sans vent, les jours de vent faible, les jours de vent violent où il faudrait arrêter ces machines ? On ferait appel aux centrales thermiques maintenues en activité constante parce qu'on ne redémarre pas les centrales thermiques en un claquement de doigt. On ne fait que les ralentir ou les accélérer selon les fluctuations du vent et on pollue encore plus avec les changements de régime. 10 000 MW d'éolien c'est obligatoirement 10 000 MW de thermique prêts à être perfusés. En plus on paiera 2 fois : pour les éoliennes et pour le thermique que les éoliennes vont consommer. Et on rejettera davantage de CO2. »

L'EOLIEN Ç'EST INEFFICACE. ALORS NUCLÉAIRE OU CHARBON ?

En Allemagne le parc éolien de plus de 30.000 Mégawatts (8700 MW en France), fournit moins de 10% de la production électrique (8,4%) et une partie de celle-ci doit être évacuée et vendue à perte. Pendant l'hiver 2011, l'Allemagne a été obligée de remettre en service -très discrètement- 5 des centrales nucléaires arrêtées après l'accident de Fukushima au Japon.

Pour subvenir à ses besoins, elle envisage la construction de centrales nucléaires en Pologne et l'exploitation massive du gaz de schiste polonais. Elle développe également, comme on le sait, un vaste programme de 23 centrales thermiques au charbon et au lignite. Devant l'échec de sa transition énergétique, elle a décidé d'abandonner progressivement les subventions à l'éolien.

Le Danemark, champion de l'éolien et grand pollueur avec 68% de charbon, doit brader la moitié de sa production à la Norvège...

L'Espagne ne subventionne plus depuis octobre 2014 les énergies renouvelables.

Le Royaume Uni, a stoppé net en 2012 l'installation de machines à vent, pour éviter la catastrophe économique et écologique.

La Chine qui avait un programme éolien ambitieux, a décidé, vu les résultats médiocres, de miser sur le gaz de schiste et sur le nucléaire.

Le Japon, trop dépendant énergétiquement, a décidé, début 2015, de remettre en service ses réacteurs nucléaires qui avaient été arrêtés après l'accident de Fukushima. Le pays du soleil levant développe actuellement des centrales thermiques au charbon et abandonne le photovoltaïque et l'éolien improductifs.

La France a fait un choix insolite : bien qu'elle soit largement auto-suffisante en énergie décarbonée, elle continue à implanter des éoliennes dont on n'a pas besoin mais qui produisent beaucoup d'argent et de CO2 à défaut d'électricité. Le réchauffement climatique qui sert d'alibi n'est pas du tout la priorité !



LA MAFIA C'EST VRAIMENT PAS DU VENT

En hommage aux journalistes de Charlie Hebdo,

un hebdomadaire libre qui n'appartient à aucun empire financier

Article paru dans Charlie Hebdo le 17 juillet 2013

Les flics font tomber un à un les « rois de l'éolien », des chefs de la mafia qui se font des couilles en or grâce aux parcs éoliens financés par l'Europe.

La mafia, les petits gars, se moque bien de l'idéologie. Avec le fric pour totem, qu'il vienne du corps des femmes, de l'héro des junkies ou du trafic d'AK-47 – un beau fusil d'assaut –, on va toujours plus loin qu'avec des jérémiades. Le dernier exemple en date n'étonnera personne: les flics européens d'Europol expliquent dans un rapport tout chaud tout frais: « Les mafias italiennes (...) investissent désormais dans le secteur des énergies renouvelables pour blanchir leurs revenus illégaux et bénéficier des aides européennes ». En tête de gondole, les éoliennes. Disons sans vouloir vexer les cognes que ce n'est pas réellement un scoop.

L'an passé, la police italienne a saisi 350 millions d'euros de biens divers, appartenant à la Ndrangheta, la mafia calabraise. Et dans le lot, le plus grand parc éolien d'Europe, situé à Crotone. Une bien belle réalisation de 48 aérogénérateurs construits grâce à une cascade de prête-noms et sociétés-écrans basés en Allemagne et en Suisse.

Rebelote il y a quelques semaines. Des unités spécialisées de Palerme ont découvert au Luxembourg une charmante boîte

appelée Lunix, enchevêtrement de sociétés de Malte, du Panama et d'ailleurs, dont le point commun est la construction d'éoliennes en Sicile et bien au-delà. Prix de l'ensemble, à la louche: 1,3 milliard d'euros.

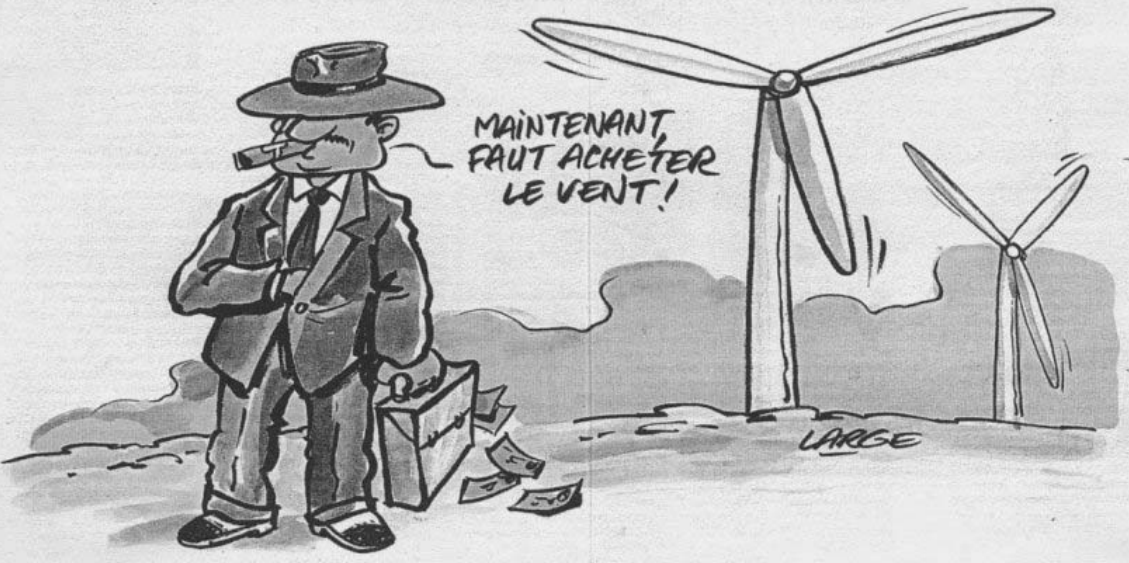
Derrière la vitrine, celui qu'on appelle le « roi des éoliennes », Vito Nicastrì. Un proche, très proche du boss de Cosa Nostra, Matteo Messina Denaro, en fuite depuis 1993. En 2009, il existait déjà 900 éoliennes en Sicile, dont certaines dépassant les 100 mètres de haut, et des milliers en construction. Aucun chiffre plus récent n'est disponible, mais on peut faire confiance à Vito Nicastrì pour avoir pulvérisé ses records précédents. La province sicilienne de Trapani, à elle seule, compte des centaines d'éoliennes, et un projet soulève une vraie grosse colère dans la ville de Mazàra del Vallo, où 48 éoliennes géantes de 190 mètres de haut pourraient être bâties à moins de trois kilomètres des côtes.

Pourquoi tant d'efforts de la part des mafias ? Un, l'Europe, cette brave fille aveugle, refile d'énormes subventions à qui veut construire des éoliennes, ce qui tombe à pic. Deux, l'Italie accorde un prix de rachat de l'électricité produite par les éoliennes trois fois supérieur à celui de pays européens comme la France. Le résultat est qu'une installation est rentable dès la deuxième année. Ensuite, bingo.

GRÂCE AUX BONTÉS DE L'EUROPE, LES BANDITS DEVIENNENT ÉCOLOS

FRAUDES Les bandits sont devenus écolos. En Italie surtout, en Espagne aussi, la mafia profite désormais des nombreuses subventions européennes accordées pour la construction de fermes éoliennes. Une jolie couverture pour blanchir l'argent sale. On n'arrête pas le progrès...

La mafia a VENT de l'arnaque



Magouilles dans les énergies renouvelables. Des filous inspirés par le filon d'Eole fraudent et accaparent une part significative du budget européen pour les énergies propres en montant des projets bidons.

Dans une interview donnée à la mi-septembre à Energy Tribune (www.energytribune.com), un site texan d'informations qui se consacre à l'économie de l'énergie et qui fait autorité en la matière, un certain Jason Wright, l'un des patrons opérationnels du célèbre cabinet d'investigations et d'intelligence économique Kroll, vient d'apporter une contribution originale au débat sur les énergies renouvelables.

Chargé de réaliser des audits de projets et de sites actifs d'énergie verte pour le compte d'organismes de financement publics et privés, Jason s'est lâché sans fausse pudeur: « Le secteur de l'énergie a toujours fourni de nombreux exemples de corruption, mais la pression de l'Union européenne pour réduire les niveaux de pollution au carbone a indiscutablement favorisé une mentalité de ruée vers l'or que constituent les subventions de l'Union en faveur d'énergies alternatives. » Kroll, qui prêche bien sûr d'abord pour sa paroisse, affirme que la mafia et, plus généralement, le crime organisé se sont accaparé une part significative du budget européen (6 milliards d'euros) investi dans les énergies propres.

Toutes les enquêtes menées conduisent aux mêmes conclusions, selon Wright: un accroissement spectaculaire des fraudes et des activités criminelles liées aux projets de fermes éoliennes en Italie, Espagne, Roumanie, Bulgarie et, plus généralement, dans tout le sud-est de l'Europe. Pour l'instant, Des signaux qui ont fini par alerter le gouvernement italien, troublé par la multiplication des projets de fermes éoliennes dans le sud de la péninsule, l'une des régions où les vents sont notoirement les plus faibles d'Europe. Rien qu'en Sicile, 30 fermes éoliennes ont déjà été financées, dont une, évidemment au point mort, sur les hauteurs du village de... Corleone.

En 2009, des accords de financement ont été donnés pour 60 projets supplémentaires avant que le gouvernement se décide enfin à réaliser des enquêtes approfondies. Elles se sont traduites par l'arrestation, en juin 2009, de huit personnes à Trapani dans le « wild west » sicilien. Une opération suivie, en novembre de la même année, de la « mise au vert » de 15 nouveaux adeptes d'Eole, dont le président de l'Association italienne de l'énergie éolienne, qui était sur le point de percevoir frauduleusement 30 millions d'euros de la part de l'Union européenne. C'est vrai que, avec un prix d'achat aux producteurs de 180 euros du kilowattheure, le plus élevé du monde, pour une électricité fabriquée avec du vent, la situation italienne attise toutes les convoitises...

Selon Kroll, des personnalités politiques locales auraient également été discrètement appréhendées aux Canaries, voire en Corse, début 2010, à la suite de dépôts à Bruxelles de dossiers frauduleux de demandes de subventions. L'un des projets d'énergie solaire, présenté par des Espagnols, prétendait pouvoir produire de l'énergie même de nuit! Sans pouvoir en évaluer précisément le nombre, Jason Wright affirme qu'un grand nombre des projets bénéficiant du budget triennal espagnol de 18 milliards d'euros en faveur de l'énergie solaire, ne sont... que du vent, en observant, un brin moqueur, que les subventions en faveur des panneaux solaires dépassent déjà la facture énergétique totale du pays...

Comme en écho aux propos de Wright, la police italienne vient de confisquer pour près de 1,5 milliard d'euros d'actifs appartenant à Vito Nicastrì, surnommé « le seigneur du vent » en référence à ses multiples investissements dans l'éolien et le solaire, et soupçonné d'être un proche du parrain Matteo Denaro.

Les enquêteurs italiens affirment que les investissements de Nicastrì dans les énergies renouvelables ne sont que d'astucieuses opérations de blanchiment de capitaux d'origine criminelle. Quarante sociétés, des terrains prétendument destinés à des fermes éoliennes, des comptes bancaires, des voitures et deux yachts ont été saisis. Les propos de Wright confirment tardivement ceux tenus par John Etherington, professeur d'écologie au pays de Galles, qui dénonçait déjà le scandale dans son ouvrage *The Wind Farm Scam* (« l'escroquerie des fermes éoliennes »), un pamphlet qui laissait clairement entendre que la mode de l'éolien n'est économiquement que du vent, vendu hélas au prix de l'air, comprimé à l'Union européenne par des truands grands et petits.

L'étendue exacte de l'arnaque est difficile à mesurer. Cependant Wright a conclu son intervention en affirmant que la moitié des dossiers sur lesquels Kroll a enquêté en Italie et en Espagne présentaient des preuves de fraude plus ou moins importante, une proportion de 30 % plus élevée à celle observée dans tous les autres secteurs où le cabinet est amené à enquêter.

PATRICK MENDELWITSCH

www.bakchich.info

Des documents inédits du parquet antimafia de Palerme sur Berlusconi: <http://minu.me/2jvx>

Kroll, l'enquêteur devenu institution

Procureur à New York, il arrivait à Jules Kroll de piquer de mémorables colères contre les enquêtes bâclées qui permettaient à ses « clients » les mieux conseillés d'échapper aux condamnations. C'est sans doute ce qui lui a donné l'idée, en 1972, de créer J. Kroll Associates. Le succès aidant, sa boîte est devenue une institution. Les acquisitions réalisées par le cabinet de détectives devenu Kroll Inc dans les années 90 en ont fait l'un des tout premiers spécialistes mondiaux de l'enquête et de la gestion de risques opérationnels, financiers, juridiques et stratégiques. En 2004, Jules Kroll a vendu son affaire au géant de l'assurance Marsh & McLennan pour 2 milliards de dollars. Cash.

BAKCHICH HEBDO N°40

Pour le Dr. John Etherington, professeur à l'université du Pays de Galles, la mode de l'éolien n'est économiquement que du vent, vendu au prix de l'air comprimé à l'Union européenne par des truands grands et petits. La ruée vers les énergies renouvelables est une question de profit rapide et non un besoin de sauver le monde. (The Wind Farm Scam)

Pour Mark Duchamp, président du Conseil Mondial pour la Nature, la raison d'être des parcs éoliens, c'est qu'ils sont utilisés pour financer les partis politiques et les campagnes électorales. En retour, les politiciens votent d'énormes subventions.

Une foule d'affairistes de toutes tailles y trouve son compte, au préjudice des consommateurs et contribuables.



Dessin de Pakman

SAUVER LA PLANÈTE, UN GESTE QUI RAPPORTE GROS

Extrait du Figaro du 27/11/2013, un article de Delphine de Mallevoüe

«Un élu du Pas-de-Calais gagne 108.000 € par an pour les 10 mâts installés sur son terrain.»

«Le parquet d'Arras a été saisi pour poursuivre le maire d'une petite commune du Pas-de-Calais propriétaire de terrains où 5 éoliennes sur un parc de 10, sont implantées, après un vote favorable du conseil municipal.

Avec une rentabilité de 9000 € mensuels par éolienne, **l'élu visé par la requête au procureur gagne 54 000 € par an.**

Si le PV de délibérations du conseil municipal atteste bien qu'il a quitté la salle juste avant le vote d'implantation du projet, il notifie aussi que c'est après avoir pris soin d'exposer tout « *l'intérêt des énergies renouvelables, la situation géographique, les intérêts financiers pour la commune et la communauté de communes* ».(...)

Dans une commune voisine, **un autre parc éolien de 10 mâts rapporte 108.000 € annuels à un autre élu.** Les mêmes cas sont observés en Bretagne, en Basse Normandie, en Haute-Loire, dans les Ardennes, dans les Deux-Sèvres ou encore dans l'Hérault où des enquêtes préliminaires ont été ouvertes.

Les opérateurs éoliens pourraient quant à eux, dans certains cas, être poursuivis pour complicité. Parfois, le bail privé de l'édile est « la condition sine qua non pour qu'il donne son accord au projet d'installation » avoue l'ingénieur d'une grande compagnie qui a assisté à ses tractations.(...)

En juillet dernier, à Ally (Haute-Loire), la maire et deux conseillers municipaux ont été condamnés à une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende délictuelle de 8000 €.

L'an passé, c'est une élue de Saint-Georges d'Hennebecq, dans l'Orne, qui, dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, a dû verser 1000 euros d'amende.

À l'association des maires de France (AMF) c'est le silence radio sur le sujet. (...) La tempête judiciaire vient fragiliser encore la filière et ternir son image d'énergie propre.»

Pour lire l'article complet du Figaro :

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/11/24/01016-20131124ARTFIG00221-eoliennes-des-maires-attaques-pour-conflit-d-interets.php>

Les arrangements de petits élus avec les sociétés éoliennes ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Les sommes en jeu sont colossales. Si les journalistes un peu curieux creusaient en profondeur, ils sortiraient de sacrés gros poissons.

À TOUS LES NIVEAUX, UN SYSTÈME FAISANDÉ



La corruption touche les élus à quelque échelon que ce soit, en France et à l'étranger. Ah !.. sacré pognon !...

ÉOLIENNES LE SCANDALE

«Le stade des suspicions est dépassé. C'est désormais institutionnel: la prise illégale d'intérêts d'élus dans le développement de la filière éolienne est pour la première fois reconnue, non seulement comme un fait mais aussi une pratique répandue sur tout le territoire français contre laquelle les pouvoirs publics se doivent d'agir, et vite. »

Le Figaro Magazine du 03/07/2014

**« C'est une énergie financière et non pas écologique. »
« Dans les villages, elles ne soufflent que la zizanie. »**

Extrait du Courrier Picard du 11/09/2015

« Une plainte pour « prise illégale d'intérêt » autour d'un projet éolien dans la Somme fait l'objet d'une enquête de gendarmerie. Une de plus après la procédure engagée dans l'Aisne.(...) « Il y a un tel appétit d'argent. L'éolien, c'est une énergie financière et non pas écologique. Ce type d'affaire montre les pratiques opaques, le business, la marche forcée proposée à des élus qui se laissent parfois embarquer. Les éoliennes, c'est beaucoup d'argent pour quelques-uns et beaucoup de nuisances pour tous les autres. Dans les villages, elles ne soufflent que la zizanie. »

Dans sa dernière livraison, sous le titre "Éoliennes le scandale", Le Figaro Magazine ne dit pas autre chose, en dénonçant défiguration des paysages, dépréciation immobilière, corruption et dégâts sanitaires. Vingt et un élus locaux ont été identifiés dans un premier temps, suspectés de prise illégale d'intérêt. Une quarantaine d'autres se sont succédé avant l'été. « Les enquêtes suivent leur cours », disent les parquets laconiques. La présidente de Stop éolien va beaucoup plus loin, en parlant de plus de 200 plaintes possibles rien que dans le nord de l'Aisne. »



Il faut bien des dévouements et des sacrifices pour se débarrasser du méchant CO2, pour éviter l'atomisation de la planète par le nucléaire, pour sortir la France de la pénurie énergétique, pour créer des emplois, développer l'économie des régions et le tourisme vert...

LADEPECHE.fr

Projet éolien : André Cabrol, l'ancien maire de Lacaune mis en examen

Publié le 11/12/2015 à 07:44

Justice



Le projet de Sagnens, commune de Lacaune, est à l'origine de la mise en examen de l'ancien maire, propriétaire personnellement du terrain /photo DDM, Archives.

« Et un de plus !... En haut lieu, on sait pourtant que les éoliennes ne servent qu'à faire du fric. Mais on se donne bonne conscience puisque c'est pour sauver la planète ! »

PAYS-DE-LA-LOIRE 85 VENDÉE 85480 Bournezeau

Bournezeau

Éolien : condamné à 500 € pour prise illégale d'intérêts

Le tribunal de grande instance de La Roche-sur-Yon a condamné, mercredi, Denis Rousseau, actuellement troisième adjoint en charge de l'urbanisme, à 500 € d'amende dont 300 € avec sursis. Selon le jugement du tribunal, il lui a été reproché de « **participer à la délibération du conseil municipal, au cours de laquelle a été validée l'implantation, contre rémunération, d'une éolienne sur un terrain appartenant à sa fille, le mari de sa fille et le frère de ce dernier.** » Après enquête, l'élu a reconnu les faits.

Isabelle Durantou, présidente de

l'association Vent de l'injustice, qui s'oppose au projet de parc éolien et Sophie Orizet-Vieillefond (figure de proue de la lutte anti-éolienne en Vendée), s'étaient constituées parties civiles. Elles réclamaient respectivement 5 000 € et 3 000 € au titre des dommages et intérêts. Leurs constitutions ont été déclarées irrecevables.

Pour Isabelle Durantou, c'est avant tout le moyen de « **dénoncer ces pratiques fréquentes et mettre l'accent sur des situations de conflits d'intérêts.** » Contacté, l'avocat de l'élu n'a pas souhaité s'exprimer.

Article paru dans Ouest-France du 11 Juin 2016

RÉGION POITOU-CHARENTES

QUATRE ÉLUS RURAUX DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il y a quelque chose de pourri au Royaume des Éoliennes

Extrait d'un article paru dans la Nouvelle République du 15/02/2019



Les avocats Me Jean-Philippe Lachaume (à gauche) et Me Brice de Beaumont. © Photo NR

Quatre élus ruraux étaient hier à la barre du tribunal correctionnel de Poitiers, poursuivis pour « prise illégale d'intérêts par élu public dans une affaire dont il assure l'administration ou la surveillance. »

On reproche à Raymond Gallet et Louis Demassy, Joël Fruchon et Jérôme Charbonnier, respectivement maires et conseillers municipaux de Coulonges et Thollet, d'avoir pris part au projet, alors que les terres agricoles qu'ils exploitent (ou celles de leur employeur ou membres de leurs familles) sont potentiellement concernées par l'implantation d'éoliennes.

Des implantations qui rapportent, comme l'a détaillé le procureur Thévenot dans ses réquisitions.

« Pour les familles Gallet ou Fruchon cela fait 24.750 euros à se partager tous les ans pendant des décennies. »

Il a réclamé des peines symboliques mais significatives : une amende «pourquoi pas avec sursis» pour Jérôme Charbonnier, deux mois de prison avec sursis pour les trois autres prévenus avec, en sus, deux ans de privation d'éligibilité pour les maires. Pour la défense, la relaxe s'impose : « Si vous persistez dans cette voie, vous allez embastiller tout le monde dans ces toutes petites communes rurales où tous les élus, ou presque, sont agriculteurs », a plaidé Me Jean-Philippe Lachaume.

Pour Me Brice de Beaumont, conseil de l'association « Vent de raison » qui s'est constitué partie civile, il faut condamner pour l'exemple. «Ces élus auraient dû se déporter, se mettre en retrait, car ils savaient pertinemment qu'ils pouvaient être soupçonnés.»

Mais ils ont porté, voté et ils continuent de soutenir un dossier qu'ils jugent vital pour leur collectivité en apnée. «Ce projet est communal, pas personnel, a déclamé Joël Fruchon. 50.000 euros par an pour une commune comme la nôtre, ce n'est pas négligeable.» Son collègue de Thollet acquiesce. «C'est un projet structurant, on a voulu que tout le monde en profite», a ajouté Raymond Gallet.

Le procureur n'en disconvient pas : «Le dévouement des élus ruraux est une réalité. Mais le mélange des genres est condamnable.»

Le jugement a été mis en délibéré au 4 avril.

Commentaire du collectif

24 750 € par an ! Le juge évoque avec raison le « mélange des genres ». Le vrai dévouement aurait plutôt consisté à faire don à la commune de cet argent, « pour que tout le monde en profite », au lieu de le mettre à la poche.

Il y a bien quelque chose de pourri au Royaume des Éoliennes !

LES ÉOLIENNES D'ORAIN: des profits qui font polémique

LE BIEN PUBLIC Extrait du Journal Le Bien Public du 10/11/2016

« Le projet d'Orain développé par la Société RES consiste en la création d'un parc éolien au nord-est du département de la Côte-d'Or, sur le territoire de la commune d'Orain, a expliqué la Préfecture qui a délivré le permis d'exploiter pour 6 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres. »

Où sont implantées les éoliennes à Orain et combien cela rapporte-t-il ?

Depuis le début du projet d'implantation d'éoliennes à Orain, c'est l'argument phare du maire, Michel Borderelle. « Si le projet n'aboutit pas, le manque à gagner pour la commune sera de 850 000 € sur une durée de 25 ans », écrivait l'élue, fin janvier dans un courrier adressé à ses administrés et cosigné par les membres de son conseil municipal. Il ajoutait : « Les anti-éoliens devront supporter les éoliennes des communes voisines sans rien en contrepartie, alors pourquoi pas chez nous. » Nous avons sollicité Michel Borderelle, qui n'a souhaité faire « aucun commentaire » supplémentaire sur ce dossier. Concrètement lorsqu'un mât est installé sur un terrain, les profits sont partagés. S'il s'agit d'un champ en culture, par exemple, l'exploitant agricole perçoit la moitié de la somme et l'autre moitié revient

L'intégralité de la somme revient au propriétaire lorsqu'il est aussi exploitant. Selon nos informations, les sommes proposées par RES à Orain avoisinent les 5000 € par an et par éolienne. Seulement, pour les opposants au projet, les revenus pour la commune ne seront pas aussi conséquents qu'annoncés par le maire. « On sait très bien que les revenus seront partagés avec la communauté des communes. Et surtout sur les six mâts un seul sera installé sur un terrain communal. Les cinq autres le seront sur des terrains privés, dont certains appartiennent à des élus du conseil municipal ou à des membres de leur famille », affirme Denis Pascard, qui refuse l'implantation et qui dénonce « de véritables conflits d'intérêts ». Même si aucune infraction n'a été constatée dans ce dossier.

On peut citer la 1ère adjointe de Michel Borderelle, copropriétaire du terrain qui accueillera l'éolienne n°6. Alors que son époux qui est agriculteur –et aussi mon cousin– est propriétaire du terrain de l'éolienne n° 5 », confie Denis Pascard. Il poursuit : « l'éolienne n°1 sera, quant à elle, sur un terrain appartenant à la cousine par alliance de Michel Borderelle. Terrain qui est par ailleurs exploité par le fils de la première adjointe, lui aussi agriculteur. » Enfin, un autre conseiller municipal hébergera également un mât sur un terrain qu'il possède avec d'autres membres de sa famille.

B.L

au propriétaire du terrain.

Sans commentaire !..

CORRUPTION RAMPANTE : élus et prestataires vérolés

*Extrait de Economie Matin du 14/12/2016
par Louis Marin*

Après le notaire qui a caché aux acheteurs d'un haras l'existence d'un parc éolien, le commissaire enquêteur qui était également prestataire d'une filiale d'un promoteur éolien, voici le géomètre expert judiciaire qui intervient professionnellement pour le promoteur qui installe un parc éolien sur la commune dont il est ... le maire.

On n'arrête plus le progrès dans les conflits d'intérêt et l'éolien. Et malheureusement ces affaires qui se multiplient ne sont que la partie émergée de l'iceberg tant la corruption est généralisée dans l'éolien.

Cette fois, le dossier est tout de même assez exceptionnel. Le Tribunal correctionnel de Saumur vient en effet de condamner à une amende de 5.000 euros Benoit Onillon le maire de Tigné dans le Maine et Loire reconnu coupable de prise illégale d'intérêt.

Le procureur compte tenu de la gravité des faits avait requis 45.000 euros d'amende contre ce dernier. C'est dire que la condamnation est somme toute assez légère pour des faits parfaitement inacceptables.(...)

Ce qui est plus grave c'est que l'expert géomètre est également expert judiciaires auprès du TGI de Saumur et de la Cour d'Appel d'Angers.

C'est dire que ce dernier est parfaitement renseigné sur la particulière diligence à laquelle il est soumis dans le cadre de son activité professionnelle mais également dans celui de son rôle de maire de sa commune. À cet égard le Procureur du Tribunal Correctionnel a souligné que sa qualité d'expert judiciaire constituait une circonstance aggravante ce dernier ayant prêté serment d'impartialité lorsque il a été nommé expert auprès des tribunaux. Compte tenu de cette condamnation pénale et même s'il faisait appel il est déontologiquement inconcevable que ce dernier reste expert judiciaire auprès des tribunaux.

Cette affaire illustre encore une fois comment l'éolien a totalement vérolé l'ensemble de la chaîne de commandement de la mise en place d'un parc éolien : des élus jusqu'aux prestataires de service ou même d'intervenants censés être neutres comme les DREAL ou les DDT.

► <http://www.economiamatin.fr/news-eoliennes-et-corruption-un-maire-expert-judiciaire-lourdement-condamne-pour-prise-illegale-d-interet>

DES MAIRES COURAGEUX EN CROISADE CONTRE LES ÉOLIENNES GÉANTES

*Article extrait du Journal Le Parisien du 23 février 2015
par Cécile CHEVALLIER*

Un communiqué qui sonne comme une déclaration de guerre.

Vendredi, 11 maires* du sud Essonne se sont réunis à Etampes afin de décider de leur nouveau plan d'attaque pour contrer les projets de parc éolien sur leur territoire.

« Nous, les maires, confirmons notre totale opposition aux projets éoliens d'Angerville et de Boissy-la-Rivière, annoncent-ils. Nous avons également décidé de nous opposer catégoriquement à toute occupation sans titre du domaine public par des sociétés privées, et dans le cas présent, par « Topo Etudes », bureau en charge de réaliser le projet éolien d'Angerville pour ERDF. »

Plusieurs actions sont envisagées.

Après avoir été déboutés par la justice la semaine dernière - les recours déposés par Etampes et la communauté de communes de l'Etampois Sud Essonne pour faire annuler les permis de construire des parcs éoliens ont été rejetés par la cour administrative d'appel de Versailles (Yvelines) - les élus tentent une nouvelle parade.

Avant d'ériger les mâts, les promoteurs doivent d'abord creuser la terre pour permettre le futur raccordement des éoliennes. À Angerville, il faudrait ainsi câbler plus de 30 km et traverser les 11 communes des maires signant cette déclaration.

« Nous dresserons systématiquement des procès-verbaux et nous exigerons de l'entreprise Topo Etudes qu'elle cesse tous travaux dans la mesure où elle ne bénéficie pas des autorisations nécessaires, avertissent les élus. Nous avons également décidé de saisir cette société afin de lui indiquer que ses démarches menées auprès des communes sont infondées en droit, au regard des dispositions du décret relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité. Les travaux envisagés par ERDF pour le raccordement du parc éolien d'Angerville se rattachent à un projet comportant

globalement la construction de lignes électriques excédant le seuil de 3 km. Ce projet doit donc être approuvé par le préfet. Par ailleurs, la déclaration préalable aux projets de travaux adressés à chaque commune doit être accompagnée de documents spécifiques qui, en l'espèce, n'ont pas été fournis aux élus. »

Et si les sociétés persistent, les maires promettent d'aller sur le terrain pour empêcher physiquement ces raccordements.

*Les élus sont issus d'Angerville, Boissy-la-Rivière, Etampes, La Forêt-Sainte-Croix, Guillerval, Marolles-en-Beauce, Méréville, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière et Saclas.



LES ÉOLIENNES C'EST COMME DES VACHES À LAIT Tu vas voir, ami lecteur, ça vaut le dérangement

Article paru dans Charlie Hebdo n°1209 du 23/09/2015, par Fabrice Nicolino

ÉOLIENNES : DU VENT ET SURTOUT PLEIN DE FRIC

Charlie Hebdo, 23/09/2015

On est très loin des rêves de Reiser il y a quarante ans. Au lieu de l'autonomie énergétique pour tous, Areva, EDF, Total, Alstom ont fait main basse sur le pactole du vent. Ça rapporte et ça ment. Beaucoup.

C'est pas tout à fait du vent, mais ça rafraîchit. Selon un audacieux communiqué du Syndicat des énergies renouvelables (SER), « la France vient de franchir le cap des 10 000 mégawatts éoliens raccordés au réseau [...] Le parc éolien français permet d'alimenter en électricité un peu plus de 6 millions de foyers, soit plus que [...] la population de la région Ile-de-France ». Les communicants du SER sont d'habiles filous, car tout est vrai, bien que tout soit faux. Le premier mouvement est simpliste, mais permet d'entuber le journaliste feignasse : 10.000 mégawatts, mazette, c'est du lourd ! Le deuxième est là pour achever le gogo : 6 millions de foyers, c'est au moins 13 millions de personnes ! Rien à dire, sauf que c'est bidon. Sans parler des problèmes complexes liés au stockage, donc à la distribution, etc., les problèmes techniques dus aux facéties du vent interdisent une production en continu. Ainsi en l'état actuel aucun foyer n'est alimenté directement par les éoliennes, et l'électricité produite par l'énergie du vent n'est qu'un tout petit complément, soit 3,1% du total. Car si, en 2014, la production électrique nette, en France, a atteint 540,6 térawatts heures (TWh), celle des éoliennes ne compte que pour 17 TWh.



Ben alors, pourquoi ce grand bluff du SER ? Parce qu'il lui faut épater le monde, et chaque jour un peu plus. Tu vas voir, ami lecteur, ça vaut le dérangement. Les éoliennes, même si ça ne ressemble pas, c'est comme une vache à lait. Le marché atteint environ 3 milliards d'euros par an et le parc installé dépasse 5 000 grosses éoliennes, chiffre qui pourrait doubler d'ici quelques années

seulement. À la tête du SER ? Jean-Louis Bal, qui a fait ses nobles classes dans le public – il dirigeait le service des énergies renouvelables à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) – avant de mettre son carnet d'adresses au service d'industriels privés.



DU PAIN BÉNIT POUR LES ÉLUS

Et quels industriels ! On trouve au conseil d'administration du SER une magnifique bande de philanthropes : EDF et Areva, mais aussi Alstom – les turbines du délirant barrage des Trois Gorges (en Chine), c'est elle –, la Compagnie nationale du Rhône – les gros barrages dégueus de chez nous –, Total et Sofiprotéol-Avril pour les nérocarburants. Ce très puissant lobby a, comme on se doute, de nombreux amis dans les ministères de gauche comme de droite. Et il a réussi un tour de force qui n'est pas à la portée d'un débutant. Via une obscure « contribution au service public de l'électricité » (CSPE), ponctionnée sur les factures d'électricité, EDF achète sur ordre la production éolienne à un prix deux fois supérieur à celui du marché.

Qui paie pour la grande industrie ? Nous, patate. Compter 5 ou 6 milliards d'euros chaque année selon les grands teigneux de la Fédération environnement durable (FED). Cette dernière (<http://environnementdurable.net>) est peut-être bien de droite et elle a le grand malheur d'être soutenue par le vieux Giscard, ce qui est bien chiant. Mais ses 1057 associations ont souvent des histoires hallucinantes à raconter. Notamment à propos de ces armées de commerciaux déchaînés par l'appât du gain, qui font le tour de France en toutes saisons pour appâter de nouveaux candidats. Et il s'en trouve aisément, car les mieux organisés de ceux qui louent leurs terrains peuvent empocher jusqu'à 100 000 euros par an. Hum. On reviendra sur ce dossier démentiel, mais il faut encore parler de la corruption, qui accompagne gentiment les installations de mâts pouvant atteindre 130 mètres de haut. Dans son rapport de 2013 publié à l'été 2014, le Service central de prévention de la corruption (SCPC) notait sans emphase : « *Le développement de l'activité éolienne semble s'accompagner de nombreux cas de prise illégale d'intérêts impliquant des élus locaux* ». La combine est simple : un maire rural fait voter le principe d'un parc éolien, et comme par extraordinaire, on le retrouve ensuite sur des terrains appartenant à lui-même ou à ses proches. Depuis dix ans, les condamnations d'élus pleuvent, mais tout le monde s'en fout. C'est si bon, le fric.

Je t'entends mal ? L'écologie, dans tout ça ? Avec Alstom, Areva et Total ? Je vois que tu es blagueur.

Fabrice Nicolino



LE GRAND BLUFF DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES « La fortune assurée pour les marchands de bougies »

Le SER (syndicat des énergies renouvelables) vient d'annoncer dans un communiqué le passage à 10.000 MW d'éolien, capables d'alimenter plusieurs milliers de foyers. Ce qui fait dire à Charlie Hebdo dans son article édifiant du 23/09/2015 (voir ci-dessus) : « *Mazette c'est du lourd ... sauf que c'est bidon (...)* Le SER veut épater le monde et chaque jour un peu plus ». En effet, pour que le Grand Miracle se produise, il faudrait que le vent souffle 24h/24 avec la force requise et non quand il le décide et de façon très aléatoire.

En France, le taux de charge moyen des éoliennes oscille entre 20 et 23% de leur puissance nominale. En réalité, ces 10.000 MW de puissance installée permettent seulement 10.000 MW x 23% = 2300 MW par rapport à la capacité de production, soit l'équivalent de 2 petits réacteurs nucléaires du siècle dernier. Pour parachever le Miracle du Vent et permettre aux 10.000 MW d'éolien de fournir de temps en temps à plein régime, il faudra maintenir en fonctionnement les centrales à charbon et à gaz pour une puissance similaire de 10.000 MW. Ce qui signifie un investissement double pour produire la même quantité d'électricité, un petit peu avec les éoliennes et beaucoup avec les centrales thermiques qui émettront deux fois plus de gaz à effet de serre à cause du régime de "trafic en ville" (ralentissements-accélérations) qui leur est imposé pour éliminer les fluctuations du vent.

Alimenter des milliers de foyers avec les seules éoliennes c'est la fortune assurée pour les marchands de bougies.

Sans les éoliennes il n'y aurait pas d'investissements coûteux dans les centrales thermiques, dans les lignes à haute tension qui devront transporter un courant disséminé dans les zones les plus reculées et qui, le plus souvent, sera vendu à perte. La facture serait moins salée pour les consommateurs et contribuables, il n'y aurait pas encore tous ces oiseaux morts, ces

chauves-souris si utiles tuées en grand nombre et toutes ces personnes qui ne peuvent plus dormir et finissent par tomber malades.

Depuis qu'on en parle, que la presse véritablement libre et honnête fait son travail d'information, nos élus ne devraient pas ignorer la réalité. Mais ils ne sont malheureusement pas des saints et se fichent pas mal de l'environnement et de la santé de leurs concitoyens, pourvu que les mairies empochent quelques euros promis par le promoteur.

« Le SER (<http://www.enr.fr>) n'est pas un syndicat, c'est une vaste réunion de compères créée en 1993, où dominent quelques poids lourds comme EDF, Gdf-Suez, Total, Alstom, Areva. La fine fleur du nucléaire, des turbines industrielles qui lui sont souvent liées, et des combustibles fossiles comme le gaz ou le pétrole.

Peut-on trouver plus merdique ? Non. »

Extrait de Charlie Hebdo n°1139 du 16 avril 2014 : «Les éoliennes aux mains d'Areva et Total», par Fabrice Nicolino
[Cliquez ici pour consulter cet article.](#)

« Le soutien de certains aux éoliennes me semble un avatar de l'idéologie progressiste qui aura tant fait de mal. Puisqu'elles sont mues par le vent, elles tournent le dos au nucléaire et nous préparent un monde heureux où les énergies renouvelables seront reines. (...) Mais il se trouve que je ne crois plus aux contes de fée.

La place d'Alstom, d'EDF et d'Areva dans le tableau dit bien que l'on assiste à une expropriation en bonne et due forme. Il ne s'agit plus, s'il s'est jamais agi, de défendre une énergie décentralisée, adaptée aux besoins modestes de petites communautés humaines, mais de remplir les poches des Grands de l'énergie en augmentant encore leur puissance. Je prends le pari: l'essor prodigieux des éoliennes ne permettra en aucune façon de réduire notre consommation énergétique, manière pourtant essentielle de lutte contre le dérèglement climatique. Tout au contraire, cet essor permettra d'offrir aux pauvres couillons que nous resterons tous, davantage de possibilités de gaspiller l'électricité. Nous assistons déjà à un empilement de nucléaire, de pétrole, de gaz, d'hydroélectricité, de solaire et de... vent. En bref, l'énergie éolienne est aussi un rapport social et ce que promeut le modèle actuel signifie toujours plus de contrôle et toujours moins de liberté pour chacun d'entre nous.»

Fabrice Nicolino

Le Collectif de sauvegarde du plateau de Lacamp



DANS L'AMBIANCE DE LA COP21

DES DISCOURS CONTRADICTOIRES ET DE SACRÉS MENTEURS

En France, plus de 6000 éoliennes ont produit à peine 3,1% d'électricité et le solaire photovoltaïque a contribué pour seulement 1,1% de la production. (Bilan RTE 2014)

Et pourtant, l'ADEME (Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie) ainsi que le SER (Syndicat des Energies Renouvelables) claironnent dans l'ambiance de la COP21 qu'il sera possible en 2050 d'atteindre 100% d'énergie renouvelable. Ce qui permettrait d'en finir avec la pollution par le CO2, de nous préserver de l'atomisation par le nucléaire et par la même occasion d'éviter l'extinction d'un grand nombre d'espèces dont l'humanité toute entière.

100% d'énergie renouvelable ?

C'est vraiment se moquer du monde quand on sait que le nucléaire a fourni à lui seul 77% de toute notre production d'électricité. En d'autres termes, pour parvenir à 100% d'énergie renouvelable, il faudrait démanteler tout le nucléaire et le remplacer par des éoliennes et des panneaux solaires. L'hydraulique qui représente 13% de la production a atteint son seuil de saturation et on ne peut pas construire de nouveaux barrages hydro-électriques sur les petits ruisseaux de nos campagnes.

La question est alors élémentaire: pour parvenir à 100% de renouvelables à l'horizon 2050, avec quoi va-t-on remplacer les

77% de nucléaire ?

Sûrement pas avec des énergies intermittentes comme le vent et le soleil puisqu'elles devront être doublées obligatoirement d'une capacité de production thermique équivalente (charbon, gaz, fioul) pour palier les aléas du vent et du soleil et garantir de façon fiable et continue la fourniture de l'électricité. Pour remplacer le nucléaire, il ne reste plus – en l'état actuel de notre science et de nos technologies- que le thermique. Nos voisins Allemands qui ont démantelé 80% de leur parc nucléaire ont dû recourir aux centrales à charbon, au lignite précisément, le charbon le plus sale de tous, très abondant Outre-Rhin, facile à extraire dans les mines à ciel ouvert et très bon marché. Pour satisfaire leurs besoins actuels ils sont contraints de construire 23 centrales thermiques en dépit de leurs 25.000 éoliennes qui défigurent leur pays et qui peinent à fournir 9% de leur électricité. C'est ainsi que nos voisins qui devaient être les meilleurs élèves de la classe verte en Europe ont décroché le bonnet d'âne et sont devenus les plus grands pollueurs, derrière les Etats-Unis, la Chine et l'Inde.

Comment les pays pollueurs vont-ils alors procéder pour faire bonne figure à la COP21 ?

De tout cela, on n'en parle évidemment pas, ni à la télévision, ni dans la presse en général. Au contraire, on nous alarme avec un réchauffement climatique qui va nous tuer à petit feu si rien n'est entrepris pour limiter les émissions de dioxyde de carbone. Il est certes important de s'inquiéter de l'action de l'homme sur son environnement, même si des scientifiques pensent que le réchauffement climatique n'est pas d'origine anthropique, arguant que la planète a connu naturellement au cours de son histoire des périodes de chaleur et de froid extrême.

Quoiqu'il en soit, le propos n'est pas de discuter de la part de responsabilité de l'homme dans le réchauffement de la planète. Il consiste seulement à dire qu'on ne règle rien avec des mensonges, car c'est mentir au public que d'affirmer que les éoliennes et les panneaux photovoltaïques réduiront nos émissions de CO2. Si les « pays éoliens » comme l'Allemagne et le Danemark sont les mauvais élèves de l'Europe, incapables de tenir leurs engagements de réduction du CO2, que dire de la Chine responsable de 27% des émissions mondiales de gaz à effet de serre ?

On nous laisse croire, comme on a pu l'entendre sur France3, de la bouche d'un responsable du GIEC, qu'elle va remplacer le fossile par les « énergies vertes », éolien et solaire, alors qu'elle dispose sous ses pieds d'énormes quantités de charbon, facile à extraire, peu coûteux, et dont elle n'est pas prête de se passer pour faire plaisir aux pays riches. Quant au pétrole, la Chine a produit en 2015, 214,6 millions de tonnes soit 4,34 millions de barils/jour, en hausse de 18% depuis 2005. Elle est le 4ème producteur mondial qui a progressé de 54% en 20 ans. L'EIA (Energy Information Administration) prévoit que cette production restera à ce niveau jusqu'en 2020, puis passera à 5,6 Mb/j en 2040. (source Wikipédia). Les EnR représentent 20,7% de l'électricité chinoise, mais avec 16,9% d'hydraulique pour 2,6% d'éolien, 0,3% de solaire et 0,9% de biomasse.

Qui peut croire sérieusement que la Chine va remplacer ses énergies fossiles par des moulins à vent et des cellules au silicium ?

On n'est décidément pas avare de mensonges dans cette période où il est fort utile de capter des voix électorales en rassemblant le bon peuple autour de l'intérêt planétaire ou autres circonstances du moment.

Le géant asiatique dont l'économie repose à 75% sur le charbon s'est engagé à réduire ses émissions de CO2 de 180 millions de tonnes par an, soit moins de 2% de ses rejets qui s'élèvent à 9.97 milliards de tonnes en 2015. La Chine le fera en remplaçant quelques centrales thermiques anciennes, dont certaines de conception soviétique datent de 1946, par des centrales nucléaires. Les Chinois continueront cependant à turbiner essentiellement au charbon, à fabriquer des éoliennes et des panneaux photovoltaïques dont ils n'ont pas besoin (en 2014 la Chine a produit plus de la moitié des panneaux photovoltaïques fabriqués dans le monde et a exporté 99% de sa production) mais qui donneront du travail aux ouvriers chinois et trouveront preneurs sur le marché européen pour le plus grand bonheur des illuminés verts, écolos angoissés, financiers et affairistes de tous bords. Les accords récents de la Chine avec le Royaume-Uni ainsi que les accords avec la France prévoient à l'horizon 2050 la construction de réacteurs nucléaires chinois pour le marché européen.

L'avenir énergétique de la France

Il semble tout tracé comme le confirment les propos livrés par [Ségolène Royal](#) au magazine Usine Nouvelle en Janvier 2015 ou ceux plus récents de Jean-Bernard Lévy fraîchement nommé à la tête d'EDF. C'est ainsi qu'à la maison EDF (dont l'état français, rappelons-le, est actionnaire à plus de 80%) le nouveau locataire déclarait qu'on ne fermera aucune centrale nucléaire mais qu'on prolongera leur durée de vie de 30 à 60 ans pour un investissement de plus de 50 milliards d'euros. J.B.Lévy a également annoncé que la France engagera la construction d'un nouveau parc de réacteurs nucléaires pour un investissement qui devrait atteindre 200 milliards d'euros en 2050.

«À partir de 2028, 2030, (...) nous allons commencer à installer en France des EPR nouveau modèle.(...) Et puis en 2050, 2055, on n'aura plus de réacteurs de la génération actuelle. On aura les EPR NM nouveau modèle, on en aura 30, 35 ou 40. On en aura plusieurs dizaines qui seront le produit de remplacement du parc actuel.»

Que sont donc devenus ces 100% d'énergie renouvelable dont L'ADEME, le SER et nombre de médias serviles nous rebattent chaque jour les oreilles ?

Que sont donc devenues ces vertueuses énergies vertes destinées à sauver la planète alors que le patron d'EDF, ses collaborateurs et les politiques se préparent à installer la France dans le nucléaire longue durée ?

Derrière les enjeux financiers de l'énergie, n'oublions pas que se trouve la même confrérie qui a entre les mains les intérêts multiples du vent, du soleil, du charbon, du gaz, du pétrole et du nucléaire. Ce sont les mêmes acteurs sur le marché des énergies: Areva, GDF-Suez (Engie ça fait aujourd'hui plus écolo), EDF, Total, General Electric, Sofiproteol, Siemens, Alstom....

Que faut-il penser, alors que l'ADEME, le SER, la Ministre de l'Ecologie elle-même, des responsables politiques et autres décideurs tiennent des discours contradictoires concernant la réduction du nucléaire et le développement des énergies renouvelables ?

Que faut-il penser, alors que nous retrouvons au sein de l'ADEME et du SER les mêmes personnes qui annoncent le déploiement des EnR et qui s'activent également pour le développement du nucléaire ?



Le Grand Cirque de Paris, avant tout spéculatif, est un enfumage pour rassembler le bon peuple autour de l'intérêt planétaire et permettre aux grands de ce monde de poursuivre leur business tout en se remplissant les poches.

Les Français un tant soit peu réfléchis ont compris que nous sommes bien roulés dans la farine par des bonimenteurs pour qui les intérêts politiques et financiers ont priorité sur la sauvegarde du Monde.

Et pourtant, chacun doit être conscient que notre Terre est fragile, que cette fragilité soit le fait des actions de l'homme ou de l'évolution naturelle de la planète. Toujours est-il que la limitation des rejets de CO₂ n'est pas inutile ne serait-ce que pour éviter de porter un masque à particules fines comme les habitants des provinces chinoises du Henan, du Hubei, ou du Sichuan, et de rester cloîtrés dans nos appartements lors des pics de pollution.

Le nucléaire qui ne rejette pas de CO₂, hormis de la vapeur d'eau, n'est peut-être pas la panacée compte tenu des risques qui lui sont liés. Les éoliennes et le photovoltaïque couplés nécessairement au thermique vont cogénérer du CO₂. D'un côté un risque hypothétique et de l'autre un risque quasi certain à court terme.

Mais le propos n'est pas d'opposer nucléaire et renouvelables. Il consiste à dire qu'un pays doit être cohérent dans ses choix énergétiques. Ce qui n'est pas le cas pour la France.

Ce ne sont pourtant pas des mensonges et de fausses solutions qui réduiront les émissions de dioxyde de carbone. La pollution en France, rappelons-le, est liée aux rejets de l'industrie et aux transports et pas à notre production d'électricité non carbonée à plus de 90%. Les énergies éolienne et photovoltaïque étroitement dépendantes du thermique sont une vraie poudre de perlimpinpin bien plus nocive qu'elle ne paraît. Agir pour la planète, c'est agir sur les « véritables terrains polluants », en attaquant le mal à la racine, en supprimant entre autre les fameux « certificats carbone » que les promoteurs éoliens vendent aux industriels pollueurs pour leur permettre de continuer à rejeter du CO₂ au-delà de ce qui leur est permis.

Politiciens et affairistes doivent cesser de jouer les bons samaritains et faire croire, pour leurs seuls intérêts personnels, que les énergies éolienne et photovoltaïque sont l'avenir du monde.

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp, 1er décembre 2015



Les barrages hydroélectriques en France fournissent à la demande entre 12% et 15% de l'électricité nationale.

Les énergies éolienne et photovoltaïque ne sont pas des **énergies renouvelables** contrairement à l'hydraulique. Ce sont des **énergies intermittentes** car elles ne sont ni continues, ni fiables. L'eau d'un barrage peut-être stockée et l'électricité produite disponible à la demande alors que le vent et le soleil ne se commandent pas. L'électricité éolienne et photovoltaïque ne peut pas être stockée et n'est pas toujours disponible quand on en a besoin. Si la France disposait d'autant de retenues d'eau que la Norvège ou la Suède, elle pourrait réduire considérablement le nucléaire dans le mix électrique (la Suède a 50% d'hydraulique et presque autant de nucléaire). Il est donc mensonger de faire croire à un avenir fondé, en France, sur des énergies renouvelables et qui plus est, de 100%. On aura bien compris que les vertus du vent et du soleil pour la production d'électricité ne sont que de la poudre aux yeux pour séduire un public naïf.



LE MENSONGE DE LA COP21

« L'électricité produite en France n'émet pas de CO2.

S'amuser à dire qu'avec des éoliennes et des panneaux solaires on va réduire notre bilan en CO2, est un mensonge.

Quand on l'analyse, en réalité, ça en produit plus que ça en économise.

C'est un mensonge, mais les industriels s'en servent. Vous ouvrez la radio, la télé... il faut la fermer tout de suite, c'est de la COP21, c'est de la politique, ce n'est pas de la science, de l'énergie... c'est de la

communication.

Et derrière cette communication, je crains que ce ne soit de l'électoralisme pour accaparer les voix des Verts. C'est lamentable. » (Jean-Louis Butré)

L'ILLUSION D'UNE ÉLECTRICITÉ 100% RENOUVELABLE

LE MONDE ECONOMIE | 02.12.2015 | Par Sébastien Balibar,

Physicien au département de physique de l'Ecole Normale Supérieure

Accepteriez-vous qu'on installe 50 000 éoliennes géantes donc, en moyenne, une tous les 2 kilomètres sur la moitié de la France ? Et un rideau d'autres éoliennes le long de tout le littoral nord et ouest ? Et des panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures, terrasses et champs en friche ? Ou que l'électricité ne soit pas disponible 24 h sur 24 ? Non ? Voilà pourtant ce que l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) envisage pour 2050 dans son rapport « Un mix électrique 100% renouvelable ? », publié le 22 octobre. L'Ademe a beau indiquer qu'il s'agit d'un exercice de calcul, nombreux sont ceux qui l'ont déjà pris pour une proposition de scénario réaliste. Quelques chiffres suffisent pourtant à démontrer le contraire. Quel est le contexte ? C'est évidemment celui des négociations internationales sur le climat et de la nécessité de « décarboner l'énergie » en se débarrassant des combustibles fossiles. Pourtant, l'électricité française est déjà décarbonée puisqu'elle est issue pour 3% seulement de combustibles fossiles, le reste provenant des centrales nucléaires (77%) et les barrages hydroélectriques (12%). Il doit donc y avoir, à l'origine de ce rapport, une autre motivation.

Plus de besoins en 2050

Au départ de son calcul, l'Ademe émet l'hypothèse pour le moins contestable que la production d'électricité en France pourrait diminuer. Pour le justifier, elle ignore volontairement que l'électricité ne représente que le quart de l'énergie consommée en France : la majeure partie est du pétrole et du gaz brûlés dans l'habitat (logements et lieux de travail), les

transports (voitures , camions, etc.) et l'industrie .

Il faudra bien remplacer, en effet, une grande partie de cette énergie fossile par de l'électricité propre. À moins d'ignorer le changement climatique, ce n'est pas moins d'électricité qu'il nous faudra produire en 2050, c'est beaucoup plus, avec des bâtiments mieux isolés, de très nombreux véhicules électriques, et probablement 10 millions d'habitants en plus. Le projet Négatep de l'association Sauvons le climat propose raisonnablement d'augmenter la production française d'électricité à 840 TWh par an en 2050. Dans son « cas de référence », l'Ademe prévoit une réduction à 482 TWh au lieu de 550 aujourd'hui. Et quelles sont ces sources d'énergie « renouvelable » dont l'Ademe parle ?

Il y en a trois principales: les barrages hydroélectriques, les éoliennes et le photovoltaïque. La production hydroélectrique est stable, et même adaptable en fonction de la demande. Elle est particulièrement utile pour amortir le pic de consommation du début de soirée, ou lorsque le vent s'arrête ou que le soleil se cache.

En effet, même si l'éolien et le photovoltaïque ne représentent aujourd'hui que 3% de la production totale, leur intermittence suffit à introduire des fluctuations qu'il faut compenser . Les éoliennes s'arrêtent si le vent ne dépasse pas 10 à 20 km/h, et il faut les arrêter au-delà de 90 km/h. Une éolienne de 125 mètres de haut fournit une puissance de 3 mégawatts dans des conditions idéales, mais cinq fois moins en moyenne. Même à l'échelle de toute l'Europe, la production éolienne ne cesse de fluctuer. Ajouter des panneaux photovoltaïques qui ne produisent rien la nuit ne résout pas le problème.

Les énergies intermittentes

Or les renouvelables que l'Ademe envisage d'installer partout sont précisément ces énergies intermittentes, l'éolien et le photovoltaïque. Nos voisins allemands ont peu de barrages. Lorsque leurs 13 % d'énergies intermittentes les abandonnent, ils importent l'électricité des centrales nucléaires françaises et font turbiner les barrages suisses, et comme cela ne suffit pas, ils doivent allumer les nouvelles centrales thermiques qu'ils ont construites à cause de l'intermittence de leurs éoliennes et qui brûlent du charbon, ou pire ce « lignite » particulièrement polluant dont ils sont les premiers producteurs au monde. Et voilà pourquoi, tant qu'on ne saura pas stocker l'électricité en quantités suffisantes, les Allemands continueront d'émettre presque deux fois plus de CO2 que les Français.

Dans la suite de son calcul, l'Ademe tire aux limites extrêmes qu'on peut imaginer les paramètres que sont les rendements, les capacités du réseau, les fluctuations météorologiques, le pilotage de la consommation, les coûts et l'acceptabilité. Par exemple, elle considère que le rendement des éoliennes pourrait être amélioré de 50 % en 2050. Et que les coûts des renouvelables pourraient être divisés par 2, 3 ou même 5 pour aboutir néanmoins... à un doublement du prix de l'électricité. Quant aux fluctuations météorologiques, imaginons une semaine d'hiver particulièrement froide. La France aurait besoin, le soir, d'une puissance d'au moins 100 GW. Sans vent ni soleil, donc avec une chute de 70 % de la production d'électricité (dans le scénario de l'Ademe), comment éviter un black-out qui s'étendrait à toute une Europe soumise depuis plusieurs jours aux mêmes conditions météorologiques ?

L'Ademe envisage de doubler notre capacité de stockage électrique, alors qu'il n'y a plus de place pour de nouveaux barrages. Même en y ajoutant un développement considérable de la méthanation de la biomasse, l'Ademe ne prévoit que 36 GW à déstocker en cas de besoin. Le risque de black-out serait considérable ! À force de tirer les paramètres bien au-delà du raisonnable, l'Ademe finit par démontrer... le contraire de ce qu'elle prétend : 100% d'électricité renouvelable, c'est impossible.

Mais alors, à quoi bon cet exercice ? À la lecture de ce rapport, on réalise que l'Ademe ne prononce jamais le mot «nucléaire», comme si la véritable motivation était d'en justifier l'abandon. Si tel est bien le cas, elle ne m'a pas convaincu.

Sébastien Balibar est l'auteur de "Climat : y voir clair pour agir ", Edition Le Pommier.

[Cliquez ici pour accéder à cet article du Monde Economie.](#)

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET REJETS DE CO2

L'Allemagne émet 18 fois plus de CO2 que la France

Voici les émissions de CO2 en 2015, liées directement au réchauffement climatique en Allemagne et en France.

(Cons. Energie en millions de tonnes équivalent pétrole - Prod. électricité en TWh - Emissions CO₂ : millions de tonnes)

	Consommation brute d'énergie	Emissions de CO ₂ Total secteur Energie	Production d'électricité	Emissions de CO ₂ Electricité seule
Allemagne	314	744	614	350
France	250	310	540	19

« En Allemagne, le secteur électrique a émis 350 millions de tonnes de CO₂ pour une production d'électricité de 614 TéraWatts-heure. La production d'électricité est responsable de 47% des émissions de gaz carbonique du secteur énergétique (350 Mt / 744 Mt x 100). »

« En France, le secteur électrique a émis 19 millions de tonnes de CO₂ pour une production d'électricité de 540 TéraWatts-heure. La production d'électricité en France a un impact très faible sur les émissions de gaz carbonique du secteur énergétique. Elle est responsable de seulement 6% des émissions de CO₂ du secteur de l'Energie (19 Mt / 310 Mt x 100). »

« Vis-à-vis du réchauffement climatique, il existe une différence fondamentale entre les secteurs énergétiques français et allemand.

Le secteur énergétique allemand est beaucoup plus polluant que le secteur énergétique français car il émet deux fois plus de CO₂ (744 Mt. contre 310 Mt.). Cette différence provient essentiellement du secteur électrique. »

L'Allemagne émet par Kilowatt-heure d'électricité produite 18 fois plus de CO₂ que la France (350 Mt / 19 Mt).

Source « Lettre Géopolitique de l'Electricité » n°57 du 30-11- 2015 »

À consulter absolument pour comprendre que les bonimenteurs roulent le public dans la farine.

<http://www.geopolitique-electricite.fr/documents/ene-153.pdf>

PETIT TOUR D'HORIZON SUR LES ÉMISSIONS DE CO₂

Emissions de CO₂ en milliards de tonnes par an (données 2015)

Emissions mondiales : 36,1 milliards de tonnes (36 100 millions de tonnes)

Chine : 9,97 milliards de tonnes (9977 millions de tonnes)

Etats-Unis : 5,23 milliards de tonnes (5230 millions de tonnes)

Inde : 2,4 milliards de tonnes (2400 millions de tonnes)

Russie : 1,8 milliards de tonnes (1800 millions de tonnes)

Union Européenne : 3,5 milliards de tonnes (3500 millions de tonnes)

France : 0,31 milliard de tonnes (310 millions de tonnes)

La France rejette 30 fois moins de CO₂ que la Chine et 10 fois moins que l'Union Européenne.

Les émissions chinoises sont liées à la consommation de charbon (7,2 milliards de tonnes de CO₂ en 2013), suivie par celles du pétrole (1,3 milliard) et par la production de ciment qui génère beaucoup de dioxyde de carbone (1,2 milliard).

En France, les émissions sont principalement liées à l'industrie, aux transports, à l'agriculture et au bâtiment. Le secteur des transports est responsable à lui seul de 27% des émissions nationales de CO₂, le transport routier représentant 92% des émissions de ce secteur.

La production électrique en France est très peu polluante avec 19 millions de tonnes de CO₂, soit 6,1% de la totalité des émissions nationales du secteur de l'énergie : une molécule d'eau dans l'océan des émissions européennes et mondiales.

« Avec des émissions de gaz à effet de serre équivalant à 19 millions de tonnes de CO₂, l'électricité française possède une empreinte carbone parmi les plus faibles d'Europe et du monde. » (Source RTE, 2015)

Rappelons que la part de thermique dans la production électrique (6,2% de charbon-gaz-fioul au bilan 2015) est extrêmement faible comparativement aux autres pays mais incontournable pour réguler les fluctuations du vent et les aléas du soleil. C'est pourquoi la France produit une des électricités les plus propres du monde.

Pourquoi donc vouloir rendre propre ce qui l'est déjà ? Et polluer davantage avec l'augmentation des parcs éoliens et photovoltaïques qu'il faudra coupler nécessairement au charbon et au gaz ?

Un rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie, dévoile que les températures pourraient augmenter jusqu'à 3,4 °C d'ici à 2030 si la consommation énergétique se poursuit comme actuellement. Or, en France la question du CO2 est de loin - contrairement à la Chine ou à l'Allemagne pour qui le développement repose sur le fossile - une question d'économie d'énergie. (isolation du bâtiment, chauffage, transports etc..) et pas de déploiement du solaire ou de l'éolien qui ne feront économiser rien du tout et qui, au contraire, inciteront à une plus grande consommation du fait d'une surproduction d'électricité "verte" qu'il faudra bien écouler.

Même la Cour des Comptes critique le déroulement de la Transition énergétique et la stratégie de lutte contre les GES. *«Des mesures foisonnantes, mais guère évaluées et sans grande cohérence»*, tel est l'avis du président de la Cour des Comptes française, Didier Migaud, à l'occasion du rapport *«Mise en œuvre du paquet Energie Climat»*. La Cour des Comptes estime qu'en favorisant le développement des renouvelables, la France a créé *«des situations de rente, voire de véritables bulles financières (...) toujours financées par le consommateur ou le contribuable.»* Elle ajoute que *«dans une économie peu carbonée, la principale source de réduction des émissions se trouve dans les économies d'énergie. (...) Le modèle de consommation, plus que le système de production, tel est bien, en définitive, ce qu'il conviendrait de modifier.»* (Source: Cour des Comptes et Lettre géopolitique de l'électricité n°57 du 31 novembre 2015)

Or, le battage médiatique du moment sur les EnR est volontairement trompeur.

Trompeur parce que la production d'électricité en France n'émet quasiment pas de CO2.

Trompeur parce que l'énergie issue du vent et du soleil ne joue aucun rôle dans la réduction des rejets qui proviennent d'autres secteurs que celui de l'électricité.

Trompeur parce qu'on laisse entendre à grands renforts de boniments, de mensonges, d'images chocs, d'émissions télévisées et articles de presse bien ciblés que les EnR sont la panacée dans la lutte pour le climat.

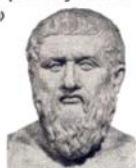
Trompeur parce que, en France, la véritable réponse au réchauffement climatique est dans les économies d'énergie et la réduction des GES dans les secteurs polluants. Mais les vraies questions sont occultées et on n'en parle guère ou pas du tout, et surtout pas aux heures de grande écoute dans les journaux du soir qui étalent en arrière plan des images d'éoliennes miracles et de panneaux photovoltaïques.

Les médias, journaux télévisés en tête, à la solde du politique et des grands groupes financiers trompent le public sur la réalité du réchauffement climatique qu'on ne résoudra pas, bien au contraire, avec des moulins à vent et des cellules photovoltaïques. Le bon peuple est avant toute chose celui qui ne doit pas trop réfléchir. Quant aux journalistes et autres présentateurs, on peut comprendre qu'ils ne doivent pas déplaire à leur direction pour conserver leur job...

Ce défaut d'information sur les véritables solutions n'est rien d'autre que de la désinformation. Les mensonges et discours de charlatans des responsables politiques et autres décideurs servent avant tout la grande cause de l'argent et des intérêts particuliers, pas celle du climat.

*« La perversion de la cité
commence par la fraude
des mots. »*

Platon



**TOUS LES JOURS
JE LAVE MON CERVEAU
AVEC LA TELE**



On terminera ce propos par quelques réflexions de spécialistes sur la question énergétique :

« Depuis 2000 l'accroissement des émissions chinoises est d'environ 600 millions de Tonnes par an (+ 4,2%) Rien qu'en Inde, l'accroissement annuel est de + 5,1%.

On peut en conclure que :

- La totalité des émissions françaises de CO2 ne représente que 12 jours de production chinoise, 23 jours de production américaine et 6 jours de production groupée « Inde-Chine-USA »

-La production française annuelle ne représente que la moitié de l'accroissement annuel de la Chine.

-Une réduction de 40% de nos émissions (pour un coût qui se chiffrera en dizaines de milliards d'euros) ne représentera que 5 jours de production chinoise et ne compensera qu'à peine deux mois d'accroissement des émissions chinoises.

Cela revient à interdire de cracher par terre en cas d'inondation.» Jacky Ruste, Ingénieur en physique, cadre EDF, Professeur de physique à l'Université de Marne-la-Vallée

« Les deux usages dominants du charbon dans le monde sont la production d'acier (le charbon sert à réduire les oxydes de fer que l'on trouve dans le minerai) et surtout la production d'électricité. La conséquence de ce recours au charbon pour produire

40% de l'électricité mondiale est que les émissions de CO2 issues des seules centrales électriques à charbon représentent plus que ce qui sort de tous les pots d'échappement du monde.» Jean-Marc Jancovici, Ingénieur conseil en Énergie Climat

« Il n'existe aucune justification économique et écologique à l'éolien. En fonctionnant seules, les centrales à gaz les plus efficaces émettent moins de dioxyde de carbone que l'éolien couplé au gaz. Sans compter qu'avec l'éolien, les consommateurs payent deux fois : pour l'énergie renouvelable, et pour les combustibles fossiles qu'ils continuent à consommer.» CIVITAS, Institute for the Study of Civil Society, 6 janvier 2011

« En France, désormais, 94% des émissions du secteur de l'énergie ne proviennent plus de l'électricité. Il est impératif de concentrer nos efforts financiers hors de ce secteur, en particulier en redéployant les énergies renouvelables dans les domaines non électriques (chaleur et transports). Remplacer une part du nucléaire par des renouvelables dans le secteur électrique est une perte de temps et d'argent pour la lutte pour le climat.» Lettre Géopolitique de l'Électricité n°57 du 30-11-2015

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp, décembre 2015

MIRACLE VERT AU COSTA RICA ?

Ou comment faire du neuf avec du vieux



Le lobby éolien veut encore une fois nous enfumer avec l'annonce choc du miracle costaricain: 100% d'électricité renouvelable sur fond d'éoliennes et de panneaux solaires. Qu'en est-il réellement ?

[Article extrait du Mont Champot, 02.12.2015](#)

L'évolution de la production d'électricité du Costa Rica ne manque pas d'intérêt. EDF et Observ'ER en ont publié une analyse.

Cette analyse indique que ses nombreux barrages et sa chaîne volcanique permettent au Costa Rica une hydro-électricité qui représente à elle seule 73% de la production totale et plus de 14% pour la géothermie.

Ces 2 sources d'énergie permettaient déjà au Costa Rica d'afficher un taux record de 98,3% d'énergies renouvelables en 2002 sans le moindre panneau photovoltaïque et avec la participation infime de quelques éoliennes.

Depuis 2002, le développement éolien, dont on sait que la production est par nature intermittente, s'est accompagné, sans surprise, d'un développement des énergies fossiles, faisant régulièrement tomber le pourcentage d'énergies renouvelables, de 98,3% en 2002 à 91,4% en 2012.

Parallèlement à ce développement d'énergies intermittentes, les fortes pluies récentes ont rempli les bassins bien au delà des anticipations, permettant d'afficher, depuis 75 jours un taux record de 100% d'énergies renouvelables. Selon « Le Monde », cela correspond également à 98,7% de production renouvelable entre janvier et octobre. Ce qui, malgré le concours des pluies exceptionnelles ne fait pas une bien grosse différence avec les 98,3% annuels de 2002.

L'annonce du miracle costaricain, bien opportune pour certains industriels à quelques jours de la COP 21, s'accompagne d'éoliennes animées sur Twitter ou d'image de panneaux solaires flambant neuf, sur fond de promesse d'une production entièrement renouvelable l'année prochaine. Mais c'est pourtant essentiellement un nouveau projet hydro-électrique qui fait naître cet espoir.

Avouons qu'il est des présentations susceptibles d'entretenir certains amalgames chez des esprits déjà formatés et enclins à confondre durable et intermittent. L'exemple du Costa Rica est d'ailleurs d'autant moins pertinent qu'on nous avoue, dans ce même article, que sa puissance électrique installée y est désormais de 2885MW pour une pointe de consommation maximum de 1632MW. Soit une puissance de 175% des besoins. Par comparaison, la France, avec un rapport de 130% entre la puissance installée et la consommation maximum est, de loin, le principal exportateur européen. (128GW pour 100GW de pic 2012)

D'où la question subsidiaire de savoir qui a financé le surcoût de la puissance intermittente, éolien/photovoltaïque dont la pertinence reste à démontrer au sein de ce parc déjà excédentaire. S'agit il des fonds verts des pays de l'annexe B du protocole de Kyoto qui alimentent les dépenses liées aux mécanismes de développement propre (MDP) des « pays en développement », s'agit il des impôts du peuple costaricain... ou bien d'un peu des deux ?

[Pour voir la source, cliquez ici.](#)



Le Costa Rica, petit état d'Amérique Centrale, assure 73% de ses besoins en électricité grâce à l'hydraulique et 14% grâce à la géothermie issue de sa chaîne volcanique. Dans ce petit pays d'à peine 4,8 millions d'habitants qui ne comporte aucune industrie majeure, la consommation est faible (moins de 10 TWh) et la production largement excédentaire par rapport aux besoins (175%). L'éolien qui représente 3% et le solaire 1,3% de la production costaricaine ne se justifient nullement d'autant plus que le potentiel hydraulique de ce pays n'est exploité qu'à 25% de ses capacités. On en revient donc à la question de savoir qui a financé les énergies intermittentes et pourquoi. On se doute aussi que les multinationales qui écument bien d'autres pays que ceux de la vieille Europe trouvent sur ces terres vierges et innocentes des marchés très juteux.



DU VENT ET... DU POGNON

L'éolien a produit 21 TéraWatts-heure en France en 2015, soit 3,9% de la production électrique totale ou encore 1% de toute notre consommation d'énergie (RTE, bilan énergétique 2015). Une production dérisoire pour près de 6000 machines, avec des conséquences environnementales et économiques catastrophiques. Les pays qui ont déployé l'éolien (Danemark, Allemagne, Espagne) n'ont pas réduit leurs émissions de gaz à effet de serre mais les ont au contraire augmentées. Faut-il rappeler que l'Allemagne rejette 18 fois plus de CO₂ que la France pour la production d'électricité, qu'elle est le pays le plus pollueur d'Europe et que ces 25 000 éoliennes ont peiné à fournir 9% de leur électricité ? Faut-il rappeler que nos voisins sont contraints de mettre en service 23 nouvelles centrales au charbon (le lignite, le plus polluant de tous) ?

Au nom de quoi s'acharne-t-on alors à développer une énergie si peu efficace quand les économies d'énergie comme l'isolation du bâtiment ne dilapideraient pas l'argent public, créeraient des emplois durables, ne ponctionneraient pas le consommateur, feraient baisser la consommation d'énergie et bien évidemment la note d'électricité et les rejets de gaz à effet de serre ?

Au nom de quoi s'acharne-t-on à développer l'éolien qui aggrave les émissions de CO₂, n'apporte aucune amélioration de la balance commerciale (les machines sont importées d'Allemagne, Danemark et Chine) et obligera à recourir aux énergies fossiles destinées à maintenir ce grand malade sous assistance médicale permanente ?

Au nom de quoi ? Au nom d'intérêts financiers et politiques puisque cette énergie est développée contre toute logique économique et écologique.

Dans les communes d'implantation, l'état français a trouvé un moyen efficace pour convaincre les maires: fermer le robinet des subventions.

Ainsi, pour amener de l'argent aux communes, des maires se laissent bernier par des démarcheurs éoliens spécialisés dans le Tour de France des pigeons à plumer.

Mais céder à l'illusion de l'argent c'est cautionner un système pervers, spécialement instauré pour vaincre les réticences. Céder à ces tentations, c'est accepter la décadence de nos institutions. Certains maires -et il en existe fort heureusement- refusent ce genre de cuisine, préférant être à la hauteur de leur charge et honorer leur écharpe.

C'est ainsi que 11 maires de communes du Sud-Essonne (Angerville, Boissy-la-Rivière, Etampes, La Forêt-Sainte-Croix, Guillerival, Marolles-en-Beauce, Méréville, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière et Saclas) se sont ligüés pour faire front à l'implantation de machines géantes sur leurs territoires. Cet exemple n'est pas isolé car de plus en plus de maires et de personnalités politiques intègres (à droite comme à gauche) ont compris les enjeux et repoussent ces marchés de dupes.



Des démarcheurs spécialisés dans le Tour de France des pigeons à plumer

«**Pas de l'écologie mais une histoire de fric.**» : c'est ainsi que Laurent Gesbert, maire SE de Royaucourt dans l'Oise, résumait en mars 2015, le refus d'installer 14 éoliennes sur sa commune.

On ne peut que saluer l'honnêteté morale de cet élu et de son conseil municipal qui font honneur à leur fonction.

N'oublions pas, en effet, que l'argent engrangé par les promoteurs éoliens, et dont une faible partie sert d'aumône aux communes, provient de la poche de tous les ménages français ponctionnés sur leur facture d'électricité. Que dire aussi des aides d'état sur fonds publics et autres subventions généreusement distribuées aux promoteurs éoliens ? Que dire aussi des sommes colossales gaspillées dans le renforcement ou la mise en service de réseaux pour acheminer une électricité éolienne disséminée sur tout le territoire: c'est autant d'argent puisé dans le porte-monnaie des contribuables et qui manque dans les ressources des communes.

Il est évident que si les populations étaient vraiment informées, que si elles n'étaient pas sciemment trompées -souvent par les édiles eux-mêmes- l'éolien ne gangrènerait pas le pays et tout le monde y gagnerait: électricité moins coûteuse, désastre écologique et sanitaire évité, argent public économisé et communes décemment subventionnées...

Seule une prise de conscience massive des populations peut infléchir les responsables politiques et les obliger à revoir leur copie. Encore faudrait-il que les médias fassent preuve d'honnêteté intellectuelle et se montrent à la hauteur de leurs responsabilités. Ce qui n'est pas toujours le cas en France, loin s'en faut.

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp, 10 décembre 2015



Un monde sans éoliennes, sans nucléaire et sans charbon

« La Révolution Énergétique se produira un jour comme d'autres révolutions : c'est inscrit dans l'Histoire.

Mais personne ne sait à quelle époque elle viendra.

L'humanité sera-t-elle pour autant sauvée de ses maux ?

L'Histoire nous apprend que, quels que soient les progrès techniques, l'obscurantisme et la cupidité des hommes trouvent toujours leur chemin. »

LE VENT TRANSPORTE L'ÉPIDÉMIE DANS LE DÉPARTEMENT

L'alerte vient d'être lancée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui demande au Préfet de l'Aude un moratoire sur l'implantation d'éoliennes industrielles dans le département.

On peut y lire notamment :

« Aujourd'hui, il est devenu parfaitement déraisonnable d'accepter la multiplication de nouveaux projets en vue d'atteindre des objectifs de

production tout aussi déraisonnables et inscrits dans des schémas privilégiant les enjeux économiques avant tout.

Le département de l'Aude satisfait déjà et même dépasse la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie visée à l'échelle nationale pour l'horizon 2020. En effet, plus de 30 % de la fourniture en énergie sont désormais d'origine renouvelable. Sans aménagement supplémentaire et en respectant les objectifs de réduction de la consommation d'énergie finale, l'Aude respectera aussi l'engagement national de 45% d'énergie renouvelable pour sa consommation finale d'énergie. Cependant, hors de toute planification et concertation cohérentes, l'Aude se voit assigner un nouvel objectif pour 2020, à savoir le triplement de ses installations éoliennes. »

Oui, vous avez bien lu : « le triplement des installations éoliennes ». Vous imaginez le paysage !...

Pourtant l'objectif 2020 pour l'Aude est en effet très largement dépassé puisque le département, à lui seul, dispose de 59% de la puissance éolienne installée pour toute la région Languedoc-Roussillon (données RTE de Juin 2013). Cette puissance éolienne installée est effectivement de 475 Mégawatts pour la région Languedoc-Roussillon dont 280 Mégawatts pour le seul département de l'Aude, soit exactement 58,94%.

En multipliant par 3 les installations d'éoliennes, le département de l'Aude deviendra plus qu'un "gisement de vent", un véritable "gisement aurifère". On ne s'étonne plus que des sociétés éoliennes accourent dans l'Aude pour la part de gâteau, aucunement préoccupées par le dépassement d'objectif ou les impacts environnementaux. La rentabilité d'abord !.. Et, après moi le déluge !...

En 6 mois à peine, dans l'Aude, pas moins de 23 permis de construire ont été déposés par les sociétés éoliennes. L'épidémie n'est toujours pas enrayerée. Les Hautes Autorités du département vont-elles enfin ouvrir les yeux et réagir ?...



Contre le projet Valeco

Extrait de La Dépêche du Midi du 25/01/2016

L'association «Les amis de Saint Sernin», met en garde contre «ces sociétés spéculatives qui tablent sur la naïveté, voire la connivence des maires pour arriver à leurs fins sans autre souci que celui de leur seul propre intérêt.»

Éoliennes : la population de Tourreilles dit non et s'affiche



Une série de panneaux tendant à mobiliser l'opinion publique contre la reprise du projet d'implantation d'éoliennes par la société Valeco sur la colline de Saint-Pierre- le- Clair, dans les communes de Bourrière et Tourreilles, a fleuri aux endroits stratégiques où la circulation est importante, dans la nuit de vendredi à samedi. Elles ont disparu aussi rapidement mais les automobilistes ont eu le temps de lire les panneaux «Tourreilles dit non», déclinés en sept appréciations : «Trop haut», «Trop près», «Trop de massacres», «Trop destructeur», «Trop dangereux»... Cette initiative illustre la forte mobilisation de la population de Tourreilles, dont 101 personnes sur 140 ont signé une pétition affirmant leur désaccord. Dans un courrier adressé au maire de Bourrière, Francis Lesort, président de

l'association «Les amis de Saint Sernin», le met en garde contre «ces sociétés spéculatives qui tablent sur la naïveté, voire la connivence des maires pour arriver à leurs fins sans autre souci que celui de leur seul propre intérêt».

La Dépêche du Midi



Des projets cahotiques veulent imposer plus de 300 éoliennes

Extrait de La Dépêche du Midi du 01/04/2016

Mercredi 23 mars, à Saint-Ferriol, les associations locales telles que Le Cri du vent, les Amis de Saint-Sernin, les Hurles vents, Avenir d'Alet, Aire, Transparence, Aval et TNE, se sont réunies pour faire le point sur les différents projets éoliens et photovoltaïques. «L'Aude fournit 60 % d'électricité renouvelable au niveau de la région Languedoc Roussillon, elle dépasse largement le quota prévu. Pourtant toujours plus de projets éoliens continuent à vouloir se développer sans concertation, sans plan cohérent d'aménagement du territoire, au gré des appétits des sociétés multinationales éoliennes se moquant bien du devenir environnemental, économique et social de notre ruralité». La TNE est venue présenter son action dans le Tarn où, comme dans l'Aude, des projets chaotiques veulent imposer plus de 300 éoliennes: «L'idée étant d'unir nos forces pour nous opposer avec vigueur à tous ces projets.»

La Dépêche du Midi

Guerre des nerfs à Bouriège, près de Limoux Une situation explosive

Extrait de La Dépêche du Midi du 24/02/2017

Deux à trois fois par semaine, les gendarmes sont appelés à l'accès du parc éolien de la Bruyère (...).

Alors que les travaux de terrassements ont débuté, la tension est persistante entre les opposants et le porteur du projet, les vigiles et les ouvriers.

La société Valeco a lancé bulldozers et pelleteuses à l'assaut de la colline menant à la Croix de Sainte-Pierre où doivent être montées 6 éoliennes (...).

Valeco s'est assurée le soutien d'une société de gardiennage au profil musclé pour éviter des dégradations sur les machines. À chaque point du chantier, des hommes en gilet jaune, armés de caméras Go Pro, de bombes lacrymogènes, de radios et de chiens d'attaque muselés, interpellent sans ménagement tous les curieux, augmentant du même coup les risques d'escalade que la gendarmerie a pu contenir jusqu'à ce jour. Il n'empêche, la situation est explosive.

Franck Martin, représentant de Valeco explique : «*Nous sommes gênés par des agressions permanentes, ces gens-là sont capables de lancer des cocktails Molotov sur les engins. Ils sont arrêtés par les gendarmes, placés en garde à vue puis ils sont libres. Ils nous gênent. C'est un collectif qui les paie, ce sont des marginaux chargés de nous embêter.*» (1)

La Dépêche du Midi

1) Qui peut croire sérieusement qu'une Association peut recruter et payer des "hommes de mains" pour attaquer le chantier, bombes et couteaux à la ceinture ?

Le Figaro Magazine évoquait dans un article la "Guerre des villages". L'invasion de nos campagnes par des machines inutiles et ruineuses ne peut que soulever la désapprobation d'une large frange de la population, celle qui est informée et qui connaît les dessous nauséabonds de l'éolien. Il faut espérer que les mouvements de résistance à l'encontre de cette escroquerie intellectuelle et financière ne déboucheront pas sur des actes malheureux.

Guerre de position à Bouriège

Extrait de La Dépêche du Midi du 20/06/2017



Depuis 14 jours le convoi éolien de la société Valeco est bloqué sur la D52, entre la commune de Bourrière et le hameau de Saint Sernin. / Photo DDM RB

Les opposants bloquent le passage des camions transportant les éléments des éoliennes. Trop larges pour cette route étroite, les poids-lourds doivent empiéter sur une propriété privée pour rejoindre le parc de Saint Pierre le Clair. Le propriétaire de la parcelle et les opposants aux éoliennes, forts de leur droit, font bloc et maintiennent les positions.

«Après 14 jours de présence sur le bord de la route, aucune des deux parties n'envisage de céder un pouce de terrain. Les camions et les habitants continuent de se faire face sur ce petit bout de terre de la Haute Vallée. "C'est un combat de préservation que nous menons. Nous préservons ce qu'il nous reste, le tourisme, l'agriculture, contre l'industrialisation que l'on nous impose".»

Le Département refile la patate chaude à la préfecture

«Face à la fronde des riverains et opposants au projet éolien, le conseil départemental se défend de vouloir imposer quoi que ce soit aux habitants de Saint Sernin. (...) "Il est vrai que des agents sont allés sur place implanter des piquets sur la route, accompagnés par des gendarmes. Mais dans la mesure où il y a eu contestation du collectif, le président a considéré que nous étions dans une problématique qui relevait de l'ordre public et donc de la préfecture. (...)" L'État dira ce qu'il faut faire.»

Source : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/06/20/2596951-les-anti-eoliens-tiennent-bon.html>

Épreuve de force à Bourrière

Extrait de Médiapart, par Dominique Bourry, 02/07/2017

«Les riverains du petit hameau de Saint-Sernin, commune de Bourrière, dans l'Aude campent jour et nuit de part et d'autre du pont du Rec sur la départementale 52, pour empêcher un convoi éolien de «passer en force», au mépris des opposants, de la justice, et avec la complicité active des pouvoirs publics.»

Source : <https://blogs.mediapart.fr/dominique-bourry/blog/290617/lepreuve-de-force-bourieges-dans-laude>

UN VILLAGE À VENDRE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

MONTAGNE-FAYEL 80540 SOMME

Un article du 09/06/2017, par Jennifer Alberts

« Protestation contre 8 parcs de 58 éoliennes dans un rayon de 10 km »

Le village de Montagne-Fayel à vendre pour cause d'éoliennes



Ils veulent défendre leur qualité de vie et leur tranquillité. Les habitants de Montagne-Fayel dans la Somme, regroupés au sein de l'Association *SOS de nos campagnes 80*, ont décidé symboliquement de mettre leur village de 160 habitants en vente.

Ils entendent ainsi protester contre les projets de parcs éoliens envisagés dans le secteur : 8 parcs, soit 58 éoliennes devraient voir le jour dans les prochains mois dans un rayon de 10 km autour de la commune. Les dossiers sont actuellement en cours et des enquêtes publiques sont menées alors que 50 éoliennes sont déjà en fonction sur le secteur.

« Nous avons choisi de vivre et avons investi à la campagne pour son calme, sa nature, offrir un cadre de vie sain à nos enfants. L'invasion d'éoliennes dans notre département nous impose désormais de renoncer à ce choix de vie. », explique l'association.

Les adhérents de l'association dénoncent la pollution visuelle mais aussi le bruit que font les éoliennes. Ils estiment que la valeur de leur bien a également largement diminué et se sentent dépossédés de l'habitat dans lequel ils ont choisi de vivre.

« C'est pour cela que nous mettons le village en vente. Nous le vendons au promoteur d'éoliennes le plus offrant, comme le font les autorités. »

20 000 euros pour la commune

Jean-Marie Bachelet, lui, a une grande véranda, qui fait caisse de résonance.

« Il est impossible de se parler à un mètre de distance. »

Autour du village, les projets et les parcs éoliens se multiplient. 50 mâts, déjà implantés dans un rayon de 7 km autour de Montagne-Fayel, et une soixantaine en prévision.

Le maire, lui, ne comprend pas cette levée de boucliers : en 2018, sa commune percevra 20 000 euros grâce à son parc éolien.

[Pour voir la source ► france3-régions Hauts-de-France/Picardie/Somme](#)

Commentaire du Collectif Villerouge : 20 000 € pour la commune. Quelle affaire, en comparaison du désastre écologique et du drame humain. Comment l'argent peut-il à ce point faire perdre le sens des réalités !..

EXASPÉRATION DES HABITANTS DANS LE TARN

ALBINE 81240 HAUT-LANGUEDOC

Extrait de presse, *Le Journal d'ici*, 18/07/2106

« Il va y avoir des éoliennes partout. Elles ne servent à rien ! »

Eoliennes : manifestation dans le village

lundi 18 juillet 2016



Les opposants au projet éolien ont manifesté devant la mairie ce lundi matin. © JB

Ce lundi 18 au matin, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées sur l'avenue principale du village pour soutenir l'action des opposants au projet éolien (8 éoliennes) dont le chantier vient de démarrer, dans le but de le retarder. Et ils feront tout pour empêcher les éoliennes de sortir de terre.

Différentes associations étaient invitées à cette manifestation de soutien. Le but était d'interpeller le maire d'Albine, Philippe Barthès, qui est arrivé vers 10 heures pour "écouter" les revendications des opposants. Les gendarmes étaient présents.

«On s'est toujours foutu de notre gueule, déclare un habitant. On essaye de faire disparaître des gens qui vivent et travaillent dans la Montagne Noire. Nous on n'y fait pas du fric et c'est ça qui nous révolte ! Quand nous nous sommes installés là, c'était le choix de notre vie.»

«Si on laisse faire les politiques, on va détruire les territoires.» Ginette et Etienne, du Banquet, ajoutent : «Nous sommes solidaires avec les habitants d'Albine.(...) Il va y avoir des éoliennes partout. Elles ne servent à rien !...»

À CUXAC D'AUDE LA SOCIÉTÉ VALECO REVIENT À LA CHARGE

Bienvenue dans la dictature écologique *Info presse du 22 janvier 2015*

En 2010 un permis de construire de 7 éoliennes déposé par la société Valeco avait été refusé par le préfet. Gros soulagement pour les habitants, à l'époque. Mais voilà que le promoteur revient à la charge, avec cette fois l'autorisation de la Préfecture. L'affaire est trop juteuse pour que Valeco abandonne. L'avocat du Collectif, Maître Moreau, se dit déçu par la légèreté de l'examen, le juge n'ayant pas considéré certains éléments défavorables, notamment l'avis contraire de la Direction Régionale de l'Environnement.

« Nous ne sommes pas pris au sérieux, déclare une habitante, c'est politique. » Le collectif n'a pas encore décidé s'il ferait appel de ce jugement.

LE LANGUEDOC ET LA FRANCE ENTIÈRE SACCAGÉS

Va-t-on continuer à dévaster les paysages de France dans l'indifférence et au seul et unique motif du profit ?



Dans le Haut-Languedoc, collectifs et associations se forment pour interpeler les élus

DANS L'AUDE, DES MAIRES MONTENT AU CRÉNEAU

MONTJARDIN 11230 HAUTE VALÉE DE L'AUDE

Extrait de La Dépêche du Midi, Février 2015

«Comment se fait-il qu'un seul maire puisse prendre une décision qui va nuire à l'ensemble des communes...»

«Comment peuvent-ils annoncer si cyniquement du travail pour les entreprises locales...»



Les maires et adjoints du Chalabrais et Mirapicien, lors de la manifestation anti-éoliennes de Montjardin. PHOTO © D.R

«Les promoteurs sont bien optimistes en évoquant la production du parc de ces monstrueuses machines (150 m de haut) puisque l'on sait aujourd'hui que le rendement évoqué n'est que virtuel. Ils oublient aussi de préciser que la soi disant manne qui arriverait dans les caisses de la communauté est en fait payée par tous les consommateurs. Le prix de l'électricité va augmenter de 30% dans les prochaines années du fait du coût des énergies renouvelables. Comment encore peuvent-ils annoncer aussi cyniquement du travail pour les entreprises locales sans évoquer la perte de la valeur du patrimoine paysager qui sera complètement détruit pour ces constructions: amputations de nos forêts pour créer des pistes

d'accès aux sites, bétonnage des crêtes et perte de la valeur immobilière des habitations, handicap pour tous les prestataires de service développant des activités touristiques. Les propos basement mercantiles de la société Raz Energie séduisent le maire de Montjardin mais pas les adhérents de notre association qui restent vigilants. Comment se fait-il qu'un seul maire, celui de Montjardin, puisse prendre une décision qui va nuire à l'ensemble des communes de l'intercommunalité alors que sur le secteur du Chalabrais et du Mirapicien, 23 communes ont voté contre le schéma régional éolien »

Communiqué de l'Association "Le Cri du Vent"

Article de la Dépêche ► <http://www.lindependant.fr/2013/02/23/il-n-y-aura-pas-d-eoliennes-a-montjardin,1730361.php>

La commune de Montjardin compte 106 habitants (comme Villerouge-Termenès). Elle est située dans le canton de Quillan (11500) et entourée de nombreuses municipalités comme Villefort, Sonnac sur l'Hers, Montbel, Saint-Benoît... dans une région magnifique de la Haute Vallée de l'Aude qui tombe entre les mains de promoteurs avides. Plusieurs siècles après Simon de Montfort, une "Nouvelle Croisade" contre les populations a commencé, avec la complicité des politiques et le consentement d'élus égarés, aveuglés par une poignée d'euros.

DANS LA RÉGION OCCITANIE, UNE CATASTROPHE INNOMMABLE

Le collectif régional «Toutes nos Energies » combat notamment les projets audois.

Extrait de L'Indépendant du mercredi 7 juin 2017, par Véronique Durand

« Associations et collectifs se sont regroupés pour mutualiser leurs forces dans la région Occitanie. »



Le Collectif reprend à son compte l'assertion de Nicolas Hulot: «Au départ l'énergie éolienne est une bonne idée, aujourd'hui, c'est devenu une tragédie. L'écologiste (aujourd'hui ministre) déplorait publiquement les destructions massives des paysages et l'extraordinaire affaire financière qui permet aux promoteurs de se payer des budgets de

communication considérables.» souligne Michèle Solans. TNE estime que de nombreux habitants «ont atteint un seuil de saturation avec les éoliennes tant les projets se multiplient.» Le Collectif a saisi l'opportunité de la formation de la grande région pour rassembler 140 fédérations départementales, collectifs et associations de 9 départements de la région : Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales et Tarn.

«Ces citoyens qui vivent en milieu rural se sont réunis car ils œuvrent pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants et, à ce titre, sont opposés à l'invasion de l'industrie éolienne dans les espaces ruraux de la région Occitanie.», explique Philippe Gouze, président de l'APROMI et Co, Association de Protection du Minervois et des Corbières, qui a repris le flambeau de "Vent de Colère"

«Dans l'Aude 250 éoliennes défigurent les Corbières et la Montagne Noire. Dans l'Aveyron, le Levezou a été littéralement colonisé par l'industrie éolienne dans les espaces ruraux de la région Occitanie.», explique Jean Pougnet. (...)

«L'Ariège, la Lozère, le Lot, le Gard ont également uni leurs forces au niveau départemental contre cette industrialisation indésirable.»

Le collectif dénonce «des éoliennes coûteuses pour les contribuables. L'énergie produite part dans le réseau national et ne sert pas la commune concernée par le parc éolien.(...) C'est la seule industrie où toute la production est achetée d'avance à un prix garanti. (...) C'est un investissement rentable pour un promoteur, détaille Philippe Gouze, car il emprunte 80% des fonds à taux faible et récupère sa mise dans les 2 ans, ensuite il crée une multitude de petites sociétés et met la clef sous la porte au bout de 15/20 ans lorsque les éoliennes tournent moins et que le parc vieillit.»

DES COMMUNES DISENT NON AUX AÉROGÉNÉRATEURS

Les habitants des Plans, dans le Gard, disent non aux éoliennes

Un collectif s'est élevé contre un projet d'implantations d'éoliennes en cours depuis 2008 dans la commune gardoise. Dimanche, la population a voté par référendum. Le non l'a largement emporté.

Par Isabelle Bris | Publié le 03/11/2014 | 11:35, mis à jour le 30/07/2015 | 09:43



© F3 LR illustration

Sur les 152 votants, il y a eu 128 voix pour le non et seulement 23 pour le oui. Un score sans appel.

La société Vents d'Oc qui portait ce projet d'implantation d'éolienne depuis 6 ans se dit "très déçue" et parle de "campagne de désinformation" dans le village gardois. Elle a dû néanmoins retirer son projet.

Les habitants des Plans refusent à 84% l'implantation d'éoliennes.
Cette consultation locale faisait partie du programme du nouveau maire de la commune.

[Pour voir la vidéo de France3-régions, cliquez ici](#)

DEVANT L'AMPLEUR DU DÉSASTRE LA PROTESTATION MONTE DANS TOUS LES VILLAGES DE FRANCE

À Montredon-des-Corbières, la mobilisation majoritaire des habitants a débouché sur un avis défavorable du conseil municipal de Narbonne. Un vent de raison soufflerait-il miraculeusement dans l'Aude ?

Échos de presse du samedi 02 mai 2015



Le conseil municipal de Narbonne, réuni jeudi dernier, a donné un avis défavorable sur la construction de 6 éoliennes géantes sur la commune de Montredon-des-Corbières. La taille de ces machines porterait atteinte aux sites et aux paysages naturels.
Une bonne décision sur les plans écologique, économique et social.

DES POPULATIONS RÉVOLTÉES, DE PUICHÉRIC JUSQU'À MOUX

Il ne se passe pas un jour sans que les médias nous annoncent une mauvaise nouvelle : les aérogénérateurs débarquent dans toutes les communes de l'Aude.

Aucune n'est à l'abri. Les projets mijotés par les élus de communes et les sociétés éoliennes tombent comme un couperet. Dans les grosses bourgades comme dans les villages les plus reculés du département c'est souvent l'étonnement, la stupéfaction, l'incompréhension, l'indignation... puis la colère. Des projets mis en place discrètement, parfois depuis des années et qui, dans de nombreux cas, n'ont pas figuré au programme des élections communales... Des sujets à éviter et de multiples exemples de démocratie traitée à la légère ou tout simplement par dessous la jambe...

Un jour ici, un autre ailleurs : les aérogénérateurs viennent pourrir la vie heureuse des habitants. Des villages jusqu'alors paisibles et dans lesquels le malaise désormais s'installe. D'un côté une terre qu'on aime et qui n'a pas de prix, de l'autre un gros paquet de fric qui fait baver d'envie et perdre la raison...

"Dans la plaine du Minervois entre l'Aude et le canal du Midi, l'Alaric et la Montagne Noire, sur ce coin de paradis où il fait bon vivre, encore épargné par les zones industrielles ou commerciales, un permis de construire pour un champ d'éoliennes va bientôt être déposé par la société Raz Energie avec le soutien de la municipalité de Puichéric.

Huit éoliennes de plus de 100 m de hauteur seront implantées sur cette commune entre Blomac et Saint-Couat."

"Les permis de construire ont été déposés pour huit éoliennes de 100 m de hauteur. Le maire de Puichéric favorable au projet évoque des retombées financières pour la commune. Malgré les compensations apportées par le promoteur, les habitants de plusieurs communes réunis dans un collectif, s'opposent fermement à ce projet et ont bien l'intention de le faire capoter."

On vient d'apprendre encore qu'un autre projet menace l'Alaric : 6 éoliennes sur la commune de Moux en bordure de Douzens !

Et toujours le fric pour faire avaler la pilule. Les élus semblent cependant avoir réalisé une chose : les couleuvres comme "la planète propre", "le vent gratuit", "les emplois locaux", "l'indépendance énergétique" ne couillonnent plus personne.

Les citoyens ont compris la simplicité de l'équation : « Éolienne = Pognon ». Tout le reste n'est que du vent !... Et Merde pour les paysages !... Reste alors à choisir son camp. Comme diraient certains, c'est le Diable ou le Bon Dieu !...

À l'adresse ci-dessous, vous trouverez une vidéo de France 3 tournée à Puichéric.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/languedoc-roussillon/2014/06/28/tempeste-sur-les-eoliennes-de-puicheric-dans-l-aude-508035.html>



Quelle région est aujourd'hui à l'abri du business éolien ?

Si les parcs éoliens fleurissent dans nos belles régions de France, cela ne signifie pas que les populations y soient favorables. Il suffit que les maires des communes, séduits par les palabres et éblouis par l'argent cèdent aux instances des promoteurs (à moins que, plus sournoisement, ils ne les aient eux-mêmes démarchés) et que les habitants se voient imposer par " force d'élus " des machines qu'ils ne veulent pas.

Sainte-Cécile. Le préfet dit non au projet de parc éolien

Sainte-Cécile - 18h17



Les opposants au projet avaient multiplié les manifestations.

Le projet de 5 éoliennes est refusé. Le préfet évoque des " impacts sur le paysage " mais également " l'absence de concertation avec les habitants des communes voisines ".

PICARDIE

02 AISNE

02490 Attilly

ATTILLY

LUNDI 2 FEVRIER 2015

Courrier picard

Le projet éolien prend l'eau

Mercredi, le conseil municipal a émis un avis défavorable. Le constructeur Escofi est prêt à tout arrêter. Et le maire souhaite organiser un référendum local.

LES FAITS

- 2007 : l'ancienne municipalité valide une zone de développement éolien, en accord avec la communauté de communes.
- 8 janvier 2015 : une réunion publique est organisée. L'ambiance est houleuse entre pro et anti éolien.
- 28 janvier 2015 : le conseil municipal se prononce contre le projet de construction de six éoliennes.
- 31 janvier 2015 : Jean-Philippe Ethuin, patron de l'entreprise Escofi, chargée du projet, est prêt à abandonner.

Le projet de construction de six éoliennes est très mal embarqué. (Photo d'illustration)

Le projet, il ne s'est jamais démonté lorsque celui-ci lui a appris que mercredi 28 janvier, le conseil municipal avait voté une délibération contre la poursuite de l'implantation. Délibération affichée dans le couloir de la mairie.

Mais cette décision pourrait être remise en cause, à cause d'une formalité administrative qui n'aurait pas été respectée : le délai de convocation des élus pour ce conseil extraordinaire n'aurait pas été purgé. Il faut cinq jours francs entre la réception des convocations et la date du conseil.

Quoi qu'il en soit, s'il reçoit des appels d'habitants depuis mercredi, souligne Jean-Philippe Ethuin, interpellé pour connaître sa position, il n'a d'autres choix que de botter en touche, d'autant plus que le maire souhaite organiser un référendum auprès des habitants.

« Référendum ou pas, on ne sait pas quoi leur dire », reprend le dirigeant. « C'est normal que les gens défendent leur cadre de vie », lui oppose ce riverain, hostile aux éoliennes.

Pourtant le projet ne date pas d'hier. Il a été lancé par Pierre Vassant, en 2007, à l'époque où il diri-

geait encore les destinées de la commune. L'éclat avait autorisé le constructeur à débuter ses études. Un mât de mesure de 80 mètres de haut a été installé mi-2014 sur des terres appartenant aux filles... de l'ancien maire. Le premier adjoint, Gery Tupigny, agriculteur à la retraite qui connaît bien Jean-Philippe Ethuin de l'époque où il dirigeait Grainor SA, principal fournisseur des céréaliers, a démissionné le 6 décembre. Escofi est prêt à démonter son mât aujourd'hui.

« Nous ne forcerons pas les élus »

Même si le maire rencontre le sous-préfet, lundi 16 février, pour discuter des modalités du référendum, Jean-Philippe Ethuin ne semble plus disposé à poursuivre l'aventure.

« Nous n'aimons pas forcer un conseil, il faut respecter les élus. Nous pourrions déposer un dossier et passer outre, d'autres constructeurs ne se gênent pas. Nous ne le ferons pas. » Le patron s'est dit aussi « surpris » par les arguments des opposants. « On nous reproche le bruit, la visibilité. La loi dit que les éoliennes doivent se trouver à au moins 500 mètres des premières maisons. On était à 900 mètres mais c'est surtout l'aspect visuel qui gêne. » Là, aucun dossier n'a été déposé en préfecture. Et ce ne sera sûrement jamais le cas.

BILLIAM CARRÉ

« Pas de l'écologie mais une histoire de fric »

Laurent Gesbert, maire (SE) de Royaucourt

S.H. | 10 Mars 2015, 07h00 | MAJ : 10 Mars 2015, 04h43



Royaucourt. Le maire Laurent Gesbert est opposé au projet d'implantation de 14 éoliennes sur sa commune et celles de Ferrières et Welles-Pérennes.

Les élus opposés au déploiement des éoliennes dans le département ne manquent pas d'arguments pour justifier leur position.

Maires et habitants - réunis dans l'association Ferowell- sont vent debout contre le projet d'installation de 14 mâts sur leur territoire. « Il suffit d'aller voir certains maires de notre département qui déchantent. Les chiffres avancés par les sociétés ne sont basés sur rien. Surtout, elles vont brasser des millions et ne nous donner que quelques euros. Ce n'est pas de l'écologie, mais une histoire de fric. » Même écho de la part de son homologue, le maire de Ferrières, Pascal Baudoin : « Ce sont des moulins à taxes. Il aurait été plus intelligent de nous faire réduire notre consommation d'énergie. Au lieu de quoi, on nous demande d'installer des machines qui ne sont pas rentables. Et ces sociétés le savent. Quand on leur fait la remarque elles nous répondent qu'elles touchent des subventions. Mais les subventions c'est l'Etat. Et l'Etat c'est le contribuable. Ce n'est pas de l'écologie que de jeter l'argent public par les fenêtres. » S.H.

L'UNION, 9 mars 2015

FONTAINE-LÈS-VERVINS

Un collectif de riverains a été créé contre le projet d'éoliennes

Après une première réunion en février, des habitants de Fontaine-lès-Vervins et des alentours se sont formés en collectif contre l'implantation de sept éoliennes.

C'est Jean-Marc Lamotte qui a initié la première réunion de riverains du 21 février, suite à l'annonce du projet de Maïa Eolis. C'est donc lui, naturellement, qui a été désigné porte-parole du collectif de riverains créé mercredi dernier à Vervins. Lors de la première réunion, face aux fortes inquiétudes, le maire de Fontaine-lès-Vervins Laurent Marlot avait promis un référendum avant tout avis du conseil municipal. Lors de la deuxième mercredi dernier, il s'agissait de rassembler des forces vives.

« On va inciter les gens à participer à l'enquête publique »

Jean-Marc Lamotte

« Une bonne trentaine de personnes fait partie du collectif », indique Jean-Marc Lamotte. Le groupe ouvert à tous s'appelle SOS Thiérache. « Si on réagit maintenant, il est encore temps de sauver le patrimoine vert. Il y a un élan autour des églises fortifiées, des choses sont en train de se mettre en place autour du tourisme. L'image de la Thiérache va prendre une claque. »



Jean-Marc Lamotte est éleveur de vaches laitières et de moutons au lieu-dit La Chaussée, à Étréaupont.

Maïa Eolis veut implanter six éoliennes à Fontaine-lès-Vervins et une à Laigny. Éleveur de vaches laitières et de moutons à La Chaussée à Étréaupont, Jean-Marc Lamotte s'inquiète pour les nuisances que vont provoquer ce parc dont il sera le plus proche habitant. Il craint aussi pour la valeur du patrimoine immobilier. Et reste très sceptique quant à l'efficacité de la production d'énergie, les données four-

nies par le promoteur. « Il dit que les éoliennes vont fournir de l'électricité pour 50 000 habitants mais c'est du pur mensonge. À la fin de l'année 2013, il y avait 4 300 éoliennes en France qui produisaient 2,9 % de la consommation nationale. » Le collectif ne prend pas pour le moment le statut d'association. « C'est trop lourd du point de vue administratif. Ce groupe est complémentaire des associations Stan Fa-

lien 02 et Thiérache à contrevents. » Les membres ont plusieurs projets. « On espère que le maire va faire des réunions d'information avant le référendum. On va essayer de participer à des réunions publiques de candidats aux départementales, inciter les gens à participer à l'enquête publique. Après, quand les éoliennes sont là, c'est trop tard. »

ANNAÏS GERBAUD

✉ Contact : lamotte.jean-marc@orange.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

85 VENDEE

85480 Thorigny

MAIRIE DE THORIGNY
1, place de l'église
85480 THORIGNY
☎ : 02.51.07.23.64
✉ : 02.51.07.20.80.
e-mail : mairie.acueil@thorigny-vendee.fr

Thorigny, le 17 avril 2015

ARRÊT DU PROJET ÉOLIEN DE THORIGNY

Madame, Monsieur,

En 2012, le Conseil Municipal de Thorigny a donné son accord pour une étude d'éolien sur la commune pour développer les énergies renouvelables. Ainsi, depuis cette date, :

- nous avons respecté le cycle de démarches engagées,
- le projet a été mis à disposition des citoyens, deux réunions publiques organisées, la Société AboWind a assuré toutes les études prévues pour ce projet.

Après avoir entendu les riverains et plus particulièrement ceux du Grand Poiron, et suite à la présentation des résultats des études et des trois scénarios d'implantation :

- concentration des éoliennes,
- abandon de l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Château-Guibert,
- hauteur des éoliennes supérieure à 150 m.

Le maire, ses adjoints et les membres du Conseil Municipal de sa majorité ont décidé d'arrêter ce projet.

Le Maire
Vice-Président de
La Roche-sur-Yon Agglomération
Luc GUYAU

MAIRIE DE THORIGNY
1, place de l'église
85480 THORIGNY
☎ : 02.51.07.23.64
✉ : 02.51.07.20.80.
e-mail : mairie.acueil@thorigny-vendee.fr

Comme à Sainte-Cécile, le Conseil Municipal de Thorigny, en Vendée, a pris la bonne décision.

DANS LE HAUT-VAR, LES ÉLUS DE TROIS COMMUNES SE MOBILISENT

CONTRE LE PROJET ÉOLIEN

Extrait d'un article de Var-Matin du 13/02/2015



La salle de la Maison du Territoire a accueilli tous les



Pierre Lambert entouré des élus des villages voisins et des intervenants lors de la réunion de l'APPHV. Y. D.

opposants au projet de parc éolien industriel sur les communes d'Aups, Salernes et Villecroze.

L'APPHV, (Association pour la préservation des paysages du haut-Var), vient d'être créée et chacun peut y adhérer.

Pierre Jugy, maire de Tourtour, Michèle Lalouette et Jean-Pierre Mombazet, 1er et 2e adjoints de Salernes, Joëlle Swanet, conseillère municipale de Villecroze et André Coldeboeuf, ancien maire des Salles-sur-Verdon, se sont exprimés à leur tour pour dire leur opposition à ce projet, de même que le délégué départemental et membre du bureau national de « Chasse, pêche, nature et traditions », Yves Barthois.

Les intervenants ont dénoncé le manque d'information et le déficit démocratique pour un sujet qui risque de modifier nos paysages à tout jamais.

L'éolien a plus d'une dizaine d'impacts négatifs : pour équilibrer son fonctionnement intermittent, il doit être compensé par des

centrales à gaz ou à charbon, une énergie coûteuse pour le contribuable car l'Etat a mis en place divers mécanismes pour exonérer d'impôts les promoteurs éoliens et ce sont les factures EDF des particuliers qui sont majorées. Sans parler des impacts sanitaires pour les riverains concernant les infrasons et les basses fréquences ou la dévaluation des biens immobiliers. Bref, une énergie qui profite à l'Allemagne, à l'Espagne et au Danemark qui fabriquent les aérogénérateurs et aux promoteurs qui écument les campagnes à la recherche de communes et de propriétaires fonciers en échange de revenus complémentaires.

MIDI-PYRENEES

12 AVEYRON

12120 Comps-la-Grand-Ville

LADEPECHE.fr

<http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/11/2142297-comps-lagrandville-dit-non-au-projet-eolien.html>

Comps-Lagrandville dit « non » au projet éolien

Publié le 11/07/2015 à 08:49

Environnement

Dimanche dernier, l'avis de la population de Comps-Lagrandville a été demandée concernant le projet de parc éolien industriel porté par la société Eurocape New Energy. La population s'est largement mobilisée pour ce vote puisque 65% des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. Une très forte majorité s'est exprimée contre ce projet : 71% des électeurs ont voté non. Le conseil municipal s'est engagé à suivre à l'unanimité l'avis de la population. Les résultats du vote : inscrits 435, exprimés 283, nuls 7, non 201, oui 75

PAYS-DE-LA-LOIRE

85 VENDÉE

85480 BOURNEZEAU

**ouest
france**
Justice et Liberté



Les manifestants étaient nombreux devant la mairie de Bournezeau.

Comme Ouest France l'annonçait dans son édition du 30 avril 2016, les manifestants étaient nombreux devant la mairie de Bournezeau pour faire entendre leur colère : « scandale financier, nuisances, patrimoine dévalué. »

La Fédération **Vendée Tempête** a dénoncé ces « opérations purement commerciales au détriment de l'environnement et du cadre de vie des populations. »



NOUVELLE-AQUITAINE

24 DORDOGNE

24410 Saint-Aulaye

Dordogne : une centaine de personnes manifestent contre les éoliennes en forêt de la Double

Par Marie-Sylvie Prudhomme et Pauline Ben Ali, France Bleu Périgord

Lundi 19 septembre 2016 à 12:45



Une centaine de personnes se sont rassemblées devant la mairie de Saint-Aulaye pour dire non aux éoliennes. © Radio France - Pauline Ben Ali

Une centaine de personnes se sont rassemblées ce lundi matin devant la mairie de Saint-Aulaye en Dordogne. À l'appel notamment de l'Association 3D, « Défendons le val de Dronne et la forêt de la Double », elles protestent contre le projet d'implantation d'éoliennes dans la forêt de la Double et dans le val de Dronne.

C'est en effet aujourd'hui que démarre l'enquête publique sur le projet de la société éolienne allemande ABO WIND.

Les opposants affirment que les éoliennes qui mesureront près de 200 mètres de haut défigureront le paysage. Ils estiment également qu'elles se trouveront trop près des habitations. Une manifestation début août avait déjà réuni plus de 200 personnes.

Les opposants ont reçu l'appui de plusieurs élus du secteur, des maires, mais également le sénateur de la Dordogne et ancien président du Conseil général, Bernard Cazeau.



Des manifestants qui ne sont ni cinglés, ni illuminés, mais des femmes et des hommes de toutes conditions, des citoyens qui disent NON à l'imposture écologique, au massacre de la France, à l'escroquerie organisée.

SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC EN CHARENTE

Le conseil municipal s'oppose aux éoliennes

Article extrait du Journal Charente Libre du 14 septembre 2016



Le conseil municipal de Saint-Sulpice-de-Ruffec (16460) a émis un avis « très défavorable » au nouveau projet éolien de Turgon, dont l'enquête publique a démarré la semaine dernière. « *Notre position n'est pas tournée spécialement contre Turgon, mais bien contre le principe à l'œuvre depuis dix ans sur le sujet, en matière d'éolien* », précise le maire. Dans leur délibération, les élus appellent à une « *concertation stratégique et collective à l'échelle de l'intercommunalité, du pays et même du département* ». Ils écrivent : « **Nous ne voulons pas devenir un gigantesque parc éolien destiné à nourrir des villes toujours plus énergivores** » et « **nous dénonçons les méthodes iniques et cyniques des groupes industriels qui choisissent notre territoire** ». Le maire a transmis cette décision à tous ses homologues du territoire pour les « *encourager à prendre le destin de notre territoire en main, avec les pouvoirs que nous avons encore à l'échelle communale* ».

HAUTS DE FRANCE**62 PAS-DE-CALAIS****62570 Pihem**

Mobilisation générale des habitants de Pihem, Bellinghem et Cléty contre le projet d'implantation de cinq éoliennes de 200 m. de haut dans le hameau de Bientques

Publié le 25 / 01 / 2017

L'Echo de la Lys



Vives protestations contre l'éolien en Allemagne
Lautstarker Protest Gegen Windkraft



Même outre-Rhin, les manifestations se multiplient. L'Allemagne est maintenant saturée de machines invasives. Au lieu de réduire les rejets de CO₂, les éoliennes ont entraîné la construction de 23 centrales thermiques au lignite (le charbon le plus pourri) et accentué les rejets carbone, contrairement aux objectifs de la COP21. Le pays de Goethe présenté comme un modèle de l'écologie est maintenant le premier pollueur de l'Europe. Les Allemands pour qui le prix de l'électricité a explosé et dont l'environnement est fortement dégradé, manifestent leur ras-le-bol. Et la France veut suivre ce modèle énergétique et écologique !... L'expression 'marcher sur la tête' n'a jamais été autant d'actualité.



LES EOLIENNES DE SOISSONS

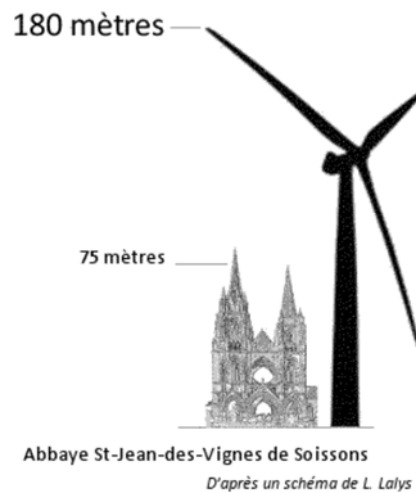
Hauts-de-France**02 Aisne****Soissonnais**

La mairie de Soissons appelle à la mobilisation générale

Communiqué de presse, samedi 20 août 2016



Le Maire, Alain Crémont, vice-président de l'agglo, revient à la charge. Il pense qu'au vu de l'autorisation unique déposée auprès des services de l'État par la société TENEOL DES FORTES TERRES concernant le projet d'implantation de 11 éoliennes de **179.5 mètres de hauteur** dans le soissonnais, il est temps de débattre de ce sujet en conseil communautaire. Alain Crémont invite à la mobilisation générale contre le projet éolien. Il avait récemment communiqué sur sa position en matière d'éolien, arguant notamment sur les effets néfastes pour la santé et le développement économique.

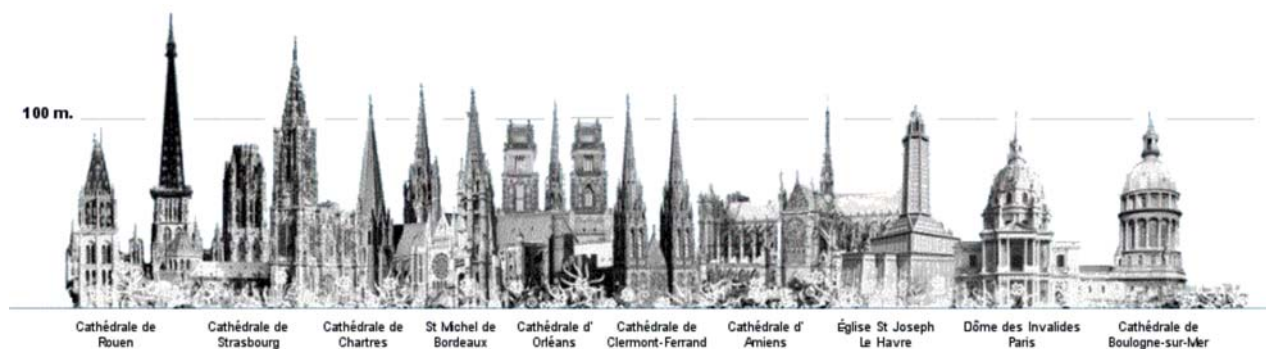


Les éoliennes terrestres actuelles en provenance de Chine, Danemark, Allemagne (Goldwind, Vestas, Enercon), toujours plus hautes et plus bruyantes, délivrent désormais 3 mégawatts de puissance nominale, comme les machines 'Enercon E82' en projet sur Villerouge-Termenès. Elles dépassent largement 100 mètres de hauteur au moyeu pour atteindre **180 mètres** et plus en bout de pales. Quand le saccage de la France par des irresponsables, s'arrêtera-t-il ?

Il y a mieux encore ! Les éoliennes terrestres 'Enercon E115' de 3 mégawatts atteignent 149 mètres au moyeu et leur rotor a un diamètre de 115 mètres. Leur hauteur totale est de **206 mètres**. Le préfet de la Côte d'Or a ainsi refusé, en décembre 2015, le permis d'implantation de 8 'Enercon E115' sur les communes de Darcey et Corpey-la-Chapelle en région Bourgogne. Des monstres d'une telle démesure n'ont absolument rien à faire dans nos paysages de France !



L'éolienne terrestre ci-dessus atteint 160 mètres en bout de pales. Ce n'est pas la plus haute mais on imagine sa taille par rapport aux éléments environnants représentés à l'échelle (pylône, arbre, maison d'habitation). Un homme de 1,80 mètres ne peut pas être correctement affiché. Ces engins bien plus hauts qu'une cathédrale, sont visibles à des kilomètres à la ronde.



D'après un schéma de 'French Monuments'

« *L'Architecture, c'est fait pour émouvoir.* » Le Corbusier

« *C'est un prodige du gigantisme et du délicat.* » Victor Hugo

Avec 151 mètres à la flèche, la Cathédrale de Rouen est la plus haute de France. La Cathédrale de Strasbourg atteint 141 mètres, celle de Chartres 115 mètres, d'Orléans 114 mètres, d'Amiens 112 mètres... Notre Dame de Paris a 96 mètres à la flèche. La Cathédrale de Reims mesure 87 mètres et Sainte Cécile d'Albi atteint 78 mètres. Fabuleux monuments qui sont la fierté de la France !...

Au sujet de la Cathédrale de Strasbourg, visible de très loin dans la plaine alsacienne, Victor Hugo disait : « *C'est un prodige du gigantisme et du délicat* » (*Le Rhin, Lettre XXX, Strasbourg*). Que dirait-il aujourd'hui des titanesques ferrailles qui souillent nos paysages ? Peut-être parlerait-il de « prodiges de l'horreur et de la cupidité humaine ».

On se demande d'ailleurs comment certain maire de l'Aude a pu dire de ces gadgets qu'ils sont des « monuments érigés au nom de la science et du savoir faire de l'humanité » et d'ajouter que ces carcasses made in China, made in Deutschland ou made in Denmark sont un « atout pour le tourisme ». Il faut oser !...

Bêtise ? Naïveté ? Manipulation ? Ou peut-être tout à la fois ?

Les personnes de mauvaise foi prétendent que ces machines ne dégradent pas nos paysages arguant que la Tour Eiffel est bien plus haute qu'une éolienne avec ses 324 mètres et qu'elle reçoit chaque année près de 7 millions de visiteurs. Comparaison stupide car il n'y a qu'une seule et unique Tour Eiffel, fût-elle de pierre ou d'acier, alors qu'il y a des milliers d'éoliennes géantes qui sont autant de verrues implantées dans ce que l'on ose appeler sans crainte du ridicule des « parcs » ou des « fermes ».

Gustave Eiffel a relevé un défi architectural pour son époque avec un matériau de son époque, tout comme le Centre Pompidou est fait de verre et d'acier. Les marchands de vent, eux, ne construisent pas des monuments au nom de la science ou d'une quelconque élévation de l'esprit vers l'Art ou le Divin, mais des « machines à sous » qu'ils plantent dans des « fermes » ou des « parcs » éoliens.

Des « **fermes** » ou des « **parcs** » : voilà des mots bucoliques qui connotent la paix, la fraîcheur, le repos, le bien-être... On appréciera ces subtilités du langage destinées à endormir les niais, endoctriner les naïfs, formater les jeunes esprits. Les enseignants devront-ils conduire leurs élèves du primaire, du premier ou du second cycle en visite dans ces « parcs » où ils pourront gambader, une fleur à la main, et admirer ces « monuments » ?

On est prêt à le parier car devant le futur lycée en construction de Lézignan-Corbières dans l'Aude, se dresse déjà, sur la plaine rase, un impressionnant rideau de géantes de fer que nos enfants pourront contempler depuis les fenêtres de leurs classes. Là commence l'apprentissage !...

« *Plein la vue et plein la gueule* »

La Chine est devenue depuis 2010 le numéro un mondial de l'éolien, dépassant le Danemark et l'Allemagne. En 2015, cinq des dix principaux fabricants mondiaux étaient chinois, dont le leader mondial, Goldwind, suivi par ses compatriotes Sinovel Wind, Guodian Wind Power, Myngyang Wind Power. La Chine fournit d'ailleurs nombre de pièces détachées pour les éoliennes allemandes et danoises.

La Chine est aussi le premier fabricant et exportateur mondial de panneaux photovoltaïques. En 2015, elle a exporté 98,5% de sa production vers l'Europe car elle n'en a aucun besoin. Elle a en effet axé son avenir énergétique sur la réduction du charbon (1er pollueur mondial par ses émissions de CO₂ et d'oxydes de soufre) et le développement du nucléaire de substitution. La fabrication d'éoliennes et de panneaux solaires en Chine sert uniquement à faire tourner les usines, à donner du travail aux ouvriers chinois et à inonder le marché mondial. Cet énorme et juteux business d'industriels et d'affairistes déséquilibre la balance commerciale de la France, aidé dans cette entreprise financière par l'Allemagne et le Danemark. En attendant, les Français "en prennent plein la vue et plein la gueule" en se voyant imposer ces gigantesques ferrailles parfaitement inutiles.

Le Collectif, 04 Septembre 2016

TÉMOIGNAGE DE L'ABBÉ ROZE

Abbé de Pleaux dans le Cantal

« Demain on cherchera les coupables »

« Je crois que les promoteurs d'éoliennes considèrent les habitants de nos régions, maires en tête et paysans, comme des "indiens" dans leurs réserves, dociles ou naïfs, qu'on peut acheter avec assez peu d'euros pour développer leur business.

Ne sont-ils pas prêts à "parquer" les populations de nos villages à l'ombre des machines, en les exposant à des nuisances qu'ils ne voudraient pas pour eux-mêmes ?

Ne considère-t-on pas trop facilement nos campagnes comme des déserts, en oubliant qu'elles sont partout habitées par des personnes dont on se demande si elles ne sont pas encore de trop ?

N'est-on pas en train de s'emparer de leurs vastes espaces ? Je crois que sans oublier l'atteinte à nos plus beaux paysages de France, le sujet constitue un drame sanitaire et social pour des populations rurales dont on tire profit de leur faiblesse économique, en même temps qu'une imposture écologique.

Je crois que nous sommes face à une situation grave et sans précédent qui nous prend par surprise et qu'une conscience citoyenne se lève de toutes parts et à tous les niveaux de la société pour dénoncer cette dérive.

Aujourd'hui, les implantations d'éoliennes sont assez nombreuses pour permettre à chacun de mesurer l'importance de leurs nuisances en toute objectivité. Les témoins sont nombreux et l'information ne manque pas. Il est temps que chacun ouvre les yeux et prenne ses responsabilités. Demain on cherchera les coupables. »

« J'estime que ne rien dire, c'est consentir.
Prétendre rester neutre, c'est prendre le parti du plus fort.
La réflexion ne peut que susciter la liberté.
L'histoire jugera, mais ne sera-t-il pas trop tard ? »

M. l'Abbé Henri-Dominique Roze, 15230 Pierrefort

UNE INTERVIEW RÉVÉLATRICE À ÉCOUTER ABSOLUMENT

[Cliquez ici pour écouter cette interview](#)

2ème partie

La Plume à Gratter

Energie et écologie : le scandale des éoliennes
Jean-Louis BUTRE, Christian GERONDEAU,
Olivier BELQUET et Paul DEHEUVELS
Radio Courtoisie - 16 janvier 2015

écoute
Radio Courtoisie
www.laplumeagratter.fr

Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux - La Botte

Paul Deheuvels recevait dans son libre journal des sciences et des techniques Jean-Louis Butré, Christian Gerondeau et Olivier Belquet, pour évoquer et dénoncer le scandale des éoliennes, véritable escroquerie énergétique et écologique, mais juteux business mis en place grâce à un intensif travail de lobbying où personnels politiques et médias, en France comme ailleurs dans le monde, jouent un rôle prépondérant.

LA FRANCE DÉFIGURÉE



Un reportage du Journal de 20 Heures de TF1 sur le massacre de nos paysages. Quelle honte !..

« Ces gigantesques perches avec des ailes au bout, elles poussent partout au milieu des paysages. Superbe. »

► [Cliquez ici pour accéder au reportage de TF1](#)



Extrait de l'émission « Radio Brunet » de RMC du 22 septembre 2016 à 13 h.

« J'espère qu'un jour on sortira de ces horreurs qui ont poussé sur le territoire français. »

► [Cliquez ici pour accéder à l'émission Radio Brunet](#)

LE PROMOTEUR ÉOLIEN ET LE MAIRE

« Un promoteur qui s'incruste, c'est que le maire l'a invité à s'incruster. »

Publié le 20/01/2015 / [Pascale Debord – Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère](#)

Le développement de l'éolien industriel nous est imposé en Margeride et sur l'Aubrac lozérien par un petit nombre de maires qui cèdent à l'argent facile, au nom d'un soi-disant progrès. Encore faudrait-il qu'ils définissent ce qu'ils entendent par progrès et qu'ils argumentent.

Avez-vous déjà entendu un maire dévoré par la passion de l'éolien industriel développer un argumentaire de choix en faveur de cette énergie ? Non, il se contente généralement d'approuver les boniments du promoteur, après que les promesses de largesses de ce dernier aient anesthésié chez lui toute faculté de jugement.

Il est important de comprendre qu'un promoteur passe son chemin lorsqu'il est éconduit par le maire.

Autrement dit, un promoteur qui s'incruste, c'est que le maire l'a invité à s'incruster.

D'où la virulence de mes propos à l'égard d'une minorité de maires qui impose à une majorité d'élus et de citoyens l'aliénation de milieux naturels et de paysages qui constituent la vraie richesse de la Lozère.

L'industrie de l'éolien, loin d'être un progrès, est en réalité la marque d'une récession tant sur le plan économique et social que sur le plan de fonctionnement de nos institutions.

En Lozère, comme partout ailleurs dans le monde rural français, l'industrie de l'éolien gangrène les institutions. Cette corruption, nous devons l'exposer et nous devons nous détourner de cette industrie.

Je pose une question simple: si la production d'électricité par le biais de turbines géantes était d'une réelle utilité économique et sociale, si ces machines étaient réellement plébiscitées par les territoires où elles sont implantées, quel besoin auraient les promoteurs d'avancer systématiquement masqués et de corrompre tous les étages de l'administration française ?

À travers un nombre croissant de rapports, documents et articles publiés sur le sujet, l'année 2014 a mis en lumière l'étendue de la corruption accompagnant le développement de l'éolien industriel. Et ça continue en 2015.

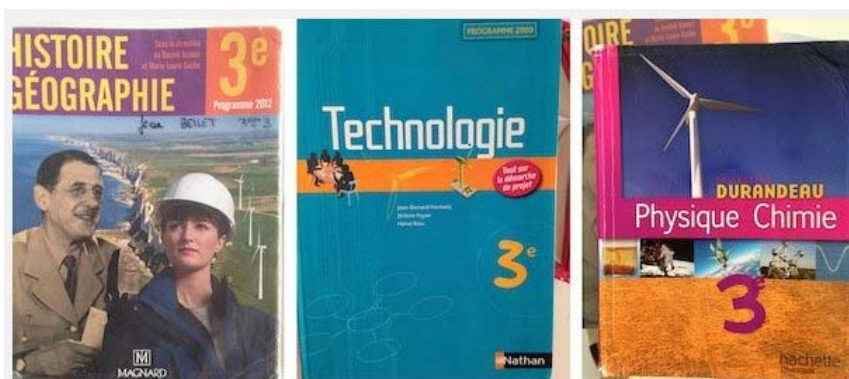
Le phénomène et la fracture qu'il induit au sein de la société rurale française sont tels que ce pourrait être un sujet de thèse

de doctorat.

[Cliquez ici pour accéder au blog de Pascale Debord, Ingénieur agronome](#)

LE LOBBY ÉOLIEN VISE AUSSI LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES

Voici une information stupéfiante transmise par Pascale Debord de l'Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère. La propagande des lobbies éoliens cible les enfants de nos écoles. Les manuels scolaires distribués aux élèves de classe de Troisième de collèges sont sans équivoque : le lavage de cerveaux commence dès le plus jeune âge.



Il ne manque plus qu'à illustrer savamment les prochaines couvertures des manuels de français, de mathématiques et de langue... Va-t-on imposer aux professeurs des écoles et de second cycle des visites obligatoires dans les fermes éoliennes ?

LA PUBLICITÉ EST-ELLE INNOCENTE ?

Voici une publicité pour une marque de biscuits. Tout en haut du château, une éolienne agite ses grandes ailes. La stratégie commerciale consiste-t-elle seulement à promouvoir le goûter des enfants ? Vu à la télé et sur le site du fabricant.



LE SÉNATEUR PS D'INDRE-ET-LOIRE DÉNONCE LA CORRUPTION ET LE SCANDALE ÉOLIEN

Sommes-nous enfumés par les éoliennes géantes ?

Par Jean Germain, Sénateur PS d'Indre-et-Loire, Vice-Président de la Commission des Finances du Sénat, 29/01/2015



Le Sénateur socialiste a le courage de dénoncer le scandale éolien, une industrie inutile et non rentable qui a les poches pleines d'argent public.

Les éoliennes géantes, en tant que source d'énergie propre, posent deux obstacles : elles fonctionnent de manière intermittente ; elles sont chères. Alors que la première difficulté devrait conduire à en faire un usage raisonné correspondant à des besoins spécifiques, donc à implanter les éoliennes industrielles uniquement en lien avec une activité qui peut se satisfaire d'une fourniture intermittente d'électricité, la question s'est focalisée sur l'obstacle financier présenté comme un défi.

Il a été avancé qu'il fallait faire preuve de volontarisme. En soi, cette approche n'est pas incompatible avec une approche raisonnée. Mais l'arrivée massive de subventions, à travers un tarif de rachat obligatoire financé par les factures d'électricité, a conduit à évacuer la réflexion sur la pertinence de l'implantation des éoliennes. Une forme de productivisme, consistant à vouloir implanter le plus possible d'éoliennes industrielles, est devenue une fin en soi. Cette démarche est défendue par des lobbys hauts de gamme qui cajolent les pouvoirs publics et que s'offrent les promoteurs éoliens grâce à la manne financière dirigée vers eux et aux seules fins de la conserver le plus longtemps possible. La contrepartie qu'ils offrent est-elle réellement examinée ? Elle consiste en des mots : bonne conscience de faire reculer le nucléaire ou d'agir pour le climat, emplois créés, fiscalité mise au service du monde rural.

Alors qu'une analyse plus poussée montre que nombre de promoteurs éoliens sont liés à des sociétés pratiquant la spéculation immobilière ou à des entreprises de transport routier, et que la préoccupation du profit écrase complètement le souci de l'environnement, il est malheureux que le parlement ne se saisisse pas plus des alertes qui sont lancées par des associations, des chercheurs, des médecins mais aussi par la Cour des comptes ou le service interministériel de prévention de la corruption.

Il faut reconnaître que la réflexion et l'analyse semblent presque rabat-joie quand on considère un certain discours d'opinion qui n'a même plus besoin d'être formulé : l'éolien est posé comme une évidence, les images des éoliennes servent à illustrer tout article, tout sujet grand public, sur les énergies renouvelables voire sur les énergies tout court. Les éoliennes sont plus évocatrices qu'une image de laine de verre ou de double vitrage. Même le site Internet du Sénat utilise un pictogramme représentant une éolienne pour conduire à la page présentant les textes relatifs à l'énergie.

Mais est-on si certain que les gens y soient favorables ? La somme des opinions individuelles dans la population est-elle à l'unisson de l'opinion générale supposée ? Un temps, un sondage a été avancé pour montrer qu'une grande partie de la population accepterait l'implantation d'éoliennes près de chez elle. Mais, alors que, par définition, la masse citadine des personnes sondées n'était pas concernée par l'objet de l'enquête, l'acharnement du lobby éolien à obtenir des « simplifications » juridiques limitant le plus possible les recours dont il dénonce la quantité, tout comme son insistance à se voir transférer l'élaboration des décisions le concernant, est un bon révélateur du rejet réel que suscitent les éoliennes industrielles.

Il est urgent de se saisir de cette question et de ne pas se laisser bercer par les discours bien rodés des professionnels de la communication qui viennent dénoncer les blocages administratifs de notre pays « que tout le monde connaît bien et qui empêchent la croissance » ou réclamer « l'indispensable sécurisation des investissements », à l'occasion de l'examen du projet de loi sur la transition énergétique.

Trois raisons peuvent être facilement avancées pour interroger le système actuel.

1. Le retour de l'expérience allemande montre qu'au niveau global, les éoliennes industrielles ne constituent pas une source d'énergie de substitution.

Les Allemands ont voulu fermer leurs centrales nucléaires mais les éoliennes, qui ne fonctionnent en moyenne qu'un quart du temps et pas quand on le souhaite ni quand on s'y attend, sont incapables de les remplacer. Alors les Allemands, conscients qu'ils devaient avoir une capacité de production d'électricité à même d'alimenter leur pays sans l'apport d'aucune éolienne, en période de pointe comme en période normale, ont relancé les centrales à énergie fossile. Aujourd'hui, ils polluent le centre et l'est de l'Europe. Il faut cesser d'aller trop loin dans l'impasse.

Du point de vue de l'utilité, ces éoliennes industrielles ont toutes les caractéristiques de ce que l'on appelle un gadget. Mais alors que le gadget est plutôt associé à l'image d'un objet qui tient dans la main et que l'on place sur une étagère ou sur un bureau, l'idée ne vient pas spontanément d'associer à ce concept des constructions visibles à des kilomètres à la ronde, qui pèsent des centaines de tonnes et dont le coût d'installation représente, pour chacune, l'équivalent de plusieurs années de budget d'une commune rurale.

En même temps, il faut avoir à l'esprit que non seulement les éoliennes telles que déployées aujourd'hui s'avèrent inutiles comme énergie de

substitution, mais que, comme elles sont censées avoir des effets écologiques, l'exploitation des éoliennes s'accompagne de l'obtention de certificats donnant des droits à polluer par ailleurs. Des holdings financières l'ont bien vu, qui sont présentes sur ce secteur. Cela ne figure pas dans les plaquettes avantageuses qui présentent les éoliennes sur de jolis fonds bucoliques, au milieu des enfants et des vaches, ou sur de sympathiques dessins aux couleurs pastel qui agrémentent des documents de travail.

2. Les éoliennes industrielles consomment énormément d'espace en terme de pollution visuelle et sonore.

Sans compter l'enfouissement à jamais, à moins de deux mètres, de milliers de tonnes de béton qui sont coulés en bloc pour constituer les socles destinés à soutenir des éoliennes, c'est à dire des générateurs que font tourner des pales de six à huit tonnes chacune à plus cent mètres de haut.

La faiblesse de notre législation est aberrante, qui n'impose qu'une distance de cinq cents mètres des habitations, là où d'autres pays exigent au moins un kilomètre et demi et où les médecins demandent que plusieurs kilomètres séparent les maisons des éoliennes industrielles. Localement, l'argumentaire des représentants de commerce d'une «technologie innovante» est toujours le même, bien rodé : avec cinq cents mètres, la loi est respectée et les prochaines éoliennes à installer seront plus performantes et moins bruyantes que celles de la génération précédente. L'expérience montre la fausseté de ces arguments. Ce qui évolue dans le temps, c'est la taille de ces engins, toujours plus hauts. L'UNESCO a menacé de déclasser le Mont-Saint-Michel si des éoliennes industrielles étaient implantées à moins de vingt kilomètres. Personne ne cherche à acheter une maison qui serait proche d'une éolienne. Des décotes très importantes sont observées, traduisant la diminution de la qualité de vie. Est-il apocalyptique d'imaginer que demain des demandes de permis d'exploiter des gaz de schiste sur ces mêmes terrains seront justifiées par le fait qu'ils sont déjà «sacrifiés» ?

Quand il n'y a pas de site classé, aucune réglementation sérieuse ne protège les campagnes contre l'invasion des éoliennes géantes. Faut-il que les paysages ruraux qui ne sont pas classés se transforment pour leurs habitants en territoires où il devient infernal de vivre, dans une ambiance de friche industrielle ou de bord d'autoroute ? Voir une éolienne quelques secondes depuis sa voiture ou une heure le temps d'une inauguration, ce n'est pas la même chose que de vivre à proximité toute la journée et toute la nuit, toute l'année, pendant des années. Le milieu rural apporte une qualité de vie incomparable. Ceux qui se plaignent de ces handicaps, sont les premiers à le reconnaître. De plus, le tourisme est souvent un moteur de l'économie locale et assure une indispensable diversité de revenus.

Si les premières éoliennes ont pu susciter la curiosité au début, ce temps est révolu. Qui s'intéresserait à la Tour Eiffel s'il y en avait partout ? Au contraire, quels sont parmi les urbains ou les périurbains, ultra majoritaires dans notre pays, ceux qui iront se détendre en face des éoliennes ? Les éoliennes pénalisent fortement le monde rural et le monde urbain dans leur relation de complémentarité qui doit être au contraire développée.

Le rapport rendu par le sénateur Alain Bertrand au début de l'été 2014 le rappelait et le Président de la République, lors de ses vœux consacrés à la ruralité, le 17 janvier 2015, à Tulle, le confirmait. À cet égard, il est intéressant de noter qu'il y a parlé de la nécessité de développer les énergies renouvelables et a évoqué, prenant son département en exemple, le photovoltaïque et les barrages hydroélectriques, mais qu'il s'est bien gardé de revendiquer les éoliennes alors que plus de deux cents y sont en projet dans les cartons des promoteurs qui invoquent le fait qu'il n'y en a qu'une dizaine d'implantées. S'il pensait que l'éolien est une bonne chose, l'aurait-il passé sous silence ?

Afin que des éoliennes aient une certaine utilité pour contribuer à la satisfaction des besoins courants des ménages et des entreprises en électricité, il en faudrait un nombre gigantesque, comme on peut en observer dans le désert algérien ou dans le désert américain, ou les placer dans des endroits régulièrement ventés et par ailleurs non peuplés comme dans le sud de la France. Où, en France, en répartir le nombre jamais suffisant ? Qui peut sérieusement imaginer couvrir tout notre pays verdoyant, dont le caractère des paysages a fait naître plus d'une vocation écologiste, avec ces engins à côté desquels les lignes à haute tension, qu'ils n'empêchent pas, paraissent des insectes ?

On pourrait aussi parler des routes et de carrefours disproportionnés mais indispensables pour faire passer les engins spéciaux acheminant les éléments gigantesques des éoliennes, afin de les livrer, de les réparer ou de les démanteler. Sans compter, les tranchées nécessaires aux raccordements. À cet égard, on a pu voir récemment un conseil général, la Creuse, affronter ERDF au tribunal administratif, autour de la question de savoir jusqu'à quel point ce dernier, qui subit l'obligation de raccorder les éoliennes, doit aussi remettre tous les lieux en état. Il y a là des contradictions flagrantes avec tous les efforts faits par ailleurs.

La physionomie de notre pays est en cause. Or, à l'heure actuelle, l'État n'a aucune vision globale des projets en cours et se préoccupe juste, dans le projet de loi de transition énergétique, de recenser les parcs éoliens existants.

3. Un énorme gaspillage d'argent est constaté.

Peut-on se le permettre ? Il y a un an, la Cour de Justice de l'Union européenne, interrogée par le Conseil d'État, a vu dans le tarif d'achat obligatoire dont bénéficient les éoliennes des aides publiques puisque ce qui est prélevé sur les factures l'est à la demande de la puissance publique et est affecté selon sa volonté. Il a fallu beaucoup de contorsions juridiques pour que la commission européenne ne demande pas le remboursement des aides versées depuis quinze ans au secteur éolien : la raison de fond n'était pas juridique mais tenait à l'impossibilité matérielle de revenir en arrière. Est-ce une raison pour continuer dans l'erreur ?

La Cour des comptes s'est émue de ce gaspillage et des rentes non justifiées qu'il procure à certains. À ce stade, il faut aussi noter que les

éoliennes sont pour la plupart importées, notamment de Chine, et que les arguments de l'emploi créé en France nécessitent d'être vérifiés de près. Nous construisons des pièces d'éoliennes, et nous pourrions toujours les fabriquer pour des éoliennes à installer dans le désert. La réalité est que ce secteur creuse le déficit commercial et que localement un parc éolien ne crée pas un seul emploi. Il y a quand-même quelques réparateurs qui vont de parcs en parcs, car les engins paraissent tomber souvent en panne : mais alors que les commerciaux exposent aux élus qu'il y a là un gisement d'emplois, les élus ont-ils la curiosité de regarder ce que les commerciaux disent aux investisseurs à appâter ? Ils leur expliquent l'inverse, que le perfectionnement incessant des machines permettra de limiter le recours à des réparateurs et de faire des économies rendant le placement plus rentable. Il est aussi avancé aux élus locaux que les investissements nécessités par la pause des éoliennes créent des emplois au moins pendant un certain temps. Mais pourquoi ne pas investir directement dans des travaux utiles, modernisant réellement le pays et favorisant pour le monde rural et périurbain la qualité de vie, les services et le tissu de PME ? L'aberration des éoliennes rappelle la nécessité de repenser l'investissement local comme la manière d'assurer les ressources nécessaires des collectivités territoriales.

L'inutilité globale des éoliennes à lutter contre le réchauffement climatique ou à aider à fermer des centrales nucléaires n'est pas aussi spontanément perceptible que l'inutilité d'une autoroute sur laquelle ne circuleraient que quelques cyclistes. Pourtant, que ne dirait-on pas si des bouts d'autoroutes inutilisées étaient construits un peu partout au motif que les promoteurs sont subventionnés pour les construire et qu'à tout prendre l'usage du vélo est ainsi favorisé ?

Au-delà du gaspillage d'argent qui pourrait être restitué aux ménages ou consacré à l'investissement dans les infrastructures ou dans le soutien et la recherche sur de réelles énergies renouvelables, c'est-à-dire efficaces, on assiste à la réunion de conditions qui enfantent des logiques quasi-mafieuses : des promoteurs construisent des équipements qu'ils savent inutiles pour toucher des subventions, recyclent une partie de la manne pour créer des écrans de fumée et assurent localement le système par le clientélisme. L'opacité est reine. Utilisant les vides juridiques qu'ils ont réclamés, les promoteurs et leurs agents commerciaux exploitent la pauvreté des territoires ruraux et de leurs populations pour « enrôler » les propriétaires de terrains attirés par l'appât de quelques milliers d'euros de loyers et les monter contre ceux qui n'en veulent pas. Parmi ces propriétaires séduits, on compte de nombreux élus locaux. Le service central de répression de la corruption s'est ému très clairement dans son dernier rapport de la multiplication des situations de conflit d'intérêt et alerte sur un phénomène massif.

De plus, ce service interministériel présidé par un magistrat a invité les pouvoirs publics à s'interroger sur ce qu'il appelle les « chartes d'étroite collaboration » que les promoteurs et les commerciaux font voter par des conseils municipaux totalement désarmés juridiquement pour évaluer les enjeux des engagements qu'ils prennent. L'effet de ces délibérations est de verrouiller le débat en obtenant un consentement préalable et juridiquement irrévocable des élus. On est très loin de la démocratie de proximité. Ces engagements sont ensuite utilisés pour peser sur les décisions des services de l'Etat et influencer les propriétaires fonciers. Quel n'est pas alors le désarroi de certains élus à qui les promoteurs ont fait croire que l'implantation d'éoliennes relevait pratiquement d'une délégation de service public, puisque couvert par la loi, lorsque les mêmes promoteurs leur demandent d'opposer le caractère privé des projets à ceux qui viennent s'en plaindre.

Outre une certaine peur du ridicule s'ils reviennent sur leur position, les élus ruraux se trouvent donc pris entre la crainte d'être attaqués en justice par le promoteur s'ils se ravisent et l'angoisse de voir leurs administrés, où ceux des communes alentour, les dénoncer pour prise illégale d'intérêt. L'information sur ces pratiques a fini par circuler entre les associations qui se multiplient, tout comme l'information sur la manière de stopper grâce au pénal ce qu'on ne peut plus contraindre au civil ou devant le tribunal administratif. C'est en effet le moyen qui leur reste pour arrêter des projets puisque le lobby éolien a obtenu il y a deux ans la suppression, portée par Delphine Batho, alors ministre de l'environnement, du dispositif des « zones de développement éolien » (ZDE). Ce dispositif consistait à conditionner les subventions aux éoliennes aux résultats d'études sur les vents et sur l'acceptabilité des projets, à partir de concertations préalables orientées par le souci d'aménagement du territoire et l'évitement du mitage anarchique. Les promoteurs et les commerciaux s'abritent maintenant derrière le respect des schémas régionaux éoliens qui sont opposables. Mais, ces documents sont beaucoup moins précis, plus approximatifs, notamment parce qu'il était entendu qu'ils devaient seulement défricher le terrain pour les ZDE qui, elles, devaient les préciser.

Les ZDE déjà validées devaient être respectées après le changement de loi. Les études avaient coûté cher aux collectivités. Certaines ZDE étaient sur le point d'être validées et, donc, juridiquement les promoteurs n'étaient plus obligés d'en tenir compte depuis la nouvelle loi. De fait, des promoteurs ont pu présenter des projets dans des zones identifiées comme non favorables à l'occasion des études devant aboutir aux ZDE. D'ailleurs, le lobby s'en vante quand il souligne la levée des « contraintes » depuis 2013. C'est cela qu'il faut lire derrière la « clarification du dispositif réglementaire » et les « dispositions économiques plus favorables » qu'il se félicite d'avoir obtenues.

Si l'information généraliste pour le grand public sur l'énergie utilise l'image des éoliennes, la presse quotidienne régionale abonde désormais chaque semaine d'articles dénonçant l'arnaque que représentent les éoliennes, la dégradation des territoires et les déchirements des populations. Des mâts de mesure évalués à des dizaines de milliers d'euros sont abattus, des menaces sont reçues aussi bien par des associations opposées aux éoliennes que par des bureaux d'études chargés de préparer leurs implantations. L'échauffement des esprits met à mal l'ordre public. Le sujet transcende les clivages politiques. Un reportage sur les manipulations des élus diffusé dans le journal télévisé de France 2 de 20h en octobre dernier a également été très remarqué. Les élus ne comprennent donc plus ce qui se passe et attendent du gouvernement et des parlementaires que la loi indique clairement ce qui est souhaitable et les mettent à l'abri de faire de faux pas. Le Sénat, représentant des collectivités territoriales, est l'institution vers laquelle ils tournent leur regard.

La réalité est qu'en matière d'éoliennes industrielles, élus comme particuliers sont moins bien protégés par la loi que ne l'est le consommateur par le code de la consommation qui impose aux professionnels un devoir d'information, de mise en garde ou de conseil afin d'éviter l'emballlement. Et en fait de professionnels, il s'agit dans le secteur de l'éolien de sociétés adossées à des multinationales ou de multinationales.

elles-mêmes. Le rapport de force est-il si équilibré et les enjeux si négligeables qu'une protection législative conséquente est à ce point superflue ? Un petit propriétaire foncier à qui on a fait signer une promesse de bail, souvent contre rémunération, avec la promesse de toucher de gros loyers, ne risque pas de se faire une opinion objective en sept jours sur les nuisances qu'il cause à des kilomètres à la ronde et de se rétracter dans le délai de droit commun.

Il faut encore noter que l'obligation d'achat de l'électricité éolienne désorganise le marché de gros de l'électricité. Dès lors qu'il convient de maintenir en service les mêmes capacités de production qu'il y ait ou non des éoliennes, les sommes qui servent à acheter l'électricité éolienne sont autant de sommes qui manquent pour mieux entretenir et moderniser les réseaux et des capacités de production classiques et pourtant indispensables afin de garantir la fiabilité de l'approvisionnement de chacun. Peut-on se permettre de créer les conditions économiques de la négligence ?

Il conviendrait d'inverser la logique. Au lieu d'aider l'éolien par principe, avec l'obligation d'achat, le tarif de rachat ou des compléments au prix du marché, il ne faut le favoriser que si les projets ont une utilité avérée, c'est-à-dire s'ils permettent effectivement de se passer du nucléaire ou des énergies fossiles pour certains usages, comme le pompage ou des industries spécifiques, que s'il répond aux raisons pour lesquelles on a spontanément envie de le soutenir, que si les éoliennes ne viennent pas dénaturer un site où vivent et passent des gens. Ce serait vraiment écologique. Plusieurs solutions existent, comme un exercice par l'État de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, soit directement, soit en posant des règles très scrupuleuses.

Au Sénat, le 29 janvier 2015.

LE DÉPUTÉ RÉPUBLICAIN YVES CENSI DÉNONCE LA SPÉCULATION RAMPANTE

« L'éolien est une fumisterie ... une spéculation sur de l'argent public au détriment des territoires ruraux »

Sa circonscription est épargnée grâce « au travail avec les maires pour éviter ces installations »



Article extrait du journal *La Dépêche* du 25/08/2015

Le député républicain Yves Censi s'emporte contre l'éolien.

« L'éolien est une fumisterie ... une spéculation sur de l'argent public au détriment des territoires ruraux. »

Le député de la première circonscription de l'Aveyron, Yves Censi, ne mâche pas ses mots.

Pour lui, l'éolien, « c'est une fumisterie ». En cette période touristique, et alors que la loi sur la transition énergétique vient d'être adoptée, il en profite pour soulever tous les problèmes qui se rattachent à ces mâts qui font florès sur tout le territoire national et lance un appel à la suspension de tous les projets d'implantation. Le député Républicain dénonce « une offensive très forte des opérateurs » qui, selon lui, se traduit par de la « spéculation sur de l'argent public au détriment des territoires ruraux ». Il se réjouit que sa circonscription ne soit pas touchée par ce phénomène, grâce « au travail avec les maires pour éviter ces installations », mais dénonce « une invasion rampante qu'il faut stopper » au niveau du département.

Il utilise ensuite le mot « anarchie » en ce qui concerne le schéma régional éolien, dont les objectifs sont déjà atteints sans que cela empêche de nouveaux projets d'être déposés, et déplore « l'absence de contrôles citoyens ». Par ailleurs, les défenseurs du plateau de Saint-Victor vont être heureux d'apprendre qu'Yves Censi partage leur réticence concernant l'implantation du transformateur ERDF. « Ce transformateur correspond à 1 000 mâts éoliens, je suis contre. » Pour lui, l'éolien, c'est donc le « combat du pot de terre contre le pot de fer ». Évoquant le tarif de rachat, il remarque : « Si les opérateurs ne se voyaient pas offrir cette manne-là, on ne serait pas dans cette situation; il n'y a pas de rationalité économique. » Un tarif soutenu par la CSPE (contribution au service public de l'énergie) prélevé sur les factures d'électricité lui fait dire que « ce sont les victimes qui financent le processus. »

► [Pour voir l'article de La Dépêche, cliquez ici.](#)

Message du Collectif Villerouge-Termenès pour la protection du plateau de Lacamp.

Il est réconfortant de savoir que des personnalités politiques de Gauche comme de Droite, ainsi que des maires de communes de plus en plus nombreux, ont le courage et l'honnêteté morale de dénoncer le scandale éolien. Merci à tous ces élus de France qui défendent les territoires ruraux et se préoccupent des citoyens victimes de cette énorme arnaque.

On trouvera ci-dessous quelques articles très instructifs et quelquefois édifiants.

GOOGLE ABANDONNE LES FAUSSES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Posté dans Monde & éoliennes / By : Ludovic Grangeon / 29 novembre 2014

Après 7 ans d'études très poussées, avec le concours de scientifiques mondialement réputés, Google devait prendre une décision majeure de diversification. Le leader mondial était très tenté d'investir et de diversifier dans le modèle des énergies renouvelables dans son programme connu sous le nom de "RE". La conclusion vient de tomber : **Google abandonne tout espoir dans les énergies renouvelables actuelles, non pas pour des raisons financières car ce secteur est encore juteux, mais parce que ça ne marche pas.**

Les énergies renouvelables actuelles sont des leurres permettant de capter des subventions. **Prendre des panneaux solaires et des éoliennes à hélice pour résoudre le problème du réchauffement et des émissions de carbone, c'est prendre une petite cuiller pour vider l'Atlantique.** Les espoirs entretenus par certains spéculateurs financiers ont manipulé l'opinion. Un moteur de recherche tel que Google, capable d'avoir construit un traducteur en 80 langues, l'un des projets les plus complexes de l'humanité, a l'honnêteté d'appliquer la même rigueur aux énergies renouvelables actuelles et de démontrer qu'elles sont non seulement inefficaces mais même nuisibles.

Cette étude démontre ce que l'expérience a déjà révélé, avec le grave constat d'échec de l'Allemagne qui a investi 300 milliards dans les énergies renouvelables pour seulement 12 % du résultat attendu. Le n°2 en personne, le vice Chancelier allemand Sigmar Gabriel, en charge de l'énergie et de l'économie, a déclaré le 16 avril 2014 : *« La vérité est que la transition énergétique "Energiewende", visant à faire passer la part "renouvelable" d'électricité à 80% en 2050 est sur le point d'échouer. La vérité est que, sous tous les aspects, nous avons sous-estimé la complexité de cette transition énergétique. La noble aspiration d'un approvisionnement énergétique décentralisé et autonome est bien sûr une pure folie ! Quoi qu'il en soit, la plupart des autres pays d'Europe pensent que nous sommes fous. »*

EFFONDREMENT DU SECTEUR ÉOLIEN

Extrait des articles de Ludovic Grangeon / Énergies Renouvelables & éoliennes / 10 décembre 2014

- En Espagne, tout système de subvention aux énergies renouvelables est définitivement supprimé depuis le 14 octobre 2014, sous la menace de l'effondrement total du système électrique espagnol entier et la perte de 20 000 emplois dans ce secteur « porteur ».
- Après les promesses et l'euphorie des agences privées qui clament partout que les énergies renouvelables créent des emplois sans aucune statistique officielle, l'Agence pour les énergies renouvelables allemande a annoncé le 30 septembre la douche froide : 25.000 emplois perdus en 2013.

Ce devait être la bouffée d'oxygène du secteur européen et c'est au contraire le boulet qui l'entraîne un peu plus vers le fond.

Vestas, Gamesa, Siemens sont les premiers à tomber au tapis. La chute de Vestas est impressionnante.

Vestas, Gamesa, Siemens sont les premiers à tomber au tapis. La chute de Vestas est impressionnante. Après avoir supprimé 4500 emplois, après avoir disparu plusieurs fois de l'indice danois OMX20, après des variations erratiques de son bénéfice de -230% à + 30 % d'un trimestre à l'autre, le groupe devait être sauvé par l'apport de groupes chinois, qui ne viendront pas. Même le gouvernement danois n'a pas les moyens de sauver Vestas, comme il l'a confirmé publiquement depuis octobre 2012, alors que la conjoncture était moins mauvaise.

Tous les organes de contrôle : **la Commission de Régulation de l'Énergie, la Cour des Comptes, France Stratégie, soulignent que le système est à bout et qu'il est ruineux pour des résultats dérisoires.** L'argent capté par les spéculateurs aura détourné des subventions publiques vers d'immenses fortunes privées qui se moquent d'investir dans les vraies énergies renouvelables de demain, qui ne sont ni les vieilles éoliennes à hélices, ni les panneaux solaires à bas rendement et forte pollution, mais des turbines silencieuses ou urbaines, des piles à combustible zéro carbone, des stockages mixtes solaire hydrogène, etc... dont les premiers exemplaires fonctionnent déjà un peu partout. Un seul exemple : la division équipements spéciaux de Rolls Royce en Allemagne, CFC, gère depuis plusieurs années des équipements remarquables zéro rejet carbone, en toute modestie, et surtout, ça marche toute l'année au lieu d'un jour sur cinq. De plus les nouvelles énergies renouvelables produisent localement, ce qui diminue les problèmes de réseaux, devenus un casse-tête avec les bricolages de l'éolien ou du solaire.

QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?

L'arrestation de Liu Tienan, patron de l'énergie chinoise, pour cause de corruption à vaste échelle confirme une fois de plus l'omerta sur ce secteur et ses gigantesques trafics. Les pots de vin se chiffrent en millions d'euros.

Depuis plusieurs années, des soupçons de connexions mafieuses dans les éoliennes ont été émis par des journalistes et suivis par Interpol. L'arrestation de Liu Tienan, patron de l'énergie chinoise, cette semaine, pour cause de corruption à vaste échelle confirme une fois de plus l'omerta sur ce secteur et ses gigantesques trafics. Elle montre que les Chinois ont enfin compris l'ampleur des malversations. Liu Tienan a continué à superviser personnellement plus de 50 projets par trimestre à vaste échelle y compris des projets en Europe et des prises de participation dans des sociétés dont certaines sont bien connues en France ou au Portugal. EDP, qui se prétend l'un des leaders mondiaux, a été sauvé de justesse de deux désastres successifs, avec le scandale financier du groupe Espírito Santo, impliqué dans de multiples affaires de fraude, d'abus de confiance, de falsification de documents, de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale, puis avec l'entrée de la Compagnie chinoise des Trois gorges, dont Liu Tienan, emprisonné pour corruption, avait la haute main.

La presse taiwanaise avait sorti le scandale sans grand résultat. Les quotidiens de Canton ont même osé publier ces informations malgré certaines menaces de mort émises par ce réseau mafieux englué dans les malversations, les voitures de luxe, les maîtresses et les compromissions à l'étranger. Des bouleversements sont à attendre avec cette opération vérité. Les pots de vins se chiffrent en millions d'euros pour ce qui est connu. On sait que nombre d'éoliennes supposées construites en Allemagne et importées en France sont largement pourvues de pièces chinoises : à quel prix ?

NB : Vestas, Gamesa, Siemens sont les gros constructeurs éoliens au Danemark, en Espagne et en Allemagne.

En Espagne, les aides au développement éolien ont engendré une dette pharaonique de 26 milliards d'euros

En Espagne, le développement massif de l'éolien a été porté par des subventions qui pèsent lourdement sur l'économie de ce pays en crise. La différence entre les rétributions versées aux producteurs d'électricité renouvelable et le prix réel du marché de l'électricité ont engendré une dette énergétique d'un montant de 26 milliards d'euros. Depuis 2006, les Espagnols ont vu le prix de leur facture d'électricité augmenter de plus de 80%. (source, Les Echos, décembre 2014)

Depuis 2012, le gouvernement britannique a mis un frein au délire éolien. Les gouvernements Allemand, Danois et Espagnol viennent à leur tour de donner un coup d'arrêt en fermant le robinet des subventions faramineuses. La France cependant continue à s'engluier dans la bulle verte. Dans quelques années l'éolien, non compétitif, ruineux et polluant, aura vécu. Il restera dans les souvenirs comme l'une des plus grandes arnaques légalisée du XXI^{ème} siècle. En attendant, la France, loin de tirer les leçons qui s'imposent des échecs de nos voisins européens, continue de détruire ses paysages et de ruiner les contribuables. Décidément, quand il s'agit pour une minorité de se remplir les poches, les vérités sont difficiles à admettre ...



« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent agir et qui refusent d'intervenir. » Albert Einstein

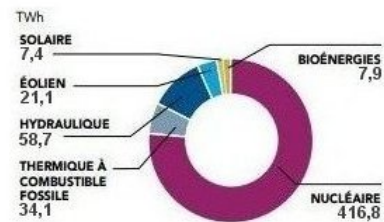
« Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales. Mais ce n'est pas le cas. En bref c'est simplement de l'habillage. » Nicolas Hulot

« Arrosez les municipalités, il poussera des éoliennes. » Pierre Delaporte, président d'honneur d'EDF



LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE. BILAN RTE 2015 et 2016

Bilan Énergétique 2015			
Énergie produite	TWh	Variation 2015-2014	Part de la production
Production nette	546	+1,1 %	100%
Nucléaire	416,8	+0,2 %	76,3 %
Thermique fossile	34,1	+ 31,9 %	6,2 %
dont Charbon	8,6	+ 3 %	1,6 %
Fioul	3,4	+ 5,3 %	0,6 %
Gaz	22,1	+ 54,8 %	4 %
Hydraulique	58,7	- 13,7 %	10,8 %
Éolien	21,1	+ 23,3 %	3,9 %
Photovoltaïque	7,4	+ 25,1 %	1,4 %
Autres Sources	7,9	+ 4,9 %	1,4 %
dont Renouvelables	5,9	+ 8,1 %	1,1 %

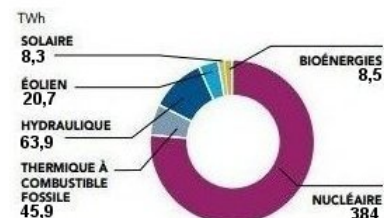


En 2015, 34,1 TWh de thermique fossile (6,2%) ont été nécessaires pour maintenir sous perfusion 24h/24 les 28,5 TWh (5,3%) produits par le vent et le soleil.

Malgré l'invasion du pays par 7000 machines et le passage aux 10 000 mégawatts éoliens installés, on attend toujours le Miracle. Or, la Grande Armée des moulins à vent n'a produit qu'un dérisoire 3,9% de l'électricité du pays et le photovoltaïque un maigre 1,4%. Waterloo n'est pas très loin !..

Rappelons qu'il est indispensable de maintenir l'équilibre entre les «fausses énergies vertes» et le thermique fossile pour compenser l'intermittence du vent et du soleil. Dans son Bilan énergétique, RTE déclare: «*Les émissions de CO2 ont augmenté de 21,7% en 2015, la majeure partie étant due à l'augmentation de la production thermique à gaz.*»

Bilan Énergétique 2016			
Énergie produite	TWh	Variation 2016-2015	Part de la production
Production nette	531,3	- 2,74 %	100%
Nucléaire	384	- 7,9 %	72,3 %
Thermique fossile	45,9	+ 33,4 %	8,6 %
dont Charbon	7,3	- 15,4 %	1,4 %
Fioul	3,3	- 13,1 %	0,6 %
Gaz	35,3	+ 60,8%	6,6 %
Hydraulique	63,9	+ 8,2 %	12 %
Éolien	20,7	-1,8 %	3,9 %
Photovoltaïque	8,3	+ 11,3 %	1,6 %
Autres Sources	8,5	+ 6,3 %	1,6 %
dont Renouvelables	6,5	+ 7,4 %	1,2 %



En 2016, malgré le nombre croissant de machines installées et le passage à 11 000 mégawatts, on observe une baisse de la production d'électricité éolienne (20,7 TWh contre 21,1 TWh en 2015) : le vent ne se commande pas en tournant un bouton. Il souffle quand il veut et pas selon nos besoins!

La production nucléaire passe à 72,3% (-2,7%) mais c'est le gaz et l'hydraulique qui compensent cette variation et non pas l'éolien et le solaire. Une évidence s'impose : les éoliennes qui, dans le discours «politiquement correct» , sont la panacée pour sauver la planète du réchauffement climatique sont incapables de répondre à nos besoins et de réduire nos émissions carbone.

La part de thermique fossile a encore progressé et les émissions de CO2 continuent de croître comme en 2015.

Rappelons que depuis 2005, 15 centrales à gaz ont été construites pour stabiliser la production erratique des éoliennes. Les deux dernières construites sont Martigues et Bouchain. Continuons donc à saccager nos campagnes avec des machines à hélices qui ne permettront aucune fermeture de centrales nucléaires et préparons nous à rejoindre l'Allemagne, plus grand pollueur d'Europe au dioxyde de carbone. Mais ne nous laissons pas endormir par des discours d'affairistes et des palabres électoralistes pour une planète verte!...

Quand les Français vont-ils prendre conscience de l'escroquerie intellectuelle dont ils sont victimes et du mensonge permanent dont nos responsables et autres subalternes nous rebattent continuellement les oreilles?

DES ÉOLIENNES SOUS PERFUSION DE CHARBON

Les gestionnaires du réseau électrique doivent maîtriser la production d'électricité, la contrôler, la piloter 24h/24 pour l'adapter à la demande variable des utilisateurs. Or, la production d'électricité éolienne et photovoltaïque est très instable, imprévisible, parfois en l'espace d'un temps très bref. Elle peut chuter brusquement, à la merci des caprices du vent ou d'un nuage imprévu... Les centrales thermiques à flamme (charbon, gaz et fioul) sont donc maintenues en activité constante pour secourir à l'instant T les "fausses énergies vertes" complètement aléatoires. Ces sources intermittentes ne peuvent espérer réduire la consommation du fossile qu'aux moments des pics de consommation où la demande est forte, mais à la condition expresse que le vent souffle à la vitesse requise, au moment opportun. Or, il est impossible de garantir la fourniture d'électricité de milliers de foyers en se fiant à des énergies aussi fluctuantes et imprévisibles.



Voici l'avis de l'Académie des Sciences, du 06 janvier 2015, concernant le projet de loi qui envisage 30% d'Energie Renouvelable en 2030:

« Le projet propose une augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie de 16% en 2012 à 32% en 2030. Pour la seule production d'électricité il est prévu de faire passer l'ensemble hydraulique-éolien-solaire de 20% à 40% du total. Les ressources hydrauliques étant pratiquement exploitées à leurs limites naturelles, il est donc bien question, pour la production d'électricité, de l'éolien et du solaire. Or ce sont des sources intermittentes, qui fluctuent en permanence, ce qui impose quelques observations :

L'objectif de 2030 ne semble accessible que si un début de moyens de stockage de l'électricité à grande échelle est disponible (1) : c'est la seule façon d'éviter que l'intermittence de ces sources d'énergie ne conduise à utiliser des combustibles fossiles lorsqu'elles ne fournissent pas l'énergie demandée. On peut de ce point de vue noter qu'en Allemagne la croissance de l'offre intermittente d'électricité d'origine renouvelable a nécessité l'ouverture de nouvelles capacités de production thermiques à charbon (13 GW) ainsi que le développement de l'exploitation du lignite conduisant à des émissions accrues de CO2 et surtout de polluants (oxydes d'azote et de soufre à l'origine des pluies acides...). (2)

Pour les éoliennes actuellement installées en France, le facteur de charge, c'est-à-dire le rapport entre l'énergie réellement produite et l'énergie maximale affichée par la puissance installée en fonctionnement permanent, est seulement de 23 % (3). Ce facteur de charge est de 13 % pour le photovoltaïque. L'intermittence correspondante implique la mise en œuvre d'autres énergies afin de compenser les indisponibilités de ces renouvelables. Faire appel à des centrales thermiques aurait le double inconvénient de grever le budget et d'accroître les émissions de CO2 et de polluants. » (4)

Rappelons si nécessaire les conclusions de l'économiste britannique Ruth Léa citée par Civitas, Institute for the Study of Civil Society, le 6 janvier 2011:

« Il n'existe aucune justification économique et écologique de l'éolien. En fonctionnant seules, les centrales à gaz les plus efficaces émettent moins de dioxyde de carbone que l'éolien couplé au gaz. Sans compter qu'avec l'éolien, les consommateurs payent deux fois : pour l'énergie renouvelable, et pour les combustibles fossiles qu'ils continuent à consommer. »

Un comble pour des « énergies vertes » censées sauver la planète.

On retiendra également cet extrait d'un article paru dans Economie Matin du 29 mars 2016

« Le Danemark vend à la Norvège et à la Suède, à perte, l'électricité éolienne produite en surplus la nuit. Le jour, quand il y a moins de vent mais que la demande est forte, les centrales à charbon assurent qu'il y aura du courant pour tout le monde, sans coupures dues à l'instabilité du vent. Au besoin, l'appoint sera fait en important de l'électricité des pays voisins, mais au prix fort cette fois. Au bout du compte, les émissions de CO2 n'ont pas baissé parce que la variabilité du vent fait que les centrales à charbon doivent compenser en accélérant et décélérant leurs turbines constamment, brûlant ainsi davantage de charbon. Quant au prix de l'électricité, il y est maintenant deux fois plus cher qu'en France. »

Pourquoi continue-t-on, en dépit du bon sens, dans cette voie sans avenir ?

- Parce que les intérêts personnels, à quelque niveau que ce soit, passent avant l'intérêt général.
- Parce que le pognon est au dessus des considérations économiques, écologiques et sanitaires.
- Parce que le fric rend facilement des élus sourds, aveugles et muets.
- Parce que trop de Français, roulés dans la farine, sont volontairement désinformés et croient encore aux contes de fées.

Mais.. il faudra pourtant se rendre un jour à l'évidence et constater les dégâts... Qui les paiera ?.. La jeunesse sans aucun doute.

Et malgré cela, il y aura toujours ceux qui, comme les autruches, mettront la tête dans le sable !...



(1) Aujourd'hui, la science ne sait pas stocker l'électricité à grande échelle. Au lieu d'investir en pure perte (sauf pour les affairistes) dans ces "fausses renouvelables", il serait plus intelligent de consacrer les milliards jetés par les fenêtres ainsi que l'argent ponctionné aux consommateurs dans la recherche de moyens de stockage et de véritables énergies propres fournissant de l'électricité en abondance.

(2) L'Allemagne a entamé la construction de 23 nouvelles centrales au lignite, le charbon le plus sale et le plus polluant de tous. En dépit de ses 25.000 éoliennes, l'Allemagne est le plus grand pollueur d'Europe et rejette, pour la production d'électricité, 18 fois plus de CO₂ que la France. Et on veut « rattraper le retard » !.

(3) Dans certaines régions le facteur de charge de l'éolien est inférieur à 15%. On installe même des éoliennes dans des zones non ventées uniquement pour toucher des subventions et encaisser des "certificats carbone". (voir la rubrique Paradis fiscaux. Combien de fric ça rapporte ?)

(4) Malgré l'avis de l'Académie des Sciences et celui de spécialistes et climatologues, on continue à déployer les énergies intermittentes cogénératrices de gaz à effet de serre, contrairement aux objectifs de la COP21 de réduction du CO₂. Cherchez l'erreur !..

PLUS ON INSTALLE D'ÉOLIEN, PLUS ON ÉMET DE GAZ À EFFET DE SERRE



Par Pierre Bonn, Président de l'Association de Défense de l'Environnement en Nord Lauragais (ADENL), membre de la FED

Comment ERDF régule la production d'électricité ?

8 heures à l'avance on fait la prévision de la demande. Cette prévision est principalement fonction de la température prévue qui est déterminée avec une bonne précision.

À quoi servent les centrales thermiques à flamme (CTAF) et en premier lieu celles utilisant des turbines à gaz ?

À réguler les variations imprévues de la demande.

La production d'électricité éolienne est intermittente et variable. On essaye bien de prévoir la force moyenne du vent pour prévoir la production d'électricité éolienne. Mais d'une part cette prévision est très imprécise et d'autre part la puissance fournie est proportionnelle au cube de la vitesse du vent (Betz) ce qui entraîne qu'une erreur par exemple de 20 % sur la vitesse donne une erreur triple de 60 % sur la puissance.

Les promoteurs éoliens (1) excipent du « foisonnement » en disant « il y a toujours du vent qui souffle quelque part » et expliquent qu'on peut pallier la baisse du vent dans une région par le vent d'une autre région. Cet argument est totalement bidon car les forces de vent (et non la direction qui ne compte pas) dans deux régions voisines sont presque toujours corrélées et de plus on ne peut pas réguler le vent du Nord-Pas-de-Calais avec le vent du Languedoc-Roussillon. De plus quand l'anticyclone est sur la France en été quand il fait très chaud ou en hiver très froid, il n'y a pas de vent donc pas de « foisonnement » possible (et c'est justement là que l'éolien pourrait être utile).

La production éolienne est donc une production non prévisible et s'ajoute aux variations imprévues de la demande d'où la nécessité d'utiliser plus de CTAF et donc d'émettre plus de gaz à effet de serre (GES) et cela augmente avec le nombre de machines.

L'éolien industriel ne produit l'équivalent à pleine puissance qu'au mieux le quart du temps : 1 MW éolien ne produit sur 100 heures que 25 MWh

et nécessite pour sa régulation 1MW thermique à flamme produisant 75 MWh.

Pour chaque MWh éolien il faut 3 MWh thermiques avec les émissions de GES correspondantes.

Autre conséquence: Le surcoût du kW éolien est payé principalement par l'utilisateur particulier car les entreprises grosses consommatrices d'électricité (St Gobain, SNCF...) sont plafonnées pour « ne pas être mises en position de faiblesse par rapport aux entreprises étrangères » (UNIDEN). Ce montant (7 milliards par an) vient toucher surtout les ménages à faible revenu qui en général n'ont pas d'habitations bien isolées et dans lesquelles, sans chaudières à mazout, on se chauffe uniquement par effet Joule. Ces ménages ont souvent des enfants qu'on ne laisse pas avoir froid pour faire leurs devoirs, etc. Ces ménages représentent une part importante des usagers qui ne peuvent pas épargner. Le surcoût, quelques centaines d'euros par an, est donc pris directement sur la consommation de ces ménages (environ 40 milliards par an). Les économistes nous disent que la consommation est le moteur de la croissance qui à partir de 1 % commencera à nous sortir du chômage.

Conclusion : l'éolien industriel participe à l'accroissement du chômage! Tout cela sans parler de la dépréciation de la valeur des habitations à proximité des machines, des nuisances dues aux sons basse fréquence et au saccage du patrimoine paysager, des lignes et équipements industriels nécessaires à la distribution du courant éolien et payés par les usagers d'EDF.

(1) *Qui n'aiment pas du tout qu'on les appelle ainsi à cause de la réputation attachée aux promoteurs immobiliers ; ils se nomment eux même « porteurs de projet ». L'ancien président du SER (syndicat des énergies renouvelables), Mouratoglou a quitté la promotion immobilière pour l'éolien. Il est maintenant à la tête d'une société qui va gagner de l'argent en « effaçant » de la consommation électrique via les compteurs Linky.*

En toute discrétion et sans publicité

La France a construit 16 centrales à gaz depuis 2005, sans publicité, pour stabiliser la production erratique des éoliennes.

Les dernières centrales à flamme installées sont de 2016 (Martigues et Bouchain).

Voyez vous-mêmes la liste des « Turbines à combustion » (centrales conventionnelles) et des « Cycles combinés à gaz ».

La date de mise en service est dans l'avant-dernière colonne.

L'éolien pour réduire le CO2 et sauver la Planète ? On prend vraiment les gens pour des C...

Posez à vos élus cette simple question : Pourquoi tenez-vous tant à mettre des éoliennes ?

Si l'un de ces mots « **pognon, fric, blé, frouse, oseille** » ou une autre de ces variantes n'apparaît pas dans la réponse, on vous ment.

Si l'un de ces mots « **vert, planète, climat, écologie** » ou autre variante de la même famille apparaît dans la réponse vous avez devant vous un esprit formaté ou... un menteur.

Source Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_centrales_thermiques_%C3%A0_flamme_en_France

Une belle escroquerie sous couvert d'une urgence pour la planète



M. Nigel Farage, député européen, dénonce la partialité des médias ainsi que l'arnaque écologique et financière de l'éolien industriel, lors de la conférence News Xchange à Copenhague, le 30 novembre 2016.

« Là où je pense que vous êtes déconnectés, c'est sur votre conception du changement climatique.

Ce que l'on ne nous dit pas, c'est que lorsque le vent ne souffle pas, ça n'alimente même pas une bouilloire.

Ce que l'on ne nous dit pas, c'est que rien de tout ça ne peut marcher sans d'énormes subventions des contribuables.

Ce que l'on ne nous dit pas, c'est que les renouvelables ont conduit à un transfert de richesses des pauvres vers les riches. Beaucoup de personnes se demandent pourquoi leurs factures d'électricité sont si élevées.

Je pense que cette industrie doit appuyer sur le bouton de remise à zéro. »



[Cliquez ici pour voir la vidéo](#)

UNE VRAIE RENOUVELABLE : L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE



*Le lac de Serre-Ponçon dans les Alpes françaises s'étend sur 20 km de longueur.
Il est un atout important pour la production hydro-électrique, l'attractivité de la région, le développement du territoire et le tourisme de plaisance.*

L'énergie hydraulique est la seule énergie renouvelable et propre qui n'émet aucun gaz à effet de serre.

L'électricité ne se stockant pas à grande échelle, l'équilibre du système électrique ne peut être maintenu qu'en ajustant en permanence la production à la consommation, c'est-à-dire en modulant instantanément la puissance produite et injectée sur le réseau.

Contrairement à l'énergie éolienne et photovoltaïque, l'énergie hydraulique peut être stockée et permet ainsi d'ajuster quasi instantanément et selon les besoins, la production à la consommation. L'éolien et le solaire (1), par nature intermittents, sont incapables de telles prouesses et doivent être régulés constamment par les centrales à flamme sous peine d'effondrement du réseau électrique. Ces énergies sporadiques sont donc, par cogénération, émettrices de GES. On mesure alors toute l'étendue du mensonge qui les présente comme des énergies d'avenir.

L'énergie hydraulique, parce qu'elle est facilement modulable, joue par contre un rôle majeur dans la sécurité du réseau électrique par sa fiabilité, sa rapidité et sa capacité de démarrage.

Par ailleurs et en dépit de ses inconvénients (inondation de terres par les retenues de barrages et déplacement de populations) elle permet l'alimentation en eau potable, l'irrigation de terres agricoles, la maîtrise des crues et des sécheresses, le développement d'un tourisme de plaisance.

On se demande donc comment des élus peuvent prétendre sauver la Planète (2) et développer le tourisme vert avec du vent !

Si ce n'est pas prendre les Français pour des demeurés, dans le seul but de faire du fric sous couvert d'écologie, qu'est ce que c'est ?..

Le Collectif, 20 Novembre 2016

(1) Il est ici question du solaire photovoltaïque. Par contre, le solaire thermique qui sert seulement à produire de l'eau chaude sanitaire peut fournir aux ménages jusqu'à 60% de leurs besoins annuels. Aider au développement de cette filière en installant des panneaux thermiques sur toutes les constructions neuves permettrait de créer de vrais emplois en France, de réduire la consommation d'électricité et naturellement les émissions de CO2. Par ailleurs, une fabrication "made in France" éviterait de subventionner l'industrie chinoise !...

(2) Les déclarations de personnalités politiques sur l'Environnement laissent croire que les EnR (éolien et photovoltaïque) permettront de diminuer nos émissions de GES. Sur les questions écologiques, nos gouvernants livrent généralement un message politiquement correct et convenu que l'opinion publique veut entendre.

« Quand le mensonge et la crédulité s'accouplent, ils engendrent l'Opinion. » (Paul Valéry)

Nos politiques et nos élus locaux devraient cesser d'amalgamer hydraulique, solaire, éolien en parlant de renouvelables et d'induire le public en erreur.

ÉNERGIE ABONDANTE DE L'AVENIR : LA GÉOTHERMIE EXPLOITE LE MAGMA

« Après avoir atteint fortuitement ce magma à seulement 2 km de profondeur, les Islandais ont réussi à l'exploiter. »

Par Claude Brasseur, chercheur et mathématicien, 23 novembre 2016

Le magma, roche liquide, alimente un échangeur qui produit de la vapeur sous pression. On obtient ainsi un rendement très élevé en électricité et il n'y a pas de risque d'épuiser la source.

Après cette réussite technique, au départ un peu due au hasard, les Islandais tentent maintenant de réussir méthodiquement

cette opération et de fournir 50 000 KW électriques de manière rentable, stable, prévisible et à la demande. Ce qu'ils font, peut être fait un peu partout !

On peut opposer cette réussite à la catastrophe éolienne : 10 000 milliards d'euros auront été perdus d'ici 2020 sans autre utilité que la satisfaction des promoteurs et leurs actionnaires (...).

Malheureusement, les progrès dans le domaine des énergies saines, propres et abondantes de l'avenir se font au ralenti : presque tous les moyens financiers sont dévorés par le lobby éolien mondial.

On peut espérer que les premiers succès de la géothermie, applicables un peu partout sur terre, mettront fin à cette hémorragie. Ces succès feront quand même des 200 000 éoliennes actuelles une preuve cuisante, ruineuse pour les prochaines générations, de cette parole de Saint Thomas d'Aquin : « La convoitise a quelque chose d'infini. »

► [Cliquez ici pour voir cet article](#)



La géothermie profonde, une énergie inépuisable et fiable. © Photo Iceland Deep Drilling Project - Novembre 2016

À la fin de cette année, dans la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest de l'Islande, l'Iceland Deep Drilling Project (IDDP) devrait permettre de réaliser le puits de forage le plus chaud au monde, avec des températures atteignant entre 400 et 1000°C.

« L'Islande tire déjà la totalité de son énergie de combustibles non fossiles, mais ses centrales géothermiques jouent un rôle secondaire par rapport à ses grandes centrales hydroélectriques qui produisent les trois quarts de l'électricité du pays. Cela pourrait changer. En effet, si la vapeur supercritique peut être obtenue grâce à des forages profonds, la production d'énergie atteindra un ordre de grandeur bien différent. À une plus grande échelle, les techniques en cours de développement en Islande pourraient être adoptées par d'autres pays à travers le monde.

Une opération de forage jusqu'à 5 kilomètres de profondeur est actuellement en cours au cœur des anciennes coulées de lave de la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest de l'Islande. Le forage, qui pénètre une extension terrestre de la dorsale médio-atlantique, a débuté le 12 août 2016. » Claude Grandpey, [Volcans et glaciers](#)

<https://claudegrandpeyvolcansetglaciers.com/2016/10/23/islande-a-la-recherche-de-lenergie-a-grande-profondeur-iceland-looking-for-very-deep-energy/>

Commentaire du Collectif :

Ces nouvelles techniques pourraient changer le destin de l'Humanité en permettant à tous les habitants de la Planète l'accès à une énergie abondante, toujours disponible et peu onéreuse.

En attendant, l'industrie du vent, pour laquelle les jours sont comptés, doit faire très vite pour se remplir les poches en accélérant l'implantation de machines inutiles et en retardant au possible l'émergence de nouvelles sources d'énergie. La convoitise a bien quelque chose d'infini !...

L'OR BLEU DE LA FRANCE

*Extrait de la Tribune de Nicolas Dupont-Aignan,
Député de l'Essonne, Président de Debout la France,
Candidat aux élections présidentielles de 2017*

Face à Bruxelles, protégeons nos barrages, « l'or bleu » de la France



La France a été une nouvelle fois mise en demeure par la commissaire européenne à la Concurrence de retirer la gestion de 50 barrages hydro-électriques à EDF et à GDF-Suez, au nom de « la libéralisation du marché électrique européen ». La Commission Européenne continue d'assurer la tyrannie des multinationales et des banques contre les consommateurs et l'intérêt général...



« Alors que la production électrique française était la moins polluante du monde, on a forcé EDF et les consommateurs à financer à outrance des nouvelles énergies dont notre pays n'avait pas besoin. »

Voici quelques jours, la France a été une nouvelle fois mise en demeure par la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, de retirer la gestion de 50 barrages hydro-électriques à EDF et à GDF-Suez (devenue depuis Engie) au profit de leurs concurrents afin de parfaire « la libéralisation du marché électrique européen ». 150 autres barrages devront subir le même sort d'ici 2023.

Pire encore, la Commission Européenne veut interdire à des groupes français, dont EDF, de postuler à leur propre succession pour garantir la « concurrence libre et non faussée » ! Les multinationales auraient-elles peur de l'excellence du champion français ?

Ces ouvrages, construits avec les impôts et les factures des Français, sont amortis financièrement depuis des décennies. Ils produisent une énergie peu chère dans des conditions de sécurité optimales. Autrement dit, ils sont une proie de choix pour des financiers avides de profits sans risque !

Alors que la privatisation des autoroutes s'est révélée, d'après la Cours des Comptes elle-même, un pillage des contribuables et usagers français, la Commission Européenne continue d'assurer la tyrannie des multinationales et des banques contre les consommateurs et l'intérêt général.

Les barrages français fonctionnent parfaitement et sont bien gérés. Ils sont la meilleure source d'électricité renouvelable disponible, dont le coût et la production sont maîtrisés. Contrairement aux éoliennes et au solaire, la production hydro-électrique module son rendement selon les besoins réels du réseau national. Mieux encore, la retenue d'eau est le seul moyen actuel de stocker de l'électricité au jour le jour ! Quand le réseau a besoin de courant, on peut lâcher « l'or bleu » et intensifier la production ; quand le réseau dispose de trop d'électricité, les pompes renvoient de l'eau dans la retenue pour être utilisée plus tard.

Un barrage n'est pas un ouvrage comme un autre. Le lac artificiel qui est créé joue un rôle clé dans l'écosystème et l'économie locale. C'est une ressource rare et précieuse qu'il faut gérer de manière collective et raisonnable. C'est aussi un risque et un danger potentiel. Derrière la retenue d'eau paisible et la solidité du béton, ce sont des millions de litres d'eau qui, faute d'un entretien sérieux et d'une gestion désintéressée, peuvent dévaster une vallée. En 1963, la barrage italien de Bajont, mal conçu, a laissé échapper deux vagues qui ont emporté près de 2000 innocents.

Depuis maintenant 20 ans, la privatisation des marchés électriques européens est le symptôme de l'idéologie absurde et destructrice qui anime les technocrates de Bruxelles. La France a été sa cible principale et les dégâts sont terribles.

En 1996, quand l'Union Européenne décide de libéraliser la production et la distribution de l'électricité dans tous les états-membres, EDF-GDF était un fleuron national qui remplissait à merveille les missions que lui avaient confiées les gouvernements de l'Après-Guerre.

L'électricité française était l'une des moins chères et les plus propres du monde grâce à l'alliance de la production nucléaire

et des barrages hydroélectriques. On ne le dit jamais, mais la France est le seul pays au monde à avoir respecté les engagements du protocole de Kyoto en baissant ses émissions de CO2 uniquement grâce à son modèle électrique.

EDF disposait également d'un réseau de distribution fiable, d'une connaissance parfaite du terrain et assurait une qualité de service homogène sur tout le territoire. L'entreprise n'était pas parfaite et devait améliorer la rigueur de sa gestion opérationnelle, notamment certains abus catégoriels, mais son modèle était le bon.

Plutôt que de s'inspirer ou au moins de respecter ce modèle français, la Commission Européenne l'a cassé avec la complicité des dirigeants français, droite et gauche confondues.

Ainsi en 2002, je suis l'un des seuls députés français à m'être frontalement opposé au traité de Barcelone qui a marqué une nouvelle étape du fanatisme de Bruxelles, à savoir la privatisation systématique des services publics en faveur des multinationales.

EDF a été l'une des premières cibles. On l'a privatisée pour la couper en morceaux, en séparant la production d'électricité (les centrales électriques), le réseau de transport électrique (les lignes Haute Tensions), la distribution de l'électricité (le réseau qui amène le courant chez le consommateur).

Les nouveaux concurrents d'EDF, Poweo ou Direct Energie, n'ont jamais souhaité investir dans des nouveaux moyens de production. Alors l'Union Européenne a obligé EDF à vendre à ses concurrents à prix coûtant 25% de l'électricité qu'elle produisait avec ses centrales nucléaires ! Ainsi, ce sont les impôts et les factures des Français investis dans les centrales nucléaires et les barrages hydroélectriques qui ont financé la fourniture au rabais de l'électricité que des entreprises privées pouvaient ensuite revendre avec leur marge ! Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un pillage organisé d'un bien public au bénéfice d'intérêts privés.

Ces pseudo-réformes n'ont pas rapporté un centime aux consommateurs. La multiplication des structures, la surenchère publicitaire pour attirer des nouveaux clients et bien sûr la recherche du profit ont engendré des coûts nouveaux sans jamais permettre d'économies. Bien au contraire, la libéralisation du marché électrique a supprimé les économies d'échelle du monopole historique.

Depuis 1996, le résultat est sans appel, la facture électrique des ménages français a augmenté de plus de 25% alors que l'augmentation annuelle n'était que de 5% sur la décennie précédente !

Considérablement affaiblie par le fanatisme de Bruxelles, EDF a également dû financer les subventions délirantes attribuées au développement des éoliennes et des panneaux solaires en France. Alors que la production électrique française était la moins polluante du monde, on a forcé EDF et les consommateurs à financer à outrance des nouvelles énergies dont notre pays n'avait pas besoin.

Au bout de 20 ans, le groupe EDF a été si fragilisé qu'on s'interroge aujourd'hui sur sa capacité financière pour investir dans le renouvellement et la création de nouvelles centrales ! Conscient du scandale à venir, le gouvernement socialiste a proposé une demi-mesure à la Commission Européenne : offrir à bas prix 25% de l'électricité produite par les barrages aux concurrents d'EDF et d'Engie ! Une nouvelle soumission qui en dit long sur ceux qui nous gouvernent.

L'incompétence de nos dirigeants et la corruption qui gangrène la Commission de Bruxelles ont fragilisé ce que des générations de Français avaient réussi à construire. Ils menacent aussi l'avenir car ce sont les profits assurés par les investissements réussis du passé qui peuvent financer les dépenses indispensables de l'avenir.

Il n'y a rien à négocier avec les barrages français. Ils ont été payés par les Français, ils appartiendront aux Français. Point final.

Président de la République, je prendrai des mesures simples et fortes pour remettre le marché de l'électricité au service de l'intérêt général :

- Sanctuariser les biens publics payés par les Français et utiliser les bénéfices qu'ils produisent pour les investissements d'avenir.
- Consolider un nouveau champion français de l'électricité, par une association étroite entre EDF et Engie (ancien GDF Suez).

- Supprimer les taxes qui pèsent sur le consommateur pour financer les énergies non rentables (160 euros par foyer en moyenne).
- Utiliser l'excellence électrique française pour baisser notre dépendance au pétrole et au gaz (entre 40 et 60 milliards d'euros de facture par an), notamment par la voiture électrique.
- Renégocier de fond en comble les traités européens pour cesser l'ingérence de la Commission Européenne dans les affaires des Nations ou rompre unilatéralement avec cette politique.
- Faire une Europe des projets qui permettent d'avancer dans le développement de nouvelles formes d'énergies (énergies maritimes, nucléaire propre, biocarburant, panneau solaire à haut rendement, filière hydrogène, etc).

[Tribune de Nicolas Dupont-Aignan dans Marianne — 16 novembre 2016](#)

[Friends-against-wind — 16 novembre 2016](#)

Sur ce thème, on pourra lire également un article paru dans Économie Matin

« Scandale : l'Europe va contraindre la France à vendre ses barrages »

« Vendre nos barrages c'est vendre la seule et unique électricité réellement décarbonée »

[Cliquez ici pour lire cet article](#)



UNE ARNAQUE DE UN MILLIARD QUATRE VINGT DIX NEUF MILLIONS D'EUROS



Avec le Canada, la France est le pays au monde le plus exportateur d'électricité. Elle a exporté 61,7 TWh alors que l'éolien a produit 21,1 TWh.

Cet excédent a été vendu 37,9 € le MWh pour les 12 derniers mois, c'est à dire à un prix très inférieur au tarif d'achat garanti de la production éolienne estimé à 90 €/MWh par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie. Délibération du 15/10/2015, annexe 1 p. 5).

On a donc dilapidé pour la production éolienne : $90 \text{ €} - 37,9 \text{ €} = 52,1 \text{ €}$ par Mégawatt/heure (1)

► soit un total de $21\,100\,000 \text{ MWh} \times 52,1 \text{ €} = 1\,099\,310\,000 \text{ €}$ (Un Milliard Quatre Vingt Dix Neuf Millions Trois Cent Dix Mille Euros).

Cette électricité vendue à perte a pourtant été payée au prix fort par le consommateur sur ses factures d'électricité. Quant au promoteur éolien, à l'abri de toute fluctuation des prix du marché, il a encaissé en toute quiétude et au tarif garanti une production éolienne parfaitement inutile dont il a fallu se débarrasser.

À ce jeu de dupes de plus de 1 milliard d'euros de perte pour brasser du vent, l'addition s'annonce encore plus salée pour le porte-monnaie des consommateurs avec la multiplication de machines à sous.

Les fervents adorateurs de ces engins de casino seront sûrement ravis d'ouvrir leur porte-monnaie et d'apprendre que la CRE

prévoit un surcoût de 1,18 milliards d'euros pour la seule production éolienne en 2016.

(1) 1 Téra watt/h (TWh) = 1000 Gigawatts/h (GWh) ou 1 000 000 Mégawatts/h (MWh) ou encore 1 milliard de Kilowatts/h (KWh)

Source : Le mont Champot, RTE, CRE cliquez ici.

UN HOLD-UP DE 22 MILLIONS D'EUROS



Billet rédigé d'après un article paru dans L'Aisne Nouvelle

« Lors du week-end pascal un méga hold-up a eu lieu dans notre pays. Et cela, sans qu'on n'en entende parler. Des millions d'euros ont été raflés sans que les forces de police, ni les médias ne s'en émeuvent. Ce ne sont pas les gens de la Camora, de la mafia Russe, ni un coup des Anonymous. »

Explication :

Pendant le week-end de Pâques, beaucoup d'entreprises ferment leurs portes si bien que les besoins du pays en électricité sont moindres.

Or, pendant ces deux journées, le vent a soufflé très fort et les éoliennes se sont mises à produire sans qu'on le leur demande. Ce qui n'a rien de réjouissant car pendant ces deux jours, le pays n'avait aucun besoin de cette électricité. Ainsi, sur le marché « Epex Spot » qui concerne le négoce de l'électricité, notamment française, les cours étaient au plus bas, conditionnés par l'offre et la demande. Pour les propriétaires de parcs éoliens, l'effondrement des cours du marché n'est pas un problème puisqu'ils bénéficient, comme on le sait, du tarif d'achat garanti de 84 € le Mégawatt-heure.

Les données fournies par RTE (Réseau de Transport de l'Electricité) nous apprennent que 138 607 MWh ont été produits par les éoliennes et que le Lundi Pascal, les prévisions s'établissaient à 161 748 MWh. Mais ce courant étant **INUTILE**, le prix du Mégawatt-heure a chuté à 9,44 € sur le marché de gros. C'est le prix auquel EDF a été contraint de vendre (1) cette production éolienne, alors qu'elle a coûté aux consommateurs 84 € le mégawatt-heure sur leurs factures d'électricité.

«Ce n'est pas un problème en soi pour les promoteurs et les industriels de l'éolien, puisque grâce à leurs complices d'Europe-Écologie-Les Verts, qui sont à l'origine du dispositif, ils bénéficient de la garantie d'achat.»

La production inutile sur ces deux jours a été de 138 607 MWh + 161 748 MWh = 300 355 MWh. Au prix de 9,44 € le MWh cette électricité a donc été exportée pour 2.835.350 € (Deux millions huit cent trente cinq mille euros). Mais il en a coûté au porte-monnaie du consommateur 300.355 x 84 = 25.229.820 € (25 millions d'euros).

C'est donc plus de 22 Millions d'euros qui ont été extorqués par de respectables arnaqueurs.

Qui a dit que le vent est gratuit et que les éoliennes sont une chance ? Une chance pour qui ?

Le Collectif, 10 avril 2016

(1) **EDF doit se débarrasser de cette production éolienne** qui survient de façon non contrôlable et indépendamment des besoins. Elle pose donc de sérieux problèmes de surcharge et d'accident sur le réseau électrique qui doit en permanence ajuster la production à la consommation puisque l'électricité ne se stocke pas. Le Danemark connaît une telle situation d'autant plus préoccupante que le pays dispose de 30 000 éoliennes. Il doit évacuer son surplus vers ses voisins, notamment la Norvège et la Suède qui possèdent (heureux pays) d'énormes capacités hydrauliques leur permettant de fermer les robinets et d'acheter aux Danois, à **prix négatif**, une électricité qui leur coûte moins cher que celle produite avec leurs propres barrages, déjà très économiques. Ainsi, grâce aux vertueuses éoliennes, le Danemark produit l'électricité la plus chère d'Europe et rejette d'énormes quantités de CO2 par ses centrales au charbon nécessaires pour doubler le parc éolien. L'Allemagne où l'électricité coûte 2 fois plus cher qu'en France, lui emboîte le pas mais lui ravit la première place du pays d'Europe le plus pollueur par habitant. En France, comme il est question de "rattraper le retard" et de tripler le parc éolien actuel à l'horizon 2025, ouvrez bien grands les porte-monnaie et... prévoyez un masque à particules fines !..

«Les discours politiquement corrects sur ces énergies si douces qu'on ne les voit pas, si gratuites qu'elles nous ruinent et si

écologiques qu'elles polluent, sont de grossières tromperies. Jusqu'où les Français accepteront-ils de plonger dans l'obscurantisme idéologique, avant de regarder la réalité en face ? » Emilie Defresne, *Energies Renouvelables, un fiasco ruineux pour les contribuables*

[Cliquez ici pour lire l'article de Emilie Defresne publié dans Média-Presses-Info](#)



Pour comprendre comment l'électricité éolienne est évacuée à perte, voici une explication très claire de Jean-Marc Jancovici, au Sénat.

Les responsables et autres subalternes devraient d'abord apprendre avant de décider !



[Cliquez ici pour voir la vidéo](#)

ÉOLIEN, SCANDALE D'ÉTAT

Article extrait de Boulevard Voltaire, 05 septembre 2016

L'escroquerie aux énergies renouvelables, véritable scandale légalisé par l'État, persiste sans que les Français n'en soient conscients.



Par Olivier Damien

Docteur en droit - Commissaire Divisionnaire honoraire



Avec le triplement annoncé du parc éolien au cours des prochaines années, le nombre de machines installées dans notre pays devrait passer d'ici 2023 de 7.000 à 21.000. L'escroquerie aux énergies renouvelables, véritable scandale légalisé par l'État, et dénoncé depuis de nombreuses années par des scientifiques, des économistes et des écologistes de renom, persiste donc sans que la plupart des Français n'en soient informés, ni même conscients.

Face à la complicité entretenue par les promoteurs d'éoliennes et l'État, il est vrai que le citoyen ne pèse pas lourd. Souvent informés au dernier moment de l'existence d'un projet d'implantation d'éoliennes dans leur région, projet qui fera perdre en moyenne 40% de leur valeur aux biens immobiliers environnants, les habitants concernés ne disposent, en général, ni des moyens ni des structures pour s'opposer à des multinationales qui ont pris le temps, au préalable, de "convaincre" les élus concernés. En effet, bien peu de ces derniers - les nombreux procès pour conflits d'intérêts ou corruption en attestent -, résistent aux fortes pressions de l'argent facile !

Porté par un message mensonger des constructeurs et de l'État, selon lequel l'éolien serait une alternative énergétique crédible, et donc porteur d'avenir pour la planète, notre territoire voit ainsi apparaître ici et là des machines de plus en plus hautes (150 mètres aujourd'hui) et de plus en plus dangereuses pour notre environnement. Bien peu de nos concitoyens savent qu'une éolienne, dont le temps de production énergétique est de 20% environ, est

relayée, le reste du temps, par des centrales à charbon ou à gaz. L'Allemagne, qui a fait depuis longtemps le choix de l'éolien, a donc dû développer de nombreuses centrales de ce type, ce qui fait aujourd'hui de ce pays un des premiers pollueurs d'Europe.

Par ailleurs, qui sait que pour soutenir chaque éolienne, 1500 tonnes de béton et 40 tonnes de ferraille sont nécessaires. Et que même lorsqu'elle sera démontée - pour la modique somme de 300.000 euros environ à la charge du propriétaire du terrain -, ce béton et cette ferraille continueront de polluer, de façon irréversible, notre sous sol et nos paysages.

Subventionné de façon inique via la contribution au service public de l'électricité, et là encore à l'insu du consommateur qui paie, souvent sans le savoir, deux fois plus chère qu'elle ne coûte une énergie non rentable et économiquement inutile puisque la France hors éolien, exporte 15% de son électricité, ce sont en réalité les actionnaires, la plupart du temps étrangers, et leurs fonds de pension qui profitent de cette manne financière.

À défaut de battre des records en termes d'énergie renouvelable, notre ministre de l'environnement battra certainement celui du bétonnage. Avec 30 millions de tonnes de béton nécessaires à l'ancrage des 21.000 éoliennes prévues, la France égalera le record de l'organisation Todt, qui en avait utilisé autant pour la construction du mur de l'Atlantique !

Article de Boulevard Voltaire - 5 septembre 2016

LA RÉDUCTION DU CO2 PASSE-T-ELLE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

La fondation Nicolas Hulot reconnaît que les moulins à vent sont une illusion

« La place occupée par les « renouvelables » dans les médias ou dans les discours écologiques est inversement proportionnelle à la part qu'elles occupent dans la production mondiale.

Aujourd'hui, l'éolien fournit 0,05% de l'énergie planétaire, environ 1% vient des biocarburants, moins de 0,05% du solaire thermique (les chauffe-eau pour l'essentiel) et moins de 0,001% vient du solaire photovoltaïque. C'est le bois (10% du total mondial) qui représente la source renouvelable la plus utilisée après les barrages (5%). Rapporté à la consommation mondiale, l'ensemble de ces énergies joue donc un rôle secondaire. (...)

Admettons que l'on décide de remplacer le pétrole, le charbon, le gaz par des énergies renouvelables.

On multiplie par 3 ou 4 l'utilisation du bois ? Il faudrait massivement déforester, ce qui aggrave les émissions de CO2.

On mise sur les biocarburants ? Pour produire l'équivalent du pétrole consommé par les transports en France, il faudrait planter du colza ou des betteraves sur 50 millions d'hectares (l'Hexagone en compte 55 millions).

On parie sur les éoliennes ? Pour nous fournir en électricité avec cette seule technique (c'est excessif, mais ça permet de fixer les idées), nous devons alors couvrir notre territoire de centaines de milliers de ces machines. Les moulins à vent font rêver. Mais revenons sur terre : **aujourd'hui, 1 euro investi dans l'isolation de l'habitat économise 20 fois plus de CO2 que 1 euro investi dans les éoliennes ».**

« Si la première priorité pour l'avenir est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, il y a bien plus efficace à faire que de mettre des éoliennes partout.

La Suisse, qui n'a quasiment pas d'éoliennes, a des émissions directes par habitant deux fois moindres que celles du Danemark (qui fait partie des premiers pollueurs par habitant en Europe question gaz à effet de serre), et une fois et demi moindre que les nôtres, et pourtant il y fait froid l'hiver (30% de la consommation d'énergie en France est liée au "confort sanitaire", chauffage pour l'essentiel et eau chaude). L'Allemagne, qui vient juste après le Danemark (pour la production éolienne) a aussi des émissions de gaz à effet de serre par habitant bien au-dessus de la moyenne européenne.

Plus généralement, si notre première priorité est de minimiser notre impact sur l'environnement, penser qu'il suffit de mettre des éoliennes partout pour y parvenir est hélas un rêve.

Au niveau actuel de consommation d'énergie que nous avons, miser beaucoup d'argent et de discours sur l'éolien servira juste à nous précipiter un peu plus vite vers les ennuis, parce que, hélas pour nous, le monde est fini et donc le temps pour mettre en oeuvre les "vraies" solutions aussi !»

Jean-Marc Jancovici, ingénieur Conseil Énergie Climat, membre de la Fondation Nicolas Hulot

« La nouvelle électricité renouvelable, celle que fournissent l'éolien et le photovoltaïque, n'est pas autonome. Elle ne peut vivre qu'en milieu hospitalier, sous perfusion, sous assistance artificielle de la part essentiellement des énergies fossiles. Supprimez les énergies fossiles, et il n'y a plus d'énergie éolienne ni photovoltaïque possible.»

Pierre Yves Morvan, Ingénieur, "Écologie, mythes et réalités "

« Les fermes éoliennes sont des tueuses du climat et ces énergies renouvelables n'ont pas réduit les émissions de CO₂ de l'Europe d'un seul gramme. »

Magazine Der Spiegel , 25 octobre 2013

Si nous continuons à implanter des aérogénérateurs, voici ce qui nous attend, comme en Allemagne !...
Voulons-nous vraiment transformer nos campagnes et notre littoral en zones industrielles ?



Eine ökologische Katastrophe.

Die Region Dithmarschen zwischen Nordsee, Elbe und Nord-Ostsee Kanal ist voll von Turbinen.

Entre la mer du Nord, l'Elbe et le canal de Kiel, la région de Dithmarschen est saturée d'éoliennes. Superbe !...



La transition énergétique en Allemagne : le réchauffement climatique est passé au second plan des priorités politiques.



Dans l'Est de la Rhénanie, au sud-est de Paderborn, la municipalité de Dahl en Allemagne
C'est pour bientôt dans toute la France où nos responsables politiques veulent « rattrapper le retard »



DES RÉPONSES SIMPLES AUX QUESTIONS DES FRANÇAIS

1) Un parc éolien peut-il alimenter une ville ?

Lorsque les publicités vantent les parcs d'éoliennes capables d'alimenter une ville de 20.000 habitants, c'est soit de l'ignorance, soit de la propagande. Un parc éolien alimentera une ville de 20.000 habitants, seulement les quelques rares heures où le vent aura la force exacte permettant une production nominale (soit un vent de 13m/s ou de force 6). Or, la production étant très sporadique et parfois nulle les jours sans vent ou les jours de vent très violent, satisfaire les besoins en énergie d'une ville entière est une affirmation mensongère. Il faut savoir enfin que l'électricité éolienne doit être injectée dans le réseau national pour des raisons techniques, notamment d'élévation de tension, et qu'aucun foyer n'est alimenté directement par ces machines. Cette affirmation publicitaire purement "bidon" ne sert qu'à épater les personnes crédules.

2) L'éolien est-il une énergie fiable et sûre ?

Qui peut le croire ? Le gros défaut des éoliennes est que leur fonctionnement est instable, imprédictible, changeant... On ne peut pas compter sur ces machines qui en moyenne ont un rendement qui n'excède pas 23%. Il suffit en effet d'une légère brise ou d'une violente bourrasque pour qu'elles ralentissent ou s'arrêtent... Imaginez votre télévision sans image, votre repas à moitié cuit dans le four, le chauffage coupé, les aliments décongelés, le tramway en rade en pleine ville et l'usine en arrêt forcé à 9h. du matin.

Il faut donc pour toute éolienne une énergie de secours, c'est à dire des centrales thermiques au charbon, au gaz ou au lignite qui viendront en renfort pour compenser leur manque de fiabilité !..

Il faut savoir qu'une éolienne commence à produire du courant électrique dès que les vents atteignent 5m/s (force 3). Elle n'atteint sa puissance nominale qu'à partir de 13m/s (force 6) mais doit être arrêtée sous peine d'emballement et de destruction lorsque les vents atteignent 25m/s. Dans certaines régions le rendement est inférieur à 15%. Donc une éolienne qui tourne, ne signifie pas qu'elle produit à plein régime. Et il arrive souvent qu'en l'absence de vent, pour stabiliser le réseau ou pour des raisons plus « commerciales » on les fasse tourner en les alimentant directement... en électricité !..

3) L'éolien est-il une énergie propre ?

Si nous ne comptons que sur le vent ou le soleil pour nos besoins en électricité, soit pendant 20% du temps, et que les 80% du temps restant nous nous abstenions de consommer et de travailler, l'éolien suffirait et ne polluerait pas !... Or, nous sommes sortis, depuis des millénaires, de l'âge des cavernes. Et, comme l'électricité ne se stocke pas à grande échelle, il faut compenser l'intermittence de l'éolien par d'autres moyens de production.

Les éoliennes doivent ainsi être couplées à des centrales thermiques à charbon, gaz ou fioul afin d'assurer la continuité de la production et garantir les besoins de chaque instant.

Les centrales à flamme, du fait de leur souplesse de fonctionnement, sont techniquement les mieux adaptées pour prendre en charge l'intermittence éolienne. Or, les centrales thermiques sont contraintes de fonctionner en discontinu pour s'adapter aux fluctuations du vent et sont donc soumises en permanence à des phases de ralentissement et d'accélération, facteur qui aggrave encore plus les émissions de dioxyde de carbone. Mais sur cette question c'est l'omerta la plus totale puisque la

raison d'être des éoliennes est de "sauver la Planète". Et pour mieux enfumer un public naïf et désinformé, les sociétés éoliennes, à coup de publicités bidon, poussent l'arnaque écologique jusqu'à affirmer qu'un champ d'éoliennes fera économiser des milliers de tonnes de CO2.

Une étude dirigée en 2011 par l'économiste Ruth Léa, en Angleterre, a montré que les éoliennes couplées à des centrales à gaz polluent davantage que les centrales à gaz fonctionnant seules. *« Il n'existe aucune justification économique et écologique de l'éolien. En fonctionnant seules, les centrales à gaz les plus efficaces émettent moins de dioxyde de carbone que l'éolien couplé au gaz. Sans compter qu'avec l'éolien, les consommateurs payent deux fois : pour l'énergie renouvelable, et pour les combustibles fossiles qu'ils continuent à consommer. »*

Un article de Economie Matin du 26/03/2016 dit sensiblement la même chose : *« Au bout du compte, les émissions de CO2 n'ont pas baissé parce que la variabilité du vent fait que les centrales à charbon doivent compenser en accélérant et décélérant leurs turbines constamment, brûlant ainsi davantage de charbon. »*

Ce constat est d'ailleurs fait, depuis longtemps, par les climatologues les plus sérieux comme Jean-Marc Jancovici. Par ailleurs, la nécessité de maintenir une puissance similaire entre l'éolien et le thermique, obligera à mettre en service de nouvelles centrales thermiques en proportion de la puissance éolienne installée, ce qui ne peut qu'accroître, les émissions de dioxyde de carbone, contrairement aux objectifs du Gouvernement de réduction des GES. Cherchez l'erreur !...

L'échec de l' "Energiewende" (la Transition énergétique en Allemagne), démontre que l'invasion de ce pays par les éoliennes a eu pour effet le recours massif au charbon et l'augmentation considérable du CO2, du dioxyde de soufre (SO2) et de l'oxyde d'azote (NOX), faisant du pays de Goethe, le premier pollueur de l'Europe.

Il faut savoir enfin que la production d'électricité en France est à plus de 90% sans émission de CO2 (nucléaire et hydraulique) et que nous sommes avec la Suède, qui possède à part sensiblement égale nucléaire et hydraulique, le pays le plus propre d'Europe pour les rejets de CO2. Il n'y a donc aucun intérêt à remplacer par de l'énergie éolienne plus coûteuse et polluante des énergies déjà propres et beaucoup moins chères. Mais, au pays de Descartes, on a appris depuis longtemps à marcher sur la tête !..

4) La France doit-elle « rattraper son retard » en énergies renouvelables ?

Encore un propos mensonger et mystificateur. Quel retard faudrait-il rattraper ?

La France produit près de 21% d'électricité renouvelable grâce à sa forte capacité hydraulique qui est de 14% à elle seule. La France, on l'a dit, est exemplaire en matière de rejet de CO2. Voudrait-on nous faire polluer davantage en suivant l'exemple de l'Allemagne ou du Danemark ? Maintenant si "rattraper le retard" veut dire installer autant de machines que les Espagnols, les Danois et les Allemands pour polluer autant qu'eux et leur vendre à perte une électricité inutile, alors mettons 30.000 éoliennes supplémentaires dans le pays. Nous ferons ainsi jeu égal avec nos voisins pour ne plus être ridicules !...

5) La France a-t-elle encore besoin d'éoliennes ?

Pourquoi faire puisqu'elle exporte annuellement entre 13% et 15% de sa production. Augmenter le nombre d'éoliennes posera un problème car il faudra gérer la puissance éolienne installée les jours où la production sera forte et la demande faible. Actuellement EDF peut gérer une " certaine marge d'erreur ". Mais pour gérer les 25.000 Mégawatts prévus pour 2020 dans le Grenelle de l'Environnement, il faudra selon EDF " s'attendre à des complications ".

Un tel scénario se déroule sur les côtes allemandes de Mer du Nord saturées d'éoliennes. Par vent trop fort, les réseaux voisins - polonais, tchèques, hollandais, belges - sont inondés, voire saturés. Scénario identique au Danemark où le réseau ne peut absorber les 21% de puissance éolienne installée. Les Danois évacuent alors une partie vers leurs voisins. C'est ainsi que les marchés nordiques et allemands peuvent connaître des prix négatifs. En 2009 par exemple, 57% de la production éolienne danoise a dû être évacuée et l'opérateur menacé d'une amende s'il continuait à produire.

En France, le schéma est identique, proportionnellement à la puissance éolienne installée : il faut nous débarrasser de cette électricité inutile car non stockable, qui survient quand elle veut et pas selon nos besoins. Elle est donc, le plus souvent, bradée, selon les lois du marché, aux pays riverains. La grande majorité des consommateurs ignore cela et paye au prix fort, pour la poche des sociétés éoliennes, une électricité parfaitement inutile. Encore une fois, au pays de Descartes, le Pognon est Roi !..

6) Les éoliennes permettront-elles de fermer des centrales nucléaires ?

Si on pouvait les fermer, ce serait magnifique. Malheureusement ce n'est pas aussi simple.

Derrière les éoliennes, il faut du thermique en puissance équivalente, prêt à intervenir rapidement pour répondre aux besoins en cas de défaillance du vent.

Si nous supprimons le nucléaire (tout ou partie) il faudra construire des centrales thermiques. La production d'électricité thermique en France c'est, au bilan 2015, 1,6% de charbon, 0,6% de fioul et 4% de gaz. Au total 6,2% à partir du fossile.

Ces 6,2% nous permettent de stabiliser la production éolienne qui est de 3,9% et de répondre rapidement aux défaillances du vent. Si nous mettons 10% d'éolien, puis 20% en 2030 comme cela est prévu, il faudra augmenter dans la même proportion les centrales thermiques bien polluantes.

Beaucoup de Français ne savent pas cela et croient qu'on va fermer les centrales nucléaires grâce au vent.

Les Allemands ont procédé ainsi. Ils ont démantelé leur nucléaire qui est de l'ordre de 15% actuellement, contrairement à la France pour qui cette source d'énergie, en 2015, représente 77%. En contrepartie, l'Allemagne a été contrainte d'ouvrir des centrales thermiques au lignite (peu cher, abondant et très polluant). Nos voisins construisent actuellement 23 nouvelles unités thermiques pour répondre à leurs besoins. En 2011, ils ont été obligés de remettre en route, dans la plus grande discrétion, 5 centrales nucléaires qu'ils avaient fermées après l'accident de Fukushima. Et comme leur thermique actuel (57,2 %) ne suffit pas, les Allemands envisagent la construction de centrales nucléaires en Pologne, car ils n'en veulent pas chez eux...

Les Japonais qui avaient fermé leurs centrales nucléaires au lendemain de Fukushima sont en train de redémarrer leurs réacteurs, depuis fin 2014, car ils sont dépendants énergétiquement. Akira Yasui, responsable officiel de la politique du charbon au ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, vient d'annoncer la construction de centrales thermiques au charbon et l'abandon de l'éolien et du photovoltaïque désuets et improductifs.

Ségolène Royal, dans une interview donnée en janvier 2015 au magazine *Usine Nouvelle*, propose une " *nouvelle génération de réacteurs qui prendront la place des anciennes centrales lorsque celles-ci ne pourront plus être rénovées.*" Elle ajoute que "L'énergie nucléaire est un atout évident dans la construction d'une économie décarbonée." C'est très clair. La France ne fermera aucune centrale. Et on entretient, au mépris des Français, le plus Gros Mensonge de notre époque qui laisse croire au miracle de l'énergie verte.

Conclusion : Fermer les centrales nucléaires, ce serait très bien !... Mais il faudra investir, dans la même proportion, dans les parcs éoliens et dans les centrales thermiques. Un investissement doublement coûteux et doublement polluant... Nous sommes à mille lieux de l'Écologie et du Grand Miracle de la Transition énergétique !..

Alors, il ne reste plus qu'à poser la bonne question. Pourquoi continue-t-on à mettre des éoliennes partout, si on doit construire en parallèle des centrales thermiques polluantes ? ... Pourquoi entretient-on le mensonge de l'énergie verte ?

Vous connaissez sûrement la réponse !... Elle s'appelle... La Poule aux Oeufs d'Or !...

7) L'énergie éolienne est-elle gratuite ?

Oui, elle est gratuite dans les contes de fées.

En réalité, l'énergie électrique produite par l'éolien - et le solaire - est extrêmement coûteuse. En effet, EDF est obligé par la loi d'acheter cette production aux propriétaires de parcs éoliens.

À quel prix direz-vous ? À 84 € le Mégawatt-heure pour l'éolien terrestre, c'est à dire à un tarif très supérieur à celui du marché.

Voici le coût à la production des énergies conventionnelles en France. (Source : cour des comptes 2014)

- Prix du Nucléaire : 49 € le Mégawatt-heure. (le nucléaire c'est 77% de la production)
- Prix de l'Hydraulique : 17 € le Mégawatt-heure. (c'est le moins cher avec 13% de la production)

Voici le prix à la production des autres énergies

- Prix du charbon et du gaz : 95 € le MWh (prix moyen gaz + charbon)
- Prix de l'éolien terrestre 84 € le MWh (c'est le prix payé par EDF aux promoteurs, sur nos factures bien sûr !)
- Prix de l'éolien en mer : + de 220 € le MWh (un coût faramineux)
- Prix du solaire : de 230 à 370 € le MWh (soit 300 € le MWh en moyenne. Un coût démentiel.)

Que faut-il en déduire ?

- 1) Nous savons que la France s'auto-suffit largement avec sa production nucléaire et hydraulique (77% + 13% = 90%).
- 2) Nous savons qu'elle exporte annuellement entre 10% et 15% de sa production vers les pays frontaliers.
- 3) Nous savons que le thermique est une "béquille d'appoint" pour secourir les énergies intermittentes que sont le vent et le soleil.

Conclusion

La France peut pourvoir largement à ses besoins énergétiques à un coût raisonnable : 49 € + 17 € / 2 = 33 € le MW/h.

Et pourtant on va, en dépit du bon sens, payer au promoteur l'électricité éolienne à 84 € le MW/h et à 220 € le MW/h pour l'éolien en mer.

Mais en fait qui supporte ce surcoût : EDF ? L'Etat français ?

Non, c'est le consommateur sur sa facture d'électricité par la scandaleuse taxe de la CSPE.

À savoir : En 2014 et 2015, le bilan RTE nous apprend que la France a été largement exportatrice vers les pays riverains. Le prix moyen de ces exportations a été de 34 € le Mégawatt-heure en 2014 et de 37 € en 2015. Or, EDF a eu l'obligation

d'acheter la production éolienne et l'a vendue 2 à 2,5 fois moins cher que le prix payé au promoteur. C'est ce qu'on appelle une bonne opération commerciale ! Mais du moment que les 'cochons payeurs' cassent la tirelire !...

8) Mais pourquoi alors continuer dans une voie aussi catastrophique ?

Tout simplement parce que les fortunes qui se bâtissent dans l'éolien sont un moteur bien plus puissant que le bon sens ou la sagesse. Tout simplement parce que les intérêts politiques sont des moteurs aussi puissants qui commandent de fermer les yeux sur cette gigantesque duperie.

C'est pourquoi, par moralité, il est indécent de cautionner à quelque niveau que ce soit une telle entreprise.

« Arrosez les municipalités, il poussera des éoliennes. » Pierre Delaporte, Président d'honneur d'EDF
L'argent n'est-il pas un moteur plus puissant que toutes les énergies réunies ?

ADEME : Agence de Développement de la Maîtrise de l'Energie, organisme public dépendant du ministère de l'écologie, pilotée par un de ses anciens directeurs, Jean Louis Bal nommé depuis 2011 Président du syndicat des promoteurs éoliens. Contrairement à son devoir normal d'impartialité, cette agence fait le nécessaire pour inonder la France de propagande éolienne, directement inspirée par les syndicats des promoteurs.

L'éolien : une escroquerie intellectuelle et financière

« Et si on installait des voiles sur les trains, les voitures et les camions ? »

Article extrait de METAMAG, 13 mai 2016
Par Michel Gay

Les investissements consacrés aux énergies renouvelables éolienne et photovoltaïque sont des aberrations incompréhensibles pour des esprits rationnels qui attendent une meilleure utilisation des fonds publics.

Les Européens continuent d'être les victimes d'une énorme propagande qui leur présente l'éolien et le photovoltaïque comme des solutions d'avenir.

C'est une idéologie distillée quotidiennement par les médias qui rivalisent de sornettes quand il s'agit d'énergies alternatives renouvelables. Ils ne fournissent jamais de véritables argumentaires avec des preuves chiffrées. Étrangement, ces affirmations trouvent peu d'échos négatifs chez les politiques et les professionnels de l'énergie. Il est vrai que l'Europe a lancé ces initiatives et qu'elle encourage ces mystifications à coups de taxes et d'impôts constituant une manne financière facile pour les affairistes.

Ces gadgets écolos sont pourtant des non-sens coûteux qui ne peuvent être que des appoints intermittents soumis aux caprices de la météo.

La puissance théorique installée d'une éolienne de 150 mètres de haut (la plus courante avec trois pales de 72 m de diamètre) est de 2 mégawatts (MW). Pourtant, elle ne commence à produire de l'électricité que si la force du vent est supérieure à 30 km/h (en dessous de cette vitesse, les pales tournent sans rien produire), et elle ne produit sa pleine puissance qu'au-delà de 60 km/h.

La production réelle des éoliennes

En réalité, en France, la production moyenne d'une éolienne sur l'année se situe entre 15% et 20% de la puissance installée.

Pour les éoliennes en mer « off-shore », elle serait comprise entre 23 et 25 % de la puissance installée. Il faut au minimum 2.500 éoliennes de 2 MW (5000 MW) pour produire autant en moyenne sur l'année qu'une centrale nucléaire de 1.000 MW.

Mais il faut aussi y ajouter une centrale à gaz ou à charbon de 1000 MW pour répondre au besoin en électricité également les jours sans vent fort, c'est à dire pendant environ 75 % du temps.

Ou alors, il faut trouver le moyen (à inventer) de stocker massivement à grande échelle de l'électricité au niveau des nations en dehors des quelques pour cents provenant des barrages déjà saturés.

Les éoliennes ne fournissent que sporadiquement de l'énergie électrique et, la plupart du temps, la production est voisine de zéro, tandis que la centrale nucléaire fournit de l'énergie toute l'année.

De plus, le « foisonnement » du vent est une vaste tromperie : il y a des jours entiers sans vent sur toute l'Europe occidentale.

En clair, les locomotives électriques ne pourront pas être alimentées directement par l'électricité éolienne. Le réseau électrique national sera nourri avec un peu d'énergie d'origine éolienne, quand il y aura suffisamment de vent.

De qui se moque-t-on avec l'éolien ?

Y-aurait-il une consigne d'habituer les citoyens à des informations doucereuses concernant les éoliennes et le photovoltaïque en tordant le cou à la réalité ?

Bien sûr, le particulier peut installer des panneaux photovoltaïques... s'il les paye sans être subventionné pour l'achat et la production, et s'il veut attendre 20 ans pour obtenir son retour sur investissement incluant le prix des panneaux, de la pose et de la maintenance.

Sans énergie à faible coût, les industries européennes vont mourir et quelques pays d'Europe prendront le chemin du sous-développement. Nos impôts servent à satisfaire les fantaisies d'écologistes et d'affairistes avec, en prime, des inconvénients visuels et de santé liés aux éoliennes.

Et si on installait des voiles sur les trains, les voitures et les camions ? Ce serait aussi une belle escroquerie intellectuelle et financière, mais celle-là serait peut-être plus visible.

Comment vous le dire ?

Sur les capacités et la place des énergies renouvelables dans la transition énergétique, on vous ment !

Source : METAMAG, Magazine de l'Esprit Critique, 13 mai 2016



LES ÉOLIENNES SONT DES « TUEUSES DU CLIMAT »

Article paru dans *Economie Matin* le 17/12/2014



La définition d'énergie « renouvelable » pour les éoliennes est une définition scientifiquement erronée.

Appliqué à l'éolien, ce terme « renouvelable » est en l'occurrence gravement trompeur et mensonger car il s'agit pour l'éolien d'une énergie « intermittente ». Il induit dans l'opinion publique l'idée qu'il s'agit d'énergies continues et fiables.

Associer par exemple "solaire- éolien- hydraulique" dans les lois sur les énergies renouvelables n'est pas acceptable. L'électricité hydraulique est maîtrisable car l'eau d'un barrage peut être stockée. Dans le cas de l'éolien, "le vent ne se stocke pas" et la production d'électricité n'est ni maîtrisable ni continue ni stable.

Cette erreur sémantique est capitale. C'est à cause d'elle que tous les responsables politiques et les citoyens sont induits en erreur, tout particulièrement en Europe, et plaident de bonne foi pour la « transition énergétique avec des éoliennes ».

Or, on ne peut remplacer des sources énergétiques continues et fiables par d'autres qui sont intermittentes et aléatoires. Le courant alternatif ne se stockant pas, les « crêtes » et surtout les « creux » de production, posent des problèmes majeurs et il est nécessaire de réguler le réseau par des centrales thermiques souples qui prennent le relais (charbon, gaz, fuel).

Le Président de GDF-SUEZ, société fortement impliquée dans l'éolien en France, mettait clairement en garde dès le 8 juin 2011 contre la séduction excessive qu'exerce sur l'opinion publique les énergies renouvelables soulignant le prix élevé de l'éolien :

« Ce sont des énergies intermittentes qui vont nécessiter de grandes capacités de réserves qui vont reposer sur le gaz naturel , on va payer 3 fois. D'abord parce qu'il faudra construire deux systèmes (éolien-gaz); deuxièmement, il faudra subventionner les éoliennes ; troisièmement les turbines gaz vont fonctionner seulement 70% du temps et le coût de l'électricité va être augmenté d'autant. Outre le prix élevé, le système éolien-gaz va générer des gaz à effet de serre 70% du temps. C'est donc un système pollueur ».

Le problème devient crucial si le pays concerné ne dispose pas de réserves de centrales thermiques pour la régulation du réseau, obligeant à en construire des nouvelles. Cela est le cas en Allemagne avec les centrales à charbon, à lignite et à gaz et ce sera prochainement le cas pour la France si le programme de la transition énergétique éolien est maintenu. L'article du magazine Der Spiegel du 25 octobre 2013 en fait la démonstration:

« Les fermes éoliennes sont des tueuses du climat et ces énergies renouvelables n'ont pas réduit les émissions de CO2 de l'Europe d'un seul gramme. »

Il faut ajouter à cette analyse le fait que l'éolien implique la construction d'un nouveau réseau électrique pour collecter et redistribuer le courant. Pour raccorder des milliers de centrales de production d'électricité que sont les parcs éoliens disséminés sur le territoire, et pour éviter une instabilité des réseaux, ERDF a annoncé 40 milliards d'investissements dont 4000 km de lignes Haute tension..

Poursuivre le programme de la Transition énergétique en mettant 20.000 à 25.000 éoliennes alors qu'il y en déjà plus de 5.000 sur la France, entrainera un résultat contraire aux objectifs et produira une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de notre pays, ce qui est totalement incompatible avec les objectifs écologiques affichés par l'Europe et par le programme mondial pour lutter contre le réchauffement climatique.

Cette erreur mettra la France en position d'accusation lors de la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

40 MILLIARDS D'EUROS !..



40 milliards d'euros d'investissements dans un réseau électrique pour lequel contribuables et consommateurs payeront forcément la note. Autant d'argent public jeté par les fenêtres tandis que les spéculateurs éoliens transforment le vent en or pour accroître leur fortune au Luxembourg ou à Panama.

40 milliards d'euros dans du courant d'air. Une somme pharaonique difficile à imaginer mais bien plus parlante si on la compare à quelques dotations budgétaires pour 2015.

- Ministère de la Culture et de la Communication : 7,07 milliards d'euros
- Ministère de la Justice : 8 milliards d'euros
- Ministère du Travail et de l'Emploi : 11,1 milliards d'euros
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : 25,7 milliards d'euros
- Ministère de la Défense : 31,4 milliards d'euros
- Ministère de l'Enseignement Scolaire et de l'Education : 47,4 milliards d'euros

40 milliards d'euros jetés par les fenêtres, une somme démentielle qui dépasse allègrement tous les budgets de l'État ou égale les plus indispensables comme l'Education des enfants ou la Santé publique. Combien d'enfants en rupture scolaire et sociale sauverions-nous avec tout cet argent perdu ?

40 milliards brûlés sur l'autel de la bêtise et de la cupidité, à une époque où l'on demande aux Français davantage d'efforts et de privations pour réduire le chômage, aider les entreprises, contribuer à l'aide sociale ... Combien de vrais emplois permanents seraient créés dans l'isolation du bâtiment, le solaire thermique individuel ou le chauffage par pompes à chaleur ? Ce n'est pas d'air comprimé dont le pays a besoin, mais d'intelligence et d'honnêteté intellectuelle et morale.

40 milliards d'euros dilapidés dans cette gigantesque supercherie qui est la honte de la France.

ÉOLIENNES ET CANICULE : LA CRUELLE RÉALITÉ DES STATISTIQUES OFFICIELLES

Communiqué de presse / Paris, 2 juillet 2015

Le 29 juin 2015 à 21 heures, la production totale instantanée d'électricité d'origine solaire et éolienne a été en France, inférieure à 1,1 %.

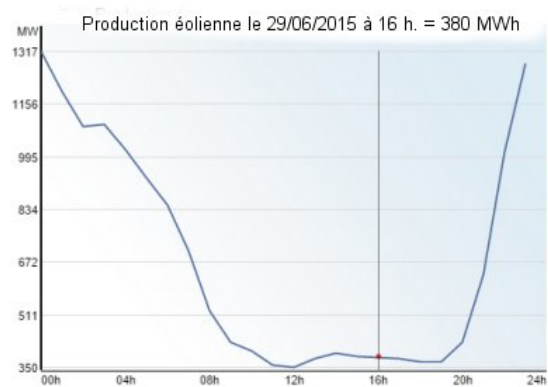
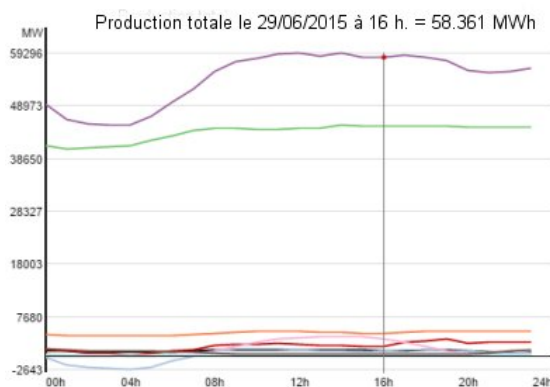
Le même jour à 16 heures, les 6 000 éoliennes hexagonales étaient quasiment à l'arrêt. Elles n'ont fourni que 0,6% de l'électricité dont la France avait besoin.

Triste record, ces fleurons de la transition énergétique imposés à marche forcée au monde rural sont parfaitement incapables de faire face à une journée de canicule. Les éoliennes seules n'étaient même plus capables de rafraîchir leurs riverains.

Ces quelques chiffres suffisent à rappeler que l'éolien et le solaire sont fondamentalement des énergies intermittentes qui ont recours à des énergies fossiles pour subsister en l'absence de vent ou de soleil.

Comme le souligne l'Académie des Sciences dans son avis du 22 janvier 2015, la multiplication des éoliennes conduira à « *une augmentation paradoxale des émissions de gaz à effet de serre, dégradant ainsi notre position favorable en matière d'émission de CO2, de coût pour l'usager et de compétitivité industrielle.* »

La production éolienne entre 8h. et 20h. au moment des besoins, était au plus bas, faute de vent. En pleine canicule estivale, à 16 heures, la production a été à de 380 Mwh soit $(380 / 58.361) \times 100 = 0,65\%$.



► Production par filière, statistiques officielles, source RTE. Cliquez [ici](#).

DES ÉOLIENNES QUI TOURNENT SANS VENT...

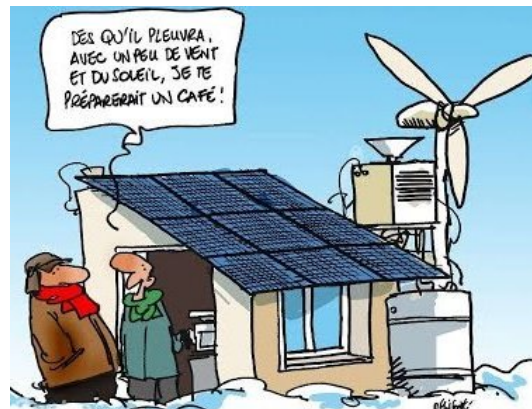
Non, ce n'est pas un miracle de la technologie. Ces éoliennes qui tournent sans vent consomment de l'électricité au lieu d'en produire.

Pour que les mécanismes des éoliennes ne se dégradent pas, il faut obligatoirement qu'elles tournent. En cas de plusieurs jours sans vent, il faut les mettre en mouvement, en les alimentant directement... en électricité !

En hiver, il faut chauffer la génératrice pour éviter que les 500 à 600 litres d'huile qu'elle contient et qui servent à lubrifier les engrenages ne fige aux basses températures. En l'absence de vent, cas fréquent lors des périodes froides, il faut donc

actionner le chauffage et alimenter directement l'éolienne... en électricité !

Conclusion : les éoliennes produisent ridiculement peu en fonctionnement normal. Vu qu'elles sont constamment "sous perfusion" avec le thermique de soutien et que, de temps à autre, il leur faut un "électrocardiogramme", on comprend mieux l'arnaque énergétique - et financière - que représentent ces machines.



N'AJOUTONS PAS LA PESTE AU CHOLÉRA

« On ajoute des nuisances sans en supprimer aucune. Ne soyons pas dupes. N'ajoutons pas la peste au choléra. » Gérard Charollois, juriste et écologiste français

Les éoliennes ne servent strictement à RIEN... sauf à bien polluer, faire du fric, détruire notre santé.

L'un des plus gros mensonges de la propagande éolienne est de nous persuader que ces machines permettront de diminuer les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Cet argument est majeur car les scientifiques s'accordent à reconnaître que quelques degrés d'élévation de la température auront des effets graves sur le climat. Exploiter la peur est une méthode d'endoctrinement efficace qui n'est plus à démontrer. C'est pourquoi de nombreuses personnes plébiscitent les éoliennes en toute bonne foi, persuadées d'agir pour le climat.

On peut rappeler en substance les propos du maire d'une très grosse commune de l'Aude : « Les éoliennes sont une chance pour notre environnement. Il faudra à l'avenir limiter l'effet de serre et la toxicité de nos énergies. Il s'agit d'un enjeu vital pour nos enfants. »

Enfumage ou naïveté ?

Entre ce discours et la réalité, il y a un immense fossé. On sait, en effet, que la France produit une des électricités les plus propres du monde avec la Suède, électricité non carbonée à plus de 90%. Mais on sait aussi que les éoliennes sont sous l'assistance permanente du thermique à cause de l'intermittence du vent. On n'y reviendra donc pas. Ce que l'on nous cache encore, c'est que les centrales thermiques de substitution doivent fonctionner en continu, 24h/24, pour prendre rapidement le relais en cas d'insuffisance ou de défaillance du vent car l'électricité - qui, rappelons-le, ne se stocke pas - doit être garantie à chaque instant.

Flora Papadele, ingénieure de la DEI (Dimósia Epichirisi Ilektrismoú), le fournisseur historique d'électricité en Grèce explique : « Pour qu'un réseau électrique fonctionne parfaitement, il faut que la demande corresponde à la demande à chaque instant. Sinon c'est le black-out. Si le vent s'arrête ou faiblit brusquement, que se passe-t-il ? On se reporte sur les centrales conventionnelles. Mais elles ne peuvent pas démarrer d'un seul coup. Donc elles ne s'arrêtent jamais. »

Voilà pourquoi l'éolien comme le photovoltaïque sont, par « cogénération », des systèmes pollueurs.

Pire encore, à cause des fluctuations du vent dont la force peut chuter brutalement et passer de tout à rien en quelques instants, les centrales thermiques associées aux éoliennes doivent s'adapter à ces variations d'amplitude. Afin de garantir la stabilité du réseau électrique, les centrales thermiques sont alors accélérées ou décélérées à la demande et polluent de la même façon qu'une voiture en ville, soumise à des changements permanents de régime : « ralentissements-accélération ». D'où sur-consommation de fossile et pollution accrue. Un comble, comme l'a montré l'économiste Ruth Léa en Angleterre :

les centrales thermiques fonctionnant seules, à régime constant, polluent moins que les centrales thermiques couplées aux éoliennes.

On notera que le problème est identique pour le photovoltaïque : un nuage qui passe, le ciel qui se voile... obligent la centrale thermique à modifier le rendement de ses turbines. On mesure ici la limite des énergies intermittentes comme on déplore le grotesque mensonge qui nous les présente comme une alternative fiable et écologique aux énergies conventionnelles.

Ce qui est également bien caché par nos vertueux écolos c'est que la production d'électricité «verte» donne droit à des «certificats carbone», c'est à dire des «bouts de papier avec un gros tampon» que les promoteurs éoliens vendent aux industriels et qui permettent à ces derniers de dépasser le seuil de pollution qui leur est autorisé, leur évitant ainsi des amendes : « *Les éoliennes s'accompagnent de l'obtention de certificats donnant des droits à polluer par ailleurs* » (Sénateur Jean Germain, Allocution au Sénat, 29 janvier 2015). Ces «certificats carbone» sont vendus 80 € le mégawatt-heure, pratiquement le prix que paye EDF (le consommateur en réalité par la CSPE) au promoteur éolien pour l'achat de sa production à 84 € le MW/h. Chaque MW/h doublé d'un joli certificat vert va donc rapporter 164 € au promoteur. On comprend mieux le vent de spéculation qui souffle sur cette industrie et l'acharnement avec lequel les sociétés éoliennes essaient de s'incruster. Le prix du mégawatt-heure déjà bien juteux pour l'exploitant se double du bénéfice substantiel de la pollution industrielle. Dire qu'en France nous marchons sur la tête est un bien petit euphémisme !....

Alors, les rejets de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique ?

Au lieu de nous en préserver, la multiplication des éoliennes va au contraire aggraver la situation.

Merci à tous les menteurs qui exploitent la naïveté des gens pour nous infliger un "mix énergétique cochon" qui servira des intérêts politiques et financiers, ne réduira pas les émissions de CO₂, contribuera à la détérioration du climat et de notre santé. Merci à tous les Tartuffes qui vont plaider, le teint frais et la bouche vermeille, pour la Transition énergétique au sommet de Paris, en décembre 2015.

Il s'agit bien d'un enjeu vital pour nos enfants !... « *N'ajoutons pas la peste au choléra !...* »

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp

« *Il n'existe aucune justification économique et écologique de l'éolien.*

En fonctionnant seules, les centrales à gaz les plus efficaces émettent moins de dioxyde de carbone que l'éolien couplé au gaz. Sans compter qu'avec l'éolien, les consommateurs payent deux fois : pour l'énergie renouvelable, et pour les combustibles fossiles qu'ils continuent à consommer.» Ruth Léa, citée par CIVITAS, Institute for the Study of Civil Society, 6 janvier 2011

« *L'éolien, une énergie chère et polluante* ». Un article publié dans *Le Point*, à lire ci-dessous.



« *Le vent du conformisme* » par François de Closets

Et aussi « *Éoliennes sous perfusion* » et « *Une seule énergie renouvelable et propre : l'hydraulique* »

UNE ÉTIQUETTE VERTE SUR L'EMBALLAGE

Les panneaux photovoltaïques et les éoliennes cogénèrent, comme on le sait, du CO₂ par couplage au thermique.

Mais il y a très étonnant encore comme l'explique J.M. Jancovici, ingénieur en énergie-climat.

La Chine, premier constructeur mondial d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques (Goldwind, Sinovel Wind, Guodian Wind Power, Ming-Yang Wind Power, Guodian United Power, Dong Feng, Sewind, Trina Solar, Yingli Green Energy, Canadian Solar, Hanwha Solar One, Jinko Solar, JA Solar etc..) inonde le marché mondial avec ces gadgets.

Or, ces gadgets sont fabriqués avec une énergie produite par des centrales à charbon très polluantes à 900 grammes de CO₂ par kilowatt-heure contre moins de 100 grammes en France.

Il faut savoir, en effet, que le charbon représente 75% de toute la production énergétique de la Chine et que ses centrales thermiques de conception ancienne (certaines d'origine russe datent de 1946) sont extrêmement polluantes. Bien que le géant asiatique ait annoncé lors de la COP21 son intention de réduire ses rejets annuels de CO₂ de 180 millions de tonnes, cela ne représentera jamais que 2% de la totalité de ses rejets de gaz à effet de serre estimés entre 9,7 et 10 milliards de tonnes en 2015.

Une étude de Jean-Marc Jancovici montre que pour récupérer le seul carbone de fabrication des panneaux photovoltaïques il faut 30 ans et qu'il faut 20 ans pour récupérer les rejets carbone de la fabrication des éoliennes. Pour ce qui est du matériel fabriqué en Allemagne et au Danemark et dont une partie provient de sous-traitants chinois, rappelons que nos voisins sont les plus gros pollueurs européens par l'utilisation massive du charbon, dont la lignite, le charbon le plus pourri qui soit.

Ainsi, les éoliennes industrielles arrivant en fin de vie, après 20 ans de mauvais services et autant de mauvais services pour les champs de panneaux photovoltaïques, ces gadgets n'auront pu rendre à la Nature l'économie du carbone de fabrication qu'ils étaient censés réaliser au cours de leur vie.

Qu'ils étaient censés réaliser !... car, en réalité, le couplage obligé au thermique ne se solde par aucune économie carbone au cours de leur vie mais au contraire par des rejets supplémentaires de CO₂. Au final, l'échec est double : pollution de fabrication impossible à contrebalancer dans la durée et pollution de fonctionnement par cogénération.

Mais alors, l'étiquette verte sur l'emballage ?

Quand on sait que EDF (dont l'état Français est actionnaire à 86%) possède des participations dans le charbon en Chine, qu'il est propriétaire de la centrale de Laibin, dans le Guangxi, où il gère deux unités de 360 Mégawatts, qu'il détient également 19,6 % de SZPC, une société propriétaire de trois centrales à charbon dans la province du Shandong, d'une puissance totale de 3060 Mégawatts, on se dit que nos gouvernants sont mal placés pour exiger de la Chine une réduction significative de ses émissions carbone.

Laissons donc de côté l'étiquette verte et le contenu du colis, oublions les intérêts de la France dans le charbon chinois, oublions le charbon tout court, et gardons à l'esprit l'idée rassurante que les éoliennes et les panneaux photovoltaïques doivent sauver la planète du méchant CO₂ et de l'atomisation par le nucléaire.

Le Collectif, 02 octobre 2016



Le charbon assure 40% de l'électricité mondiale. Ce n'est pas avec de fausses solutions que l'on sortira du dioxyde de carbone.

QUELQUES PHRASES À MÉDITER

Voici quelques phrases à méditer de J.M. Jancovici, à propos du coût des EnR et des émissions carbone.

Phrases prononcées lors de la Commission d'enquête sur le coût de l'électricité. Sénat, 06/02/2013.

Sur le coût de l'électricité

1- « Quand on a subventionné les renouvelables en France, on a subventionné un déséquilibre commercial: pas d'emploi, une hausse des émissions de CO₂, un déséquilibre des finances publiques. On a tout faux sur toute la ligne.»

Comme on a tout faux, on se demande si nous sommes dirigés par le bon sens ou par une idéologie.

2- « Je suis favorable à l'augmentation du prix de l'électricité pour engendrer des économies d'énergies. Mais c'est une rente qui va là où elle ne devrait pas aller.»

Payer une électricité de qualité, toujours disponible et propre tout en consommant moins, est plus rentable pour le consommateur et le contribuable que de payer une électricité inutile pour la poche de privilégiés.

3- « Les bonnes taxes sont celles sans trous dans le fromage. Pas de niches, pas de dérogation, de la visibilité. Les mécanismes de soutien aux Enr sont gérés en dépit du bon sens.»

Les parcs éoliens s'achètent et se revendent clés en main. Subventions ici, défiscalisations et exonérations là, ce n'est pas de la production d'énergie mais de l'affairisme.

4- « Est-ce que ça vaut le coup de mettre des tarifs de rachat exorbitants quand on a des énergies qui valent 50 à 100 fois plus? »

La logique et l'argent font rarement bon ménage.

5-« C'est un gaspillage d'argent. Ça ne sert strictement à rien. Tant qu'il y aura de la croissance avec le charbon ou le pétrole, ça sert à se donner bonne conscience.»

On se donne en effet bonne conscience et on excelle à endormir un public naïf et désinformé, très sensible aux questions écologiques. Mais le grand public ne distingue

pas la vraie écologie de l'écologie politique.

6- « Si vous avez un stock de bois pour faire de l'électricité à la demande, c'est plus garanti que si vous vous avez de l'électricité quand le vent souffle. Ce qui est intermittent et fatal doit valoir moins cher que ce qui est pilotable. »

Et pourtant, en dépit du bon sens, le vent et le soleil pour la production d'électricité coûtent beaucoup plus cher que les énergies pilotables. Éolien et photovoltaïque sont scandaleusement subventionnées aux frais des dindons de la farce.

7- « L'intermittence oblige à des moyens de stockage. L'intermittence est envoyée dans un réseau qui n'aime pas ça. Les tarifs de rachat doivent être limités à l'électricité garantie. »

Il faut donc du thermique de substitution dont on se garde bien d'informer le grand public comme on ne l'informe pas des risques de saturation du réseau par une énergie non pilotable et des conséquences qui lui sont liées, en particulier la vente obligée et à perte de l'électricité.

8- « Pourquoi utilise-t-on les combustibles fossiles ? Parce que ça ne coûte rien à extraire, parce que la nature a concentré cette énergie pour nous. Quand la nature a concentré le pétrole dans le désert saoudien, vous l'extrayez pour 0,3 centimes du kilowatt-heure. Quand la nature déplace l'air des éoliennes, votre kilowatt-heure coûte 8 centimes, c'est à dire 30 fois plus. »

Tout est gratuit, sous nos pieds, dans l'eau et dans l'air. Ce qui ne l'est pas c'est l'extraction de l'énergie et sa transformation.

Sur la réduction des émissions de CO2

9- « On fabrique en Chine -éoliennes et panneaux photovoltaïques- avec une électricité à 900 grammes de CO2 par Kilowatt-heure, contre 100 grammes en France. (...) Il faut 30 ans pour équilibrer le seul carbone de fabrication. »

La durée de vie d'un parc éolien est de 20 à 25 ans avant son démantèlement. Comme il cogène du CO2 tout au long de sa vie, il n'est même pas possible d'équilibrer son carbone de fabrication. Et on ne tient pas compte des émissions de CO2 liées à l'installation puis à la déstructuration.

10- « Mettre des poêles à bois dans les maisons de campagne, après les avoir isolées est une excellente idée pour économiser et éviter les rejets de CO2. Mettre des panneaux photovoltaïques partout dans le pays est une idée complètement idiote. »

« 1 euro investi dans l'isolation du bâtiment économise 20 fois plus de CO2 que 1 euro investi dans les éoliennes. » (J.M.Jancovici). Encore une fois, c'est l'idéologie qui est à l'origine de certaines décisions, particulièrement l'idéologie des Verts dont les voix électorales sont bonnes à comptabiliser.

11- « L'Espagne a dû doubler son parc éolien a un parc de centrales à gaz de même puissance. Elle est prisonnière de ses importations de gaz. »

L'Espagne importe massivement du gaz algérien. Elle a fait machine arrière sur l'éolien et le solaire en octobre 2014, comme les USA à la même date puis le Japon et l'Australie en 2015, ainsi que d'autres pays qui allaient droit dans le mur. Si les "énergies vertes" étaient si miraculeuses pourquoi les avoir abandonnées ?

12- « Pour réduire la quantité carbone de l'énergie dans le monde, il faut économiser, moins consommer, faire des objets qui peuvent se réparer. »

Le Grand Cirque de Paris aurait pu demander à la Chine de ne plus inonder le marché mondial avec des produits de pacotille et exiger des industriels européens et américains de construire plus durablement les biens de consommation. C'est aussi cela les économies de CO2 !

13- « On a 63 Gigawatts de nucléaire en France et il y a 1800 Gigawatts de centrales à charbon dans le monde, 30 fois la puissance du parc nucléaire français. Si nous voulons être sérieux, il faut les mettre toutes à la ferraille dans les 30 ans qui viennent. Ce n'est pas avec des panneaux solaires que nous y arriverons. »

Ventre vide n'a pas d'oreilles !... Les pays pauvres renonceraient-ils à améliorer leur niveau de vie que l'accès à l'énergie leur apporterait ? Renonceraient-ils au charbon abondant et bon marché qui est sous leurs pieds parce qu'il est le premier facteur de pollution dans le monde et le responsable de plus de 1,6 millions de morts par an ?

14- « Je préfère mille fois qu'on aide l'Inde à se débarrasser du charbon plutôt qu'à mettre des éoliennes chez eux. »

Chine, USA et Inde rejettent 47% des émissions mondiales : 27% pour la Chine, 13,7% pour les USA et 6,3% pour l'Inde. L'Inde dont la population atteint 1,319 milliards d'habitants en 2016 dépassera celle de la Chine en 2022. Elle ne peut qu'accroître ses émissions car son développement repose sur le charbon disponible sous ses pieds, à bas prix et en quantité. Qui peut croire sérieusement que l'Inde renoncera au charbon pour réduire ses émissions de CO2 et faire plaisir aux pays riches ? Ce ne sont ni des machines à hélices ni des cellules solaires improductives incapables de résoudre la question énergétique et la question carbone en Europe qui la résoudront dans les pays émergents et sur toute la planète.

15- « Oubliez le solaire et l'éolien. Ça ne change rien. »

La seule chose qui change, c'est que ça coûte un bras et que nous sommes bien roulés dans la farine !

Finalement, on en revient toujours à l'éternelle question : Pourquoi continue-t-on à couper des rubans et à se congratuler ? Serait-ce par défaut d'information ou parce que, au pays d'Ubu et des subalternes zélés, nous sommes lamentablement dupés ?

Le Collectif

QUAND DES CANDIDATS S'ATTAQUENT AUX ÉOLIENNES



«Je ne veux pas d'éolien. Nulle part. Une énergie épouvantable et chère. Je crois que nous découvrirons dans le futur les conséquences que cela a sur la santé.»

► [Cliquez ici pour voir la vidéo](#)



«Cela n'interdira d'ailleurs en rien le développement des énergies renouvelables, mais des énergies renouvelables utiles importantes, pas de poser des éoliennes dans toute la France sans qu'elles produisent l'électricité nécessaire.»

► [Cliquez ici pour voir la vidéo](#)

UN ORDRE DE GRANDEUR POUR FIXER LES IDÉES

Tout d'abord, il faut savoir que la production totale d'électricité en France a été de 540,6 TéraWatts-heure ou 540.600 Gigawatts-heure ou encore 540.600.000 Mégawatts-heure pour l'année 2014. (source RTE, bilan énergétique 2014)

En se référant aux calculs de Jean-Marc Jancovici, Ingénieur Energie Climat, il faudrait pour produire 540 millions de Mégawatts-heure avec des éoliennes terrestres de 2 MW de puissance, fournissant, en site très favorablement venté, 4000 Mégawatt-heure chacune et par an :

$540.000.000 / 4000 = 135.000$ éoliennes.

Or, on compte actuellement près de 6000 machines sur terre et sur mer !... On imagine aisément les dévastations dans l'Aude et en France avec un tel déploiement de nuisances !

Pour produire l'équivalent du nucléaire en 2014, soit 416.000 GWh ou 416 millions de MWh (77% de la production en 2014), il faudrait $416.000.000 / 4000 = 104.000$ éoliennes de 2 Mégawatts, dans le meilleur des cas. Autrement dit, il faudrait, sans être excessif, quelques 1800 éoliennes pour remplacer seulement 1 réacteur nucléaire sur les 58 actuellement en service.

Complètement aberrant !... Et pas seulement au niveau des hectares de terre occupés par cette armée de moulins géants.

Voici une autre façon de poser simplement le problème sans se fourvoyer dans les calculs.

La production éolienne pour 2014 a été de 17.000 Gigawatts-heure, soit 3% de la production totale du pays (Bilan RTE). Si on veut atteindre l'objectif de 10% d'éolien en 2020, il faudra donc multiplier grosso modo par 3,3 le nombre de machines. Si nous prenons une base de seulement 5000 machines effectivement en service, il faudrait donc envisager plus de 16.000 ventilateurs ($5000 \times 3,3 = 16.500$) . Et pour parvenir à 20% d'éolien en 2030, comme au Danemark, il faudrait donc plus de 30.000 machines.

Génial pour remonter dans le classement ! On prendrait la première place du pays le plus pollueur d'Europe en reléguant le Danemark au second rang et l'Allemagne à la troisième place.

Pour conclure, on donnera la parole à Sabine Cadart, Présidente de l'ASPPHEL (Association pour la Sauvegarde des Paysages et du

Patrimoine en Haut Limousin). « Si les subventions éoliennes étaient investies dans le bâti afin de le rendre moins énergivore, on pourrait facilement économiser l'équivalent non pas seulement d'un, mais de six réacteurs nucléaires, et la création de quelques centaines de milliers d'emplois artisanaux pérennes et locaux serait, de surcroît, au rendez-vous ».

NB : l'ouvrage de J-L Butré « L'impoture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France » a reçu Le Prix Renaissance 2014.



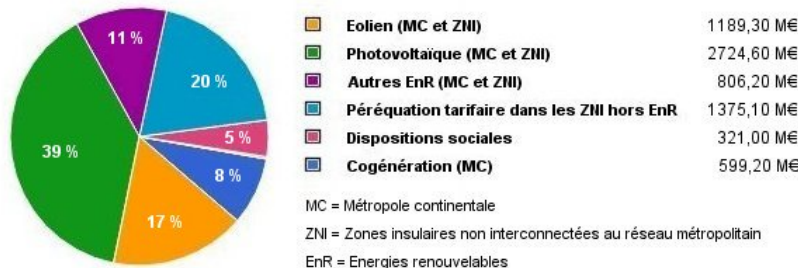
LA CSPE ET LE PORTE-MONNAIE DES MÉNAGES

La CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) est une taxe destinée à dédommager le fournisseur d'électricité des surcoûts engendrés par la loi sur le service public de l'électricité qui lui fait obligation d'acheter à un tarif bonifié l'électricité produite par les énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque). Le consommateur final paie cette taxe sur chaque facture d'électricité qui tombe dans sa boîte aux lettres. La presse dénonce une « **vente forcée au consommateur** », une « **pratique illicite** » et un « **impôt déguisé qui met en cause les opérateurs d'électricité avec la complicité de l'état** ». (Source, Le Figaro, 1er août 2014)

La Cour de Justice de l'Union Européenne, dans un arrêt du 19 janvier 2013, a confirmé que le tarif de rachat de l'électricité produite par les éoliennes terrestres constitue une aide illégale de l'État.

Voici, la répartition de la CSPE pour 2016. Source : Sénat Français

Contribution au Service Public de l'Électricité pour l'année 2016 (7,01 milliards d'euros)



Le soutien aux renouvelables représente **67% des charges en 2016** (17% + 39% + 11%) contre 5% pour les dispositifs sociaux. Avec plus de 7 milliards d'euros, la CSPE a augmenté globalement de 11% par rapport à 2015 où elle était de 6,3 milliards d'euros et de 16% par rapport à 2014 où elle atteignait 6,04 milliards d'euros. Après les bonds spectaculaires des tarifs de l'électricité et les rattrapages rétroactifs sur nos factures pour couvrir les coûts exorbitants des renouvelables, la taxe CSPE ne cesse de gonfler pour déléster notre porte-monnaie.

Ci-dessous, le commentaire du SÉNAT FRANÇAIS relatif au projet de loi de finances pour 2016.

« 100 milliards d'Euros de charges entre 2014 et 2025 »

« Pour mémoire, la contribution au service public de l'électricité (CSPE), acquittée par tous les consommateurs finals d'électricité, finance principalement les mesures de soutien aux énergies renouvelables et à la cogénération, la péréquation tarifaire avec les zones non interconnectées et le tarif social de l'électricité.

Or, sous l'effet, pour l'essentiel, de la montée en puissance du poste « **énergies renouvelables** » qui représente désormais plus de 60 % des coûts, les charges de service public couvertes par la CSPE ont explosé depuis sa création, passant d'1,4 milliard en 2003 à 7 milliards d'euros attendus en 2016, auxquels il faut encore ajouter le défaut de compensation à l'égard d'EDF pour 2014 (2,8 milliards d'euros), **soit au total 9,8 milliards d'euros**. À défaut d'arrêté ministériel, le montant de la CSPE atteindra, au 1er janvier 2016, 22,5 euros par MWh, **soit environ 16 % de la facture d'un client résidentiel moyen**. Selon les calculs de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les charges devraient continuer à croître régulièrement dans les années à venir pour atteindre un montant cumulé de près de **100 milliards d'euros entre 2014 et 2025**, date à laquelle **la CSPE nécessaire à la couverture des charges annuelles, estimée à 10,9 milliards d'euros, devrait atteindre environ 30 euros par MWh, soit près du quart de la facture d'un consommateur moyen**. Enfin, la CSPE finance aujourd'hui, **sans aucune lisibilité, des charges très disparates tout en échappant à tout contrôle du Parlement.** »

Source : <http://www.senat.fr/rap/a15-165-2/a15-165-214.html>

100 milliards d'Euros de charges pour subventionner une lubie d'écologistes

« Entre 2014 et 2025, le montant des charges de service public s'élèvera à 100 milliards d'euros, contre 30 milliards entre

2003 et 2014. Le parc photovoltaïque installé fin 2013 devrait coûter à lui seul 25 milliards d'euros pendant cette période. À ces sommes faramineuses et quasi inutiles il convient d'ajouter les subventions liées au solaire installé de 2014 à 2025. Mais les charges liées à de nouvelles installations après 2014 résultent en grande partie de la mise en service des parcs éoliens en mer qui devraient coûter 10 milliards d'euros jusqu'en 2025. »

Emilie Defresne

« Un nombre croissant de personnes se demandent pourquoi leurs factures d'électricité sont si élevées. Je pense que cette industrie doit appuyer sur le bouton de remise à zéro. »

Nigel Farage, député européen, conférence News Xchange, Copenhague, 30 novembre 2016.

AUGMENTATIONS CANON DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ



Le conte de fées des énergies vertes allège notre porte-monnaie

Pour 2016, on trouvera sur la facture EDF une CSPE à 0.0225 € le Kilowatt-heure (2,25 centimes d'€) soit 22,5 € le Mégawatt-heure. Voici l'évolution de cette taxe qui augmente inexorablement chaque année.

- 2002 = 3 € le MWh
- 2003 = 3,3 € le MWh
- 2004 = 4,5 € le MWh
- 2010 = 4,5 € le MWh
- 2011 = 7,5 € le MWh
- 2012 = 10,5 € le MWh au premier semestre 2012
- 2013 = 13,5 € le MWh à partir du 1er janvier 2013
- 2014 = 16,5 € le MWh à partir du 1er janvier 2014
- 2015 = 19,5 € le MWh à partir du 1er janvier 2015
- 2016 = 22,5 € le MWh à partir du 1er janvier 2016

De 2010 à 2016 la CSPE augmente régulièrement de 3 €/an, passant de 4,5 € à 22,5 le MWh, soit une augmentation de 400%

La formule est la suivante : $(22,5 - 4,5) / 4,5 \times 100 = 400 \%$



Depuis sa création, jusqu'à 2016, elle a connu une **Augmentation Canon de 650%** $(22,5 - 3) / 3 \times 100 = 650\%$

Son montant est arrêté par le ministre chargé de l'énergie sur proposition de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) selon les coûts prévisionnels calculés. Si le ministre ne prend pas d'arrêté avant le 31 décembre, la proposition de la CRE pour l'année suivante s'applique automatiquement, dans la limite d'une augmentation de 3 €/MWh. En 2020, la CSPE devrait donc atteindre 34,5 € le MWh.

Philippe Ladoucette, président de la CRE, critiquait le 15/10/2014 devant la commission d'enquête les tarifs excessifs de l'électricité :

«La filière éolienne a bénéficié d'une grande stabilité de ses conditions de rémunération, dont la CRE a pourtant souligné à de multiples reprises qu'elles induisaient des rentabilités excessives (...) En 2025, la CSPE devrait atteindre 30 € / MWh.»

Le recouvrement de la CSPE de plus 7 milliards d'euros en 2016 se rapproche du budget du Ministère de la Culture (7,3 milliards d'euros) et de celui du Ministère des Transports (8,2 milliards d'euros) qui sera vite dépassé au rythme de sa progression.

Pour avoir une idée plus proche du porte-monnaie des ménages français, imaginons une baguette de pain ou un litre d'essence à la pompe frappés d'augmentations aussi démentielles. L'électricité, comme le pain, est un produit de première nécessité. Or, des ménages se serrent la ceinture pour chauffer, se privant de manger parce qu'ils ont froid. **La CSPE est purement scandaleuse quand on sait que notre porte-monnaie est ponctionné essentiellement pour la poche de sociétés privées qui, pour reprendre une formule de Charlie Hebdo, se font "des couilles en or".**

La consommation d'électricité est très variable selon les foyers (nombre de personnes, niveau de confort ménager, superficie du logement, etc.). Pour un ménage français moyen (couple avec 2 enfants), la consommation annuelle, hors chauffage électrique, (1) peut-être estimée à 6000 Kilowatts-heure ou 6 Mégawatts-heure par an. Le montant correspondant de la CSPE en 2016 sera donc de : $6 \text{ MWh} \times 22,5 \text{ €} = 135 \text{ € HT}$, soit 162 € TTC (la CSPE est soumise au taux de TVA de 20 %).

Une famille française moyenne paiera donc 162 € TTC rien que pour la CSPE qui représente à elle seule 16% de la facture d'électricité. C'est un impôt qui pèse plus lourd pour les pauvres que pour les riches. Le poste des renouvelables étant de 67% de la CSPE en 2016, ce ménage moyen contribuera donc pour plus de 100 € de taxes au développement d'énergies aléatoires parfaitement inutiles dont la seule raison d'être est

d'enrichir des spéculateurs.

Il y a en France un peu plus de 31 millions de ménages soumis à la CSPE. Les sommes phénoménales captées par les investisseurs de l'éolien s'ajoutent aux subventions scandaleuses accordées par l'Europe, cette "brave fille aveugle". Et tandis que les Français subissent partout les méfaits cumulés de l'éolien, des fortunes se bâtissent et s'accroissent en "toute légalité", dans une incroyable indifférence.

« Les producteurs éoliens sont les nouveaux "Fermiers Généraux" que la Révolution Française avait supprimés. Avec la complicité de nos politiques, ils lèvent l'impôt au travers de la CSPE et des tarifs de rachat considérables qui leur ont été consentis en toute illégalité et que les usagers sont contraints de payer à leur insu ».



Les « retombées financières » sur les communes proviennent de la poche des consommateurs

Dans un arrêté du 19 décembre 2013, la Cour de Justice de l'Union Européenne a confirmé que le tarif de rachat de l'électricité produite par les éoliennes terrestres constitue bien une aide illégale de l'État.

(1) Le chauffage électrique énérgivore est exclu de cette estimation car il représenterait à lui seul 10.000 KWh par an pour un logement de 100 m². La CSPE, fonction de la consommation, est vérifiable sur chaque facture d'électricité.

Énergies renouvelables le monstrueux gâchis d'argent public

Article extrait de Metamag, 15/09/2016

Par Michel Gay

Selon la délibération de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) publiée le 13 juillet 2016, plus de 5,6 milliards d'euros d'argent public seront nécessaires en 2017 pour subventionner uniquement les énergies renouvelables. L'augmentation sera de plus de 10% par rapport aux prévisions pour 2016 (5,1 milliards d'euros) et de plus de... 34% par rapport à 2015 (plus de 4,2 milliards d'euros).

En trois ans, 15 milliards d'euros (!) seront partis en fumée pour subventionner principalement (plus des deux tiers) des éoliennes et des panneaux photovoltaïques qui produisent de manière aléatoire et intermittente moins de 10% de notre électricité.

Et cela, juste pour satisfaire un chantage électoral d'une frange verte de la représentation nationale soutenue par des affairistes et des idéologues sans scrupules.

Quelle erreur stratégique pour les Français qui vont payer pendant au moins 20 ans cette immense bêtise.

Mieux encore, selon la CRE, le total des subventions appelées « charges de service public pour l'énergie » (de 2015 à 2017) s'élèvera à plus de 22 milliards d'euros en trois ans !

Enfin, si on y ajoute la « mise à jour de la prévision des charges pour 2016 » (0,4 milliards d'euros) et un retard de paiement appelé « déficit de compensation d'EDF » (1,3 milliards d'euros) dus aussi aux énergies renouvelables, la facture s'élèvera à près de 24 milliards d'euros, dont plus de 70% seront dus uniquement aux énergies renouvelables.

Pour faire bonne mesure, il faudrait aussi ajouter les coûts conséquents du nécessaire renforcement des réseaux électriques et les subventions complaisantes pour soutenir des études fumeuses sur les énergies renouvelables et le stockage d'énergie.

Une spirale infernale de dépenses folles et inutiles a été magistralement engagée par le lobby des énergies renouvelables.

Qui saura arrêter cette hallucinante gabegie ?

Source : Metamag - 15 septembre 2016

PARTICULIERS, ATTENTION À L'ARNAQUE

Les citoyens persuadés de la « juste cause » de l'énergie verte se font bernés par des aigrefins profitant de la « vague verte ».

Par Michel Gay, *Énergies* / 13 janvier 2015

En France, nous n'avons pas encore connu un désastre aussi spectaculaire qu'en Allemagne avec la faillite du fabricant d'éoliennes Prokon qui était financé par des « participations citoyennes ». Créée en 1995, cette entreprise avait la particularité d'avoir été financée par 75.000 petits investisseurs privés. Elle les avait alléchés avec un investissement présenté comme « éthique », et accompagné d'intérêts élevés (8 %). Ce dépôt de bilan s'est soldé par d'énormes pertes pour de nombreux petits épargnants et a poussé le gouvernement allemand à demander aux autorités des marchés financiers un contrôle plus strict de ce type d'investissement... à haut risque.

Le 13 juin 2014, le journal *Les Échos* titrait « La Bretagne défriche le financement par les particuliers » au sujet d'un parc éolien à Béganne (Morbihan). Malgré les aides publiques puisées dans les poches des contribuables et la caution morale d'élus, le titre aurait dû être « La Bretagne s'engage dans les pièges à gogos ». Et les intéressés, ainsi que les éventuelles émules en Auvergne et ailleurs en France, devraient être prévenus des risques. Les services de l'État seraient bien inspirés de mieux surveiller le secteur des énergies renouvelables (notamment éolien et photovoltaïque) considéré au-dessus de tout soupçon puisque c'est pour sauver la planète.

LE PLACEMENT MIRACLE VIRE À LA DÉROUTE

Extrait de presse, *Le Parisien Économie*, 21 janvier 2016

« Ce sont les pigeons de l'éolien. Chômeurs, retraités, employés... ils sont de toutes les classes sociales, de toutes les régions françaises, de tous les niveaux d'études.

Tous ont placé, les yeux fermés, leurs économies dans des produits financiers alléchants, censés faire pousser des champs d'éoliennes et de panneaux solaires. Croyant préparer l'avenir, ils hypothéquaient leur futur.

« On compte plusieurs milliers de clients floués », assure Hélène Féron-Poloni, l'une des avocates des victimes.

Car, oui, il s'agit de victimes. Victimes de leur propre crédulité, peut-être. Les ressemblances avec d'autres grandes escroqueries financières (Madoff, Aristophil, etc.) sont troublantes : rendements promis mirobolants, des millions d'euros (40 M€ précisément) évaporés, des montages opaques, une multitude de sociétés imbriquées les unes dans les autres..»

► Cliquez sur l'image pour lire l'article :



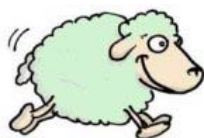
Ci-dessous, un reportage vidéo de francetvinfo par Elise Lucet et Marie-Sophie Laccarau

Ils voulaient financer des « énergies propres », ils y ont laissé les plumes. (1)



► Cliquez sur l'image :

(1) «énergies propres» et même «gratuites» pour sauver la planète du méchant CO² et de l'atomisation !..



EN ESPAGNE, EXPLOSION DE LA BULLE SPÉCULATIVE VERTE

Des milliers de petits épargnants sur la paille

En Espagne, des centaines de milliers de citoyens qui avaient investi leurs économies dans l'éolien et le photovoltaïque se sont retrouvés, ad vitam æternam, complètement ruinés.



Le gouvernement espagnol, avec près de 30 milliards de dettes causées par les aides et subventions aux renouvelables, a été contraint de réorienter sa politique économique en décidant, dès octobre 2014, de ne plus honorer les contrats d'achat de l'électricité au prix initialement établi.

La valeur des sociétés a brusquement chuté, pour certaines à zéro, mettant sur la paille de nombreux investisseurs qui avaient cru au miracle des énergies vertes et à la promesse de rentes à vie.

L'exemple d'Abengoa, un des leaders espagnols des énergies vertes, est l'arbre qui cache la forêt. Le géant

espagnol a d'abord perdu 57% de sa valeur en 2014 puis 70% en 2015 sur les bourses de Madrid et Francfort. Dans le sillage de l'effondrement d'Abengoa, les grandes banques qui prêtaient à la société ont essuyé une chute spectaculaire. Le groupe Santander, première banque espagnole et le Crédit agricole français sont exposés.

Comme le disait un financier espagnol, "Beaucoup de prêteurs ne reverront jamais leur argent, c'est inéluctable".

En France, quand la bulle spéculative verte explosera, les surprises risquent d'être de taille !..

Article à consulter: <http://bfmbusiness.bfmtv.com/bourse/le-cataclysm-boursier-d-abengoa-ebanle-l-espagne-933072.html>

Article à consulter : <http://lepeuple.be/deroute-du-renouvelable-espagnol/60864>



L'ÉOLIEN TERRESTRE « PARADIS FISCAL »

Extrait de presse / 10 février 2015

Les paradis fiscaux ne se trouvent pas qu'au Panama ou dans des îles lointaines.

Sur le territoire français il existe des « niches » tellement vastes que des entrepreneurs intéressés trouvent place pour s'y protéger.

En dehors du tarif de rachat - d'ailleurs très abusif - des dispositions fiscales particulières font de l'éolien terrestre un « paradis fiscal ». Celui-ci ne se trouve pas dans une île exotique car c'est un « paradis franco-français ».

Par quelques lois, l'Etat a consenti des avantages particuliers à une poignée de bénéficiaires. Il s'agit de véritables « lois d'exception quasi-féodales » qui instituent de vrais privilèges et dont le poids pèse sur tous les citoyens et apparaît encore plus choquant aujourd'hui qu'hier, dans un contexte de traque aux économies budgétaires. Ces avantages exorbitants du droit commun confèrent à cette industrie une rentabilité exceptionnelle qui en fait une bulle spéculative.

Les défiscalisations à l'usage des promoteurs favorisent la création d'une multiplicité d'entreprises à capitaux fermés, voire familiaux, avec une incitation accentuée aux projets en milieu rural. Les cessions peuvent facilement être exonérées d'impôt sur les plus-values par la création d'une société holding familiale. Les produits de cession peuvent être replacés dans les mêmes conditions en créant un effet « boule de neige ». Le coût des éoliennes est totalement déductible du revenu en douze mois alors qu'il devrait l'être sur la durée de vie estimée à quinze ans.

La filière éolienne est organisée pour être une économie défiscalisée et spéculative bien plus qu'une filière énergétique. L'importance des aides à cette filière est d'autant plus paradoxale que, pour la France, cette filière est peu créatrice d'emplois, stérile en innovation, commercialement déficitaire et nuisible au potentiel touristique.

Elle accentue le déficit budgétaire de l'Etat en asséchant les possibilités de soutien à d'autres pans de l'économie nationale.

MIEUX QUE LES PLACEMENTS À LA CAISSE DE L'ÉCUREUIL

INVESTISSEMENT, CHIFFRE D'AFFAIRE, SUBVENTIONS, DÉFISCALISATIONS ...

Les informations sur les revenus générés par les parcs éoliens sont très confidentielles malgré les énormes avantages financiers dont bénéficient les exploitants. Ces revenus sont le plus souvent cachés dans la comptabilité des groupes aux multiples sociétés.

Rappelons que la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) s'est heurtée à un refus de la part des sociétés éoliennes, et ce malgré des courriers de relance, de fournir des informations sur leur comptabilité et leur rentabilité.

Outre l'obligation d'achat de l'électricité garantie sur 15 ans à un tarif outrancier, la tranquillité financière des investisseurs éoliens est assurée par les prêts à taux zéro de l'ADEME et ceux à faible taux de la Banque Européenne d'Investissement, source essentielle de financement sur le marché des EnR. Prêts divers et subventions européennes permettent alors des investissements sans risques même pour des sociétés pratiquement sans capital.

Le coût d'investissement est réduit du fait de la baisse de tarif des aérogénérateurs. Ils sont fabriqués chez nos voisins allemands et danois qui n'en veulent plus chez eux, ou bien ils proviennent de Chine à prix plancher, pays dans lequel les éoliennes, comme les panneaux solaires, sont destinées à 100% à l'exportation et donnent du travail aux ouvriers chinois. Le danois Vestas et l'allemand Enercon se fournissent d'ailleurs en pièces détachées made in China. Tous ces avantages cumulés font de l'industrie éolienne une industrie particulièrement juteuse contrairement aux autres secteurs d'activité. On y retrouve une foule d'investisseurs comme Engie (ex GDF Suez), Areva, Alstom, ainsi que des entreprises sans lien avec le domaine de l'énergie comme le fabricant de meubles Ikea, Mac Donald, Bricomarché etc.. et une foule d'investisseurs privés comme Valeco, Valorem, la Compagnie du vent, Abo Wind, Opale et bien d'autres encore. On y trouve des personnalités bien connues comme le mari de Valérie Pécresse (ancienne Ministre du Budget et des Comptes publics) Jérôme Pécresse, Président du secteur Energies Renouvelables d'Alstom qui vend des éoliennes. La filière éolienne a défrayé la chronique depuis quelques années par les énormes scandales qu'elle a suscités en France et à l'étranger, et par la corruption à tous les échelons de l'Administration avec des ramifications jusque dans les milieux mafieux.

Un exploitant possédant plusieurs parcs de machines peut en quelques années bâtir rapidement une très grosse fortune. Pourquoi croyez-vous que les éoliennes poussent autant à travers le pays et que les entreprises du vent usent de toutes leurs ressources pour s'incruster ? Est-ce pour laisser à nos enfants une planète sans CO2 ? Pour éviter la pénurie d'électricité ? Pour assurer l'indépendance énergétique de la France ?

L'argent investi dans l'éolien rapporte plus que le Loto National ou les placements à 0,75% à la Caisse de l'Écureuil. Comment pourrions-nous accorder notre confiance à des élus complices d'un système aussi pervers ?

COMBIEN DE FRIC ÇA RAPPORTE ?



Un parc de 10 machines de 2 mégawatts chacune peut rapporter en site bien venté, entre 3,6 et 4 millions d'euros par an. Le matériel et l'installation seront amortis dès la 3ème année, sans risques, grâce aux prêts divers, aides de l'État sur fonds publics, subventions Europe, défiscalisations...

Dans l'hypothèse où le propriétaire du parc débourserait 400.000 €/an - ce qui est excessif - (IFER, Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau, CAEV, Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises, taxes diverses à partager entre communes, région et département...), il restera encore au malheureux promoteur, dépouillé d'une partie de son gain, une somme rondelette de plus de 3 millions d'euros par an, dans le pire des cas.

Un beau pactole avec lequel il est possible d'investir dans d'autres parcs ou de partir en vacances grâce à l'argent escroqué aux 30 millions de ménages dont beaucoup se serrent la ceinture pour chauffer ou manger.

Les propriétaires de parcs éoliens rachèteront toutefois leur conscience en octroyant aux municipalités un généreux pourboire d'environ 1% des gains annuels. **UN JOLI SYSTÈME** de "financement des collectivités", hautement moral et voulu par l'État, destiné à forcer la main aux élus locaux. **UN JOLI SYSTÈME** qui renvoie notre "Pays de la Justice Sociale et de la Liberté" au rang des Républiques Bananières et des États Féodaux.

Quel citoyen peut accepter cela ?

Comment calcule-t-on ce pactole ?

Sur l'année il y a 365 jours x 24 heures = 8760 heures.

Le vent étant aléatoire, on considère un facteur de charge de 25% (le facteur de charge moyen en France oscille entre 20% et 23% de la puissance nominale. Il peut dépasser 25% en zone fortement ventée).

La production sera de : $(8760 \times 25/100) \times 2 \text{ MW} = 4380 \text{ Mégawatts-heure}$ pour une machine de 2 MW de puissance.

À 84 € le MWh elle rapportera $4380 \text{ MWh} \times 84 = 367.920 \text{ €}$. Un parc de 10 machines rapportera ~ 3,67 millions d'€ par an.

« Dans la France du XXI^{ème} siècle, la construction-exploitation d'une éolienne assure une rente de situation plus juteuse que le monopole des moulins à vent dans la France d'Ancien Régime. »

François de Closets, " Le divorce français "

Du vent qui vaut de l'or , Le Figaro Magazine du 20/11/2008

« Avec un tarif de rachat d'électricité de 82 euros le mégawatt-heure, chaque éolienne de 2 MW garantit à son promoteur 360 000 euros de revenu annuel pour un temps de fonctionnement moyen annuel de 2 200 heures. Une opération rentable. Le coût de l'éolienne installée se situe, selon France Energie éolienne, entre 1 million et 1,3 million d'euros. Soit un amortissement entre trois et cinq ans maximum. Pas étonnant qu'elles aient le vent en poupe. On comprend mieux dès lors le mistral de spéculations que fait souffler cette source d'énergie. Le vent vaut de l'or. C'est ainsi que le groupe Suez a acheté 50,1 % des parts de la Compagnie du vent, spécialisée dans la promotion d'éoliennes, pour un montant de 321 millions d'euros. Or, le chiffre d'affaires de la Compagnie du vent se limite à 11 millions d'euros. Mais elle serait « riche » de signatures d'élus pour des permis de construire permettant la production de 2 000 MW. « Ce qui valorise chaque mégawatt-heure à plus de 300 000 euros, poursuit Christian Gerondeau. Avec 6 à 10 éoliennes et une puissance de 12 à 30 MW, la valeur de chaque signature obtenue varie de plus de 3 millions d'euros à près de 10 millions. Le tout sans le moindre risque. »

DU PAIN BÉNIT ET DU BEURRE : LES CERTIFICATS CARBONE



Billet rédigé d'après un post de Ludovic Grangeon

Les certificats carbone, qu'est ce que c'est ?

Ce sont des « certificats » qui permettent aux pollueurs de continuer à polluer n'importe où dans le monde.

Comme les éoliennes sont censées produire une électricité décarbonée - ce qui est faux vu qu'elles sont sous l'assistance médicale permanente du thermique - chaque mégawatt éolien produit donne droit à un joli certificat vert.

Ces certificats ne sont rien d'autre que des "bouts de papier avec un gros tampon dessus", bouts de papier officiels que les promoteurs éoliens vendent aux industriels pollueurs. Les industriels qui achètent ces bouts de papier verts peuvent donc poursuivre leur oeuvre de bienfaisance en dépassant le seuil de pollution qui leur est autorisé, évitant ainsi de payer de lourdes amendes. *« Les promoteurs éoliens doublent la mise par la revente des certificats carbone, sans parler du reste : défiscalisation, détaxation fiscale, crédit d'impôt, marge promoteur. C'est une véritable poule aux œufs d'or qui ne laisse que quelques milliers d'euros sur place. On comprend mieux les appétits et certaines compromissions. »*

Un certificat carbone vaut 80 € le mégawatt-heure.

Un mégawatt-heure vaut 84 € assurés au promoteur par la CSPE sur nos factures. Ce qui rapporte au promoteur 164 € par MWh produit. Même si l'électricité éolienne était gratuite, les promoteurs éoliens gagneraient encore de l'argent grâce aux certificats carbone ! C'est pour cela qu'on installe des éoliennes là où il n'y a pas de vent... Et, là où il n'y a pas de vent, il y a toujours des subventions et défiscalisations et... des certificats verts si le vent se décide !

On trouvera ci-dessous le post de Ludovic Grangeon :

[Cliquez ici pour voir ce post](#)

DES RETOMBÉES FINANCIÈRES « IMPORTANTES » ?

Un document officiel de la Municipalité de Villerouge-Termenès, du 30 janvier 2016, intitulé " Présentation du projet " dévoile ce que seront les "retombées économiques" du parc éolien du Plateau de Lacamp où il est prévu d'implanter 6 éoliennes allemandes Enercon E82 de 109 mètres de hauteur et d'une puissance de 3 Mégawatts chacune (3 machines sur Villerouge et 3 sur Palairac, dans le même alignement).

Voici le tableau récapitulatif tel qu'il apparaît dans le document de présentation :

➤ **Tableau récapitulatif**

	Région Languedoc Roussillon	Département de l'Aude	Communauté de Communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	Commune de Villerouge- Termenès	Commune de Palairac
Taxe sur le Foncier Bâti	-	7 034	293	3 201	2 252
Cotisation Foncière des Entreprises	-	-	8 263	-	-
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	11 502	22 314	20 455	-	-
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	-	38 934	90 846	-	-
Location de terrains communaux	-			27 000	27 000
Total annuel	11 502 €	68 282 €	119 857 €	30 201 €	29 252 €

Le document parle de " retombées financières **importantes** ". Mais sont-elle vraiment **importantes** ?

Examinons de plus près !...

Ce que le document prend bien soin de cacher c'est ce que va encaisser le promoteur éolien.

Comme on le sait, la production éolienne est payée au promoteur 84 € le Mégawatt-heure sur nos factures d'électricité, un tarif très supérieur au coût du marché qui est de 33 à 34 € le MW/h. Ce sont les cochons payeurs qui financent la production éolienne et qui engraisent les marchands de vent.

Le promoteur annonce une production annuelle de 45 000 Mégawatts-heure. Ce qui va lui rapporter, chaque année, la coquette somme de :

45 000 MW/h x 84 € = 3 780 000 € (Trois Millions Sept Cent Quatre Vingt Mille Euros)

Le promoteur déduira les fameuses "retombées", soit : 11 502 € + 68 282 € + 119 857 € + 30 201 € + 29 252 € = 259 094 €

Il lui restera donc au bout de l'an de quoi fêter Noël, soit : 3 780 000 € - 259 094 € = 3 520 906 €

Promoteur	Région	Département	Communauté de Communes	Commune de Villerouge-Tes	Commune de Palairac
3 520 906 € 93,145 %	11 502 € 0,304 %	68 282 € 1,806 %	119 857 € 3,17%	30 201 € 0,798 %	29 252 € 0,773 %

Le grand gagnant touchera 93% du pactole.

Les communes auront tous les inconvénients et un généreux pourboire de 0,8%

Pour des « retombées financières importantes » la messe est dite !...



« Cela revient à se couper un bras pour toucher une rente d'invalidité. »

Au lieu d'en rire, il faudrait en pleurer !..



ET UN AUTRE CADEAU POUR LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

Le démantèlement des machines : mission impossible

Le socle en béton indestructible restera à jamais enfoui. Quant à la structure aérienne, **les 50 000 € par machine**, théoriquement déposés par le promoteur, ne permettront pas le démantèlement à l'issue des 20 ans d'exploitation. Cette opération dont le coût est énorme exige en effet des moyens matériels et humains considérables. La Société « *Saint-Pierre Exploitation* » dont le siège est à Montpellier, 150 rue du Mas de Bringaud, spécialisée dans la récupération des déchets industriels, a chiffré à la demande d'une association du Cantal, **le démontage d'une éolienne de 3 MW à plus de 800 000 €**. Aux USA le démontage est de **500 000 € par machine**. Le gouvernement américain n'oblige pas les promoteurs à les démanteler si bien que depuis octobre 2014, date à laquelle les USA ont mis fin à ces programmes obsolètes, **14 000 éoliennes abandonnées se déginglissent et rouillent à tout jamais** dans les immenses « wind farms ». En France, que seront devenues dans 20 ans les vertueuses sociétés éoliennes ? Il est quasiment certain, compte tenu des déboires éoliens actuels en Europe et dans le monde et compte tenu des perspectives énergétiques des prochaines années, que ces machines ruineuses et improductives auront disparu depuis longtemps dans le grand naufrage de l'énergie miraculeuse. Aucune des municipalités n'aura les moyens d'assumer cette charge qui coûterait aujourd'hui plus de **3 millions d'euros pour les 6 machines**. Même en mettant de côté pendant 20 ans **le pourboire de 0,8%** octroyé par le promoteur, il sera difficile d'avoir le sourire à l'échéance!

Persister dans un projet aussi hasardeux et inconsidéré sera pour notre jeunesse d'aujourd'hui un merveilleux cadeau financier et... écologique. Et n'oublions pas que l'entretien des chemins d'accès au parc éolien sera à la seule charge des communes d'implantation.

Merci, Mesdames et Messieurs les élus, pour ce cadeau aux jeunes d'aujourd'hui ...

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp



LES FRANÇAIS ET LA GRANDE PEUR DU NUCLÉAIRE

Selon l'ADEME (organisme qui regroupe les syndicats de promoteurs et d'industriels de l'éolien), beaucoup de personnes interrogées seraient favorables aux éoliennes.

Cette affirmation émanant d'une source aussi peu crédible, on jugera plutôt par la réaction des populations lorsqu'un projet éolien vient briser gravement les liens sociaux d'une communauté. Pour les personnes ordinairement favorables, l'éolien est très mal connu. Cette méconnaissance tient essentiellement à la désinformation et à la propagande qui servent à merveille les champions de l'éolien. Aussi, le vent est-il perçu à tort comme une énergie "propre, gratuite et salvatrice pour la planète". L'épouvantail de la désintégration de l'atome, savamment agité par les propagandistes, laisse croire que les éoliennes peuvent remplacer les réacteurs nucléaires qui vont faire "péter" la planète.

Qu'en est-il réellement ? La réponse est donnée dans les billets précédents, dont voici une synthèse.

Derrière les éoliennes il faut obligatoirement une énergie de substitution puisque le vent est par nature intermittent et disponible seulement un jour sur cinq en moyenne. On est donc obligé de maintenir en activité les centrales au charbon ou au gaz pour répondre aux besoins, notamment en cas de pointes de consommation.

On sait que le nucléaire ne peut pas être utilisé comme énergie de substitution car il manque de souplesse. Il fonctionne, disent les spécialistes, "en base". C'est à dire qu'on ne peut pas ralentir ou accélérer à la demande un réacteur nucléaire. Quant à l'hydraulique, il n'a pas la capacité de répondre à des besoins immédiats et rapides. La "cocote minute" du thermique, parce qu'elle est instantanément modulable, est la seule sur laquelle on peut compter pour fournir la "béquille de secours" les trois quart du temps où le vent est absent, zéphyr ou bourrasque !...

Ainsi, si on veut remplacer le nucléaire par le vent (idem, sinon pire pour le solaire), on est obligé de construire des centrales thermiques bien polluantes. L'hydraulique étant ce qu'il est (14%) on ne peut pas en disposer davantage.

C'est ce qui se passe en Allemagne, au Danemark et en Espagne, champions européens de l'énergie verte. Des centrales thermiques partout, du CO2 qui empoisonne l'atmosphère et qui va sévèrement aggraver le réchauffement climatique. Pauvre France qui est obligée de fournir de l'électricité - nucléaire - à ses voisins qui polluent doublement avec du charbon et des milliers d'aérogénérateurs.

Alors comment faire pour se passer du nucléaire qui effraie ? Question que l'on comprend après les graves événements de Tchernobyl ou plus récemment de Fukushima au Japon. Que répondre à ceux qui ont si peur du nucléaire ?

On leur dira que seuls le fossile et l'hydraulique permettent une production à grande échelle. En tous cas, ni l'éolien ni le solaire, à cause de leur intermittence, ne peuvent apporter la solution.

Grâce à la Recherche, peut-être trouverons-nous le moyen de stocker massivement ces électrons volatiles. Nous n'aurons plus alors besoin de charbon, de gaz et encore moins de nucléaire...

En attendant, la France s'obstine dans une voie sans issue, dénuée de sagesse et de logique parce que des illuminés et des fanatiques ont décrété que le nucléaire allait nous tuer et le vent nous sauver. Parce que des politiques qui ne croient pas un seul mot de "l'énergie verte" ont intérêt électoralement à la soutenir. Parce que tous les acteurs de l'éolien - financiers et politiques - qui se font des couilles en or grâce au vent ont intérêt à préserver ce système inique au mépris des populations.

Quant aux élus de communes qui entrent dans ce jeu, avec à la bouche l'argument des "retombées financières" ignoreront-ils la vérité sur l'éolien ? Dans le Pays des Droits de l'Homme dont nous sommes si fiers - comme l'a montré l'actualité récente de janvier 2015 - il est difficile d'imaginer que l'on puisse cautionner un système aussi immoral.

L'argent honteusement gaspillé par la France et l'Europe, honteusement prélevé de la poche des contribuables, serait acceptable s'il servait intégralement à la bonne cause, au financement de la Recherche sur le stockage massif de l'électricité, domaine dans lequel pourraient véritablement être créés des emplois jeunes, durables et utiles pour la collectivité. Malheureusement, il n'en est rien.

Le Collectif Contre les Éoliennes du Plateau de Lacamp

Si vous disposez de quelques minutes, à voir absolument cette vidéo immanquable

« Les secrets du business éolien »

<http://www.stop-eole-auvergne.com/2012/09/les-secrets-du-business-eolien/>

DU CHARBON AU NUCLÉAIRE EN PASSANT PAR LE VENT

En réponse à une remarque de Heldge Lund, patron de la société norvégienne Statoil, qui déclarait : « Il est difficile d'imaginer comment les Allemands allez remplir vos engagements de réduction d'émissions de CO2 », Sigmar Gabriel, Vice Chancelier responsable de l'énergie, répondit : « On ne peut pas à la fois sortir en même temps du nucléaire et du charbon ». (Agence France Presse, 27/06/2014)

La réponse de Sigmar Gabriel est limpide : ce n'est pas avec le vent qu'on règlera le problème. Les Allemands sortent donc du nucléaire pour entrer dans le charbon et ne tiendront pas leurs engagements. Quant à la France qui ne pollue quasiment pas, elle fournira aux allemands de l'électricité propre pour leur permettre de moins polluer. On appelle cela l'entraide européenne !...

Le 05 janvier 2014, deux ans après la fin des projets éoliens au Royaume Uni, le ministre britannique de l'énergie, John Hayes, rappelait en une phrase ses déclarations antérieures sur l'éolien : « Les énergies renouvelables doivent prouver à la fois leur insertion environnementale et leur performance économique. Les éoliennes ne franchissent aucune de ces deux conditions ».

On sait que depuis 2012 les britanniques ont arrêté le développement de l'éolien ruineux et destructeur de l'environnement. La Ministre française de l'écologie a sûrement les oreilles bouchées, à moins qu'elle ne subisse de trop fortes pressions de la part des exaltés verts et des financiers de l'éolien qui détiennent les clés de la France. Si nos responsables politiques sont à ce point muselés, sommes-nous encore libres dans notre démocratie pour dire Non ?

Le sénateur et député écologiste de la Communauté Wallonie-Bruxelles, Marcel Cheron, a déclaré à la Radio RTBF Première, à propos d'un adversaire politique : " Vous savez, Monsieur Borsu, pour moi, c'est un peu une éolienne politique, il brasse beaucoup de vent mais il ne produit rien."

Cette phrase spontanée est un aveu : les écologistes savent que les éoliennes sont un leurre.

LA VRAIE RICHESSE DE NOS TERRITOIRES C'EST LA QUALITÉ DE VIE

IGNORER CELA, C'EST NE RIEN COMPRENDRE AU MONDE RURAL

Extrait d'un article de J.L. DOUCY, défenseur des paysages de Picardie

Au sujet des éoliennes, Jean-Christophe RUFFIN, de l'Académie Française, écrit : "Ces producteurs d'énergie douce sont des machines violentes, arrogantes, maléfiques. Leur présence au milieu des champs produit un étrange sentiment d'effraction, de menace, comme si ces créatures échappées du monde industriel étaient venues envahir la nature encore libre et lui imposer leur loi."

Comment mieux résumer le sentiment d'effroi que peut ressentir l'amoureux des horizons de Picardie à la vue de ces horreurs qui, partout, s'imposent à notre regard, piétinent notre environnement, notre patrimoine ?

Les élus de Thiérache ont compris que l'éolien industriel est un leurre, une imposture. Ils savent bien qu'il ne crée pas d'emplois localement. Au contraire, il détruit des filières entières en particulier dans le domaine du tourisme. Aussi, la transformation du bocage en une vaste zone industrielle irait-elle totalement à l'encontre des ambitions portées par l'office de tourisme du pays de Thiérache dans lequel nos collectivités viennent d'engager des moyens financiers considérables.

L'éolien industriel n'enrichit en aucun cas les territoires ruraux. La vraie richesse de nos territoires, c'est une certaine qualité de vie, étroitement liée au calme, à la beauté des paysages, et c'est bien ce que viennent chercher chez nous les amoureux de la nature. Ignorer cela, c'est ne rien comprendre à la réalité du monde rural.

Les prétendues ressources qui devraient revenir aux communes ou aux communautés ne sont que miroirs aux alouettes. Les promoteurs sont les nouveaux "Fermiers Généraux" que la Révolution Française avait supprimés. Avec la complicité de nos politiques, ils lèvent l'impôt au travers de la CSPE et des tarifs de rachat considérables qui leur ont été consentis en toute illégalité et que les usagers sont contraints de payer à leur insu. Ils en reversent une infime partie aux collectivités qui, bien imprudemment, se lancent dans de coûteux investissements sans penser que dans quelques années tout au plus, la poule aux œufs d'or aura vécu.

Les marchands de rêve auront disparu et il restera alors à démembrer ces grands machins devenus inutiles, témoignages hideux de la bêtise et de la crédulité. Et, comme d'habitude, ce sera encore au "cochon de payant" de régler l'addition.

Comment peut-on être assez naïf ou inconséquent pour imaginer que des moulins à vent, dont la modeste production est par nature imprévisible et intermittente, pourront un jour se substituer aux centrales existantes ?

Cette idéologie, car c'est bien de cela dont il s'agit, s'inscrit naturellement dans une nouvelle forme de totalitarisme. Des gourous, pas forcément désintéressés, ont convaincu les masses, candides et volontairement désinformées, qu'il suffisait de planter quelques milliers de moulins à vent pour sauver la planète... Au nom de cette logique, on s'exonère des évidences, des connaissances scientifiques, du bon sens. On a instillé la peur dans les esprits, peur irrationnelle qui conduit à prendre des décisions absurdes pour tenter de remédier au réchauffement climatique, à la radioactivité, à la pollution...

C'est grotesque, mais c'est au nom de ces révélations, aussi aberrantes qu'infondées, qu'on détruit nos paysages, notre patrimoine. On profite de la naïveté du bon peuple pour ponctionner des milliards d'euros au détriment des plus modestes et constituer en quelques années des fortunes colossales. C'est sans doute ce qu'il y a de plus insupportable dans cette affaire.

C'est pour cela que des hommes, des femmes se battent, chaque jour plus nombreux, avec pour seule volonté de dénoncer cette gigantesque escroquerie.

Il faut que chacun prenne conscience qu'on ne plante pas les éoliennes là où il y a du vent, mais là où il y a acceptabilité sociale.

Il importe que chacun se documente, s'informe et comprenne. C'est à ce prix que l'on pourra sortir de l'affairisme débridé qui pollue cette industrie et faire de l'écologie, de la vraie ...n'en déplaît aux tenants de l'écologie politique.

AU ROYAUME UNI, LA FIN DU PLUS GRAND DÉLIRE DE NOTRE ÉPOQUE

Article paru dans le Daily Mail, le 31 octobre 2012

Par Christopher Booker

John Hayes, Ministre de l'Énergie, a annoncé qu'il ne serait plus construit de nouveaux projets éoliens au Royaume uni. La signification de cette annonce choc par le Ministre de l'Énergie John Hayes de l'arrêt par le Gouvernement britannique de tout nouveau projet éolien terrestre ne peut être plus claire. En réalité, c'est le commencement de la fin de l'un des plus grands délires de l'époque actuelle. Depuis des années, la volonté de couvrir des centaines de kilomètres carrés du territoire britannique d'éoliennes avait été l'un des piliers de la politique énergétique britannique, soutenue par les trois grands partis politiques.

Rappelons nous 2008, lorsque le Premier Ministre Gordon Brown a annoncé son souhait de voir le pays dépenser 100 milliards de Livres dans les éoliennes. Le leader de l'opposition conservateur David Cameron avait alors répondu qu'il aurait du le faire depuis longtemps. C'était alors, selon l'avis général, la seule voie pour rejoindre l'engagement de l'Europe de produire 1/3 d'énergies renouvelables en 2020, avec des dizaines de milliers d'éoliennes.

Et maintenant, coup de tonnerre dans un ciel bleu, le Ministre de l'Énergie annonce un moratoire immédiat et absolu sur toute nouvelle construction d'éolienne.

Ce qui est piquant dans cette annonce est que le Ministre a choisi de lâcher cette bombe seulement quelques heures avant d'assister au Congrès de Glasgow de RenewableUK, l'association de pression lobby des industriels de l'éolien. Cette association représente ceux qui ont fait d'immenses fortunes sur le dos des finances publiques grâce à la plus grande poule aux oeufs d'or des temps modernes. Enfin, Monsieur Hayes décide d'arrêter l'arnaque sur place, en leur donnant le choc de leur vie.

La décision de Monsieur Hayes concerne dans un premier temps les éoliennes terrestres mais il existe aussi des éoliennes maritimes, pour optimiser les ressources en vent. Les conséquences d'un tel demi tour vont dans toutes les directions, et non seulement à Bruxelles où l'administration ne pourra être impliquée grâce à l'argument astucieux de John Hayes qui assure qu'il n'y a plus besoin d'éoliennes pour atteindre l'objectif des énergies renouvelables.

Nulle part ailleurs on n'appréciera plus cette annonce avec autant de plaisir que dans ces centaines d'endroits du pays où des associations de défense se sont multipliées pour mener le combat contre l'une des plus graves menaces de notre époque.

« Les éoliennes sont si peu fiables du fait de leur intermittence qu'elles sont le plus inefficace moyen de production d'électricité jamais imaginé. Il s'agit là de la plus grande escroquerie des temps modernes. »

« Les énergies renouvelables doivent prouver à la fois leur insertion environnementale et leur performance économique. Les éoliennes ne franchissent aucune de ces deux conditions. »

John Hayes, Ministre britannique de l'énergie, Octobre 2012



LES ÉOLIENNES ET LA SANTÉ

« La protection de la santé ne se traite pas à la légère, surtout lorsqu'il s'agit de celle des autres. »

Les éoliennes, imposture écologique et nouveau drame de santé publique

Par le docteur Laurent CHEVALLIER, Article publié dans Le Point du 24/10/2014

L'écologie a bon dos. Des sociétés européennes cherchent par tous les moyens à implanter des éoliennes géantes (on approche des 200 m de haut) dans les campagnes françaises, à proximité immédiate des habitations. Force est de constater que les éoliennes n'ont rien d'écologique avec les milliers de tonnes de béton nécessaires pour soutenir ces monstres d'acier. Quant à l'énergie produite, on est très loin du compte par retour d'expérience de celles déjà implantées.

Mes inquiétudes, en tant que médecin et membre de l'association Médecins européens pour un environnement plus sain en cours de constitution, portent sur la santé. Un rapport de l'Académie nationale de médecine, publié en 2006, conclut à la nécessité de suspendre (ou interdire) l'édification des éoliennes d'une puissance supérieure à 2,5 mégawatts situées à moins de 1 500 m des habitations. Ce sont effectivement de véritables installations industrielles induisant des nuisances, notamment sonores.

Les éoliennes industrielles sont en effet classées dans les ICPE : installations et usines susceptibles de générer des risques ou dangers. Plusieurs études scientifiques sont en cours de publication, leurs résultats recommanderaient que les éoliennes ne soient pas implantées à moins de 2,5 km des habitations. Ainsi, les observations cliniques du Dr Michael Nissenbaum sur deux sites éoliens dans l'État du Maine aux États-Unis indiquent qu'il existerait une corrélation entre la distance habitations-éoliennes et les problèmes de santé des résidents.

Un certain nombre de médecins ont d'ores et déjà identifié de multiples troubles de santé liés à la mitoyenneté avec ces machines industrielles. A été défini médicalement le "syndrome éolien", qui comprend l'augmentation de maux de tête (les bruits et les turbulences comme facteurs déclenchants de migraines), des bourdonnements d'oreilles à type d'acouphènes, des troubles du sommeil, une majoration des troubles anxio-dépressifs, parfois l'apparition, comme le souligne le Dr Jean-François Ferrieu, de "nausées, vertiges, palpitations, l'ensemble de ces troubles chroniques pouvant favoriser d'authentiques dépressions"

Cette dimension n'est pas prise en compte, ou insuffisamment, par les pouvoirs publics, probablement par défaut d'information. Pendant ce temps-là, différentes entreprises locales, qui, le plus souvent, revendent ensuite les droits d'exploitation à des sociétés internationales juridiquement très bien structurées, continuent à faire pression sur les municipalités afin d'accélérer les mises en chantier, à parfois 500 m des habitations, de parcs éoliens, car ce ne sont jamais des éoliennes isolées qui sont implantées mais des groupes aux effets démultipliés. La responsabilité des préfets est à ce jour engagée, puisque ce sont eux qui délivrent les permis de construire.

Au vu des éléments actuellement disponibles, il paraîtrait judicieux, par principe de responsabilité, de recommander des distances minimales de 5 km entre les éoliennes industrielles et les habitations. Idéalement, il serait souhaitable de geler dès maintenant tous les projets en cours et d'approfondir la dimension santé pour ne pas induire de nouvelles pathologies sur une grande échelle.

LES MÉFAITS DES INFRASONS

Un rapport de l'épidémiologiste Carl V Phillips* identifie clairement la « signature » des infrasons des éoliennes correspondant au passage des pales devant le mat. Il établit sans ambiguïté le lien entre les infrasons des éoliennes et les « sensations » des riverains. Ces « sensations » comprennent des migraines, pression dans la tête, les oreilles et la poitrine, bourdonnement d'oreilles, tachycardie, sensation de lourdeur. Ces sensations ne sont pas corrélées au dérangement par le bruit. Certaines personnes s'étant révélées plus sensibles que d'autres à ces « sensations », dont principalement un malentendant.

Carl V Phillips considère les effets des éoliennes sur la santé comme une évidence et reproche à la filière professionnelle de masquer la réalité lorsqu'elle considère que les manifestations somatiques de l'irritation provenant du bruit ne sont pas des effets néfastes directs sur la santé ou de vrais symptômes. De même, la filière éolienne laisse entendre que c'est l'opposition de principe aux éoliennes qui rend aux riverains leur présence insupportable. Il semble que cette nouvelle étude puisse lever ce voile de fumée en dissociant les symptômes des perceptions conscientes.

** Carl V Phillips est titulaire d'un doctorat en politique publique de l'Université d'Harvard. Il a enseigné à l'Université d'Harvard, l'Université du Minnesota, l'Université du Texas et l'Université de l'Alberta. Consultant sur les politiques économiques et sanitaires, ses travaux sur les méthodes épidémiologiques ont été récompensés par de nombreux prix, dont le "Kenneth Rothman Epidemiologic Prize" en 2004. Il est rédacteur en chef de la revue "Epidemiologic Perspectives and innovations"*

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social » et pas seulement comme « une absence de maladie ou d'infirmité ».



AU NOM DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION ET DE RESPONSABILITÉ

Les conclusions de l'Académie de Médecine, le "Rapport Lachat" ou encore les études réalisées par de nombreux chercheurs en France et dans le monde prouvent que les éoliennes ont des conséquences néfastes sur la santé humaine et animale, à cause des effets stroboscopiques, des fréquences sonores qu'elles émettent et des infrasons qui ne sont arrêtés ni par les obstacles naturels, ni par les murs des maisons. Inaudibles par l'oreille humaine, ces basses fréquences, comparables à des battements de tambour, se propagent sur plusieurs kilomètres. Il est prouvé, par des expériences sur des animaux de laboratoire, que ces basses fréquences agissent sur les organes internes comme le foie ou les poumons et qu'elles ont des conséquences graves en cas d'exposition prolongée. C'est pourquoi, au nom du principe de précaution et de responsabilité, les chercheurs les plus éminents recommandent des distances qui ne soient pas inférieures à 2,5 km entre les éoliennes et les habitations et, pour une sûreté optimum, de les placer entre 5 et 10 kilomètres.

En France, on sait quelles furent les conséquences dramatiques de l'amiante. Les pouvoirs publics et les entreprises refusaient d'en admettre la nocivité alors que les scientifiques avaient tiré depuis longtemps la sonnette d'alarme. La collectivité, à travers la Sécurité Sociale, a dû indemniser pour des sommes colossales les innombrables personnes exposées aux fibres d'amiante et atteintes de cancers de la plèvre. Qui portera la responsabilité de l'implantation des éoliennes dans nos communes quand il faudra rendre des comptes : les préfets, les promoteurs, les maires... ?

EXTRAIT DU DISCOURS DU SÉNATEUR MADIGAN (État du Victoria)

prononcé le 17 mars 2014 à 22h.19 devant le Sénat Australien

Le sénateur australien John Madigan dénonce une industrie éolienne corrompue

« Des effets néfastes dans un rayon de 8 kilomètres »

« Ce soir, je prends la parole pour parler de la relation entre les citoyens et leurs médecins, et de la façon dont cette relation peut être dévoyée.[...]

J'ai en ma possession un courrier rédigé par une de nos entreprises de production d'électricité, Australian Gas Light (AGL), que tous les Australiens connaissent et que beaucoup tiennent pour une marque fiable.

En Novembre 2012, AGL a écrit aux médecins de 12 centres médicaux dans l'ouest de l'État de Victoria à propos d'une de ses unités de production d'électricité, le parc éolien de Macarthur.

En substance, ce courrier a pour objectif que soit discrédité et ignoré tout patient qui, allant consulter chez un médecin, quel qu'il soit, ferait état d'une détérioration de son état de santé résultant du fait qu'il réside près du parc éolien de Macarthur.

Voici là un exemple scandaleux de propagande d'entreprise visant à court-circuiter une interaction sociale, et ciblant ici directement les cabinets de consultation des médecins en milieu rural et les centres médicaux au niveau régional. Ce même courrier incitait tout médecin confronté à un patient faisant état de symptômes du syndrome éolien à renvoyer ce patient vers le site internet d'AGL consacré au parc éolien de Macarthur, ou à lui demander qu'il appelle l'équipe locale d'AGL chargée des relations avec la population.

Si ce genre de courrier avait été émis par une entreprise concessionnaire de mines de charbon ou exploitante de gaz de houille, je ne doute pas que le sénateur Di Natale et les Verts auraient, fidèles à leur éthique sélective, hurlé au scandale moral. Ce courrier nie catégoriquement que le fait d'habiter à proximité d'un parc éolien puisse avoir quelque impact que ce soit sur la santé.

Il est désormais de notoriété publique que de nombreux riverains du parc éolien de Macarthur ont été gravement affectés dans leur santé et ont été affectés régulièrement dans leur sommeil, et ce depuis le démarrage de seulement 15 des 140 éoliennes au début du mois d'Octobre 2012.

En 2013, alors que cela ne faisait même pas un an que les éoliennes étaient en activité, une enquête sanitaire préliminaire a été menée, de façon anonyme, dans ce district, et les résultats sont stupéfiants. 23 familles environ ont répondu à cette enquête. Il en est ressorti qu'environ 66 personnes dans un rayon de 8 kilomètres souffraient déjà des effets néfastes des éoliennes. Une fois de plus, AGL a complètement nié toute responsabilité. Il est à la fois extraordinaire et édifiant de voir que tant de familles qui ont vécu dans ce district heureuses et en bonne santé pendant 30 à 50 ans se sont toutes mises soudainement à tomber sérieusement malades au moment même où les éoliennes devenaient opérationnelles. Et il est de notoriété publique que, dans le monde entier, des gens vivant en rase campagne ou dans des chefs-lieux ruraux à proximité d'éoliennes souffrent de symptômes similaires.

Pour étayer sa propagande, dans son courrier aux médecins locaux en date du 13 Novembre 2012, AGL cite une organisation appelée "Alliance Climat et Santé". On y trouve un aréopage de professionnels de la santé publique qui ont pignon sur rue, tous pro-éoliens, tels que Fiona Armstrong, Liz Hanna, Peter Taft, Suzie Bourke, Michael Moore and Simon Chapman. On n'imagine pas une minute pouvoir considérer "Alliance Climat et Santé" comme une organisation indépendante en matière de santé. C'est un lobby pro-éolien focalisé sur les questions de santé. Ceux de ses membres qui font partie du corps médical font fi de leurs obligations déontologiques et des connaissances scientifiques établies.

Et est-ce que ce courrier d'AGL aux médecins de l'Etat de Victoria a marché ?

J'ai sous les yeux une déclaration rédigée par Janet Hetherington, une dame qui habite dans la région. Elle dit que la réaction de son médecin par rapport aux symptômes dont elle souffre a radicalement changé après que celui-ci a reçu le courrier d'AGL. Janet dit qu'elle a ressenti ce changement comme un viol. Et elle a été obligée d'aller chercher à se faire soigner ailleurs. Nous avons là, de la part d'une entreprise australienne de premier plan, un comportement contraire à l'éthique professionnelle, et malhonnête.

Comme les industries du tabac et de l'amiante, la filière de l'éolien industriel sait depuis longtemps que ses activités rendent les gens malades. Je demande au gouvernement de prendre le plus rapidement possible les mesures nécessaires pour mettre en place un programme de recherche indépendant et de haut niveau sur les conséquences sanitaires des parcs éoliens.»

Sénateur John Madigan

En Australie, la distance légale entre les éoliennes et les habitations est de 2,5 km. L'OMS préconise une distance d'au moins 3 km.

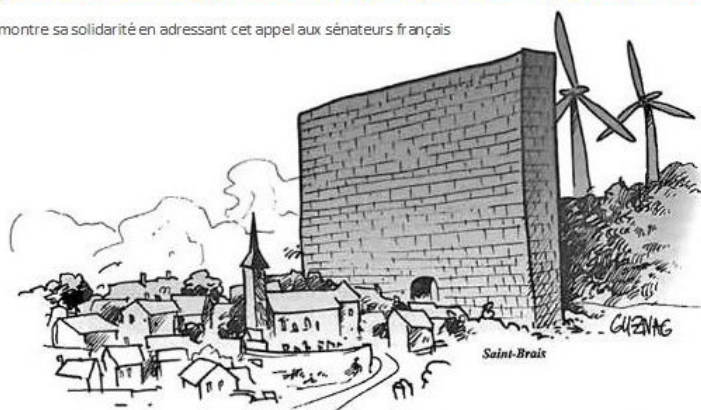
Le rapport de la Royal Society of Medicine alerte sur le danger des éoliennes jusqu'à une distance de 10 km.

Le Danemark, vient de stopper, mi-mars 2015, son programme éolien, suite à un rapport démontrant les effets des infrasons sur la santé, à plusieurs kilomètres de distance. Ces basses fréquences se propagent à travers tous les obstacles, même les murs en béton.

Une voisine d'éoliennes en Suisse lance un appel aux sénateurs français

« Depuis quand répond-on à la souffrance des gens par des impératifs économiques ? »

Pascale Hoffmeyer montre sa solidarité en adressant cet appel aux sénateurs français



Dessin de Guznag publié dans le journal La Tuile en 2009



Ensemble contre les éoliennes
www.friends-against-wind.org

[Cliquez ici pour lire les dernières nouvelles](#)

Une récente étude de champs acoustiques menée par l'équipe du professeur Colin Hansen sur le site éolien de Waterloo en Australie du Sud a confirmé que les résidents vivant jusqu'à 8,7 km de la turbine la plus proche étaient soumis à des niveaux excessifs d'infrasons, potentiellement dangereux.

ALERTE DES MÉDECINS ALLEMANDS SUR LES INFRASONS

Extrait de *Économie Matin* du 26 mai 2015

La grande conférence des médecins allemands, réunis en congrès à Francfort du 12 au 15 mai 2015 vient de lancer une alerte (Beschlussprotokoll – Deutschen Ärztetages – Frankfurt – 12. bis 15.05.2015 [PDF] p353) concernant l'impact néfaste sur la santé de l'implantation d'éoliennes à proximité des habitations.

Les médecins allemands pointent surtout les risques liés aux basses fréquences et aux infrasons (moins de 7 Hz). Leur rapport est une véritable bombe : il souligne les effets sanitaires néfastes des fréquences éoliennes inférieures à 1 Hz et mentionne des effets potentiels sous la seule action des vibrations solidiennes générées par le mât ! La motion considère que ces effets se propagent jusqu'à 10 kilomètres.

Plusieurs études, aux USA et en Europe avaient déjà attiré l'attention sur les dangers des infrasons émis par les éoliennes en action. Acouphènes, perte d'équilibre, perte de sommeil, dépression étaient les maux les plus fréquemment mentionnés. Rappelons que les infrasons ont été étudiés très sérieusement par les grandes armées du monde après la dernière guerre mondiale, comme arme contre l'adversaire. La fréquence de 7 Hz a même été appelée en France « la fréquence tueuse ».

Le débat sur la distance minimum aux habitations fait rage en France, au moment où le gouvernement, sous la pression de ses alliés Verts, veut imposer quelques 15.000 éoliennes dans les campagnes françaises. (...) En 2014, l'Etat du Wisconsin aux USA a commandité une étude sanitaire à 4 cabinets d'acoustique très spécialisés. Tous les 4 ont conclu que les infrasons constituaient un problème grave susceptible de compromettre l'implantation des éoliennes à l'intérieur des terres. De nombreuses études viennent confirmer les craintes émises depuis longtemps : étude Schomer sur les migraines, nausées et vertiges dans l'oreille interne, étude Mikolaiczak sur les marqueurs de stress, étude Cooper commanditée par l'industrie aux USA (Pacific Hydro) sur l'impact des infrasons sur la santé, étude Swinbanks sur les effets sanitaires des infrasons éoliens.

Le Danemark, comme on le sait, a décidé un moratoire, en Mars 2015, sur l'installation d'éoliennes dont plus une n'est actuellement installée, suite à des problèmes de santé. C'est maintenant les médecins allemands qui tirent la sonnette d'alarme

sur ces dangers réels mais volontairement occultés par le lobby éolien. Vu la dangerosité de ces installations industrielles sur des distances pouvant aller jusqu'à 10 km et mises en évidence scientifiquement, peut-on continuer à fermer les yeux sur un problème de santé bien réel et nié par les industriels ?

Un danger jusqu' à 10 kilomètres de distance, ce n'est tout de même pas anodin !.. Les élus qui prennent les décisions d'accepter ces machines peuvent-ils ignorer le problème ?

L'ANGOISSE DES ÉOLIENNES

Extrait d'un article de Contrepoints du 06 octobre 2016



En juillet 2015, dans le cadre du « Programme européen en recherche et météorologie », les principales conclusions des travaux d'un groupe international d'experts sur les effets sanitaires de ces « sons inaudibles » ont été publiées par la revue d'acoustique « The Hearing Review ».

Après avoir procédé à des IRM et Magnétoencéphalographies les chercheurs ont mis en évidence que la perception humaine de sons se situait bien en dessous (une octave complète) de ce qui était admis. Ces « sons inaudibles » seraient d'autant mieux perçus que le signal sonore audible est faible, comme Alec Salt l'avait mis en évidence dans son étude de 2006.

Les riverains d'éoliennes sont donc d'autant plus gênés que le milieu ambiant est calme. La sensation d'angoisse peut être plus grande à 1000 mètres qu'à 500 mètres du fait qu'à grande distance le cerveau ne perçoit plus que les infrasons débarrassés des autres fréquences qui les masquaient.

► [Cliquez ici pour consulter l'article complet.](#)

DES RISQUES SANITAIRES BIEN RÉELS SUR PLUSIEURS KILOMÈTRES

De nombreuses études sur les risques sanitaires liés aux éoliennes industrielles ont été menées en France et à l'étranger.

- Etude scientifique de cabinets indépendants en Australie sur les infrasons du site éolien de Mc Arthur, en 2014.

Cette étude portait sur des éoliennes VESTAS type V112 de 3 MW. Tous les résultats concordent. Des personnes ont été affectées par les infrasons jusqu'à 8 km de distance. L'étude a porté sur un échantillon d'individus résidant dans un rayon de 8 km autour du parc. Bien que le sénateur John Madigan en ait fait état publiquement le 17 mars 2014, ces études ont été niées par la puissante filière éolienne, aidée dans sa mauvaise foi par de pseudo-scientifiques complices, comme il fallait s'y attendre.

- Autre étude remarquable, aux USA, celle du Docteur Carl Phillips titulaire d'une chaire en épidémiologie de l'Université d'Harvard et du Minesota, qui a démontré que les effets des éoliennes sur la santé sont une évidence, affirmant après ses tests que la filière éolienne cache la réalité.

- Au Danemark, les effets ont été mis en évidence sur des visons d'élevage qui se sont entretués après avoir été exposés aux infrasons. Les expertises épidémiologiques sont sans équivoque : il ne s'agit pas de virus. Les naissances ont donné des sujets malformés (aveugles ou sans yeux pour certains individus). Suite à ces constats, le Danemark a stoppé son programme éolien en Mars 2015.

- Le rapport LACHAT en France montre le danger des infrasons qui ne sont arrêtés par aucun obstacle. Ces fréquences basses, comparables à des battements de tambour, sont inaudibles par l'oreille humaine. Agissant sur les organes internes, elles sont dangereuses jusqu'à 10 kilomètres de distance.

L'exposition aux infrasons est très grave quand on la subit régulièrement 365 jours par an, 24h/24 et non passagèrement, comme au cours d'une promenade. Parmi les personnes qui consultent pour ces symptômes, la plupart en ignorent l'origine car elles ne sont pas informées et ne font pas la relation avec les éoliennes. Quant aux médecins généralistes, ils n'ont pas pour rôle d'en expliciter l'origine - contrairement aux chercheurs - mais seulement de diagnostiquer la maladie.

Qui savait dans les années 30 ou 40 que le tabac était nocif ? Qui savait que l'amiante déboucherait sur un énorme scandale sanitaire ?

On sait pourtant que les basses fréquences sont extrêmement dangereuses. Ces fréquences appelées « fréquences tueuses » ont été expérimentées par les militaires et peuvent être utilisées comme arme de guerre.

Des études sur les effets des nuisances sonores ont également été menées par

- La NASA "Technical Memorandum 83288" – Guide to the evaluation of human exposure from large wind turbines, March 1982
- Le Docteur Nina Pierpont "Le Syndrome éolien : un rapport sur une expérimentation naturelle, décembre 2009"
- Le Docteur Steven Cooper "Cape Bridgewater Wind Farm Acoustic Study, January, 2015"
- Le Docteur Alves Pereira "How to test for the effects of low-frequency turbine noise, Lusofona University, Portugal, March 2014"
- Le Docteur Colin Hansen sur le site éolien de Waterloo en Australie qui confirme que les résidents vivant à 8,7 km de la turbine la plus proche sont soumis à des niveaux excessifs d'infrasons.

De nombreux spécialistes en acoustique et épidémiologie dans le monde, affirment qu'on se dirige vers un des plus gros scandale de la santé

publique comme ce fut le cas pour l'amiante. Mais lorsque le mal fut reconnu, il était un peu tard, à cause d'une filière qui ne voulait pas perdre son argent !

L'OMS demande depuis longtemps une distance de 3 km minimum. En Australie elle est de 2,5 km et les études menées dans ce pays par les experts, comme à Mc Arthur ou Waterloo montrent que c'est nettement insuffisant. En France, la distance est fixée à 500 mètres !..

Sous la pression des syndicats éoliens et de la Puissance de l'Argent on a refusé les petits 1000 mètres bien insuffisants demandés par Monsieur le Sénateur Germain qui était soucieux de la santé des citoyens et non du fauteuil ministériel !

Certains diront qu'au Mexique des machines sont à 120 mètres des maisons des paysans. Ce qui est vrai ! Mais vu que ce sont de pauvres bougres d'agriculteurs qui ne peuvent ni se défendre ni se plaindre, on peut toujours dire qu'ailleurs ce n'est pas mieux qu'en France !

Mais pour faire taire les gens, toute comparaison est facile : on pourrait baisser les salaires de 80% en France sous prétexte qu'en Chine les ouvriers gagnent des clous et qu'il n'y a donc pas lieu de se plaindre puisqu'il existe plus pauvre que soi !...

Où en est-on aujourd'hui en France ?

Le poids des multinationales, le pouvoir financier énorme de la filière éolienne, les gigantesques intérêts économiques et politiques marginalisent les plaignants, réfutent par des "contre-expertises bidons" les études scientifiques sérieuses qui mettent en évidence ce problème réel et très dérangeant. La filière éolienne sait, depuis longtemps, que les éoliennes sont néfastes pour la santé mais les enjeux financiers sont plus importants que les considérations sanitaires.

Lorsqu'il faudra rendre des comptes, il sera trop tard ! On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas !...

On pourra entendre le point de vue strictement médical du médecin du canton de Mercoeur en Corrèze.

[Cliquez ici pour voir la vidéo](#)

LE DOCTEUR PIERRE ALLARY

ALERTE SON DÉPUTÉ SUR LE PROBLÈME SANITAIRE



«Depuis quelques années, je note une augmentation importante de troubles du sommeil et d'acouphènes ainsi que de céphalées dans ma clientèle. Il est indéniable que les infrasons engendrés par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux chez un certain nombre de sujets.»

Courriel du Docteur Pierre Allary à son député.

Reproduit par le Mont Champot avec l'autorisation du Dr P.Allary

Cher Monsieur,

Comme vous le savez, nous sommes de nombreux habitants de la région à vouloir s'opposer à l'implantation de nouvelles centrales éoliennes en Charente Limousine, et notamment à SAULGOND et SAINT CHRISTOPHE.

En tant que médecin du secteur, on m'a demandé de vous alerter sur les problèmes médicaux engendrés par les éoliennes. Ces problèmes, bien que niés ou passés sous silence par les promoteurs de ces centrales, existent bel et bien. Ils ont été regroupés sous le terme de syndrome éolien, décrits et constatés par de nombreux médecins, notamment par le docteur Nina PIERPONT qui a mené une étude sur ce sujet dès 2004. La biologiste et docteur ès sciences Nicole LACHAT a su mettre en évidence la relation qui existe entre les symptômes médicaux et la production d'infrasons.

Les symptômes du syndrome éolien sont:

- 1- Des maux de tête.
- 2- Des troubles du sommeil.
- 3- Des acouphènes (bourdonnements d'oreilles que la médecine actuelle ne sait pas soigner).

- 4- Des vertiges.
- 5- Des problèmes de concentration et de mémoire.
- 6- Une irritabilité ou de l'angoisse, voire des syndrômes dépressifs.
- 7- Une fatigue persistante.
- 8- De la tachycardie.

De nombreuses communications scientifiques ont été faites sur ce sujet dans divers pays: CANADA, ETATS UNIS, ROYAUME UNI, AUSTRALIE, ALLEMAGNE, etc..., et arrivent toutes aux mêmes conclusions.

En tant que médecin exerçant sur le secteur depuis des années, j'ai constaté une recrudescence de ces symptômes, notamment les troubles du sommeil, les maux de tête et surtout les acouphènes depuis la mise en service du premier parc éolien de LESTERPS- SAULGOND. Habitant moi-même LESTERPS, à proximité de ces éoliennes, je constate que ma femme présente des insomnies, des cauchemars, des maux de tête et des acouphènes depuis la création de ce parc, symptômes qu'elle n'avait pas auparavant et qui disparaissent quand les turbines sont à l'arrêt.

Depuis quelques années, je note une augmentation importante de troubles du sommeil et d'acouphènes ainsi que de céphalées dans ma clientèle. Il est indéniable que les infrasons engendrés par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux chez un certain nombre de sujets. Il est regrettable qu'aucune étude officielle impartiale n'ait été faite sur ce sujet. J'ai abordé très succinctement les problèmes médicaux chez l'homme, mais les vétérinaires et les éleveurs ont également constaté l'apparition de maladies sur le bétail. Je n'aborde pas non plus les dégâts que font ces turbines sur la faune sauvage. (simple exemple: cela fait des années que je n'ai pas vu une chauve-souris à proximité de ma maison.) Je n'aborde pas non plus la dégradation du paysage qui est une des seules richesses de notre région, et qui, jusqu'à présent, était pourvoyeur de tourisme. Pas plus que la dévaluation de notre patrimoine immobilier qui n'a jamais été prise en considération, ni donc indemnisée par les promoteurs de ces parcs éoliens.

Pour toutes ces raisons et en premier lieu pour les raisons médicales nous nous opposons fermement à l'implantation de nouvelles éoliennes sur notre secteur.

Veuillez agréer Monsieur le Député l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre ALLARY, médecin à BRIGUEUIL et habitant de LESTERPS

Document extrait du Mont Champot.

LE TGI DE MONTPELLIER JUGE LES NUISANCES À 3,3 KM DE DISTANCE

Un jugement du TGI de Montpellier, en date du 17 septembre 2013, considère les nuisances sonores et visuelles des éoliennes situées à 3,3 kilomètres de distance de l'habitation des plaignants, s'appuyant sur les critères de l'Académie de Médecine. Le jugement considère un « *préjudice esthétique de dégradation de l'environnement* », un « *préjudice auditif* » et « *un préjudice d'atteinte à la vue* », ordonnant de ce fait le démontage des 10 éoliennes des deux parcs des Boubers et des Tambours dans le Pas-de-Calais.

« Je suis satisfait de cette décision parce que des juges ont enfin ouvert leurs oreilles à non seulement un problème patrimonial, provoqué par ces implantations d'éoliennes, mais un problème humain », a déclaré Me Philippe Bodereau, avocat du couple de propriétaires. « C'est un problème humain qui a été relevé, à savoir les gênes auditives et également la vue. J'espère que ça va convaincre les gens qui subissent ce genre de problèmes qu'ils peuvent aussi agir et faire respecter leurs droits, leur vie, leur quotidien. Et ce, quel que soit le logement où ils habitent : je pense au retraité lambda. (...) C'est la mode, les éoliennes. Cela donne bonne conscience mais c'est hypocrite car il y a avant tout un intérêt spéculatif. Quand la Compagnie du vent installe ses éoliennes devant une propriété, ce n'est pas pour faire plaisir à Cécile Duflot, c'est avant tout pour tirer un profit ».

Propos extrait du Journal Libération du 02 octobre 2013

Attendu au vu des documents susvisés qu'il est ainsi incontestablement établi que les demandeurs subissent un préjudice en provenance des 5 éoliennes du parc de BOUBERS et des 5 éoliennes du parc des TAMBOURS se manifestant sous diverses formes à savoir :

- En premier lieu un préjudice esthétique de dégradation de l'environnement résultant d'une dénaturation totale d'un paysage bucolique et champêtre, ce qui est d'une gravité bien plus importante et non comparable avec la modification d'un paysage urbain environnant par la construction d'un immeuble ou d'un mur dans un espace encore non construit ;
- En deuxième lieu un préjudice auditif dû au ronronnement et sifflement des éoliennes et existant en raison de son caractère permanent même en dessous des limites réglementaires d'intensité du bruit, obligeant à des mesures de protection élémentaires contre le bruit et créant un trouble sanitaire reconnu par l'académie nationale de médecine dans un rapport du 14 mars 2004, visé dans le jugement rendu le [REDACTED] entre les consorts B [REDACTED] et la COMPAGNIE DU VENT et versé aux débats (page 10) ;
- En troisième lieu et surtout un préjudice d'atteinte à la vue dû au clignotement de flashes blancs ou rouges toutes les deux secondes de jour et de nuit, fatiguant les yeux et créant une tension nerveuse auquel s'ajoutent en cas de soleil rasant des phénomènes stroboscopiques et de variation d'ombre, étant précisé que le parc éolien LES TAMBOURS, même en admettant comme soutenu en défense qu'il soit situé à 3,3 km du château, cause à ce titre un préjudice supérieur à celui de BOUBERS du fait de sa localisation en face du château et non sur son aile ;

Attendu que cet ensemble de nuisances, de caractère tout à fait inhabituel, permanent et rapidement insupportable crée un préjudice dépassant les inconvénients normaux de voisinage, constituant une violation du droit de propriété des époux W [REDACTED] contraire à l'article 544 du code civil auquel il convient de mettre fin pour l'avenir par démontage des éoliennes, et qui justifie une indemnisation en dommages-intérêts pour ce qui est du préjudice déjà réalisé ;

Que le démontage des dix éoliennes des parcs de BOUBERS SUR CANCHE et des TAMBOURS à proximité de MONCHEL SUR CANCHE et CONCHY sur CANCHE sera ordonné sous astreinte de 500 € par jour de retard et par éolienne, passé un délai de QUATRE mois suivant le présent jugement ;

Pour consulter le jugement complet du TGI de Montpellier (fichier Pdf) [CLIQUER ICI](#).

À VILLEROUGE-TERMENÈS, QU'EN EST-IL ?



Quand on ne veut pas d'éoliennes devant chez soi, peut-on les mettre chez les autres ?

Les VilleroUGEois qui ne voudraient pas d'éoliennes géantes sous leurs propres fenêtres comprendront les nuisances sanitaires que devront supporter Andrée et Jean-Marie B. dont le gîte et table d'hôtes du *Roc de Golta* se trouvera face aux éoliennes géantes à moins de 1500 m de leurs fenêtres.

Qui pourrait, à VilleroUGE-Termenès, accepter cette souffrance à part ceux qui seraient enchantés de les admirer depuis les fenêtres de leur salon ?

On imagine aisément la dégradation du site exceptionnel du Plateau de Lacamp, la déception des randonneurs, des vététistes, des promeneurs, des cavaliers qui viennent chercher, dans ce havre de paix, le repos, le silence et le bien-être. Mettre là des éoliennes géantes c'est faire intrusion dans la vie des habitants, leur enlever une partie d'eux-mêmes. Comment peut-on s'arroger le droit de décider de la vie d'autrui ?

Nous pensons aussi aux autres habitants de VilleroUGE-Termenès dont certains disposent de gîtes ruraux ou tiennent un commerce et qui vont forcément souffrir de la réalisation de ce projet éolien. Nous pensons encore à toutes les communes voisines forcément impactées et dont la plus proche, Félines-Termenès à 2,5 km, accueille de nombreux touristes qui font étape chez l'habitant ou à l'*Habitarelle*, un autre gîte et table d'hôtes de qualité qui aura à souffrir de la réalisation de ce projet éolien insensé.

Nous pensons encore à certains de nos concitoyens, dont des élus, qui ont choisi de s'installer à quelques encablures du village pour une meilleure tranquillité et qualité de vie, tout en bénéficiant des services publics tels l'eau, la voirie, le téléphone...

Ces personnes qui ont fait un choix de vie légitime et qui ont parfaitement droit au bien-être et à la santé, accepteraient-elles ces horribles verrues devant leur porte ?

Quoi qu'il en soit, à vol d'oiseau, les distances s'amenuisent considérablement et les infrasons, sujet très dérangeant dont il ne faut surtout pas parler alors que c'est une réalité scientifique incontestable, toucheront beaucoup plus de personnes qu'on ne le croit, dans un vaste rayon de plusieurs kilomètres, à commencer par les plus sensibles : les enfants et les personnes âgées.

L'Argent et la Santé ne peuvent être du même ordre de grandeur.



L'eau potable qui alimente le Roc de Golta sur le Plateau de Lacamp provient d'une source naturelle.

Il est à craindre que le captage situé en contrebas du Pech Guillaumet où se trouveront les machines ne soit pollué à cause des lubrifiants (jusqu'à 600 litres d'huile par machine et des fuites possibles) et surtout des énormes fondations de béton.

Il n'est pas à exclure également que les travaux de fondations des éoliennes ne perturbent ou détournent l'écoulement de la source naturelle. Il en coûterait à la commune une fort jolie somme pour acheminer l'eau potable depuis le village jusqu'à la maison de nos concitoyens du Roc de Golta.

Il est à redouter enfin que les animaux de Andrée et Jean-Marie B, ainsi que les élevages sur le Plateau de Lacamp à quelques centaines de mètres à peine des éoliennes (ovins et bovins), ne soient touchés de plein fouet comme les vaches laitières de M. Yan Joly dans la Somme ou celles de la famille Potiron en Loire Atlantique (voir la rubrique "scandale sanitaire"). Mais bien plus grave encore, ce sont les personnes qui sont exposées. Le Collectif, lors de sa réunion publique d'information ainsi qu'à d'autres occasions, a alerté la population et les élus sur la question sanitaire qui ne peut en aucun cas être occultée ou traitée à la légère.

Comme le disait M. l'abbé Henri Dominique Roze, curé de Pleaux dans le Cantal : « *Demain on cherchera les coupables.* »

« *La réunion publique d'information organisée par le Collectif, en Mars 2015 au Foyer municipal de Villerouge-Termenès, a apporté une vraie information grâce notamment à la présence d'ingénieurs agronome, en acoustique, en radio-chimie nucléaire et cadre EDF, invités pour la circonstance et qui ont eu l'amabilité de répondre aux nombreuses questions. Le sujet des risques sanitaires liés aux bruits et infrasons a été largement explicité et a suscité un grand intérêt. On regrette seulement l'absence des élus qui n'ont pas pu profiter des éclairages sur les diverses questions et notamment la question sanitaire.* »

« *Le Collectif précise encore une fois que sa démarche et ses actions sont totalement apolitiques, à quelque degré que ce soit. Sa seule motivation est la protection de nos Villages, de notre Espace Naturel et de notre Santé.* »

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp



« La protection de la santé ne se traite pas à ce point à la légère, surtout lorsqu'il s'agit de celle des autres ! Quantité de victimes sont exaspérées de ne même pas obtenir de réponse à leurs cris de détresse. Il est pourtant difficile d'évoquer leurs souffrances sans qu'une voix s'élève pour chercher à balayer le problème d'un revers de main. Par ignorance, ou par complicité ? » (*Jean-Pierre Riou, professeur, spécialiste en énergies renouvelables*)

Ci-dessous, un témoignage recueilli sur le Net, d'une famille de riverains d'éoliennes.

« Nous avons 6 machines de 150 m. à 975 m. de la maison. Le matin on se lève avec cette vision, le soir on se couche avec. Les nuits sont sans sommeil profond et on se réveille en permanence : fatigués le soir en allant au lit, épuisés le matin. Le vent nous porte le bruit par saccades et on entend le rythme des pales continuellement.

Comment peut-on être fier de nos élus locaux qui ont accepté de briser notre vie pour de l'argent ?

Comment voter pour les politiques au gouvernement quand on voit cette mascarade de mensonges à laquelle ils se livrent tous les jours ?

Mon mari et moi, nous voterons pour notre chien plus humain que les hommes et le seul à qui on peut vraiment faire confiance dans ce pays d'hypocrites. Je suis épuisée, je n'en peux plus ! » (*Véronique V.*)

Refus d'implanter des éoliennes à 7 km de distance

Le préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, "attentif à ce que le développement de l'énergie éolienne soit compatible avec la santé, la sécurité, la protection de la nature, de l'environnement et des paysages" a décidé de refuser les permis de construire de quatre éoliennes à Darcey et de quatre éoliennes à Corpey-la-Chapelle. En effet, l'impact sur les sites patrimoniaux emblématiques de Flavigny-sur-Ozerain et d'Alésia, accentué par la proximité (7 km) et la hauteur des éoliennes (206,86 m) a été considéré comme incompatible avec la préservation de ces sites.

À Villerouge-Termenès, le projet de 6 éoliennes géantes sera-t-il incompatible avec le classement du Château ou la proximité du gîte et table d'hôte du Roc de Golta dont les éoliennes seront en vue directe des fenêtres à 1400 mètres. Beaucoup de villages limitrophes se trouvent dans un rayon de 2,5 à 6 km du lieu d'implantation (*Félines, Davejean, Albas, Talairan, Quintillan, Palairac...*) Ces éléments seront-ils de nature, comme en Bourgogne, à convaincre nos élus des risques sur les populations ?

À savoir : l'UNESCO a déclaré que le Mont Saint-Michel sera déclassé du Patrimoine de l'Humanité si des éoliennes sont construites dans un rayon de 20 kilomètres. Ce qui est bien la preuve de leur impact néfaste sur les paysages et le tourisme. Qui voudrait voir le Mont Saint Michel souillé par ces grosses verrues ? C'est donc une excellente décision et il serait bien évidemment souhaitable que la santé des populations jouisse d'autant de considération que les monuments historiques.

La Santé est plus précieuse que les Euros : refus du conseil municipal

Alain Casoni, maire de Villerupt en Meurthe et Moselle (région Champagne-Ardenne), a déclaré : « *Le projet des éoliennes de Bréhain a été refusé à l'unanimité par le conseil municipal. L'impact sur l'environnement et le bien-être de la population passe*

avant les ambitions pécuniaires ».



LA SÉNATRICE DE LA CÔTE-D'OR ET MAIRE DE SAULIEU ALERTE LA MINISTRE DE LA SANTÉ SUR LES RISQUES SANITAIRES



La Sénatrice de la Côte-d'Or et maire de Saulieu, Madame Anne-Catherine Loisier, demande pourquoi les éoliennes industrielles peuvent déroger au code de la santé publique et qui a autorisé la suppression des contrôles de leurs émergences de basses fréquences.

« Le 9 décembre 2015, j'ai adressé une question écrite relative à la dispense pour les éoliennes de respecter le code de la santé publique en matière de bruit, à Marisol Touraine. »

Texte de la question n° 19322 adressée à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

« Mme Anne-Catherine Loisier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la dispense, introduite par l'arrêté ministériel du 26 août 2011, pour les éoliennes, de respecter le code de la santé publique qui fixe à 30 dBA le seuil à partir duquel l'infraction sonore d'une émergence excessive peut être caractérisée (3 dBA en période nocturne et 5 dBA en période diurne).

En effet, l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement autorise, par son article 26, les éoliennes industrielles à déroger à l'obligation de respecter le code de la santé publique, en portant à 35 dBA le seuil à partir duquel l'infraction d'une émergence excessive peut être caractérisée.

Cet arrêté autorise ainsi les éoliennes à porter le bruit ambiant global à l'extérieur des habitations à 35 dBA, sans qu'aucun critère d'émergence puisse leur être opposé, alors que ce seuil n'est que de 30 dBA à l'article R.1334-32 du code de la santé publique. Ces cinq décibels supplémentaires autorisés pour les éoliennes correspondent, en acoustique, au triplement de la source sonore.

Cette dérogation est d'autant plus préjudiciable à la santé des riverains, que les bruits impulsifs des éoliennes sont considérés, à puissance égale, plus gênants que la plupart des autres bruits et que les mesures en décibels pondérés « A » (dBA) minorent considérablement l'évaluation de la gêne liée aux basses fréquences caractéristiques du bruit des éoliennes comme le confirme, sur ces deux points, le rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, intitulé « impacts sanitaires du bruit généré par les éoliennes », publié en mars 2008.

Ce même arrêté ministériel du 26 août 2011 dispense aussi les éoliennes de tout contrôle des basses fréquences alors que l'article R.1334-34 du code de santé publique définit à 7db les valeurs limites de l'émergence spectrale dans les bandes d'octave normalisées centrées sur 125 Hz et 250 Hz.

Elle lui demande donc quelle autorité sanitaire a validé à la fois l'élévation du seuil à partir duquel l'infraction peut être constituée pour les éoliennes - en le portant à 35 dBA au lieu de 30 dBA - ainsi que la suppression de tout contrôle de leurs

émergences de basses fréquences et sur quel fondement cette dispense du respect du code de la santé publique a été autorisée.»

Retrouvez le texte de la question n° 19322 de Mme la sénatrice, en cliquant sur le lien suivant :



<http://acloisier.fr/au-senat/265-question-ecrite-derogation-accordee-aux-eoliennes-concernant-le-respect-du-code-de-la-sante-publique.html>

SIMPLEMENT INCROYABLE !...

On trouvera dans le lien ci-dessous une nouvelle question écrite de la sénatrice de la Côte d'Or. On y apprend comment les décisions sont prises entre 'copains' et comment des responsables peuvent mentir avec autant d'aplomb, entretenant l'omerta sur la question sanitaire. Un comble dans un pays 'démocratique' où les hautes fonctions exigent, par respect des citoyens, une grande honnêteté morale.

«Le 31 mars 2016 je recevais une réponse imprécise de Ségolène Royal concernant ma question écrite sur l'éolien et le respect du code de la santé publique. Disposant d'éléments nouveaux, j'ai déposé une nouvelle question pour approfondir le sujet et obtenir des réponses.»

«Contrairement à ce qui a été affirmé dans la réponse à la question n°19322, le classement des éoliennes parmi les installations ICPE n'implique aucunement la dispense du code de la santé publique.»



<http://www.acloisier.fr/au-senat/462-nuisances-sonores-des-eoliennes-une-nouvelle-question-ecrite.html>

Commentaire du Collectif: Il est scandaleux que le gouvernement traite la question sanitaire avec autant de légèreté et dissimule la réalité alors que les scientifiques de nombreux pays alertent sur le danger des basses fréquences. Il faut croire que le lobby éolien a le bras très long pour que la santé des populations soit ainsi méprisée. Autoriser le triplement de la source sonore, l'absence de tout contrôle des basses fréquences, se permettre de mentir avec un extraordinaire culot, relève de l'inconscience et de l'indifférence. L'argent et les intérêts politiques sont-ils plus importants que la santé publique? Qui portera la responsabilité quand les problèmes sanitaires se multiplieront ? Comment des responsables politiques, bien au fait du danger éolien, peuvent-ils dormir avec la conscience tranquille ?

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp, août 2016

EFFETS SUR LA SANTÉ DES PARCS ÉOLIENS

HERVÉ MAUREY, SÉNATEUR DE L'EURE,

DEMANDE À L'ANSES QUAND SERA PUBLIÉ SON RAPPORT



Mercredi 7 décembre 2016

Dans un courrier daté de ce jour, Hervé Maurey (Eure – UDI-UC), président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, interroge le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), sur la date à laquelle sera publiée l'étude sur les effets sur la santé des ondes à basse fréquence et infrasons dus aux parcs éoliens, que les ministres chargés de l'écologie et de la santé lui ont commandée en juin 2013.

Il rappelle que lors des débats sur la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le Gouvernement avait indiqué, en réponse à la demande du rapporteur Louis Nègre (Alpes-Maritimes – Les Républicains), que cette étude serait conclue avant la fin de l'année 2015.

Un an plus tard, aucun rapport n'est toujours publié. Nombre de parlementaires, mais aussi des élus locaux et de simples citoyens s'interrogent sur ce délai anormalement long.

Aussi, pour Hervé Maurey, *« il est plus que temps d'obtenir de l'ANSES le résultat de ses travaux sur un sujet important et sensible pour de nombreux concitoyens. »*

Contact(s) presse : Tina MIQUEL 01 42 34 25 38 presse@senat.fr

Communiqué de presse du Sénat français : <http://www.senat.fr/presse/cp20161207.html>



AVERTISSEMENT DU CONSEIL MONDIAL POUR LA NATURE

« Fausses couches et naissances prématurées. Les gouvernements refusent de mesurer les infrasons. »
« Il est criminel de nier les risques pour la santé lorsqu'il y a tant de preuves. »



Communiqué de presse du Conseil Mondial pour la Nature, 6 juin 2014

Au Danemark, 1600 animaux sont nés prématurément ce mois-ci dans une « ferme à fourrures ». Beaucoup avaient des difformités, et la plupart étaient mort-nés. L'absence de globes oculaires était la malformation la plus fréquente. Les vétérinaires excluent la nourriture et les virus comme causes possibles. La seule chose qui a changé à la ferme depuis l'année dernière a été l'installation de quatre grandes éoliennes à une distance de 328 m.

Le parc éolien est composé de quatre turbines de 3 MW, Vestas modèle V112, atteignant les 140 mètres de haut à l'extrémité des pales. Quand il est entré en fonction l'automne dernier, un premier incident a été signalé par l'éleveur de visons, qui a été entendu à ce sujet par une commission parlementaire sur les parcs éoliens en janvier de cette année.

Le Conseil mondial pour la nature (WCFN) avait signalé l'incident : *« Au Danemark, qui est le premier éleveur de visons de l'Union européenne, des millions de couronnes danoises ont été perdues en peaux endommagées lorsque des éoliennes ont commencé à fonctionner à proximité d'une ferme à visons. Les animaux sont devenus agressifs, s'attaquant les uns les autres, et il y eut de nombreux morts. »*

Les deux incidents sont alarmants, car ils constituent une preuve concluante que les éoliennes sont nuisibles à la santé des animaux vivant dans leur voisinage. Et ils ne sont pas les seuls. Dans la lettre mentionnée ci-dessus, WCFN a cité plusieurs d'entre eux, menant tous à la conclusion que les vibrations à basse fréquence émises par les éoliennes peuvent avoir des effets graves sur la santé, y compris une modification du comportement, des malformations, des fausses couches et des naissances prématurées.

Il va sans dire que les humains sont exposés aux mêmes risques.

Compte tenu de ce nouvel élément de preuve, mentir au public en prétendant que les éoliennes sont sans danger pour la santé est un acte criminel. Les politiciens et les complices de l'industrie éolienne qui, comme les souvent cités Mike Barnard ou Simon Chapman, nient les risques pour la santé, sont désormais susceptibles d'être poursuivis en justice avec succès par les victimes de parcs éoliens. Il en est de même pour les gouvernements, qui refusent toujours de mesurer les infrasons émis

par les éoliennes modernes.

Il est en effet criminel de nier les risques pour la santé lorsqu'il y a tant de preuves, à commencer par les études officielles publiées dans les années 1980, qui ont été rangées au fond d'un tiroir afin de protéger l'industrie éolienne. Dr Sarah Laurie, directrice générale de la Fondation Waubra, a écrit: « *Dr Kelley et ses collègues à l'Institut de recherche en énergie solaire aux USA, qui est étroitement lié avec le ministère de l'Énergie des États-Unis et la NASA, ont identifié en 1985 que la source de la gêne pour les résidents vivant à proximité d'une éolienne expérimentale à pales sous le vent, étaient « les infrasons pulsés et les sons de basse fréquence, qui résonnent dans les structures des habitations.»*

L'industrie éolienne, leurs amis au gouvernement, et les professionnels soucieux de leurs propres intérêts liés aux énormes subventions, tous se sont employés à nier les problèmes de santé causés par les éoliennes. Mais il y a maintenant des preuves suffisantes pour justifier:

1. Un moratoire sur les parcs éoliens,
2. Des études épidémiologiques complètes,
3. La quantification des vibrations émises par les éoliennes, telles que mesurées à l'intérieur des maisons des riverains, la nuit quand il y a du vent, englobant toutes les fréquences jusqu'à 0,1 Hz.

Si des mesures de protection pour la santé des riverains ne sont pas prises, les gouvernements seront susceptibles d'être poursuivis pour dommages et intérêts, et des accusations criminelles pourraient être portées contre les décideurs.

Le Conseil mondial pour la Nature espère que la classe politique s'attaquera à ce problème de santé publique sérieusement, plus qu'il ne l'a fait pour la conservation de la faune ailée, par exemple.

Nous avons dénoncé auparavant, sans succès, le fait que les gouvernements sacrifient chaque année plus de 100 millions d'oiseaux et de chauves-souris sur l'autel de cette énergie coûteuse, intermittente, et de valeur pratique douteuse. Nous ne pouvons donc que prier pour que la santé humaine reçoive davantage de considération de la part de nos dirigeants.

<https://conseilmondialpourlanature.wordpress.com/2014/06/08/1-600-fausses-couches-pres-des-eoliennes/>

Rappel : Suite à ces constats et aux alertes des scientifiques, le Danemark a décidé, en mars 2015, un moratoire sur les éoliennes pour des raisons sanitaires. En Australie, les éoliennes ont été interdites, depuis juillet 2015, pour des raisons similaires.

Inquiétude pour la santé de 250 vaches laitières

« Ce sont 24 éoliennes situées à 1,8 km de son élevage qui sont la cause de la dégradation de son cheptel. »

Un éleveur de la Somme porte plainte contre un opérateur éolien qu'il accuse d'être responsable de la baisse de rendement de ses vaches laitières. L'implantation récente d'un parc éolien à proximité de son exploitation serait à l'origine de la dégradation de la santé de son cheptel.

Par Thierry Bonte

Publié le 18/09/2015 / 18:41



© Emilie Montcho F3 Picardie Un éleveur de la Somme accuse les éoliennes d'être à l'origine de la dégradation de la santé de son troupeau de vaches laitières.

Yann Joly n'avait à priori rien d'un anti-éolien. L'éleveur qui possède un troupeau de 250 vaches laitières au Boisle (80) a toutefois commencé à s'inquiéter lorsque ses bêtes ont cessé de s'abreuver régulièrement. Ses craintes ont été renforcées lorsqu'il s'est aperçu que le rendement laitier des ruminantes était en chute libre.

« En 2011, après l'installation des douze premières éoliennes, la production est passée de 10 000 litres par vache à l'année à 7000 litres. La situation s'est aggravée après le doublement du nombre de mâts en 2013 et on est alors tombé à 5000 litres. »

Une catastrophe pour cet exploitant qui fait alors procéder aux analyses vétérinaires qui cependant ne décèlent rien. Il

fait alors venir un géobiologue qui intervient sur le terrain sans parvenir à trouver une solution. En procédant par élimination, il

se forge une conviction. Ce sont les 24 éoliennes situées à 1,8 km de son élevage qui sont la cause de la dégradation de son cheptel.

Yann Joly a finalement décidé de porter plainte contre la société qui a implanté les éoliennes et réclame 350 000 euros de dommages et intérêts.

Un reportage de France 3 Picardie par Emilie Montcho, Rédactrice et Stanislas Madej, Journaliste



► Pour voir la vidéo, cliquez sur l'image :

À lire aussi un article paru dans The Telegraph, by Rory Mulholland, 18/09/2015

« Yann Joly is suing CSO Energy for €356,900 (£260,000) over wind turbines which he alleges have led to a dramatic fall in cows' milk output. »

Yann Joly poursuit CSO Energy pour 356.900 € (£ 260.000) sur les éoliennes qui, selon lui, ont entraîné une chute spectaculaire de la production de lait de vache.

Source :

<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/france/11875989/French-farmer-sues-energy-giant-after-wind-turbines-make-cows-sick.html>

Cette catastrophe sanitaire rappelle celle survenue au Danemark en juin 2014 dans un élevage de visons proche d'un parc éolien. Un moratoire a alors été décidé par le gouvernement danois. En France, circulez, il n'y a aucun problème...

Faut-il rappeler que les médecins allemands ainsi que de nombreux scientifiques dans le monde alertent sur le danger des basses fréquences jusqu'à 10 km de leur lieu d'émission ? Faut-il rappeler à nos élus que la santé des autres ne se traite pas à la légère et qu'il en ira de leur responsabilité en cas de problème.

Loire Atlantique: des animaux et des éleveurs malades

Comme à Boisle, dans la Somme, ce sont des éleveurs de la région de Nozay qui sont touchés.

Depuis 2012 et le début des travaux du parc éolien des Quatre seigneurs, à cheval sur les communes de Nozay, Saffré, Abbaretz et Puceul, les éleveurs Didier et Murielle Potiron doivent faire face à ce qu'ils n'hésitent plus à appeler un «scandale sanitaire».

Une enquête de l'Eclaireur, par Cécile Rossin, 20 mai 2016



« Les analyses montrent que selon l'intensité de l'activité des éoliennes, le comportement des animaux et leur productivité change notablement. «Quand les éoliennes s'arrêtent de tourner une journée, les animaux sont beaucoup plus calmes», constatent les éleveurs. Mais voilà déjà longtemps que ces problèmes ne concernent plus seulement les bovins. Didier et Murielle Potiron affirment en ressentir aussi les effets, eux qui habitent et travaillent sur ce site à longueur d'année. C'est une sensation de grande fatigue, qui s'en va dès qu'on s'éloigne, mais aussi des nausées, des céphalées, et même une sensation de brûlure aux yeux pour Murielle, explique son époux. Tous les tests médicaux ont été faits mais on ne trouve rien ! Pour eux et pour les géobiologues, ces maux sont provoqués par l'accumulation des nuisances induites par les éoliennes.»



[Cliquez ici pour consulter cet article \(fichier pdf\)](#)

« Il est important de souligner que ces symptômes ne sont pas psychologiques -comme si les personnes les inventaient-; ils sont neurologiques. Les gens n'ont aucun contrôle quel qu'il soit sur leur réponse aux éoliennes. Ceci arrive automatiquement. On ne peut pas contrôler ces symptômes. Nous pouvons être catégoriques à ce sujet car les signaux de l'équilibre (nommés signaux vestibulaires) sont le seul type de signal sensoriel que nous ne pouvons tout simplement pas ignorer. Vous pouvez ignorer ce que vous voyez ou entendez, mais pas ce qui arrive à votre sens de l'équilibre. Appelez cela une loi de la nature si vous voulez.»

Docteur Nina Pierpont, MD, PhD « [Le Syndrome Eolien](#) », 2009.

Témoignage d'un éleveur danois

« Si cela peut arriver aux animaux, alors cela peut arriver aux humains. »

Déclaration de Kaj Bank Olesen à la réunion publique d'Isenvad, Danemark, le 25 novembre 2015.



[Cliquez ici pour voir la vidéo](#)

« Il est clair que la corruption politique institutionnelle et le manque d'éthique de la part des acousticiens de l'industrie éolienne et chercheurs en santé publique, qui ignorent ou nient l'existence des problèmes de sommeil et de santé ainsi que les effets à long terme de graves dommages pour la santé ne se limite pas au Danemark. Les commentaires récents du professeur émérite australien Colin Hansen ont indiqué que les mêmes effets intrusifs sur la santé et le sommeil par le bruit éolien sont en cause en Australie pour la centrale éoliennes de Waterloo (37 éoliennes Vestas V90 danoises de 3 MW), sous certaines conditions météorologiques, à des distances sur 10 km. »

Docteur Mauri Johansson, MD, MHH, Spécialiste en médecine du travail au Danemark

Effets de l'éolien industriel sur la santé des hommes

Dès décembre 2004, Marjolaine Villey-Migraine, Docteur ès Sciences à l'Université Paris II Panthéon Assas, tirait déjà la sonnette d'alarme sur la duplicité de l'ADEME ignorant, phénomène typiquement français des institutions, ignorant donc délibérément l'existence, la portée accrue comparée à l'audible, et la dangerosité des infra-sons.

Voici le rapport de la scientifique (fichier pdf) :

<http://www.afm-sicem.fr/images/images/eoliennes-sons-et-infrasons-marjolaine-villey-migraine.pdf>

Selon le Professeur Hallan Hedge de l'Université de Cornell (USA) : « Les vibrations entre 0,5 et 80 Hertz ont des effets significatifs sur le corps humain. Celles entre 2,5 et 5 Hertz ont une forte résonance dans les vertèbres avec une amplification supérieure à 240 %. Elles peuvent créer un stress chronique et parfois un dommage permanent aux organes. »

GROS COUP DE TONNERRE EN AUSTRALIE

Communiqué de presse, Jeudi 2 juillet 2015 à 8h.09

« **Épouvantables, dangereuses pour la santé,**

Le gouvernement australien interdit

les nouveaux investissements dans les éoliennes »

Le Premier ministre libéral australien Tony Abbott a décidé de supprimer les investissements futurs dans le secteur éolien,

annoncent dimanche plusieurs médias locaux.

Les éoliennes désormais interdites en Australie.

Illustration Photo News



La Clean Energy Finance Corporation (CEFC) avait été mise sur pied par le précédent gouvernement de centre-gauche afin d'investir dans des projets d'énergie renouvelable. Elle disposait d'un budget de 10 milliards de dollars australiens (6,7 milliards d'euros), dont quelque 300 millions ont déjà été investis dans le secteur éolien.

D'après le quotidien *The Age*, l'actuel gouvernement de centre-droit de M. Abbott a désormais décidé d'interdire de nouveaux investissements dans ce secteur. Le Premier ministre avait déjà clairement fait comprendre par le passé qu'il n'était pas favorable à la construction de nouvelles éoliennes, les jugeant « visuellement épouvantables ». Il

avait également commandé une nouvelle étude pour savoir si ce type d'installations pouvait provoquer des problèmes de santé.

ÉOLIENNES ET INFRASONS

Des révélations aux USA et en Australie

« Il y a suffisamment de preuves pour classer les basses fréquences et infrasons éoliens comme un problème grave. Les symptômes ressentis dans un périmètre de 10 km et corrélés avec les enregistrements d'infrasons, même en l'absence de tout bruit audible, établissent les faits sanitaires néfastes.

La société éolienne australienne Pacific Hydro reconnaît même, sur son site, les liens irréfutables entre les infrasons de ses propres éoliennes et les symptômes évoqués. Mais une infime minorité d'accousticiens prétend encore dans des études payées par la filière que le lien entre les symptômes et les éoliennes est encore insuffisamment démontré. »

[Cliquez ici pour voir la Vidéo](#)



À Montagnac, dans l'Hérault, convoyage d'une aile d'aérogénérateur. L'entreprise néerlandaise Vermeer assure le transport. Vu la difficulté pour manœuvrer, on imagine aisément les impacts catastrophiques sur notre paysage.

[Cliquez ici pour voir la Vidéo](#)

LES ÉOLIENNES DANS LES PAYSAGES



La construction du parc éolien va nécessiter des dizaines de convois exceptionnels pour transporter les éléments des machines, les grues, les bulldozers et autres engins de terrassement.



Des giratoires gigantesques et de véritables avenues doivent être créés pour permettre le passage des convois. C'est la fin de nos chemins de randonnée, de nos sentiers et lieux de promenade.



Si ces machines démesurées devaient nous sauver du méchant CO2 et nous apporter leurs bienfaits, il faudrait faire des concessions. Mais ce n'est pas le cas. Notre environnement est détruit dans le seul but de faire du pognon et de satisfaire des intérêts privés.



Des travaux de grande envergure qui vont laisser des cicatrices dans la Nature. La démesure de la bêtise humaine est à l'image de l'énormité des chantiers et de la parfaite absurdité économique et écologique de l'énergie éolienne.



L'être humain est capable de prouesses techniques et même d'un certain courage pour grimper sur une éolienne de plus de 100 mètres de hauteur. Mais encore faudrait-il que ces prouesses et ce courage soient utiles pour la collectivité. Ce qui est loin d'être le cas avec ces machines à sous qui n'ont d'utilité que pour quelques uns.



Les éoliennes terrestres mesurent aujourd'hui plus de 150 mètres de hauteur. Certaines, comme les Enercon E115 atteignent 286 mètres. Pour avoir une idée, le château de Villerouge-Termenès a 18 mètres de hauteur. Les tours de Notre Dame de Paris atteignent 69 mètres. Comparez aussi avec la taille des arbres qui ont entre 6 et 8 mètres à la cime.



L'emprise au sol d'une éolienne c'est 1/5 d'un terrain de football, soit 1000 m². Le projet du promoteur Valeco à Villerouge-Termenès s'étend sur 41 hectares soit 410.000 m². Les 6 éoliennes prévues ont de fortes chances de se multiplier !



Les promoteurs éoliens veulent nous endormir avec des mots « écologiques » comme « *ferme éolienne* » ou « *parc éolien* ». Ce n'est sûrement pas à l'ombre des éoliennes que nous irons pique-niquer en famille sur le plateau de Lacamp.

« Appeler un 'Parc' un champs d'éoliennes est une manipulation visant à orienter la représentation que s'en fait le contribuable. » (Isabelle de Billy)



La vitesse de rotation d'une éolienne en bout de pales dépasse les 200 km/h. De nombreux migrants ou sédentaires sont victimes chaque année des parcs d'aérogénérateurs industriels.



Les chiroptères dont l'espèce est gravement menacée sont tués en grand nombre. Il est facile pour les bureaux d'étude en environnement, mandatés par les promoteurs, de donner des conclusions arrangeantes ou erronées. En fait, on retrouve rarement au pied des machines les cadavres d'animaux tués car ils sont emportés par les renards et autres prédateurs.



« Le soir tombe sur les Corbières, sur la terre des Cathares, dont les donjons écroulés couronnent encore les sommets. C'est le pays des aigles, qui survolent les landes de bruyères et de cistes coupées de buis et de genévriers. Un couple règne au sud du massif sur le Termenès - près d'une centaine de kilomètres carrés hérissés de falaises crayeuses. »

Françoise Monier, Les Seigneurs de la Nature



« À l'heure où nous avons à affronter le développement agressif des énergies renouvelables, les pénétrations intempestives de l'espace naturel, il faut absolument que les rapaces soient pris en compte pour tous les projets et les actions en cours. Ainsi, pendant longtemps encore, du moins nous l'espérons, les Aigles royaux, ces majestueux oiseaux, continueront de survoler nos magnifiques Corbières de l'Alaric aux Citadelles du

Vertige. »

Jean-Louis Goar



« En regardant par la fenêtre du TGV qui nous conduisait de Tours à Paris, j'ai été horrifié par la vision de ce que j'ai aperçu dans le paysage beauceron, cher à Péguy et à Marcel Proust : une forêt d'éoliennes blanches, tournant avec le vent. Un des éléments les plus précieux de la culture française que nous pouvons espérer conserver, c'est bien notre paysage.

Comme Président de la République, j'avais agi pour protéger les côtes françaises, en créant le Conservatoire du littoral, qui nous a évité la défiguration du rivage. Mais voici que le puissant lobby germanodanois des éoliennes s'attaque à la campagne française depuis la haute Auvergne jusqu'à Chartres. Nous manquons d'énergies renouvelables, avancent les promoteurs, qui s'en prennent à deux maillons faibles : les agriculteurs dont ils louent le terrain, et les maires auxquels on promet des recettes fiscales. Or il ne s'agit pas d'énergie renouvelable, mais d'énergie subventionnée. L'électricité produite est payée (par le contribuable) trois fois plus chère que le tarif d'Electricité de France, et coûte une fois et demie le prix de l'électricité nucléaire. S'ajoutent à cela de substantiels avantages fiscaux pour les promoteurs. La nature a été défigurée à l'Est de Berlin par la rotation de ces silhouettes dégingandées et funèbres. Il est grand temps que les pouvoirs publics se saisissent du dossier, en demandant une expertise financière et technique à un organisme indépendant, et en décidant un moratoire dans l'attente de ses conclusions. « Ecoute, bûcheron, arrête un peu le bras... Combien de feu, de sang, de mort, et de détresse, mérites-tu, méchant pour tuer nos déesses ? ».

Texte écrit par un ancien Président de la République

DES ÉOLIENNES ACCIDENTÉES



Les grandes éoliennes peuvent contenir 400 litres d'huile non bio-dégradable et jusqu'à 600 kilos de néodyme, un métal utilisé pour la fabrication des aimants permanents de génératrices. Cet élément, hautement toxique à l'air en présence d'humidité et dont les poussières sont inflammables, fait partie des "terres rares" un minerai dont les procédés d'extraction et surtout de raffinage sont décriés car extrêmement polluants.

La production annuelle de 125.000 tonnes de ce minerai provient à 97% de Chine, du gisement géant de Baiyan Obo, situé près de la ville de Baotou, en Mongolie intérieure. Les applications industrielles de terres rares se font à des niveaux de pureté élevé. Or le produit minier brut est un mélange des 17 terres rares, encore appelé 'mischmetal' ou 'mélange de métaux'. Pour séparer ces éléments, il faut un grand nombre d'opérations à base de puissants acides avant d'atteindre un haut niveau de purification. Chaque traitement s'accompagne de rejets d'autant plus polluants qu'une radioactivité (plutonium et thorium) est associée aux concentrés de terres rares. La centaine de petites usines chinoises produisant ces métaux rejette ses effluents dans les cours d'eau, pollue les rizières et les nappes phréatiques. À Baotou, les déchets sont stockés dans un lac artificiel de 10 km3 dont les trop-pleins sont rejetés dans le Fleuve Jaune qui alimente 125 millions d'habitants et 25% des terres arables chinoises. Ces pollutions ont été dénoncées dans un rapport de Jamie Choi, alors responsable de Greenpeace Chine. Ce rapport n'est plus accessible au grand public.

Vu la grande rigueur de la législation du travail en Chine, les ouvriers peinent dans des conditions sanitaires déplorables, exposés en permanence aux émanations d'acide sulfurique. La radioactivité mesurée dans les villages de Mongolie-intérieure proches de l'exploitation de terres rares de Baotou est de 32 fois la normale (à Tchernobyl, elle est de 14 fois la normale). Ces éléments sont à l'origine de cancers du pancréas, du poumon et de leucémies. D'après la carte des villages du cancer en Chine, la mortalité par cancer est de 70 % dans les villages à proximité de Baotou.

En France, les écologistes se donnent bonne conscience en occultant le problème et en fermant les yeux. Les promoteurs éoliens, quant à eux, ont l'aplomb d'affirmer que " *les éoliennes ne contiennent aucun produit toxique* " ou que " *aucun problème de santé spécifique aux éoliennes n'a été constaté à ce jour.*" (**extrait du dépliant distribué par Valeco à Villerouge-Termenès**)

Comment ose-t-on tenir un tel discours quand on masque la réalité et quand on constate partout dans le monde que les éoliennes ont des effets néfastes sur la santé des hommes et des animaux vivant à proximité ? Le Danemark, suite à des problèmes de santé avérés autour de ses parcs éoliens, a décidé un moratoire, en Mars 2015, sur l'implantation de toute nouvelle machine sur son territoire. Mais en France, les "experts" à la solde des promoteurs éoliens, n'ont jamais rien constaté.



Les mâts n'ont pas résisté au poids de la génératrice et à la force du vent. Il est vrai que les machines fabriquées en Allemagne et au Danemark sont largement pourvues de pièces Made In China, à prix plancher. Un investissement à moindre coût pour le promoteur mais qui peut réserver des surprises !.. Pour les créations d'emplois, il y aura peut-être de la main d'oeuvre pour enlever la poubelle !



Éolienne accidentée dans la Drôme. Les renards et autres animaux sauvages n'ont pas emporté les restes. À en juger par l'état des "cadavres", ce beau cadeau risque d'être là pour un gros bout de temps !..



Chute du rotor d'une éolienne. Le 12 novembre 2015, les trois pales et le rotor d'une éolienne implantée à Ménil-La-Horgne dans la Meuse ont fait une chute de 85 mètres. L'accident n'a heureusement fait aucune victime. *Photos de l'Est Républicain du 13/11/2015.*

En Vendée, le jour de l'An, une éolienne plie sous l'effet du vent

Des vents de 130 km/h ont eu raison du mastodonte

Le 1er janvier 2018, lors de la tempête Carmen, des vents de 130 km/h ont provoqué la chute d'une éolienne sur la commune de Bouin en Vendée. La prudence est de mise et l'exemple de Bouin doit servir sachant que des problèmes ont déjà eu lieu dans des parcs éoliens. Par exemple à Nurlu, dans la Somme, le 18 janvier 2017 ou encore à Priez, dans l'Aisne, le 3 août 2017.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/picardie/somme/pale-eolienne-tombe-nurlu-80-1178767.html>

Dans ces deux situations, ce sont les pales qui ont été éjectées du rotor.

À Bouin, c'est le mât en acier qui s'est littéralement sectionné. Ces accidents interrogent sur la sécurité des populations dont les habitations sont à peine à 500 mètres des machines alors que la distance minimum dans certains pays (USA, Australie ...) est de 2,5 km.

Photo Franck Dubay, Ouest France du 02/01/2018.

► Cliquez ici pour une très belle promenade dans les bois et les champs.



PLAIDOYER CONTRE LES ÉOLIENNES GÉANTES DU PLATEAU DE LACAMP

J'ai choisi de vivre dans un paysage unique, les Corbières, que je souhaite préserver de l'agression industrielle par les éoliennes géantes.

Je refuse la banalisation et la dégradation d'un patrimoine naturel et sauvage, unique pour sa beauté, pour sa flore et sa faune.

Je refuse que les éoliennes géantes brisent le lien qui nous rattache à ce terroir fortement marqué par l'Histoire.

Je refuse la destruction de nos chemins, de nos collines, de nos forêts, du lien qui nous unit à la Terre et à la Vie.

Je refuse le saccage de nos Corbières livrées à une écologie irresponsable qui sacrifie nos espaces de Liberté à des fins mercantiles et privées.

Je refuse le massacre du Plateau de Lacamp, de ce bien partagé par toutes les communes voisines, par les éleveurs, les randonneurs, les vététistes, les chasseurs, les promeneurs...

Je sais que les habitations les plus proches seront à 1,4 km des machines, bien visibles en rase étendue, alors qu'aux USA il faut les placer au moins à 2,5 km, que l'OMS préconise 3 km et que de récentes études en France, en Australie et aux États-Unis recommandent 5 à 10 km par mesure de précaution et de responsabilité.

Je sais que les éoliennes n'ont rien d'écologique car la production faible et intermittente liée aux caprices du vent nécessite le secours de centrales thermiques qui génèrent du CO₂.

Je sais que cette énergie aléatoire et imprédictible dont on ne peut disposer quand on en a besoin, est inapte à remplacer les énergies conventionnelles et que, par conséquent, si nous voulons comme l'Allemagne réduire la part du nucléaire ou en sortir totalement, il faudra recourir aux énergies fossiles polluantes.

Je sais que l'électricité éolienne représente 3% de la production énergétique de la France et que nous n'en avons pas besoin puisque nous produisons plus que nous consommons avec une exportation de 15% vers les pays riverains.

Je sais que l'électricité ne peut être stockée massivement, qu'il faut la consommer aussitôt, et que la production éolienne dont on ne sait que faire en dehors des pics de consommation est vendue à perte aux pays frontaliers.

Je sais que le consommateur final paie cette soi-disant électricité verte à travers la CSPE et que les sommes prélevées sur les factures d'électricité sont une manne financière pour les promoteurs éoliens qui s'enrichissent scandaleusement.

Je sais que l'électricité éolienne est payée au producteur 84€ le mégawatt-heure alors que nos centrales conventionnelles produisent le même mégawatt-heure à 34€ en moyenne, qu'elle est donc excessivement coûteuse et anti-économique.

Je sais que les éoliennes ne créent pas d'emplois locaux et que les machines proviennent de Chine, d'Allemagne, du Danemark.

Je sais que l'électricité éolienne ne peut pas être consommée localement car elle doit être injectée dans le réseau national et qu'à la prise de courant de ma maison, il ne sort pas de l'électricité verte mais de l'électricité tout simplement.

Je sais que le département de l'Aude produit à lui seul 59% de l'électricité éolienne de tout le Languedoc-Roussillon, et que vouloir encore multiplier par trois le nombre de machines obéit à des intérêts privés et non à des raisons écologiques ou économiques.

Je regrette que l'argent arnaqué aux citoyens et dont une infime partie sert d'aumône pour séduire les élus de communes ne soit pas utilisé pour les bienfaits de la Nation, la Recherche sur le stockage de l'électricité, la création d'emplois jeunes et durables.

Je regrette que les aides de l'État et les subventions qui enrichissent une poignée d'individus au détriment des Français, ne soient pas utilisées pour soutenir les PME et favoriser l'emploi.

Je regrette la propagande éolienne insidieusement distillée, le mensonge des lobbies, le lavage de cerveaux qui rendent les gens crédules, les exonèrent de réflexion, de clairvoyance et de bon sens.

Je regrette l'immoralité de tous les affairistes dans le Pays des Droits de l'Homme, les discours complaisants d'élus de communes, l'acceptation des retombées financières au détriment des autres communes de France et de tous les Français.

Je regrette les pressions exercées par le lobby éolien, à tous les échelons de l'Administration, dans le but de faire édicter des lois scélérates ou pour mettre un terme aux contestations légitimes des Français.

Je regrette qu'une écologie mensongère puisse diviser les populations, déchirer le tissu social et briser gravement les relations humaines dans le milieu rural.

Je salue tous ceux qui se battent contre le mensonge éolien et la destruction des paysages : simples citoyens et personnalités politiques intègres de Droite comme de Gauche.

Je souhaite que nos gouvernants reviennent à la raison, mettent un terme au délire éolien ruineux et destructeur comme l'ont déjà fait d'autres pays d'Europe.

Je demande seulement à vivre en paix dans mon village, en harmonie avec les paysages qui sont les miens, loin des magouilles, des compromissions et des bassesses qui défigurent la France.

Le Collectif de Sauvegarde du Plateau de Lacamp

Voici le texte de la lettre adressée par le Collectif à Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Ecologie
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 Paris

Madame la Ministre,

Lors de l'examen au Sénat des dispositions du projet de loi sur la transition énergétique, vous avez déclaré, pour vous opposer à l'augmentation de la distance légale entre les éoliennes géantes et les habitations que *«très peu de plaintes remontent au Ministère»*.

Pourtant, il est notoire que de nombreux recours contre des projets de parcs éoliens ont eu lieu ou sont en cours, et que plus de mille associations en France, dont la nôtre, s'opposent à ces installations.

Seriez-vous mal informée par vos services qui ne font pas « remonter » ces informations pourtant très abondantes dans la presse et sur Internet ?

Sachez que 1000 mètres est une distance encore trop faible relativement aux nuisances de ces machines. D'autres pays imposent des distances de 2000 mètres et même 2500 mètres, notamment aux USA. L'OMS recommande des distances qui ne soient pas inférieures à 3 kilomètres.

Par ailleurs, la loi de transition énergétique va coûter très cher au pays pour le seul bénéfice de quelques privilégiés étant donné le faible rendement et l'intermittence des énergies éolienne et photovoltaïque qui nécessitent le recours au thermique comme énergie de substitution.

Entre le surcoût du kWh payé aux promoteurs, les subventions lors de l'installation, de la mise en réseau de tous les parcs, les défiscalisations, cela se chiffrera en milliards d'euros payés par le contribuable et le consommateur, à une époque où l'on demande des efforts aux Français afin de réduire la dette, où les salaires et les retraites sont gelés et où le chômage atteint des records.

On fait croire au bon peuple volontairement désinformé et crédule qu'il suffit d'implanter quelques milliers de machines pour sauver la planète du réchauffement climatique, de la radioactivité. C'est grotesque, mais c'est au nom de ces certitudes, aussi aberrantes qu'infondées, qu'on détruit nos paysages. Des milliards d'euros sont ponctionnés de la poche des plus modestes pour bâtir en quelques années des fortunes considérables. C'est pourquoi des hommes et des femmes se battent, chaque jour plus nombreux, pour dénoncer l'affairisme débridé qui pollue cette industrie.

Fort heureusement, de plus en plus de Français comprennent que les éoliennes géantes et les fermes de panneaux solaires ne réduiront pas les gaz à effet de serre et qu'elles ne permettront pas de fermer des centrales nucléaires. Les climatologues les plus sérieux l'ont démontré depuis longtemps. Nos voisins allemands l'ont enfin compris, qui construisent 23 nouvelles centrales thermiques après avoir saccagé leur pays et pollué

doublement avec ces machines obsolètes.

Les éoliennes géantes ne peuvent être implantées que dans les zones où elles sont acceptées et où elles ont une utilité avérée, comme aux Canaries par exemple où leur intermittence est prise en charge par une STEP située à 750 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cela est vraiment écologique. Mais les mettre n'importe où et inutilement dans le seul but, pour une poignée d'individus, de faire du profit, appelez-vous cela de l'écologie ?

Monsieur le Sénateur Jean Germain, avec beaucoup de charisme, a eu le courage de lever le voile de fumée qui cache les réalités de l'éolien. Il est heureux de savoir que parmi nos ordonnateurs, à quelque échelon que ce soit, il existe des personnes soucieuses du bien collectif. Mais il est regrettable aussi de constater combien notre Pays des Droits de l'Homme qui a récemment donné au Monde une leçon sur la Liberté a grand besoin de se moraliser pour que nous puissions faire confiance aux élus.

Cette lettre ne suffira peut-être pas à vous informer et peut-être ne la lirez-vous pas. J'espère cependant qu'elle incitera vos services à plus d'attention et de justice envers les citoyens. Et peut-être aussi à comprendre le sens de la véritable Écologie.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Voici le texte du courrier adressé aux candidats aux élections départementales 2015 leur demandant de se positionner clairement sur la question éolienne

Collectif pour la Sauvegarde du Plateau de Lacamp
11330 Villerouge-Termenès

Aux candidats aux Élections départementales 2015

Objet : positionnement sur le problème écologique, économique et social des éoliennes industrielles

Madame, Monsieur,

Nous constatons, dans notre département et dans toute la France, une grave détérioration de notre environnement, de nos paysages, de notre cadre de vie, due à la multiplication de sites industriels d'énergie dite « renouvelable » : éoliennes géantes et centrales photovoltaïques. Comme d'autres communes de l'Aude, Villerouge-Termenès et Palairac seront gravement impactées par le projet éolien soutenu par les élus locaux des deux municipalités.

Sous couvert d'un état d'urgence écologique, le déploiement d'aérogénérateurs dans l'Aude n'est rien d'autre que la main mise sur la production d'énergie au profit de groupes financiers et au détriment de millions de ménages ponctionnés pour payer le surcoût de l'électricité soi-disant verte. Par ailleurs, nous savons que l'intermittence des éoliennes nécessite le secours du thermique comme énergie de back-up et que ces machines sont donc cogénératrices de CO2.

Nous estimons que la transition énergétique doit passer par la diminution de la consommation, l'isolation des logements, les productions d'énergie individuelles comme le petit éolien domestique ou le solaire thermique par exemple, avec à la clef des emplois locaux et durables. L'implantation de machines géantes, en provenance de Chine, Allemagne et Danemark ne peut qu'accroître le chômage.

Le massacre de nos paysages par l'expansion démesurée d'éoliennes géantes hypothèque gravement l'économie touristique de notre département. Les nuisances liées aux bruits et aux infrasons provoquent des troubles de santé reconnus par des organismes très sérieux comme l'OMS et par des scientifiques notoires.

Les éoliennes géantes font des ravages effroyables sur les espèces menacées : Aigle Royal dans le Termenès, Circaète Jean-Le-blanc, vautours, chiroptères.

La Ligue de Protection des Oiseaux a d'ailleurs demandé un moratoire sur le programme d'implantation d'éoliennes dans le département de l'Aude.

Dans le Languedoc-Roussillon de vastes zones sont épargnées alors que l'Aude est sacrifiée. Notre département produit pourtant 58,94% de toute la puissance éolienne installée de la Région (280/475 Mégawatts - Source RTE) et il répond déjà aux objectifs du Grenelle de l'Environnement pour 2020. Pourquoi vouloir multiplier par 3 le nombre de machines dans l'Aude ?

Nous pensons que l'éolien industriel ne doit être implanté que s'il y a acceptabilité sociale et utilité écologique et économique avérée, notamment pour le fonctionnement des stations de pompage par transfert d'énergie, comme aux Canaries par exemple, dans l'île de El Hierro. Mais disséminer des machines partout et inutilement va à l'encontre de toute logique économique et écologique, en contradiction avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement.

En conséquence, nous demandons aux candidats aux élections départementales de se positionner clairement sur la question.

Votre réponse sera diffusée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Petit Guide Pratique pour tout comprendre. Cliquez ici pour télécharger le fichier au format pdf

UNE RÉALISATION QUI SE VEUT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE



Dans l'île de El Hierro, des éoliennes couplées à l'hydraulique doivent permettre le stockage et alimenter 10.000 habitants

Les milliers de Français qui s'opposent à l'éolien ne sont pas des "empêcheurs de tourner en rond", des "chipoteurs", des "emmerdeurs" ou des gens rétrogrades. Ils refusent tout simplement le mensonge et l'affairisme qui pollue cette industrie. Les éoliennes qui doivent être couplées aux centrales thermiques sont de ce fait cogénératrices de CO2 et donc polluantes. Qu'en est-il des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage ?

Une réalisation qui se veut écologique

La STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) de l'île de El Hierro, aux Canaries, doit permettre le stockage de l'énergie pour la restituer ensuite en fonction des besoins. Seules les STEP qui demandent une configuration géographique bien spécifique (dénivelé de terrain très important et très grande quantité d'eau), sont aptes à assurer le stockage de l'énergie. La combinaison éoliennes-hydraulique doit donc éviter le recours au thermique lorsque le vent est absent et garantir une production d'électricité "propre", sans rejets de CO2.

Fonctionnement de la STEP

La centrale par pompage turbinage de El Hierro doit assurer l'autonomie de l'île et éviter l'importation de 6000 tonnes de pétrole par an. Cette station est censée remplacer l'énorme groupe diesel qui jusqu'à présent fournissait l'électricité. La centrale comprend 5 éoliennes d'une puissance de 11,2 Mégawatts couplées à 4 turbines hydrauliques de 11,3 Mégawatts. Ces turbines remontent l'eau d'un réservoir inférieur de 150.000 m3 vers un bassin de 550.000 m3 situé en amont, à 750 mètres au-dessus du niveau de la mer. En l'absence de vent, l'eau du bassin supérieur actionne 4 turbines hydrauliques pour produire l'électricité. Quand le vent souffle, les éoliennes fournissent l'énergie pour pomper l'eau vers le bassin supérieur qui sert de stockage. Les éoliennes, soutenues par l'hydraulique, peuvent gérer les pics de consommation sans rejet de Gaz à Effet de Serre.

On aura compris que **c'est le stockage qui importe** et que les éoliennes terrestres qui envahissent nos campagnes sont la pire des calamités que notre époque technicienne a engendrée.

La STEP de El Hierro qui a coûté une jolie fortune aux contribuables espagnols doit cependant faire ses preuves sur le plan écologique et économique en évitant le recours au groupe diesel. L'avenir le dira. Mais dans nos campagnes de France envahies par des armées d'éoliennes géantes, sans la moindre utilité économique et écologique, la grande mascarade de l'énergie verte est une insulte à l'intelligence des citoyens.



SCANDALE IMMOBILIER

**«Le vendeur d'un haras et son notaire condamnés pour avoir dissimulé un projet éolien.
Le rêve à 530 000 € tourne au cauchemar.»**

Article extrait de Capital du 23/03/2016, par Guillaume Chazouillères

Les installations d'éoliennes sont entachées depuis plusieurs années par de sombres histoires de prises illégales d'intérêts incriminant des édiles. Pour la première fois, le vendeur d'un bien immobilier - en l'occurrence un haras normand - et son notaire viennent d'être condamnés pour avoir dissimulé à l'acheteur un projet éolien à proximité du haras. Un jugement inédit prononcé par le TGI d'Argentan dans l'Orne.



Tous droits réservés - © DR

22 hectares de terrain, avec une écurie et une dépendance de 125 mètres carrés ! Lorsqu'à l'été 2012, Lucie Nivelles boucle l'acquisition de son haras, sur la commune de Goulet dans l'Orne, cette passionnée de canassons se dit qu'elle va enfin pouvoir réaliser son rêve : ouvrir un centre de soins pour chevaux dans un coin reculé de la campagne normande. Las, le beau rêve à 530.000 euros tourne vite au cauchemar, la propriétaire découvrant, peu de temps après la signature, que 10 éoliennes géantes s'apprêtent à jouter sa propriété ! À tout juste 100 mètres de son terrain pour les plus proches...

Après quatre ans de procédures judiciaires acharnées, la justice vient de lui donner raison. Dans un jugement rendu le 26 février dernier, dont Capital.fr s'est procuré une copie, le Tribunal de grande instance d'Argentan (Orne), a fait annuler la vente du haras et a simultanément fait condamner pour tromperie le vendeur, la société d'aménagement foncier et rural de Basse Normandie (SAFER), chargée de la commercialisation du bien, ainsi que le notaire.

Dans cette décision, inédite en matière d'affaires éoliennes, les juges reprochent aux différentes parties d'avoir sciemment caché à la plaignante l'existence du projet éolien, alors même que celle-ci en avait fait une des conditions pour installer son centre de soins pour chevaux. L'ex-proprétaire est sommé de rembourser entièrement à Lucie Nivelles la somme de 530.000 euros, sans compter les intérêts par jour de retard. De son côté, la SAFER est condamnée à payer 26.500 euros à la victime, ce que à quoi s'ajoute une amende de 9.850,20 euros pour le notaire, hors intérêts là encore.

Lire aussi : [Scandale des éoliennes](#), les condamnations d'élus pour prise illégale d'intérêts s'empilent.

Contactée par nos soins, la direction de la SAFER dit reconnaître son erreur d'appréciation dans cette affaire et le bien-fondé du jugement. Mais les rôles du vendeur et surtout du notaire s'avèrent beaucoup plus troublants. En tant qu'officier ministériel, ce dernier se doit, en théorie, de communiquer à l'acheteur toute information sur le bien convoité. "Or il est clairement établi qu'en l'espèce il avait eu connaissance de ces projets d'éoliennes par le biais d'un mail que lui avait adressé la mairie de Goulet peu de temps avant la signature", observe Ivan Jurasinovic, avocat de la victime. Une copie de la lettre, dont nous publions un extrait, l'atteste.

Renseignements complémentaires		OUI	NON
- En règle générale, existe-t-il à votre connaissance des servitudes ou projets en cours pouvant intéresser cet immeuble ?		☒	☐
si oui, lesquels ?			
Construction d'un Parc éolien Permis déposé le 31 Janvier 2012			
- Autre :			

Sceau de la Mairie et signature



Date

16 Juillet 2012

Quelles motivations ont donc poussé le notaire incriminé à retenir cette information de premier ordre ? La peur de voir la vente capoter ? Une proximité non établie entre ce dernier et le vendeur ? Contactée l'étude de maître Martin n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations. En attendant, cette affaire - dont la gravité se mesure aussi par la perte de valeur que risque d'occasionner le parc éolien sur le fameux haras -

pourrait ne pas s'arrêter là. Le procès pourrait désormais se poursuivre au pénal. Avec cette fois, des peines encourues beaucoup plus lourdes pour le vendeur et son notaire. À suivre...

Guillaume Chazoullière

Pour accéder à l'article de Capital, cliquez ici .

Les habitants touchés par un projet éolien et qui voudraient vendre un bien connaissent désormais la marche à suivre, sous peine d'ennuis judiciaires. Il est donc très prudent de faire mentionner cette clause par le notaire dans tout acte de vente. Merci à nos élus pour la perte financière infligée à leurs concitoyens et à leurs enfants.

Un bruit insupportable de lessiveuse à 1 km de distance

Un bruit de lessiveuse

Au lieu dit « Brémalin », sur la commune de Pléchâtel, en Ille-et-Vilaine, l'huissier mandaté par l'acheteur d'une maison constate « *Un bruit continu de jour comme de nuit, comparable à celui d'une lessiveuse ou d'un gros ventilateur audible également depuis l'intérieur de la maison.* »

Le 15 novembre 2011, le Tribunal de Grande Instance de Rennes, condamne pour « information cachée » le vendeur du bien et ordonne la restitution du prix de vente à la plaignante.

Source : <http://sosconso.blog.lemonde.fr/2017/07/10/le-bruit-des-eoliennes-fait-annuler-la-vente/>

DÉPRÉCIATION DES BIENS IMMOBILIERS DANS LES COMMUNES

« À Villesèque des Corbières (11360), à une trentaine de kilomètres de Villerouge-Termenès, les maisons ont perdu 40% de leur valeur, le marché des acheteurs a baissé de 70% »

Il faut savoir que la proximité des éoliennes fait baisser la valeur des biens immobiliers.

Selon la distance entre éoliennes et habitations la moins value va de 20% à 50%. Notons également que la perte importante de la valeur des biens immobiliers conduit à une réduction des taxes foncières, d'où une baisse de revenu pour les communes.

De multiples reportages en France ont montré que des voisins de champs éoliens souhaitant vendre leur maison ont eu l'amère déception de constater que leur bien ne valait plus qu'une partie de sa valeur.

La visibilité des éoliennes et les problèmes de santé liés aux infrasons qui se propagent sur de grandes distances, rendent la vente des biens immobiliers de plus en plus délicate. La dévaluation des biens (maison ou terrain) est de l'ordre de 20% à 50% dans un rayon de plusieurs kilomètres, dévaluation d'autant plus conséquente que les éoliennes sont proches du bien. Si les propriétaires et exploitants de terrains agricoles recevant les éoliennes, et même ceux attenants où aucune éolienne n'est implantée, se voient octroyer une indemnisation, il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement pour les riverains.

Ainsi, le sénateur de l'Eure, Hervé Maurey, déclarait dans une question à la Ministre Delphine Batho : « *Nul ne peut nier que l'implantation d'éoliennes n'est pas un acte sans conséquences. Celle-ci entraîne en effet des nuisances sonores et visuelles, et même des conséquences financières du fait de la perte de valeur du patrimoine immobilier situé sur ces communes.* »

Au Royaume Uni, par exemple, le groupe immobilier Munton & Russell a refusé récemment de remettre en vente des biens à cause de la proximité d'éoliennes.

En outre, dès que des éoliennes apparaissent quelque part, on constate un coup de frein dans les constructions neuves. Qui ira bâtir sa maison dans un village où sont plantées ces machines, où dans un village à quelques encablures du lieu d'implantation ? À Villesèque des Corbières (11360) à une trentaine de kilomètres de Villerouge-Termenès, les maisons ont perdu 40% de leur valeur, le marché des acheteurs a baissé de 70% ! Cette information récoltée auprès d'agences immobilières du Narbonnais et du Carcassonnais est très facile à vérifier. Une éolienne, c'est en effet un engin de 130 m à 150 m de haut environ (soit un immeuble de 45 étages), visible à des kilomètres à la ronde, qui jour et nuit lance des éclats lumineux pour se signaler aux avions. Elle ne s'intègre pas dans le paysage qui est un bien commun. Elle le confisque, le mutile, le dévalorise pour le seul profit des promoteurs. Une éolienne c'est aussi une machine dont les effets sur la santé humaine et animale peuvent être très graves. Contrairement aux dénégations des syndicats éoliens, la dépréciation des biens immobiliers est une réalité comme en témoignent les décisions de justice.

Voici quelques exemples de décisions de justice à l'étranger et en France

► Aux Pays Bas, un citoyen avait réclamé une réduction de son précompte immobilier (onroerende zaak belasting, OZB) pour cause de moins-value de son patrimoine causée par les éoliennes. Le tribunal de Delfzijl a jugé en sa faveur.

► Une décision judiciaire similaire était déjà intervenue devant la Cour de Leeuwarden en date du 18-07-2003 (BK 74/02), considérant la réduction de la valeur à 30%. Un jugement semblable, toujours à Leeuwarden en date 18 janvier 2006, a motivé la réduction de la valeur taxable séparément pour la proximité, les nuisances sonores et les nuisances stroboscopiques.

► L'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Rennes de 2009 confirme un jugement du Tribunal de Quimper obligeant le vendeur d'une maison à restituer 30.000 € (soit 20% de la transaction) au nouveau propriétaire : le vendeur avait omis de dire à l'acheteur que le permis de construire d'un parc éolien avait été signé. L'arrêt se fonde sur « la nuisance visuelle et sur la nuisance sonore permanentes subies par l'acheteur, bien que la nuisance sonore soit conforme au seuil de bruit accepté par l'Administration ».

Il fait état d'une dépréciation du bien comprise entre 28 % et 46 % au dire des experts immobiliers consultés par le tribunal.

► Le Tribunal de Grande Instance de Montpellier, le 4 février 2010, ordonne la démolition de 4 éoliennes sur les 21 du parc éolien de Névian (Aude), parc qui surplombe un domaine agricole. Le tribunal accorde 200.000 € pour préjudice de jouissance et 228.000 € au titre de la dépréciation foncière résultant de la dégradation du paysage et des nuisances auditives subies par les propriétaires.

► La Cour d'appel d'Angers, le 8 juin 2010 annule la vente d'une maison à la campagne en raison d'un projet de parc éolien, et condamne le vendeur à verser 18.000 € de dommages et intérêts aux ex-acquéreurs. Le vendeur, conseiller municipal d'une commune voisine, a été convaincu de rétention volontaire d'information : il avait omis d'avertir les acquéreurs du projet de parc éolien, que ces derniers ont découvert par hasard en surfant sur internet.

► Jugement du Tribunal de Grande Instance d'Angers du 9 avril 2009

Dans le présent litige les faits et la décision ont été les suivants :

- 27/10/2005 : mise en vente d'une maison à Tigné au sud d'Angers, au prix de 270.000 €. Le bien ne trouve pas preneur.

- 15/05/2007 : délivrance par le préfet du Maine-et-Loire d'un permis de construire pour 6 éoliennes de 121 m. de hauteur dont la plus éloignée est à 1 km 100 de la maison.

- Ce projet de parc éolien donne lieu à des réactions d'oppositions : création d'une association de défense des habitants, distribution de tracts dans les boîtes aux lettres, réunions de la population, informations dans la presse locale, procédure d'enquête publique, déclenchement de polémiques...

- Un recours est introduit par l'association devant le Tribunal Administratif contre le permis de construire de ce parc éolien.

- 20/10/2007 : un compromis de vente du bien immobilier est signé pour une somme de 180.000 €.

Les acheteurs apprennent ensuite l'existence de ce projet éolien. Ils demandent alors aux vendeurs une réduction du prix. Ces derniers refusent.

- 21/10/2008 : Les acquéreurs assignent les vendeurs devant le TGI d'Angers en réduction du prix de 20%, soit 36.000 € pour réticence dolosive car les vendeurs avaient omis volontairement d'informer leurs acheteurs de l'existence du projet de parc éolien. Les acquéreurs assignent également l'agence immobilière en intervention forcée pour co-responsabilité et dol avec les vendeurs. Ils refusent de payer les 7.110 € d'honoraires réclamés.

- Les vendeurs forment un appel en garantie contre l'agence immobilière comme étant co-responsables.

Il faut bien savoir que, en matière de Droit, cette dissimulation constitue un dol car si l'acquéreur avait été informé du projet éolien avant de signer le compromis de vente, il aurait pu renoncer à cette acquisition ou encore exiger un prix inférieur en raison des nuisances prévisibles.

Voici quelques extraits du jugement du TGI d'Angers

« Le dol peut être invoqué pour conclure seulement à une réduction du prix et pas seulement à une annulation de la vente. (...) Il est certain que les éoliennes seront visibles de la maison d'habitation même si toute les fenêtres n'auront pas une vue directe sur les éoliennes. En outre il est vraisemblable qu'une pollution sonore existera, vu la proximité des éoliennes. (...) La crainte des nuisances sonores et visuelles provoquée par ces éoliennes et l'incertitude quant à leur impact sur la santé ne peut que rendre difficile la vente de tels biens et entraîner une baisse de prix, et ce contrairement aux affirmations du vendeur qui ne reposent que sur la valeur vénale pure de l'immeuble sans prise en compte de l'aspect psychologique des choses dans le comportement des futurs acquéreurs. »

Au final, le tribunal conclut à une perte de valeur de 20% de la valeur vénale du bien et alloue 36.000 € de dommages-intérêts à l'acheteur en réparation de cette perte de valeur. Plus 5000 € de dommages-intérêts pour le préjudice causé par le retard dans la prise de possession de l'immeuble, du fait de l'attitude dolosive des vendeurs. L'appel en garantie des vendeurs auprès de l'agence immobilière est rejeté. Les vendeurs sont condamnés à payer 7110 € d'honoraires à l'agence immobilière, plus 2000 € à celle-ci au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile. Les vendeurs sont également condamnés à payer les dépens, frais de publicité foncière aux Hypothèques, plus 3000 € aux acquéreurs au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

Au total, selon le jugement, la dissimulation dolosive par les vendeurs de l'existence du projet de parc éolien aux acquéreurs leur coûte : 36000 € + 5000 € + 7110 € + 2000 € + 3000 € = 53.110 € + les dépens; soit environ 55.000 €

Somme à déduire de la vente de la maison, estimée au départ à 270.000 € puis ramenée à 180.000 € et qui, suite au dol reconnu par le TGI, ne rapportera plus que 125.000 € au vendeur.

Une affaire pénible pour un bien immobilier qui, dans des circonstances normales de tranquillité et de paix sociale, aurait pu se vendre 270.000 €.

Conclusion

Toute personne qui souhaite vendre un bien (maison ou terrain) sur une commune accueillant des éoliennes industrielles ou sur laquelle existe un projet éolien ou sur une commune dont des éoliennes seraient en visibilité ou non, jusque dans un rayon de plusieurs kilomètres, doit s'attendre à une baisse importante du prix de vente compris entre 20% et 50% de la valeur vénale et doit impérativement avertir l'acquéreur, sous peine de voir la vente annulée et être contraint de payer des dommages-intérêts à l'acquéreur.

Cette dépréciation immobilière est d'autant plus regrettable que les habitants, qui n'ont rien demandé d'autre que de vivre en paix, se voient pénalisés financièrement.



DES CHEMINS INATTENDUS

Le combat anti-éolien prend des chemins inattendus. Voici une très belle chanson écrite par Nicolas Lienard et interprétée par Nicolas Rugolo, pour laquelle un clip a été tourné en avril 2015.

[Cliquez ici pour voir le clip et écouter la chanson](#)

QUELQUES VIDÉOS À VOIR ABSOLUMENT

N° 1- Point de vue strictement médical du Docteur Augry de Guerville du canton de Mercœur en Corrèze

« Les basses fréquences provoquent des insomnies, des nausées, des troubles de l'équilibre. Si vous lisez les études australiennes et canadiennes, cela nous amène à plus de 3 kilomètres. Nous avons des gens qui souffrent vraiment alors qu'ils n'avaient aucun symptôme auparavant. (...) Les enfants et les personnes âgées vont être les plus touchés. Je pense qu'à moyen terme ça risque de devenir une catastrophe médicale. Je me préoccupe de la santé et je crois que nous faisons fausse route. »



[Voir la vidéo n°1](#)

N° 2 - La transition énergétique : au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit

« Il y a des choses entre le Ciel et la Terre que vous ne pouvez pas atteindre par la logique. »



[Voir la vidéo n°2](#)

N° 3 - Eine ökologische und gesundheitliche Katastrophe

« En Allemagne, les éoliennes ont transformé les paysages en zones industrielles. La France qui veut " rattrapper son retard " nous prépare un magnifique avenir. »



[Voir la vidéo n°3](#)

N° 4 - Entretien avec M. Jean Marty, un élu du Levezou

« Il faut s'informer avant de se lancer (...) Vous y mettez le doigt, vous y aurez dans peu de temps tout le bras. »



[Voir la vidéo n°4](#)

N° 5 - Allocution de M. Jean-Marc Jancovici. Énergie et Électricité - Sénat Français.

« L'écologie c'est préserver un environnement stable pour mes enfants. Et je suis soucieux de préserver un monde stable pour mes enfants. C'est cela la définition de l'écologie. (...) Les faits scientifiques ne sont pas des opinions. Ils s'imposent à nous. Si on essaie de construire l'avenir en ignorant les faits scientifiques, tout ce qu'on fait, c'est d'aller dans le mur. »



[Voir la vidéo n°5](#)

N° 6 - Le nouveau prédateur des forêts françaises

« Un prédateur sans foi ni loi sévit dans les forêts françaises. À lui seul il s'attaque à des milliers de victimes par an et met en danger des espèces protégées. »

[Voir la vidéo n°6](#)

QUELQUES TÉMOIGNAGES DE CITOYENS

On trouvera ici quelques propos d'internautes, glanés sur le site :
<http://reinformation.tv/energie-eolienne-l-hysterie-des-brasseurs-de-vent/>,

Alain VERGNAUD, France

Je signe parce que je suis soucieux de l'avenir de mes enfants et que des politiques débiles comme celle des EnR compromettent gravement notre avenir.

Philippe DAGUIN, France

Les éoliennes sont une aberration économique, un danger pour la santé des riverains, un gâchis pour notre environnement.

Philippe MOULÉNES, France

Cette énergie est un scandaleux fantasme écologique et un non sens destructeur des paysages fabuleux de notre beau pays.

Ilda DUMAGNOU, Poitiers

Je signe parce que je suis concernée par le dépôt de permis de construction d'un parc Eolien à moins de 700 m de mon habitation.

Mon cadre de vie, ainsi que les nuisances sonores vont faire de ma vie et celle de mes voisins un véritable ENFER.

Ce qui aujourd'hui est mon havre de paix, va devenir très prochainement ma prison.

Carl DUNNING, France

Une escroquerie financière (y compris pour les propriétaires et communes qui seront obligés d'assumer les frais de démantèlement), un fardeau pour le contribuable (CSPE), un désastre écologique.... Pour in fine très peu d'énergie produite !

Stop à cette connerie !

Fabrice THIEN, France

Je signe parce que la société VALOREM nous prépare sur la commune de Merle dans les Monts du Forez un projet inacceptable et inutile ! Une honte à notre pays !

Elodie GIRARDOT, Guémar, France

Les éoliennes sont un leurre de l'écologie dite verte. Elles ruinent notre paysage et doivent de toute façon être couplées à un autre mode d'énergie, moins vert celui-là !..

Goulven de KERGARIOU, France

C'est un vandalisme qui n'a aucun intérêt collectif.

Anne-Marie PARISSOT, Carcassonne, France

Je signe parce que ces machines sont des horreurs qui détruisent notre paysage.

Je signe pour que soient respectés la santé et le sommeil des personnes à des kilomètres à la ronde.

Je signe pour dénoncer le cynisme des promoteurs et la lâcheté de ceux qui les laissent faire.

Je signe contre l'ignorance des décideurs et la cupidité des profiteurs.

Je signe pour préserver ce qui peut l'être encore et épargner les générations futures de ce fléau.

Pierrette COMBALUSIER, France

L'argent, l'argent, l'argent, l'argent, l'argent Aie ! Aie ! Aie !... Il n'y a que ça dans la bouche des élus.

Il y en a assez de tuer la vie des gens, de détruire les paysages, les villages pour l'argent. Si c'était utile pour l'électricité et la pollution. Mais non, c'est tout le contraire avec le masque écologique, c'est du mépris et du mensonge, seulement utile pour la politique et les comptes en banque aux Caraïbes. S'il vous plaît, arrêtez cette arnaque qui coûte cher aux gens et qui fait du mal à notre pays.

Eric NITZEL, France

Parce qu'il n'est question que de profit, pas d'écologie.

Blaise GRIFFOUL, France

Dans les réunions organisées par les maires et les promoteurs éoliens, avez-vous déjà entendu des paroles en faveur de l'éolien, du genre " productivité, réchauffement climatique, économies d'énergie, écologie " ?

Non !.. le seul discours c'est : "ça ne se voit pas, c'est pas bruyant, on s'occupe de tout, il n'y a pas de problème. On vous donnera du fric!.." Et tous les élus favorables, dotés d'un gros quotient intellectuel remuent sagement la tête de haut en bas !..

Maxime KAEPPÉLIN, France

Je ne veux pas que mon pays, le premier pays touristique du monde, soit défiguré par des fausses solutions écologiques qui n'obéissent qu'à des intérêts financiers de gens irresponsables et profiteurs.

Didier RAOULT, France

Je signe parce que je souhaite continuer à venir dans la région de Rion des Landes pour sa beauté. Ne gâchez pas tout avec ces monstres qui vont dénaturer la forêt landaise et qui n'apporteront rien aux landais. Non au massacre !..

Anne IHLE, France

J'habite en Auxois où il y a actuellement des dizaines de projets éoliens. On est en train de massacrer les paysages français. L'éolien ne fonctionne pas. Il faut arrêter, ce n'est qu'un mensonge.

Agnès LAFFONT, France

Les éoliennes détruisent notre paysage et surtout sont un contre-sens économique et écologique.

Jean-Pierre PONGE, France

Il faut cesser de prendre les gens pour des cons. L'éolien est ruineux, improductif, polluant, destructeur des paysages. Il n'existe que pour des intérêts politiques et privés mais pas environnementaux ou énergétiques et il pue l'arnaque à plein nez aux quatre coins de la France.

Dominique FINEL, France

Destruction du paysage, nuisance pour la santé à cause des infrasons, pas de créations d'emplois locaux, occasionnent des mécontentements dans les villages pour ne citer que ces raisons...

Philippe BOUÉ, France

Je signe parce que cette technologie est inique, elle détruit l'environnement, altère la santé des riverains, déprécie les biens. En plus cette technologie est inutile et inefficace, elle ne réduit en rien les émissions à effet de serre du pays. Cela au seul profit des promoteurs avides qui trompent les élus et les propriétaires terriens.

Nicole CHAPELIER, France

Comment des habitants acceptent des éoliennes dans leur village ?

Je crois qu'ils ne sont pas informés du tout. On leur ment et ils croient que les éoliennes vont apporter du meilleur à leurs enfants. En fait on les empêche de penser avec des mensonges. Quand ils sauront la vérité ils diront : Mais c'est pas possible ! Il faut des réunions d'explication des maires qui n'ont pas été trompés et qui sont capables de réfléchir avec leur cervelle.

Pierre ANSEME, France

Même avec des centaines de milliers d'éoliennes la France est dans l'impasse énergétique. Qu'est-ce qu'on fait les jours sans vent, les jours de vent faible, les jours de vent violent où il faut arrêter ces machines ? On fait appel aux centrales thermiques maintenues en activité parce qu'on ne les redémarre pas en un claquement de doigt. On ne fait que les ralentir ou les accélérer selon les fluctuations du vent et on pollue encore plus avec les changements de régime. Qui a dit qu'on allait sauver la planète avec des éoliennes ? 10 000 MW d'éolien c'est obligatoirement 10 000 MW de thermique. En plus on paie 2 fois : pour les éoliennes et pour la thermique que les éoliennes vont consommer. Et on rejette davantage de CO2. On marche vraiment sur la tête dans le pays de Descartes !

Yannick BRIZION, France

Elles massacrent les paysages, ne répondent à aucun besoin industriel en France, offrent des bénéfices exorbitants aux promoteurs et ne sont finalement qu'une combine de financiers.

Pierre BAUD, France

je signe pour nos enfants.

Denis BENSTEAD, France

Parce que c'est de l'arnaque.

Éric BOUVÉRON, Lyon

Je signe parce que les éoliennes sont une monstruosité écologique et visuelle, une insulte à l'intelligence et au bon sens, une nullité du point de vue du rendement et un vol des contribuables.

Michel BOUTARIC, Paris

Je ne supporte plus ces mafieux qui se foutent de la nature, de ce gouvernement français qui n'est que la serpillière des multinationales.

Lalahcene MECKCHICHE, Montpellier

Collines verdoyantes ou paysages de montagne, tout est abîmé par les éoliennes.

Jean-Claude COLLET, France

Las que l'on prenne le bon peuple pour un ramassis de cons.

Eric REINERT, France

Inutiles, coûteuses, laides, qui doivent être secondées par des moyens de production au gaz, au charbon au fuel et ce pour la même puissance électrique.

Christiane PEROLS, France

L'argent public qui finance cette énergie archaïque, polluante, alimente des comptes au Luxembourg et autres paradis fiscaux. Les maires des communes devraient s'interroger sur la provenance de l'argent que les promoteurs leur font miroiter. Comment peut-on fermer les yeux sur ce système et brandir l'écharpe tricolore ?

Patrick TURION, France

C'est laid et ça coûte un bras pour une production de merde.

Daniel ALVARO, Bergerac, France

Le mix électrique français est l'un des plus propres du monde avec presque zéro émission carbone. Il faut être débile pour gaspiller des milliards d'euros pour le "verdiser" avec des éoliennes qui ne peuvent tourner sans gaz et sans charbon. C'est une excellente idée des escrolos et des nouveaux milliardaires de la transition énergétique. Du pognon qui sent bon, des femmes, des maîtresses, des voitures de luxe, des villas sur la côte, des comptes en banque.... Voilà l'écologie moderne.

Michel CHAUFFETE, France

Il faut mettre fin à cette escroquerie.

Ludovic PEIRARD, France

L'éolien n'est même pas une énergie d'appoint puisqu'il faut la soutenir avec des centrales à charbon ou à gaz en fonctionnement continu, prêtes à être accélérées à la demande pour assurer nos besoins. Ces variations d'amplitude, ralentissements-accélération, polluent encore plus qu'avec les centrales thermiques seules. Cela s'appelle "le comble de éoliennes". Qu'est-ce qu'il y a donc de vert là-dedans ? Qui peut nous dire à quoi servent les éoliennes ? L'argent public gaspillé devrait servir dans la recherche de vraies énergies renouvelables et propres produisant l'électricité en abondance.

Mathieu BROCARDON, France

J'ai une ferme rénovée dans le Tarn avec 12 hectares de prés et de bois autour que j'escomptai vendre. Le notaire me dit que avec les éoliennes en projet sur la commune voisine à 1,8 kilomètres, il y a une dévaluation de 20 à 35% pour la vue et les bruits et que ce n'est pas la commune où sont les machines qui compte mais la proximité des machines. Plus c'est près des éoliennes plus on perd. Il me dit aussi que je suis obligé de le dire aux acheteurs qui se présenteront car sinon je risque d'après lui de me retrouver en procès de tribunaux si je le cache aux acheteurs. Mais on ne m'a rien demandé, ni ce que j'en pensai. Voilà mon bien où j'ai travaillé toute ma vie et je vais perdre beaucoup à cause des profiteurs (les promoteurs, les élus, les agriculteurs complices qui vont toucher des sous) et peut-être je ne vendrai jamais mon bien. C'est une honte, on est traité comme de la merde !

Catherine VACQUERIE, France

Je m'adresse à Mme la ministre Ségolène Royal.

J'ai un gîte d'accueil dans l'Aude près de Lézignan, un 3 lits pour une famille mais problème pour louer car il est à 900 mètres de la première éolienne. Quand les vacanciers voient ça devant, ils refusent de passer les vacances là. Même si je veux le vendre, j'ai bien peur. Je suis en colère, tout l'argent investi là et on perd tout, la paix et le gagne pain à la campagne. Que faites-vous Mme Royal, merci de me répondre pour une solution ou voulez-vous me payer le manque à gagner ?

Pierre BARBEZON, Montigny en Gohelle 62640 FRANCE

Avec le désastre écologique et économique de l'éolien, les Français vont perdre beaucoup mais ils vont gagner un mot : 'ESCROLOGIE'. Nos académiciens pourraient sous peu l'ajouter au dictionnaire français. ESCROLOGIE : Nom fém., de 'escroquer' et 'écologie'. Sous couvert de l'écologie, escroquerie financière, intellectuelle et morale des citoyens par les politiques, prédicateurs et affairiste verts dans la République des copains.

Stop au grand banditisme éolien, à l'arnaque nationale, à la destruction de notre pays.

Jacques KOTOUJANSKY, Suisse

Je suis farouchement opposé à la sottise éolienne d'état : saccage des paysages, nuisances, trafics locaux d'argent, absurdité énergétique, surconsommation d'énergies fossiles à cause des multiples centrales thermiques à prévoir pour compenser l'intermittence des vents (20% maximum de fonctionnement). STOP !

Anne Marie PEREZ, Couthenans, France

Dans notre village de Saulnot et des environs ou notre forêt est si belle, nous allons être également touchés par les éoliennes. Etude approuvée par le Maire et certains conseillers qui n'ont jamais objecté lors de la présentation du projet. Ils buvaient littéralement les mots du présentateur (Opale EN). Nous sommes quelques opposants à qui le Maire a refusé une réunion publique. Bravo la DÉMOCRATIE !.. A savoir également que cette réunion du conseil municipal avait été programmée en catimini de peur certainement d'attirer des opposants potentiels. Nous allons réagir et vite, j'espère que beaucoup suivront...

Lili FROGER, France

Concernée directement par l'installation d'éoliennes près de chez moi (1km), je découvre les dessous du développement de l'éolien industriel et suis consternée par le silence de la commune en matière d'information de la population....

Antony LAFORÊT, France

Il faut arrêter d'urgence cette connerie. L'éolien c'est : escroquerie des consommateurs, argent public dilapidé, destruction des paysages de mon pays, centrales thermiques à construire, augmentation du CO2, production électrique merdique, détérioration de notre santé, système mafieux de subventionnement des communes, corruption des administrations et d'élus... Putain, j'ai honte d'être Français et de voir des tordus avec l'écharpe tricolore !

Maryse LIMOUSY, France

Non à cet infâme business qui pue l'arnaque de Paris à Perpignan.

Non au massacre des paysages et des villages de France.

Non à la corruption des maires et élus.

Non aux méthodes de voyous pour financer les communes.

Non à l'éolien improductif, polluant, ruineux.

Non à l'éolien néfaste pour la santé.

Quand allons-nous manifester devant l'Elysée ?

Jean-Pierre MARTIN, France

L'éolien est une aberration économique : intermittence qui nécessite un relais de centrales à gaz , rentabilité médiocre, coût exorbitant, niche financière mafieuse pour les industriels et les élus au détriment des citoyens.

Martine COLAS, France

J'habite à 3,6 kilomètres d'un parc de machines dans l'Aude. Au début on savait pas, car c'était loin et on a rien dit, et je regrette et m'excuse à ceux qui ont parlé. Mais on le voit maintenant, c'est terrible. Le jour on fait pas attention avec les travaux de la maison et les bruits autour avec les enfants. Mais si il y a du silence à la maison on entend le chochotement. C'est le soir et dans la nuit qu'il ya des problèmes. On entend un "Shu.. Shu.. Shu.." qui vient de loin loin, mais on ne sait pas d'ou, c'est comme quelqu'un qui souffle à côté de vous et tout est fermé, les portes et les volets. Et ça depuis qu'ils ont mis les machines, on se lève la nuit même les enfants et ça sert à rien de mettre l'oreiller sur la tête. Il y a toujours ce Shu Shu Shu qui revient sans arrêt continu. Dehors on les entend comme pour traverser la nuit. C'est pour la souffrance que je signe ce témoignage.

Françoise MARTIN, France

Pour la défense de nos villages, de notre environnement, de notre santé dont le gouvernement se fout totalement, puisque les indemnités versées aux communes par les filiales éoliennes permettent au gouvernement de diminuer les aides et subventions versées aux communes. Et ces messieurs qui voudraient que nous nous taisions !...

Alain HAINAUX, Althen Des Paluds, France

Contraire à tout bon sens, économique, écologique, sanitaire, esthétique, etc... On marche sur la tête avec ces trucs là !

Véronique VALVERTIER, 03 Yzeure, France

Je vote pour Eliot et pour Edouard.

Les élus en haut et en bas connaissent bien la vérité sur ces éoliennes qui sont un grand malheur pour les communes et pour tout le pays. Les gens crient au scandale mais les élus font les sourds, les aveugles et les muets à cause de l'argent qui illumine leur vie. Et quand ils parlent c'est pour mentir. Je n'ai plus aucune confiance dans ces hypocrites qui donnent des leçons d'humanité ou de civisme sous l'Arc de Triomphe ou sur la place communale. Je n'ai plus confiance que dans mon Chat Eliot et dans mon Chien Edouard. Je mettrai ces amis honnêtes et incapables de tromperie sur la prochaine liste électorale puis j'écrirai leur nom sur tous les bulletins de vote.

Marie-Claire CAMINADE, France

Mensonge, escroquerie, tromperie sanitaire. Ceux qui savent et qui ferment les yeux sont aussi coupables que ceux qui font le mal. C'est une attitude de lâche. Quand il faudra rendre des comptes, les lâches iront se cacher comme toujours. Mais on les verra quand même au fond de leur trou !

Béatrix ANDREANI, France

Je me bats depuis juin 2012 contre 2 éoliennes du Parc Eolien de l'Ouest Royen (Picardie) qui en compte 16 en tout. J'ai déposé un recours au TA d'Amiens en octobre 2013 sans réponse à ce jour. Les promoteurs ont quand même construit les éoliennes. Le comble est qu'elles fonctionnent sans Permis de construire car elles ne correspondent pas au modèle déposé dans le PC modificatif obtenu le 23 mai 2013. Nous avons avec mon avocat, courant avril 2015, demandé auprès de la Préfète de Région Picardie une demande de suspension des travaux, aucune réponse !.. La loi, le respect de tout citoyen, sa sécurité et la mémoire des morts pour la France sont-ils respectés dans ce pays ?

Voilà mon combat seule contre les éoliennes dans mon village et dans cette belle région qui était une Région de Terres de Cathédrales et qui devient une terre d'éoliennes !..



01512150

03073